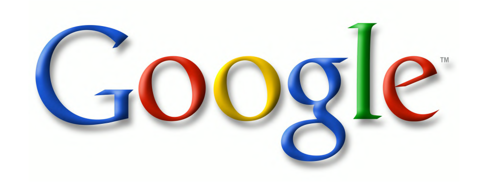





UNIVE

ENT

MÉMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DU JACOBINISME.

NOUVELLE ET DERNIÈRE ÉDITION.

TOME SECOND.



MÉMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DU JACOBINISME,

PAR M. L'ABBÉ BARRUEL.

TOME SECOND.



A HAMBOURG,

CHEZ P. FAUCHE, LIBRAIRE.

1803.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Objet de ce Volume.

DANS cette seconde partie des Mémoires sur le Jacobinisme, j'ai à dire comment les Sophistes de l'impiété, devenant les Sophistes de la rebellion, ajoutèrent à leur conjuration contre tous les autels du Christianisme, une nouvelle conjuration contre tous les trônes des Souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écraser Jésus-Christ, ces mêmes hommes appelés Philosophes formèrent encore le vœu d'écraser tous les Rois.

J'ai annoncé de plus qu'aux Sophistes de l'impiété devenus les Sophistes de la rebellion se joignit une secte depuis long-temps cachée dans les arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie, méditant contre l'Autel et contre le Trône les mêmes complots, et faisant comme les Philosophes modernes le même serment d'écraser le Christ et tous les Rois.

Ce double objet divise naturellement ce second Volume en deux parties : la première sera consacrée à développer l'origine et les progrès de cette conspiration des Sophistes appelés Philosophes ; j'aurai à dévoiler dans la seconde cette secte que je désigne ici sous le nom d'arrière-Maçons, pour distinguer les vrais adeptes d'une foule de frères trop honnêtes pour être admis dans les secrets des arrière-Loges, et trop religieux, trop bons citoyens, ou trop fidelles sujets, pour se prêter à leurs complots. Après avoir séparément traité chacune de ces conspirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes se réunirent et s'aidèrent mutuellement pour opérer toute cette partie de la Révolution qui abattit en France et la Religion et la Monarchie, les autels du Christ, et le trône, et la tête de Louis XVI.

Réflexions sur la conspiration contre les Rois.

Captivé par les faits et résolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réflexions faciles à saisir, mais nécessaires pour bien suivre la marche des Sophistes dans leur nouvelle conspiration, pour montrer par quels grades ils passèrent ou plutôt se trouvèrent en quelque sorte entraînés malgré eux, et par la seule force de leurs principes, de leur école d'impiété à l'école et aux vœux, aux sermens de la rebellion.

Tant que sous les auspices de Voltaire tous ces pré-



tendus philosophes s'étoient contentés d'appliquer aux idées religieuses leurs principes *d'égalité*, *de liberté*, et d'en conclure qu'il falloit écraser le Dieu de l'Évangile, pour laisser à chacun le droit de se faire une Religion à sa manière ou de n'en point avoir ; ils n'avoient pas eu de bien grands obstacles à craindre de la part de ces diverses classes d'hommes qu'ils étoient plus spécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le Christianisme, toutes les passions combattoient avec eux et pour eux. Il ne dut pas leur en coûter beaucoup pour faire illusion à des hommes, qui trop souvent n'alleguent leur répugnance à des mystères qu'ils ne conçoivent pas, que pour se dispenser des préceptes et des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des souverains ordinairement peu versés dans l'étude des faits et des vérités relatives à la Religion, des hommes qui ne cherchent trop souvent dans leur opulence ou dans leur rang que des titres à l'indépendance de leur conduite morale, d'autres hommes qui n'aspirent à la fortune qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir ; de prétendus génies haletant après la fumée des réputations et prêts à sacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un sarcasme ou d'un blasphême qu'on appelle bon mot ; d'autres génies encore qui souvent se trouveroient des sots, s'il étoit moins facile d'avoir de l'esprit contre Dieu ; tous ces hommes enfin qui prennent si aisément des Sophismes pour des démonstrations ; tous les adeptes de ces diverses classes se mettoient peu en peine d'approfondir et cette *égalité de droits*, et cette *liberté de raison*, que la secte leur présentoit comme incompatibles avec une Religion révélée, remplie de mystères.

On ne voit pas même que la plupart de ces adeptes aient réfléchi combien il est absurde d'opposer à la Révélation les droits de leur raison ; comme si les limites et l'insuffisance de cette raison devoient servir de règle au Dieu qui se révèle ou bien à la vérité de ses Oracles, à la mission de ses Prophètes et de ses Apôtres.

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raison se réduisent ici à savoir si Dieu a parlé ; à croire et adorer, de quelque ordre que soient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes si peu faits pour connoître et défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adversaires bien redoutables pour des Sophistes, qui opposoient sans cesse à l'Evangile toute cette prétendue liberté de la raison.

Il ne pouvoit plus en être de même, quand la secte

appliquant à la société politique, à l'empire des loix civiles, ces mêmes principes *d'égalité et de liberté*, s'avisa d'en conclure qu'en écrasant l'Autel il falloit aussi écraser tous les Trônes pour rendre à tous les hommes leur égalité et leur liberté naturelles. Une conspiration ourdie sur ces principes, sur ces conséquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts et toutes les passions des Sophistes couronnés, des Princes protecteurs, et de tous ces adeptes pris dans les hautes classes de la société, et d'abord si dociles aux leçons d'une liberté qui ne parloit encore que d'écraser la Religion.

Voltaire et d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Frédéric, ou Joseph II, ou Catherine III, et Gustave de Suède, bien disposés à se porter eux-mêmes à la destruction de leurs Trônes. Il étoit vraisemblable que bien d'autres adeptes, ministres ou courtisans, et riches ou nobles distingués par leur rang, sentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connaissant plus de supérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en souveraine; qui pour premier usage de sa souveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes et toutes les têtes élevées au-dessus de son niveau.

Du coté des Sophistes eux-mêmes, si la reconnaissance n'étoit pour eux qu'un foible motif, l'intérêt de leur existence sembloit devoir rallentir leur ardeur contre le Trône. D'Alembert vivoit des pensions des Rois de France et de Prusse; il devoit jusqu'à son logement du Louvre aux bontés de Louis XVI. L'Impératrice de Russie soutenoit seule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier présomptif du même Trône pensionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, si le Roi le renvoyoit de son bureau. Le Sanhédrin philosophique de cette Académie française composée de tant d'adeptes, ne devoit son existence, ses jetons et ses ressources qu'au monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres Sophistes écrivains, qui n'aspirassent à quelque brevet de pension ou n'en fussent pourvus par l'intrigue des Ministres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le Duc de Choiseul lui avoit fait rendre une pension que ses impiétés avoient fait supprimer. (*Voyez lett. de Volt. à Damilav. 9 Janvier* 1762.) Bien plus que tout cela, Voltaire savoit mieux que personne tous les succès que la conspiration contre le Christ devoit à la protection des adeptes couronnés, il etoit trop flatté de compter à son école,

des Rois, des Empereurs, pour se porter de lui même à une conspiration qui devoit ne laisser sur la terre ni Empereurs, ni Rois.

Ces considérations donnèrent aux complots des Sophistes contre le Trône, une marche toute autre que celle de leur conspiration contre l'Autel. Dans leur guerre contre l'Evangile, l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte; c'est la haine du Christ qui dominoit chez eux, il est bien difficile qu'ils aient pu se le cacher à eux-mêmes: cette guerre fut celle des passions contre les vertus religieuses, bien plus encore que celle de la raison contre les mystères du Christianisme. Dans la guerre des Sophistes contre le Trône, le prétexte devint conviction; l'égalité, la liberté parurent démontrées; les Sophistes ne soupçonnèrent plus la fausseté de leurs principes; ils crurent faire aux Rois une guerre appuyée sur la justice et la sagesse. Là, ce furent toutes les passions inventant ces principes contre le Christ; ici, ce fut la raison égarée par ces principes, se faisant une gloire, un devoir de triompher des Rois.

La marche des passions avoit été rapide; dès sa naissance même, la haine de Voltaire pour le Christ étoit à son comble; à peine il le connut qu'il le haït; à peine il le haït qu'il jura de l'écraser. Il n'en fut pas de même de la haine des Rois. Ce sentiment comme l'opinion et la conviction, eut ses gradations. Les intérêts même de l'impiété croisèrent quelque temps ceux de la rebellion. Il fallut à la secte des années pour former ses systêmes, pour résoudre ses conspirations et fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des Sophistes, en la précipitant. Historiens fidelles, nous aurons à montrer cette haine des Rois en quelque sorte encore dans son enfance, c'est-à-dire naissant de la haine du Christ, et appliquant successivement à la destruction des Trônes ces principes inventés contre l'Autel. Auprès des chefs eux-mêmes, cette haine des Rois aura ses gradations; ses systêmes viendront aider à l'illusion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur Académie secrète, et là se trameront enfin contre le Trône les mêmes complots que le Philosophisme avoit d'abord ourdis contre l'Autel Les mêmes moyens et les mêmes succès n'en feront qu'une seule et même conspiration, les mêmes forfaits et les mêmes désastres n'en feront qu'une même révolution.



CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

CHAPITRE PREMIER.

Premier grade de la Conspiration contre les Rois.

Voltaire et d'Alembert passant de la haine du Christianisme à la haine des Rois.

Voltaire d'abord propice aux Rois.

Le désir d'être vrai, d'être juste envers un homme qui se piqua si peu de l'être à l'égard de la Religion, nous fera commencer ce Chapitre par un aveu qui n'annonce rien moins dans Voltaire que l'ennemi des Rois et le principal auteur d'une conspiration dirigée contre leurs trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre et le plus acharné des ennemis du Christianisme, n'avoit consulté que ses propres penchans, ou bien s'il lui avoit été donné de soumettre les Sophistes à ses idées politiques, comme il lui fut donné de dominer sur eux par les systêmes de son impiété, jamais le serment de renverser les trônes ne fût sorti de son école.



Voltaire aima les Rois, il aima sur-tout leur faveur et leurs hommages; il se laissa éblouir par leur splendeur. On ne peut méconnoître ce sentiment dans un auteur qui mit lui-même tant de gloire à célébrer celle de Louis XIV et d'Henri IV, rois de France; de Charles XII, roi de Suède; de Pierre, empereur des Russies; de Fréderic II, roi de Prusse; et de tant d'autres Rois, soit anciens, soit modernes.

Voltaire par lui-même avoit tous les penchans des grands Seigneurs, il en jouoit parfaitement le rôle à sa cour de Ferney. Il se croyoit trop supérieur au commun des hommes, pour être partisan d'une égalité qui l'eût mis au niveau d'une multitude qu'il désignoit avec tant de mépris, sous les noms de gredins et de canaille.

Voltaire par lui-même aimoit non-seulement les Rois, il aimoit le gouvernement monarchique. Quand il n'écoute que ses propres sentimens, dans ses livres historiques, on le voit constamment préférer l'empire d'un seul à celui de la multitude. Lui, qui ne souffroit pas l'idée d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit de Conseillers au Parlement, (*Voy. lett. à d'Alemb.*) comment se fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette souveraineté populaire qui lui auroit donné pour cosouverains, les villes, les fauxbourgs, les campagnes et ses propres vassaux? Lui, qui se plaisoit tant à régner dans son château, à jouir de tous ses priviléges, au milieu de ses domaines qu'il appeloit sa petite Province, comment eût-il voulu accréditer une liberté et une égalité dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux et les chaumières?

Voltaire encore jaloux du titre de fidelle sujet.

Voltaire enfin n'avoit point de désir qui l'emportât sur celui d'anéantir le Christianisme; il ne craignoit rien tant que de se voir croisé dans cet objet, par des Rois qui auroient pu lui reprocher d'en vouloir à leur Trône comme il en vouloit à l'Autel. De là cette attention à pré-

venir les adeptes, combien il importoit aux Philosophes d'être considérés comme autant de fidelles sujets. De là ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'assurant que, vu la protection de Choiseul et de la courtisane Pompadour, *on peut tout lui envoyer sans risque ;* « *on sait*, » ajoute-t-il, *que nous aimons le Roi* et l'Etat. » Ce n'est pas chez nous que des Damien ont » entendu des discours séditieux. — Je dessèche » des marais, je bâtis une Eglise, et *je fais* » *des vœux pour le Roi.* Nous défions tous les » Jansénistes et tous les Molinistes *d'être plus* » *attachés au Roi que nous le sommes.* Mon cher » ami, *il faut que le Roi sache que les Philoso-* » *phes lui sont plus attachés que les fanatiques*, » *les hypocrites de son Royaume.* » (13 août 1760.)

C'est encore pour ce même motif que Voltaire écrivoit à Helvétius même, à ce Sophiste que nous verrons si hautement ennemi des Souverains : « *C'est l'intérêt du Roi* que le nombre des Philo- » sophes augmente, et que celui des Fanatiques » diminue. *Nous sommes tranquilles, et tous ces* » *gens-là sont des perturbateurs ; nous sommes* » *citoyens, et ils sont séditieux. Les bons serviteurs* » *du Roi* et de la raison triompheront à Paris, » à Vorrey, et même aux Délices. » (*Lett. du 27 Octobre* 1760.)

Dans la crainte que malgré ces protestations de fidélité, les Philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert : « Savez-vous » quel est ce mauvais citoyen qui veut faire croire » à Monsieur le Dauphin que le Royaume est » plein d'ennemis de la Religion ? il ne dira » pas au moins que Pierre Damien, François » Ravaillac et ses prédécesseurs aient été des » Déistes, des Philosophes. » Malgré cela la lettre finissoit par dire : « J'ai bien peur que Pierre » Damien *ne nuise beaucoup à la philosophie.* » (16 Janv. 1757.)

Enfin, si quelque chose doit montrer dans Voltaire un Philosophe peu ennemi des Rois, c'est la manière dont on le voit traiter ceux de la secte qui attaquoient l'autorité des Souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé *Théorie de l'impôt* : « *Reçu*, répond » Voltaire, *la Théorie de l'impôt* ; théorie obscure, » théorie qui me paroît absurde ; et toutes ces » Théories viennent mal à propos pour faire » accroire aux étrangers que nous sommes sans » ressource, et qu'on peut nous outrager et nous » attaquer impunément. *Voilà de plaisans ci-* » *toyens, et de plaisans amis des hommes !* Qu'ils » viennent comme moi sur la frontière, *ils chan-* » *geront bien d'avis. Ils verront combien il est néces-* » *saire de faire respecter le Roi et l'Etat. Par ma* » *foi, on voit tout de travers à Paris.* » (11 Janvier 1761.)

Defendant l'autorité des Rois.

Le meilleur Royaliste ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement sur la nécessité de maintenir l'autorité du Monarque ; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zèle pour les Rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philosophie séditieuse, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égarer les François, et faire succéder au fanatisme des Ravaillac et des Damien, celui des Roberspierre et des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité les Mirabeau, les la Fayette, les Bailly, au moins comme il traitoit par intervalle ces fous d'Economistes qui, renversant l'autorité du Roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des Rois n'étoit plus que le reste d'un sentiment François, d'une éducation que le philosophisme avoit plus d'une fois démentie, et dont tous les vestiges alloient bientôt se trouver effacés dans le cœur du Sophiste.

Voltaire eût-il été, soit par son penchant

propre, soit par intérêt pour sa secte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidelle et de *bon serviteur du Roi*, il étoit trop facile aux adeptes d'opposer aux leçons qu'il leur donnoit par fois sur la soumission aux souverains, les principes d'où il partoit sans cesse lui-même pour les révolter contre le Dieu du Christianisme. Pour des hommes instruits à se croire égaux et libres contre le Dieu de la révélation, contre ses Ministres et ses Prophêtes, il étoit naturel qu'ils en vinssent à se croire égaux et libres contre les maîtres de la terre. Voltaire leur disoit: L'égalité des droits, la liberté de la raison près de l'autel, sont inconciliables avec l'empire de cette Eglise et de cet Evangile prescrivant la soumission, la foi à des mystères que la raison ne conçoit pas; il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour en venir à dire: l'égalité des hommes, la liberté de la nature ne se concilient pas mieux avec la soumission à l'empire et aux lois d'un seul homme, ou même de plusieurs, appelés Parlement ou Sénat, avec des Lords ou Princes, dominant sur le reste d'une nation entière, et dictant à la multitude des lois qu'elle n'a point discutées elle-même, ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues, ou qu'elle cesse de vouloir.

Voltaire déclinant vers l'égalité et la liberté anti-royalistes.

Ces principes si vivement poussés par Voltaire contre la Religion, pouvoient être opposés à ses leçons sur la soumission aux souverains, et ils le furent. Les adeptes pressèrent les conséquences, et il n'étoit pas homme à rester en arrière de son école même dans ce qu'il appeloit philosophie. La manière dont il fut entraîné des sophismes de l'impiété dans ceux de la rebellion, tient trop étroitement aux progrès de sa philosophie antireligieuse, pour n'être pas digne d'observation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Christ, de l'Eglise et

de son Sacerdoce, lorsqu'en 1718 il faisoit débiter sur le théâtre, dans sa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des spectateurs et des lecteurs n'a point oubliés, et qui déjà renfermoient à eux seuls toute cette révolution antireligieuse qui devoit s'accomplir soixante et dix ans plus tard.

> Les Prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple que cette égalité de droits et cette liberté de raison, qui, ne reconnaissant ni autorité ni mission dans les Prêtres, laissent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeler sa raison sur les idées religieuses. Il se passa bien des années encore avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître dans les Monarques plus de droits qu'ils n'en reconnoissoit dans l'Eglise. Il est constant même que Voltaire ne pensoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté, un principe fatal aux Monarchies; qu'il ne savoit pas même ce que l'on entendoit par l'égalité et par la liberté appliquées aux idées civiles, lorsqu'en 1738 il publia ses épîtres ou ses discours sous le titre *d'égalité*, de *liberté*. Les premières leçons qu'il eut sur ces objets, lui vinrent de son élève Thiriot qu'il avoit laissé en Angleterre, et à qui il s'étoit adressé pour savoir ce que les adeptes pensoient de ces épîtres. Ou, pour mieux dire, Thiriot, qui sans doute savoit les penchans de son maître à l'Aristocratie, se contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il restoit en deçà des principes. Sensible à ce reproche, Voltaire, sur le ton d'un homme qui n'aime pas à se voir devancé par ses disciples, répondit en ces termes : « Un petit mot sur les épîtres.
» Où diable prend-on que ces épîtres ne vont

» pas au fait ? Il n'y a pas un vers dans la
» première qui ne montre *l'égalité des conditions*,
» pas un dans la seconde qui ne prouve *la liberté*. »
(Lett. à Thiriot, 24 Oct. 1738.)

Malgré cette réplique, l'élève de Voltaire avoit raison sur son maître. Il eût pu lui répondre que dans toutes ces épîtres il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre-sens philosophique, puisque dans la première tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'est que dans toute sorte de conditions la somme du bonheur est à peu près égale ; puisque dans la seconde, la liberté est considérée comme faculté physique, bien plus que comme droit naturel ou civil et politique. La conséquence de la première étoit, qu'il faut se mettre peu en peine de la diversité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La seconde laissoit de côté la liberté dont les adeptes se sont montrés le plus jaloux contre les Rois, et ne prêchoit que celle dont l'existence prouve cette distinction du bien, du mal moral, que la secte trouva toujours trop favorable aux idées religieuses.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laissa pas moins entraîner peu à peu dans leur sens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute l'impression que cette doctrine pouvoit faire ; il tourna si bien sa définition de liberté, (*) que les Fatalistes mêmes

(*) S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'est autre chose que le *pouvoir de faire ce que l'on veut*. Un vrai métaphysicien diroit : Le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas vouloir, c'est-à-dire de déterminer sa volonté, de choisir et vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'est pas le *pouvoir*, c'est la *volonté* qui fait le mal moral. Un honnête homme a souvent le même pouvoir que le méchant de faire le même crime ; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut ; le méchant est libre de ne pas le vouloir, comme l'honnête homme est libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon et le méchant. Car comment

ne l'auroient pas niée. Il ne prêcha plus de liberté que celle dont la secte a fait si bien valoir les priviléges contre les souverains.

Les changemens qu'il fit à son épître sur l'égalité avoient un rapport bien plus direct au système de la révolution politique. Dans la première édition de cette épître, on lisoit :

Les états sont égaux, mais les hommes diffèrent ;

La secte auroit voulu y lire :

Les hommes sont égaux, et les états diffèrent !

Voltaire enfin sentit ce qu'on exigeoit de lui ; et alors rougissant de se trouver moins avancé que ses propres disciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea sa doctrine et ses vers. Pour effacer sa honte et mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit encore son épître sur *l'égalité*. Il ne fut content de sa verve que lorsqu'enfin les adeptes ne purent plus se plaindre qu'il *n'allât pas droit au fait*, et n'entendît pas l'égalité des hommes aussi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionnaire a dit en preuve de son égalité, contre les grands, les riches et les Rois, il le dit en ces vers :

Tu vois, cher Ariston, d'un œil d'indifférence,
La grandeur tyrannique et la fière opulence.
Tes yeux d'un faux éclat ne sont point abusés ;
Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés ;

---

celui-ci seroit-il coupable d'avoir voulu, s'il n'avoit pas pu vouloir autrement ? De trois hommes, l'un peut faire une action nuisible, et sa volonté la rejette librement ; le second peut la faire et la veut librement ; le troisième la peut et la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux ; le second en méchant ; le troisième en machine, en fou, en insensé, qui n'est pas maître de sa raison ou de sa volonté. Le fou et le méchant ont pu et fait la même chose. La différence n'est ni dans le pouvoir ni dans le fait ; elle est donc dans la volonté même, plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Mais Voltaire et les autres Sophistes avoient leurs raisons pour ne pas faire toutes ces différences.

Sous les risibles noms d'Eminence et d'Altesse,
Pensent enfler leur être et hausser leur bassesse.
En vain des vanités l'appareil nous surprend ;
Les mortels sont égaux, le masque est différent.
Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.
Les rois en ont-ils six ! et leur ame et leur corps
Sont-ils d'une autre espèce ! ont-ils d'autres ressorts !

Voilà précisément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris un peu moins élégamment, quand elle demandoit si les Rois et les Nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus simple paysan ; si les riches avoient deux estomacs ; et pourquoi toutes ces distinctions de Souverains, de Princes, de Chevaliers ; puisque tous *les mortels sont égaux ?*

Il faut en convenir, il en coûta beaucoup à Voltaire pour se faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps et une ame d'une autre espèce que Pompignan, Fréron ou Desfontaines, et tant d'autres hommes qu'il accabloit de ses sarcasmes, il sentoit que dans la même espèce, et avec la même nature, il est encore bien des inégalités parmi les hommes ; qu'il n'étoit pas nécessaire pour lui-même d'avoir *un sens de plus* pour mettre assez de différence entre lui et la canaille. Il n'en céda pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à sa muse : *Les états sont égaux, mais les hommes diffèrent* ; (prem. et sec. édit.) il n'en passa pas moins du blanc au noir pour la forcer à dire : *Les mortels sont égaux, le masque est différent.* (Edition de Kell ; voyez les Variantes.)

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les Républiques et finit par détester les Rois ; si Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en passer pour établir la liberté qui déteste le Christ, il est vraisemblable qu'il s'en seroit tenu à celle-ci ; mais, lors de ses premières productions contre le Christianisme, il avoit trouvé l'autorité des Rois trop répressive. La Hollande lui offroit plus

Voltaire devenu républicain.

de liberté pour faire imprimer ses blasphêmes : c'est de là que naquit son premier penchant vers les Républiques. On n'en sauroit douter, quand on a lu ses lettres datées de Hollande, et celle-ci sur-tout, adressée de la Haye au Marquis d'Argenson : « J'aime encore mieux, lui dit » Voltaire, l'abus qu'on fait ici de la liberté » d'imprimer ses pensées, que l'esclavage dans » lequel on tient chez vous l'esprit humain. Si » l'on y va de ce train, que vous restera-t-il, » que le souvenir de la gloire du siècle de » Louis XIV ? Cette décadence me feroit sou» haiter de m'établir dans le pays où je suis à » présent. La Haye est un séjour délicieux ; *et » la liberté y rend les hivers moins rudes. J'aime » à voir les maîtres de l'Etat simples citoyens.* Il » y a des partis, et il faut bien qu'il y en ait » dans une République ; mais l'esprit de parti » n'ôte rien au patriotisme, et je vois de grands » hommes opposés à de grands hommes. — Je » vois d'un autre côté avec non moins d'admi» ration, un des principaux membres de l'Etat » marcher à pied sans domestiques, habiter une » maison faite pour ces Consuls Romains qui » faisoient cuire leurs légumes. — Ce gouverne» ment-ci vous plairoit infiniment avec ses défauts » qui en sont inséparables. *Il est tout municipal ; » et voilà ce que vous aimez.* » (Lettre du 8 août 1743.)

Toutes ces expressions montrent évidemment un homme qui déclinoit vers cette liberté et cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des Rois. Quelques années plus tard, cette passion s'étoit bien fortifiée dans le cœur de Voltaire, si l'on en juge par une de ses lettres datée de Colmar, et que je vois citée dans des Mémoires de Mr. de Bevis, comme écrite à un Académicien de Marseille ; elle est conçue en ces termes : « Je me rendrois » à votre invitation, si Marseille étoit encore

» une République Grecque ; car j'aime beaucoup » les académies, *mais j'aime encore mieux les » Républiques*. Heureux les pays où nos maîtres » viennent chez nous, et ne se fâchent point si » nous n'allons pas chez eux. »

Ce n'étoit encore là qu'aimer les Républiques ; ce n'étoit pas absolument haïr et détester les Rois, ne voir sous leur empire que despotisme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le Trône se rapprochoit déjà beaucoup chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'Autel. C'est au moins ce que semble indiquer une nouvelle lettre, dans laquelle il dit en toute confidence à d'Alembert : « A l'égard de Duluc, » (c'est-à-dire à l'égard de Frédéric II) tantôt » mordant, tantôt mordu, c'est un bien mal- » heureux mortel ; et *ceux qui se font tuer pour » ces messieurs-là, sont de terribles imbécilles. » Gardez-moi ce secret avec les Rois et avec les » Prêtres.* » (Lett. du 12 Décembre 1757.) Son secret sur les rois.

Ce secret a cessé d'en être un pour tous ceux qui ont vu les Sophistes du siècle rejeter sur les Rois seuls et sur la nature de leur gouvernement, toutes les guerres dont l'univers est affligé, et s'efforcer de persuader aux peuples qu'ils seroient bien plus heureux, qu'ils vivroient dans une paix inaltérable, s'ils vouloient bien se gouverner eux-mêmes au lieu de se laisser gouverner par des Rois. Cette prétention, démentie par les fréquentes guerres soit extérieures, soit intestines des Républiques, sert au moins à prouver que Voltaire n'avoit plus besoin d'argumens bien solides, pour ne voir que de terribles imbécilles dans ceux qui combattant sous les drapeaux des Rois croient aussi combattre pour la patrie.

Ce qu'il faut sur-tout observer dans cette lettre, c'est combien le secret de Voltaire sur *les Rois* se trouve étroitement lié avec son secret sur *les Prêtres*. L'un et l'autre de ces secrets lui étoient

déjà échappés plus d'une fois publiquement. Sa Tragédie d'Œdipe avoit divulgué l'un, en faisant répéter sur le théâtre ces vers déjà cités : *Les Prêtres ne sont pas, etc.*, le temps étoit aussi venu où les peuples apprenoient de Voltaire, par le même moyen, à savoir ce qu'ils devoient penser des Souverains, de leurs droits, de leur origine et de toute cette noblesse qui, dans les services de ses ancêtres, trouvoit et le modèle et le puissant motif de ceux qu'elle doit à l'état. On a beau excuser le Poëte, c'est l'ennemi des Rois, bien plus que le génie de la poésie qui inspiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un personnage théâtral les sentimens du Sophiste. Assurément ce n'étoit pas le respect pour les Monarques, qui, sur les théâtres d'une nation gouvernée par des Rois, et se glorifiant du courage et des services de sa noblesse toujours l'appui du trône, faisoit retentir ces vers si flétrissans pour la royauté, et si pleins de mépris pour tout l'ordre de ses antiques défenseurs :

Ses principes contre les Rois.

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'aïeux.
(*Voyez* Trag. Mérope.)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux François, la révolution antimonarchique étoit toute entière dans son cœur, comme il y avoit déjà toute la révolution antichrétienne, quand il faisoit déclamer ses vers contre les Prêtres. Enfin le Jacobinisme le plus outré pouvoit seul applaudir, quand Voltaire ajoutoit : *Voulez-vous être heureux ? vivez toujours sans maître.* (Disc. sur le bonheur, *apud* Dial. des Phil.

C'est ainsi qu'entraîné par une liberté toujours révoltée contre l'Autel, Voltaire chaque jour se rapprochoit de la liberté ennemie des Trônes. Ce n'est pas sans dessein que ces maximes échappoient à sa verve. Dans sa correspondance avec d'Alembert, l'intention se manifeste par le

soin d'avertir son confident, de lui faire observer ces vers qui apprennent aux sujets à s'ériger en juges de leurs Rois, et à devenir même leurs asssassins et leurs bourreaux, quand il leur plaît de ne voir dans le Prince qu'un tyran ou qu'un despote. Ce sont précisément des leçons de cette espèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert : « Il faut vous dire que je brochai, » il y a un an, les *Lois de Minos*, que vous » verrez siffler incessamment. Dans ces Lois de » Minos, Teucer dit au sénateur Mérione :

Il faut changer de lois ; il faut avoir un maître.

» Le Sénateur lui répond :

Je vous offre mon bras, mes trésors et mon sang ;
Mais si vous abusez de ce suprême rang,
Pour fouler à vos pieds les lois et la patrie,
Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.

(*Lett. du* 13 *Nov.* 1772.)

Si Voltaire eût trouvé de ces sortes de vers dans les œuvres d'un Prêtre, il eût crié à l'assassin des Rois et au tyrannicide. Il eût dit : Voilà un sujet qui s'érige en juge de son Souverain, qui se réserve le droit de prononcer entre lui et les lois, le droit de l'attaquer, de le combattre, et de tourner son glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peuple qu'il faut punir le Prince, et que sa mort rendra la vie aux lois. Voltaire eût ajouté : Voilà le peuple juge et souverain de ses Souverains mêmes ; voilà les maximes qui font les séditieux, qui amènent les révolutions et toute l'anarchie démocratique.

Ce que Voltaire eût dit avec assez de fondement sur cette affectation d'opposer ainsi les Rois et la patrie, l'histoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raison qu'il sentoit aussi bien que personne le danger de ses maximes, et ne s'en cachoit pas auprès de ses amis. Commencez,

Sa guerre indirecte et secrète contre les Trônes.

écrivoit-il, par exemple, au comte d'Argental; en lui envoyant quelqu'une de ces productions qu'il savoit si peu faites pour attacher les peuples aux Rois ; « commencez par me faire serment » de ne point laisser sortir mes petits pâtés de » vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, » et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien. *Le fonds de mes petits pâtés* » *n'est pas pour une monarchie*; mais vous m'avez » appris qu'*on avoit servi du Brutus*, il y a quelque temps, devant M. le comte de Falkenstein » (l'empereur Joseph II, dans son séjour à Paris), » et que les convives ne s'étoient pas levés de » table. » (*Lettre du 27 Juillet* 1777.) Ce langage n'est pas bien énigmatique. Il montre dans Voltaire un homme bien différent de celui qui reprochoit jadis à ses confrères Parisiens de voir *tout de travers* en cherchant à diminuer l'autorité du Roi. On y voit un auteur qui craint, il est vrai, d'exposer encore trop clairement des sentimens qu'il sait très-bien peu favorables à cette autorité, mais qui voudroit au moins aller aussi loin qu'il le pourra sans se compromettre. On y voit un auteur qui se flatte de n'avoir pas été trop hardi pour le temps où il est arrivé, parce que l'empeur Joseph II a été assez imprudent pour *se laisser servir du Brutus*, c'est-à-dire pour écouter, sans le moindre signe d'indignation, la doctrine la plus menaçante pour la vie des Souverains.

Ses vœux et prophéties pour la révolution antimonarchique.

Il est bien d'autres lettres qui indiquent combien cette passion d'une liberté antimonarchique s'étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire; combien même l'attachement des François pour leurs Rois étoit devenu méprisable à ses yeux. Il en est sur-tout une où il se montre inconsolable de voir des étrangers pénétrés du catéchisme de la liberté, bien faits pour l'apprendre aux Parisiens, mais obligés d'aller porter leur système ailleurs,

avant que d'avoir pu convaincre ses anciens compatriotes, que si l'homme a été mis au monde pour servir Dieu, il fut aussi créé *pour être libre.* (Lettre à Damilaville, 23 Mars 1764.) Enfin ce qui déplaisoit plus spécialement à Voltaire, à mesure qu'il faisoit lui-même plus de progrès dans ce catéchisme de la liberté, c'est que les François, qu'il appeloit ses *Welches*, n'en eussent pas encore un semblable. (*Ibid. et passim.*) L'histoire, en remarquant ces progrès de Voltaire dans le catéchisme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funestes suites; qu'il les eût détestées s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame assez féroce pour souhaiter les jours de Roberspierre; mais il savoit prévoir, il appeloit de tous ses vœux, il annonçoit avec complaisance des révolutions qu'il savoit au moins devoir être suivies de terribles orages. Quels que soient les désastres qui suivent les tempêtes révolutionnaires, il n'en estimoit pas moins heureuse la jeunesse destinée à les voir; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans ses lettres au marquis de Chauvelin.

« Tout ce que je vois jette les semences d'une » révolution qui arrivera *immanquablement*, et » dont je n'aurai pas le *plaisir d'être témoin.* Les » François arrivent tard à tout, mais ils arrivent. » La lumière s'est tellement répandue de proche » en proche, qu'on éclatera à la première occa- » sion, *et alors ce sera un beau tapage.*

» *Les jeunes gens sont bien heureux*, *ils verront* » *de belles choses.* » (Lettre à M. de Chauvelin, 2 Mars 1764.)

Qu'on remarque l'époque de cette lettre, elle est antérieure de vingt-cinq ans à la Révolution Françoise. Dans ce long intervalle, on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ses adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en

attaquant l'autorité des Rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès-lors remportées contre l'Autel lui donnassent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit sur le Trône, soit que le succès des sarcasmes, et de tous ces traits qu'il avoit peu à peu hasardés impunément contre les Souverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru pour lui et ses adeptes, bien loin de s'effrayer des principes d'insurrection que ses disciples répandirent dans leurs productions, il ne sut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le catéchisme des nations.

Quand Diderot publia son Systême de la nature, ce ne furent ni ses prétentions, ni ses déclamations frénétiques contre les Souverains que le philosophe de Ferney lui reprocha, il s'en tint à réfuter une métaphysique dont il craignoit que l'absurdité ne retombât sur la philosophie. Les absurdités et les invectives contre les Souverains ne l'empêchèrent pas de se réjouir avec d'Alembert, qu'on *s'arrachât* ce livre, et qu'on le lût avec avidité *dans toute l'Europe*. Quand il vit des Courtisans, des Princes faire imprimer le livre d'Helvétius, intitulé : *De l'homme et de son éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes séditieux et antimonarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des Rois, que de semblables productions devoient naturellement soulever contre les Philosophes, se contenta de rire avec d'Alembert, et de voir dans le succès de cet ouvrage la preuve que *le troupeau des sages croissoit à la sourdine*. (Voyez lettre à d'Alembert, 16 Juillet 1770; au même, lettres 114 et 117, an 1773; à la duchesse de Choiseul, an 1770.)

Ainsi toutes ses craintes d'irriter les Souverains par un apostolat d'égalité, de liberté, s'éclipsoient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des révolutions et de tout le *tapage*, de toute la tempête qui devoient accompagner la chute des tyrans

tyrans et des despotes, c'est-à-dire, dans le langage de la philosophie, des Empereurs, des Rois, des Souverains.

Sentimens et moyens de d'Alembert contre le Trône.

Nos lecteurs et l'histoire demandent sans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire; si tout aussi zélé que son cher maître pour une liberté antichrétienne, il en vint comme lui à cette liberté ennemie des Rois. C'est de d'Alembert même que j'emprunterai la réponse à cette question. Elle se trouve assez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux secrets.

« Vous aimez *la raison* et *la liberté*, mon cher » et illustre confrère, et *on ne peut* guères aimer » *l'un sans l'autre*. Eh bien, voilà un digne *Phi-* » *losophe républicain* que je vous présente, et qui » vous parlera *philosophie et liberté*. C'est M. Jen- » nings, chambellan du Roi de Suède, homme » du plus grand mérite et de la plus grande répu- » tation dans sa patrie. Il est digne de vous con- » noître, et par lui-même et par le cas qu'il » fait de vos ouvrages, *qui ont tant contribué à* » *répandre ces deux sentimens parmi ceux qui sont* » *dignes de les éprouver.* » (Lettre du 19 Janvier 1769.)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réservé dans ses expressions et toujours sur ses gardes, crainte d'en laisser échapper qui le compromettent! *Vous aimez la raison et la liberté, on ne peut guères aimer l'un sans l'autre!* Cette raison, quelques lignes plus bas, c'est la *Philosophie;* cette liberté, immédiatement après, est celle d'un *Philosophe républicain* dans l'ame, et cependant vivant sous une monarchie, comblé des bienfaits, jouissant même de la confiance de son Roi. C'est donc ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guères aimer sa prétendue philosophie, sans avoir dans son cœur l'amour des républiques, ou d'une liberté

qu'il ne croit pas pouvoir trouver sous l'empire des Rois.

C'est d'Alembert encore qui, parmi tous les titres à son estime, à celle de Voltaire, distingue plus spécialement cet amour d'une *philosophie républicaine*, dans un Sophiste courtisan, qui ne peut conserver ce penchant qu'avec le vœu secret de trahir la cause de son Roi.

Enfin c'est d'Alembert qui exalte ici les productions de son cher et illustre confrère, comme ayant plus spécialement contribué à répandre *ces deux sentimens, philosophie et liberté républicaines, parmi ceux qui sont dignes de les éprouver*, c'est-à-dire, comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus sages, qui ne savent jamais trouver la liberté sous l'empire des Rois, qui détestent les monarchies en proportion de l'amour qu'ils nourrissent pour les républiques. Lui, qui se croit si digne d'éprouver *ce double sentiment*; lui, qui ne connoît point de vraie philosophie sans ces deux sentimens, pouvoit-il déclarer plus expressément à quel point son cœur en étoit pénétré; combien il eût souhaité ces révolutions qui abattent les trônes pour ériger des républiques?

En nous voyant tirer ces conséquences des aveux du Sophiste, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement ou l'amour des républiques ou celui de la liberté, avec la haine des Rois et le vœu d'abattre tous les trônes. Nous le savons, il est de sages républicains qui savent aimer leur gouvernement et respecter celui des autres peuples; nous le savons encore, et il nous en coûteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'est pas plus inconciliable avec les monarchies qu'avec les républiques, et souvent il arrive qu'elle est plus réelle et plus étendue sous l'empire d'un Roi que sous celui des républiques, et sur tout des démocraties. Mais lorsque nous voyons des Sophistes se plaignant

sans cesse du gouvernement des Rois sous lesquels ils vivent, sans cesse désignant leurs Souverains sous le nom de despotes, sans cesse soupirant après la liberté du philosophe républicain, alors assurément nous avons droit de dire que l'amour des républiques et de la liberté ne se séparent point chez eux de la haine des Rois. Or, ces plaintes échappent sans cesse à nos Sophistes. Si leurs blasphêmes contre le Christ sont réprimés, si leur philosophisme trouve le moindre obstable, c'est que *la raison est dans les fers*, c'est que le despotisme leur *suscite des persécutions à la Décius*, c'est qu'on est *malheureux de vivre* sous les yeux d'un Monarque et de ses Ministres. (*Corresp. de Volt. et de d'Alemb. passim.*)

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on se souvienne que dans la guerre contre l'Autel, son rôle fut celui du renard. On ne le verra pas oublier ses artifices dans la guerre contre les Rois. Il fait contre eux ce qu'il a fait contre le Christ. Il se sert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres; mais il n'a garde de s'exposer lui-même. C'est ainsi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zèle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une philosophie et d'une liberté républicaines; et crainte que ce zèle ne se refroidisse, c'est ainsi qu'il a soin d'ajouter: « Continuez à combattre » comme vous faites, *pro aris et focis*. Pour moi » *qui ai les mains liées par le despotisme ministériel* » *et sacerdotal*, je ne puis faire que comme Moyse, » les lever au Ciel, tandis que vous combattez. » (19 *Janvier* 1769.)

C'est encore ainsi, que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit et relit tout ce qui est sorti de sa plume dans la double guerre contre l'Autel et contre le Trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un et contre l'autre: « Je suis presque fâché, lui écrit-il, quand j'ap» prends par le public, *que vous avez donné*, sans » m'en rien dire, *quelque nouveau camouflet au*

» *fanatisme et à la tyrannie, sans préjudice des* » *gourmades à poing fermé que vous leur appliquez* » *si bien d'ailleurs. Il n'appartient qu'à vous de* » *rendre ces deux fléaux du genre humain odieux et* » *ridicules.* » (Lett. de d'Alemb. 14 Juill. 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter dans cette guerre les éloges de d'Alembert, parce qu'ils n'avoient pas, comme Voltaire, cet art de plaire aux Rois eux-mêmes, et de les amuser par des romans, par des histoires dont ces Rois sentoient peu que les satyres et les sarcasmes tomboient sur leur couronne, en frappant sur les Rois leurs confrères. Tous les Sophistes n'avoient pas cet art que possédoit si bien Voltaire, d'écraser les vivans en frappant sur les morts; de ménager la personne du Souverain, en rendant odieuse la souveraineté. Aussi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudisse également à toux ceux qui se montrent dans cette guerre aux Rois. Les uns en disoient trop, et s'y prenoient mal-adroitement; il appelle ceux-là de ces *gâte-métiers qui se trouvent par-tout.* (Lett. à Volt. 24 Janv. 1778.) Les autres n'étoient pas assez hardis; il leur trouve de l'esprit, mais il voudroit qu'ils fussent *moins favorables au despotisme.* On sent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire: *J'ai presque autant de haine que vous pour les despotes.* (Lett. du 23 Janv. 1770.)

Il seroit inutile de nous représenter qu'on peut haïr le despotisme sans détester les Rois, nous le savons; mais quels sont donc ici les despotes sans cesse désignés par nos Sophistes, si ce ne sont les Rois sous lesquels ils vivoient? Cette haine et ces plaintes continuelles iront-elles tomber sur l'empereur des Turcs ou sur le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos Philosophes? De pareilles excuses ne méritent pas d'être réfutées. On connoît le langage de la secte: nous aurons assez occasion de prouver

combien ces mots *despotes*, *tyrans* et *Souverains* ou *Rois* sont synonymes à son école. L'affectation seule de les confondre démontre que la haine des uns et des autres, dans le cœur des adeptes et de leurs chefs, n'est qu'un seul sentiment.

Au reste, les adeptes favoris de la secte ne nous ont pas laissés réduits aux simples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, et que le temps nous a montrée si fatale aux Monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les Rois aucun de ces traits, de ces sarcasmes si bien appréciés par les Sophistes, il n'en seroit pas moins pour son école celui qui prépara, qui applanit le mieux toutes les voies; celui qui leva la barrière la plus difficile à franchir pour arriver au trône, et pour briser le sceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la Révolution Française accomplir sur la couronne et la personne du malheureux Louis XVI.

Aveux des Conjurés sur Voltaire.

Ce service important pour la secte, Condorcet l'avoit apprécié, quand il disoit: « Que des » hommes qui, s'il n'avoit pas écrit, seroient » encore esclaves des préjugés, accusent Voltaire » d'avoir trahi la cause de la liberté: -- ils ne » voient pas que si Voltaire eût mis dans ses » ouvrages les principes du vieux Brutus, c'est- » à-dire ceux de l'acte d'indépendance des Amé- » ricains, ni Montesquieu, ni Rousseau n'au- » roient pu écrire leurs ouvrages; que si, comme » l'auteur du Système de la nature, il eût invité » les Rois de l'Europe à maintenir le crédit des » Prêtres, *l'Europe seroit encore superstitieuse, et* » *resteroit long-temps esclave*; ils ne sentent pas » que dans les écrits comme dans la conduite, » il ne faut déployer que le courage qui peut » être utile. » (*Vie de Volt. édit. de Kell.*)

Condorcet imaginoit avoir déployé lui-même

dans ce texte tout le courage du moment ; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en disant plus clairement aux Rois, que leur trône seroit resté inébranlable, si Voltaire n'avoit pas commencé par détruire dans l'esprit des peuples l'empire de la Religion ; ses confrères les adeptes Journalistes crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas assez étendu sur ce prétendu service de Voltaire.

On en étoit au fort de la Révolution Françoise ; Louis XVI n'étoit plus qu'un vrai fantôme de Roi dans son palais ou sa prison des Tuileries, la partie littéraire du Mercure étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel et Champfort. Ce bureau des adeptes se chargea d'apprendre sans détour au malheureux Monarque à quel homme il devoit la chute de son trône. L'article du Journal que je vais citer, parut le 7 Août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire, par le marquis de Condorcet, voici ce que disoit le philosophe hebdomadaire :

« Il semble qu'il étoit possible de développer » davantage *les obligations éternelles que le genre* » *humain doit à Voltaire*. Les circonstances ac» tuelles fournissoient une belle occasion. *Il n'a* » *point vu tout ce qu'il a fait ; mais il a fait tout* » *ce que nous voyons*. Les observateurs éclairés, » ceux qui sauront écrire l'histoire, prouveront » à ceux qui savent réfléchir, que le *premier au-* » *teur de cette grande Révolution qui étonne l'Eu-* » *rope, et qui répand de tout côté l'espérance chez* » *les peuples et l'inquiétude dans les Cours, c'est* » *sans contredit Voltaire*. C'est lui qui a fait » tomber le premier *la plus formidable barrière du* » *despotisme, le pouvoir religieux et sacerdotal*. » *S'il n'eût pas brisé le joug des Prêtres, jamais* » *on n'eût brisé celui des Tyrans*. L'un et l'autre » pesoient ensemble sur nos têtes, et *se tenoient* » *si étroitement, que le premier une fois secoué, le* » *second devoit l'être bientôt après*. L'esprit humain

» ne s'arrête pas plus dans son indépendance que
» dans sa servitude, et c'est Voltaire qui l'affran-
» chit, en l'accoutumant à juger sous tous les
» rapports ceux qui l'asservissoient. C'est lui qui
» a rendu la raison populaire; et si le peuple
» n'avoit pas appris à penser, jamais il ne se se-
» roit servi de sa force. C'est la pensée des sages
» qui prépare les *révolutions politiques*, mais c'est
» toujours le bras du peuple qui les exécute. »
(*Mercure de France*, *samedi 7 Août* 1790, *N.°* 18, *page* 26.)

Si je n'avois ici qu'à démontrer jusques à l'évidence, que ces hommes, parés du nom de Philosophes, sous le nom et à l'école de Voltaire, en attaquant la Religion, ont eu plus spécialement en vue le projet d'anéantir les Rois; que c'est aux succès de Voltaire contre la Religion de Jésus-Christ, qu'ils attribuent bien spécialement eux-mêmes leurs succès contre l'autorité des Monarques; que sous le nom de tyrans et de despotes, ils entendent jusqu'au meilleur des Rois et au plus légitime des Souverains; je croirois presque pouvoir terminer ici ces Mémoires sur la conspiration des Sophistes contre tous les Rois. Quels sont en effet les Sophistes qui déclarent enfin publiquement et si expressément dans cet article le secret de la secte? C'est d'abord Condorcet, le plus déterminé des athées, le plus cher des disciples, et le plus ferme appui de l'espoir de Voltaire, et celui qui entra le plus avant dans sa confidence et dans celle de d'Alembert (*Voyez le premier Volume de ces Mémoires*); c'est lui qui commence par nous dire que si Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés religieux, ou bien que s'il avoit attaqué plus directement la puissance des Rois, nous serions encore leurs esclaves. Après lui, c'est dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reste encore des plus fameux adeptes, et portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort; c'est

Résultat de ces aveux.

dans ce Journal le plus répandu de tous ceux de la secte, c'est là que l'on se plaint encore de la timidité ou de la mal-adresse de Condorcet; c'est là qu'on l'accuse de n'avoir pas assez développé les prétendues obligations éternelles que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du despotisme par celle de la Religion, la ruine des tyrans par celle des Prêtres! Et quel est ce despote, quel est donc ce tyran dont ils triomphent déjà si hautement? C'est l'héritier le plus sacré du plus ancien des trônes; c'est ce Roi dont le nom est celui de la justice même, de la bonté et de l'amour du peuple; c'est ce même Roi qui tant de fois a protesté qu'il ne veut pas que pour sa cause il soit versé une seule goutte du sang de ses sujets; c'est Louis XVI qui est le despote dont ils s'applaudissent de triompher! S'il est encore un Roi qui se croie hors de compte dans leur conspiration, qu'il prête donc l'oreille et les écoute. Ce n'est pas de la France seule qu'ils lui parlent, c'est tout le *genre humain* qu'ils voient esclave sous les Rois; cet espoir qu'ils se félicitent d'avoir fait naître, c'est celui qu'ils ont vu se répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille sur votre trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous supposent; car ils croient au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les Cours*, parce qu'ils savent bien qu'il n'en est pas une dont leurs principes et leurs attentats ne menacent hautement le Monarque. Oui, leur conspiration contre tous est déjà si évidente, que l'histoire pourroit se dispenser d'en chercher d'autres preuves; mais avant d'oser la proclamer, ils ont eu leurs moyens, et la conspiration elle-même a eu ses grades. Le premier fut le vœu et la haine contre le Trône, naissant dans les chefs mêmes de leur haine contre le Christ; le second de ces grades se trouvera dans les systêmes forgés par les adeptes pour renverser et suppléer la puissance

des Rois. Cette haine du Christ, de son Eglise et de sa Foi, étoit née dans les maîtres des principes vagues et insensés d'égalité, de liberté, appliqués aux objets religieux; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les systêmes de la secte pour écraser les Trônes.

CHAPITRE II.

SECOND DEGRÉ de la Conjuration contre les Rois.

Systêmes politiques de la Secte.

D'ARGENSON ET MONTESQUIEU.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux sentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits et d'une liberté irréligieuse, appliquées aux objets politiques, ce même marquis d'Argenson, long-temps ministre en France des affaires étrangères; ce même homme qui avoit passé une si grande partie de sa vie auprès des Rois, vivant de leur faveur, parce qu'ils le croyoient consacrant toute sa vie à leurs grands intérêts; ce même homme n'en fut pas moins le premier des Sophistes qui jeta sous Louis XV les premières semences des systêmes à suivre pour abattre l'autorité des Rois, et changer peu à peu la monarchie Françoise en République. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant son voyage en Hollande, l'amour de ce Marquis pour l'égalité, pour la liberté, et pour les municipa-

Systême politique du marquis d'Argenson.

lités. Ces éloges nous prouvent que dès-lors M. d'Argenson avoit dans la tête et ne cachoit point à ses confidens son système municipaliseur, et tous ces beaux projets, dont la première assemblée des Rebelles appelés Constituans, devoit faire une des principales parties de sa démocratie royale ou de sa monarchie démocratique, le plus imbécille tout à la fois et le plus séditieux des systêmes, le plus inconciliable des gouvernemens qui aient jamais été imaginés, sur-tout pour des François.

Ce système est celui des Provinces divisées et sous-divisées en petits états appelés, sous Necker, *Administrations provinciales*, appelés ensuite *Départemens*, sous Target et Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenson, reprises, corrigées par Turgot et Necker, tous ces petits Etats devoient, sous l'inspection du Roi, être chargés de l'administration intérieure de leur district, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à soulager le peuple, des chemins publics, des hôpitaux, des établissemens utiles au commerce, et autres objets de cette espèce. Les Administrateurs ne pouvoient encore rien statuer d'important sans les ordres du Roi, précaution que l'on faisoit regarder comme mettant son autorité hors d'atteinte, sur-tout en ne faisant entrer dans ces Administrations provinciales que des hommes nommés par le Souverain, et en conservant dans leur composition la division de trois ordres, du Clergé, de la Noblesse et du Tiers, comme dans les Etats-Généraux. (*Voyez Projets de d'Argenson, ses Considérations sur la nature des Gouvernemens.*)

Les villes et les bourgs, les villages mêmes devoient avoir leurs corps municipes se dirigeant eux-mêmes dans l'administration des mêmes objets, sous l'inspection de l'administration provinciale dans leur district secondaire.

Effets naturels de ce système.

Ce système sembloit offrir de bien grands avantages ; dans le fond, il n'avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonstances pouvoient le permettre, le gouvernement monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du Monarque, de la disséminer pour l'affoiblir, d'anéantir ses Officiers ou ses Agens les plus directs, les plus immédiats, appelés Intendans de provinces.

Avec ces assemblées et leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France se remplissoit d'hommes tous empressés à courir la carrière politique qui leur étoit ouverte; d'hommes qui, au premier instant, auroient sans doute reconnu n'administrer que sous l'autorité du Roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer, qu'étant plus rapprochés du peuple, ils connoissoient bien mieux que les Ministres, et ses besoins et les moyens de le soulager. Les remontrances et les raisonnemens philosophiques arrivoient à la suite, pour autoriser le refus d'obtempérer. Le peuple, persuadé que ces Administrateurs provinciaux prenoient ses intérêts contre la Cour, s'accoutumoit à les regarder comme le boulevard de sa liberté et de ses priviléges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejeter sur le Roi et ses Ministres, tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité se joignoit aux administrateurs; bientôt la France n'étoit qu'un composé de cent petites républiques, prêtes à se réunir contre l'autorité d'un Souverain, qui dès-lors, sous le titre de Roi, conservoit à peine l'autorité d'un Doge.

Avec le temps encore, des corps de ces administrateurs naissoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce Roi n'étoit qu'un personnage plus onéreux qu'utile dans le gouvernement; qu'il falloit s'en passer puisqu'on le pouvoit; que les administrateurs provinciaux et

les municipes n'en seroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple; et alors enfin se trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le gouvernement monarchique en ces gouvernemens municipes, dont nous avons vu la liberté avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenson et Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des François, et sur-tout des François philosophes, remplis des idées politiques de ce nouveau Législateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du systême municipaliseur.

La part même que le Clergé pouvoit avoir aux administrations provinciales, devenoit pour l'Eglise un présent fatal, qui devoit changer l'esprit de ses Ministres. En attendant qu'on pût se passer de Prêtres et d'Evêques, les uns et les autres étoient admis ou même appelés à faire partie de ces corps, c'est-à-dire, à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leurs fonctions. Au zèle du salut succédoit l'ambition de se distinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commençoit à distinguer certains Prélats sous le nom d'administrateurs ou de faiseurs. Bientôt on les eût vu disciples de d'Argenson, de Turgot et Necker, plus que de Jésus-Christ; bientôt on eût voulu n'avoir à la tête des Diocèses que des Morellet ou des Beaudeau, pour qui la Religion n'eût été qu'un objet secondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de résister à la Cour, aux Ministres et au Roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'Eglise, en lui ôtant de vrais Evêques, pour ne lui laisser que de faux politiques, dont il étoit facile de faire des Briennes ou des Expilly, c'est-à-dire des impies ambitieux et des hypocrites séditieux.

Quoi qu'il eût pu en être pour l'Eglise, il est constant qu'avec tous les prétextes de d'Argenson, tous ces corps administratifs multipliés dans le Royaume, ne tendoient qu'à donner au gouver-

nement les formes républicaines. Chacun de ces petits administrateurs se seroit bientôt érigé en représentant de sa province ; et leur ensemble, en représentans de la Nation. Avec les principes que l'esprit philosophique commençoit à répandre, ce mot seul de représentant national écrasoit la Monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenson de voir l'essai de son système ; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conséquences : mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un si grand admirateur des Républiques municipalisées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un temps où les Sophistes n'avoient pas encore assez affoibli dans le cœur des François l'amour de leur Religion pour effacer celui de leur Monarque, ce premier système sembla faire peu d'impression. Nous verrons cependant les Sophistes s'en emparer un jour et en faire l'objet de leurs essais, pour accoutumer le peuple à se gouverner lui-même. (*Voy. Gudin, Supplém. au Contr. soc. part.* 3, *chap.* 2.)

Pour le malheur de la France, un homme plus capable de donner aux systêmes cet air de profondeur, d'érudition qui impose au public, se livra tout comme d'Argenson à des spéculations politiques, que l'amour du bien public semble seul inspirer, mais dont la véritable cause est trop souvent dans cette inquiétude philosophique, dans cette liberté qui n'aime rien de ce qui est autour d'elle, qui ne se fixeroit pas davantage après avoir trouvé ce qu'elle cherche. Cet homme dont le nom inspire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu. Il naquit à Bordeaux le 18 Janvier 1689, et devint président à Mortier au Parlement de cette même ville. J'ai dit que ses premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe sur la Religion, et on peut aisément s'en appercevoir dans ses *Lettres Persanes*. Dans un âge

Montesquieu.

plus mûr, ses fonctions lui faisant un devoir de l'étude des Lois, il ne fut pas content de connoître celles de sa patrie. Pour approfondir celles des différentes Nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus spécialement à Londres, et revint en France, l'esprit rempli des connoissances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus spécialement contribué à sa réputation. Le premier a pour titre : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, et parut en 1734. Le dernier fut son *Esprit des lois*, publié en 1748.

Premiers traits de Montesquieu contre les Trônes.

Dès l'apparition de son livre sur les Romains, il fut aisé de voir que Montesquieu n'avoit pas rapporté de ses voyages un plus grand amour pour le gouvernement de sa patrie. Une des grandes causes auxquelles il attribue tout l'écla des Romains, est l'amonr de ce peuple pour cette liberté qui commence à chasser tous les Rois. Les Sophistes, qui aimoient encore moins la Monarchie, ne manquèrent pas de saisir cette cause, d'en faire la première, et de la consigner dans leurs éloges. (*Voyez Éloge de Montesquieu par d'Alembert.*)

Montesquieu et ses panégyristes eussent parlé plus vrai, si dans l'amour de cette liberté ils avoient vu la grande cause de tous les troubles intestins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ses Rois jusqu'au moment où elle entra sous le joug des Empereurs. La liberté tenoit le peuple en convulsions habituelles ; le Sénat ne pouvoit se délivrer du peuple qu'en le tenant occupé au dehors de guerre et de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la nation la plus belliqueuse, et leur donna ces grands avantages sur tous les autres peuples. Voilà le point de l'histoire le plus facile à démontrer pour tout homme qui a lu celle des Romains. Si c'est là le mérite de la liberté qui chassa les rois de Rome, c'est aussi le mérite de cette humeur antisociale,

qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le sein de leur famille, les tiendroit sans cesse hors de chez eux, ne les endurciroit contre l'intempérie des saisons, et ne leur donneroit la force et tous les avantages des brigands, qu'en les réduisant à vivre comme eux de brigandage, en les privant de toutes les douceurs de la vie sociale.

Ses paradoxes sur les Rois de Rome.

L'admiration de cette liberté étoit si étrange dans Montesquieu, qu'il s'appercevoit peu des paradoxes qu'elle lui inspiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puissance* où Rome étoit parvenue *sous les Rois*; après nous avoir dit : « Qu'une des causes de sa » prospérité, c'est que ses Rois furent tous de » grands personnages, et qu'on ne trouve point » ailleurs *une suite non interrompue de tels hommes* » *d'Etat et de tels Capitaines*, » il ajoute presque à la même page : « Qu'à l'expulsion des Rois, il » devoit arriver de deux choses l'une, ou que » Rome changeroit son gouvernement, ou *qu'elle* » *resteroit une petite et pauvre Monarchie*. » (Grand. des Rom. ch. 1); « qu'enfin ce qui porta cette ville » à son plus haut degré de puissance, c'est qu'après » avoir chassé ses Rois, *elle se donna des Consuls* » *annuels*. » (Ibid.)

Dans ce même ouvrage, une foule d'allusions et de traits satyriques lancés contre Rome rentrée sous la puissance monarchique, les perpétuels regrets de l'auteur sur la perte de la liberté républicaine, étoient autant de leçons qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthousiasme naturel de ses compatriotes pour leurs Rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur persuader, que ce qu'on appelle pour les Souverains, *établir l'ordre*, n'est que l'établissement d'une *servitude durable*. (Ch. 13.)

Son Esprit des Lois.

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que l'*Esprit des Lois* vint donner aux

peuples gouvernés par des Monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit coûter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriste, la matière à l'éloge et à l'admiration seroit abondante. Eussions-nous à répondre aux critiques reprochant à Montesquieu de se donner pour créateur, d'avoir pris pour devise *Prolem sine matre creatam*, alors même qu'il semble se traîner sur les pas de Bodin, de cet auteur fameux par son ouvrage de la République; eussions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir sauver l'honneur de Montesquieu, et nous dirions : La scorie qu'il puise chez les autres, n'empêche pas la richesse de l'or qu'il trouve dans lui-même; et malgré ses erreurs, l'*Esprit des Lois* seroit encore pour nous l'ouvrage du génie. (*)

Mais nous n'avons ici ni le rôle du panégyriste à remplir, ni celui du critique. L'influence de Montesquieu sur les opinions révolutionnaires est l'objet qui nous fixe, et tel est le malheur des génies; l'erreur même chez eux a ses oracles, et l'erreur soutenue d'un grand nom l'emporte souvent par sa puissance sur la vérité même.

(*) Je sens bien qu'on pourroit répliquer que si Montesquieu a pris dans Bodin des scories telle que le système des climats, il est bien des choses qu'il laisse de côté, parce qu'elles s'accorderoient peu avec l'ensemble de ses idées. La définition du Souverain, par exemple, donnée par Bodin, s'accorderoit bien mal avec les idées que l'on verra Montesquieu donner d'un peuple libre ou de ses représentans. Je crois le premier excessif. On diroit avec lui, que le pacte qui fait le Souverain, lui donne le droit de disposer à son gré de la fortune et de la personne des citoyens, et que la seule différence entre le tyran et le vrai Roi, est que l'un use de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Montesquieu, dans leur généralité, ne laissent pas au vrai Monarque tout ce qu'il faut entendre par Souveraineté; mais je dirois que c'est l'excès de Bodin qui, révoltant Montesquieu, l'a fait tomber dans un sens opposé. Au reste, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait; j'ai à présenter les idées de Montesquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles se trouvent.

Cette

Cette victoire que Montesquieu auroit detestée, il la dut à la célébrité de son nom, à l'importance de son autorité. Qu'on en juge par son opinion sur la différence des principes qu'il donne aux Monarchies et aux Républiques. De la part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de l'*Esprit des Lois* n'eût été que le jeu de l'esprit, soutenu par le jeu et par l'abus des mots ; dans Montesquieu, elle fut prise pour le résultat de réflexions profondes appuyées sur l'histoire. Osons l'examiner en elle-même, et voyons si cette opinion dans le fond flétrissante pour les Monarchies, portoit sur autre chose que l'abus des mots.

Sa distinction sur les principes des Monarchies et des Républiques.

Dans les mœurs et le langage de sa patrie, l'honneur n'étoit autre chose que la crainte du mépris, et sur-tout la crainte de passer pour lâche ; c'étoit le sentiment et la gloire du courage. Quand un sentiment plus moral se mêloit à l'*honneur*, c'étoit par-dessus tout la honte d'avoir fait ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à sa parole. Témoin de l'impression que ce mot fait sur ses compatriotes, Montesquieu s'en saisit, fait de l'*honneur* le principe, le ressort, le mobile des Monarchies, et donne la vertu pour principe aux Républiques. (*Voyez l'Esprit des Lois, liv.* 3, *ch.* 3 *et suite.*) Les Chevaliers François enchantés du sentiment qui les flatte le plus, applaudissant à Montesquieu, ne s'apperçoivent pas qu'en retenant le mot il dénature le sentiment, pour en faire *un faux honneur*, *un préjugé*, le vœu de l'*ambition*, des *distinctions*, des *préférences*, et tous les vices des courtisans. (*id. ch.* 7, *et passim liv.* 3 *et* 5.) C'étoit en quelque sorte ruser avec l'*honneur* ; c'étoit dire, sans paroître vouloir les offenser, que ces preux Chevaliers, si zélés pour leur Roi, n'étoient que de vains courtisans, des ambitieux, des idolâtres d'un préjugé, source de tous les vices des Cours. Cette opinion étoit d'autant

plus fausse, qu'un François plein d'*honneur* n'avoit souvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuse et flétrissante; le mot fit illusion; il le fit peut-être à Montesquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philosophisme reviendroit un jour sur le principe, et ne se souviendroit du prétendu *honneur* que par opposition à la *vertu*, *principe des Républiques*, et pour rendre les royalistes aussi méprisables que leur *faux préjugé*, aussi odieux que leur ambition, et tous les vices qu'il avoit eu l'art d'adosser à l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illusion. Quoiqu'on en puisse dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des *Démocratiques*, en un sens cependant ce dernier principe étoit vrai, et ce sens est celui que Montesquieu lui-même sembloit d'abord avoir déterminé. En ce sens il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus spécialement le mobile de la Démocratie; parce que cette espèce de gouvernement se trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour suppléer à la foiblesse de ses lois, des hommes plus capables de résister à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'esprit de cabale et de faction, à l'anarchie. Mais en ce sens le génie de Montesquieu n'eût fait de la Démocratie que la satire ou la critique la plus constamment méritée. Ce n'est pas là ce que lui permettoit son admiration pour les anciennes Démocraties. Pour en faire l'asile des vertus, il étend, il resserre ses définitions. Ici la vertu, mobile des Républiques, *c'est l'amour de la patrie, c'est-à-dire de l'égalité—c'est une vertu politique, ce n'est point une vertu morale* (Avertiss. de l'auteur, nouv. édit.); et là c'est la *vertu morale*, dans le sens qu'elle se dirige au bien public (*Liv.* 3, *ch.* 5, *en note*); ici encore, ce n'est point la *vertu des particuliers* (Ibid.); et là, c'est tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus

d'un peuple que la *bonté des maximes préserve de la corruption* (Liv. 5, ch. 2); ailleurs, c'est la vertu la plus commune d'un Etat, où « *le larcin* » se mêle avec l'esprit de la justice; *le plus dur* » *esclavage*, avec l'extrême liberté; *les sentimens* » *les plus atroces*, avec la plus grande modéra- » tion : c'est encore la vertu d'un Etat, où l'on » conserve le sentiment naturel *sans être ni enfant*, » *ni mère, ni père, et où la pudeur même est ôtée* » *à la chasteté.* » (Liv. 4, ch. 6.)

Quelque idée que l'on se soit formée de la vertu à travers ce nuage dont le génie de Montesquieu s'enveloppe comme de ses énigmes, quel sera le principe dominant et le plus clairement exprimé ? Lui observera-t-on qu'après tout il est aussi des vertus dans les Monarchies ? Il répondra : « Je sais qu'il n'est pas rare qu'il y » ait des Princes vertueux; mais je dis que *dans* » *une Monarchie il est très-difficile que le peuple le* » *soit.* » (Voyez liv. 3, ch. 5.) Et cette sentence, la plus odieuse, la plus outrageante pour les royalistes, sera en dernier résultat la plus évidemment déduite et la plus clairement exprimée de ses opinions sur les Empires gouvernés par des Rois. Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu, des Sophistes arriveront, qui sauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple : « Vous aimez votre Roi, parce que » vous n'êtes pas assez philosophes pour vous » élever au-dessus des *préjugés de l'ambition et* » *d'un faux honneur*; parce que vous manquez » de ces *vertus morales qui se dirigent au bien* » *commun*; parce que vous n'avez point l'*amour* » *de la patrie*; parce que vous aimez cet état » où il est *très-difficile que le peuple soit vertueux.* » Si vous aviez et la *bonté des mœurs et l'amour* » *de la patrie*, vous aimeriez la *Démocratie*; mais » étant sans vertu et sans philosophie, vous ne » pouvez aimer que vos Rois. »

Pour des hommes que le mot seul d'honneur

ne jetoit pas dans le même enthousiasme qu'un jeune chevalier François, c'est là qu'aboutissoient tout ce principe de Montesquieu et ses vaines explications. La Révolution s'en est saisie; nous avons entendu les Roberspierre et les Siéyes, et qu'ont-ils dit au peuple? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écrasant le sceptre de son Roi, en constituant leur Démocratie, ils avoient *mis la vertu même à l'ordre du jour*? Ils l'ont dit en profanant ce nom, au milieu des horreurs et des atrocités; ils l'ont dit en tenant le peuple esclave au milieu d'une affreuse licence. Mais Montesquieu leur avoit aussi appris à voir la vertu se mêler aux *sentimens les plus atroces*, et régner au milieu de l'*extrême liberté* et du *plus dur esclavage.* J'outragerois sans doute la mémoire du célèbre Ecrivain, si je pouvois lui attribuer ces intentions; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il apprit aux peuples à penser: quelles que fussent ses intentions, j'ai à manifester le ravage de l'opinion qu'il répandit et qu'il accrédita. L'erreur commence à lui; elle croît et s'étend jusqu'à Roberspierre. Montesquieu eût frémi, en entendant ce démagogue scélérat mettre aussi la vertu à l'*ordre du jour* avec sa République; mais le maître honteux et consterné, qu'auroit-il répondu au disciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux sous un Monarque ou sous le roi Louis XVI?

Que le génie s'effraie de lui-même, en voyant ses erreurs traverser l'immense intervalle de Montesquieu à Roberspierre; qu'il tremble du crédit que son autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en son nom; ses erreurs en auront fourni le germe; et il se trouvera des Condorcet, des Péthion, des Siéyes qui le feront éclore.

Cette opinion de Montesquieu sur le principe des Monarchies et des Démocraties, fut longtemps regardée comme insignifiante. Il semble

dans le fond qu'elle eût pu être négligée, dans un temps où le philosophisme auroit mis moins de soins à recueillir tout ce qui pouvoit rendre les Trônes odieux. J'en dirois presque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les Démocraties, borner l'*ambition au seul désir*, *au seul bonheur de rendre à la patrie de plus grands services que les autres citoyens*; de cette égalité, vertu trop sublime pour les Monarchies, où elle *ne vient pas même dans l'idée des* citoyens, où *les gens même des conditions les plus basses ne désirent d'en sortir que pour être les maîtres des autres.* (Liv. 5, ch. 3 et 4.) Je sens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas senti qu'armés de cette opinion, les Jacobins sauroient un jour relever le mérite de leur égalité, et ne la montrer nulle sous les Rois que pour promettre au peuple avec l'égalité tout le zèle possible pour l'intérêt commun, quand le trône des Rois et la Noblesse auroient disparu de l'empire. Mais un système plus suivi dans cet *Esprit des Lois*, préparoit aux ennemis du Trône des armes plus directes. Elles furent aussi les premières saisies par le philosophisme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles sont devenues trop funestes dans les mains des premiers rebelles de la Révolution pour ne pas mériter ici une mention spéciale.

Etat de la Monarchie Françoise, lors du système de Montesquieu sur la distinction des pouvoirs.

Pour juger à quel point le système de Montesquieu appeloit de lui-même les révolutions, il faut se reporter au temps même où il fut publié. Quelles qu'eussent été dans les premiers siècles de leur Monarchie les formes législatives des François, il est constant qu'à cette époque leurs Rois, et suivant l'aveu de Montesquieu lui-même, la plupart des Rois réunissoient au droit de faire exécuter les lois celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient nécessaires ou bien utiles à leur Empire, et celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. (*Liv.* 11, *chap.* 6.)

La réunion de cette triple autorité constituoit un *Monarque absolu*, c'est-à-dire un véritable Souverain, pouvant absolument lui seul tout ce que peut la loi.

A cette même époque, les François étoient loin de confondre ce pouvoir absolu avec le pouvoir arbitraire du despote ou du tyran. Dans tout gouvernement en effet il existe et il faut qu'il existe un pouvoir absolu, un dernier terme d'autorité légale, sans quoi les discussions et les appels seroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire et despotique.

Ce pouvoir absolu se trouve, et dans les Républiques et dans les Etats mixtes. Là on pourra le voir dans un Sénat ou dans une assemblée de Députés; ici dans le mélange d'un Sénat et d'un Roi. Les François le trouvoient dans leur Roi, dont la volonté suprême et légalement manifestée étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir absolu et du pouvoir arbitraire.

Cette volonté suprême et devenue loi par les formes requises, étoit un lien pour le Roi même comme pour les sujets. Ce n'est pas simplement Henri IV et son ministre Sully qui reconnoissent que *la première loi du Souverain est de les observer toutes*, c'est Louis XIV au milieu de sa gloire; c'est ce Prince dont les Sophistes ont affecté de faire un vrai despote; c'est Louis XIV qui proclame le plus hautement, jusques dans ses édits, cette obligation, et nous tient ce langage: « Qu'on ne » dise point que le Souverain ne soit pas sujet » aux lois de son Etat, puisque la proposition » contraire est une vérité du droit des gens, que » la flatterie a quelquefois attaquée, mais que » les bons Princes ont toujours défendue comme » une vérité tutélaire de leurs Etats. Combien » plus il est légitime de dire que la parfaite félicité » d'un Royaume est qu'un Prince soit obéi de » ses sujets, *que le Prince obéisse à la loi*, et que » la loi soit droite et dirigée au bien public? » (*Préamb. d'un Edit de Louis XIV. année* 1667.

Voyez aussi Traité des droits de la Reine sur l'Espagne.)

Avec cette obligation seule dans le Souverain, il n'est plus rien de despotique ou d'arbitraire. Car dans le sens de nos langues modernes, le despote est celui qui n'a de règle que ses caprices ou ses volontés instantanées, et sous lesquelles nul citoyen ne peut être tranquille, parce qu'il ne sait pas même si son maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il lui commandoit hier.

Ce qui modéroit en France le pouvoir législatif.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même ses règles chez les François. Il étoit d'abord subordonné à toutes les lois primitives et naturelles de la justice ; il ne pouvoit s'étendre au droit de violer les propriétés, la sureté, la liberté civile. Il étoit absolument nul contre les lois fondamentales du Royaume, contre les pactes, les coutumes, les priviléges même des Provinces ou des Corps, que chaque Roi faisoit à son sacre le serment de maintenir. Il étoit modéré par le devoir et les droits inhérens à ces corps de la Magistrature, chargés d'examiner les lois avant leur promulgation, et de représenter au Souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la discussion des lois à son Conseil, par son intérêt même qui lui permettoit peu de faire des lois dont l'injustice auroit pu se tourner contre lui-même, puisqu'il y étoit soumis comme les autres dès qu'elles étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet même de la loi, qui, étant général, ne lui permettoit pas de se laisser conduire en la portant par des vues, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on sait avoir été en France aussi fort que partout ailleurs, un amour, une confiance, une estime, un enthousiasme réciproque entre les François et leur Roi, repoussoient toute idée d'un Monarque despote et arbitraire. Les Rois savoient très-bien qu'ils régnoient sur un peuple libre,

et dont le nom même signifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne régner que sur des hommes libres, qu'ils avoient successivement aboli presque tous les vestiges de l'ancien régime féodal, et que tout homme esclave ailleurs, étoit déclaré libre, par cela seul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il est vrai de dire que la liberté politique consiste en deux choses, 1.° en ce qu'un citoyen puisse faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par les lois; 2.° en ce que les lois ne prescrivent ou ne défendent rien au particulier que pour le bien de la société générale, on peut avec confiance en appeler à l'expérience. Tout homme honnête et observant les lois de l'Empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus surement tête levée qu'en France?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet Empire; on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des François, et d'un excès bien plus que d'un défaut de liberté; que les autres, et sur-tout les abus d'autorité étoient la faute de ceux mêmes qui ont le plus crié contre ces abus, c'est-à-dire de ces Sophistes qui détruisant les mœurs et les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que des Ministres immoraux, impies et sans principes, fissent taire la loi devant leurs passions et leurs intérêts. Personne ne se plaignoit que de la violation des lois; c'étoit donc leur observation, et non pas leur bouleversement et des révolutions qu'il falloit solliciter.

Des lettres de cachet et de leur véritable cause en France.

Le seul vice réel que l'on pût objecter au gouvernement François pris en lui-même, le seul qui sentît le despotisme et l'arbitraire, étoit l'usage des *lettres de cachet*; lettres illégales certainement, et que nulle véritable loi ne peut autoriser dans un gouvernement civil, puisque par ces lettres un citoyen perdoit sa liberté sur un simple ordre du Roi, sans être entendu et jugé

légalement. Je ne veux point excuser cet abus, en disant, ce qui est pourtant vrai, que le bourgeois et le vulgaire n'y étoient point exposés; qu'il ne tomboit ordinairement que sur les intrigans qui entouroient la Cour, ou sur les écrivains séditieux, ou sur la haute Magistrature dans ses différends avec les Ministres. Mais je dirai que l'origine et le maintien de ces lettres de cachet ne sont pas, ce que l'on pense communément, l'effet du despotisme des Rois. La véritable cause en est dans le caractère moral et dans l'opinion des François mêmes, de ceux-là sur-tout dont la classe étoit presque seule sujette à ces lettres de cachet. Je dirai qu'elles sont leur faute et non celle de leur Roi; qu'il falloit ou changer leurs opinions, leurs idées sur l'honneur, ou bien laisser au Monarque ce droit dont ils sollicitoient eux-mêmes l'usage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant soit peu distinguées en France, que chacun s'y croyoit déshonoré par la punition légale et publique d'un enfant, d'un frère ou d'un proche parent. De là il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens supplioient le Roi de faire enfermer un mauvais sujet, dont l'inconduite retomboit sur la famille; un dissipateur qui la ruinoit; un coupable qui la diffamoit ou l'exposoit au déshonneur, en s'exposant lui-même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit espoir d'amendement, la lettre de cachet étoit correctionnelle, et pour un temps limité; si le crime étoit grave et vraiment diffamatoire, le coupable restoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces sortes de lettres fussent accordées sur une simple demande et sans aucune information. Ordinairement la requête présentée au Roi étoit renvoyée à l'Intendant de la province; celui-ci envoyoit son Subdélégué entendre les parens, les témoins, et dresser un procès-

verbal de leurs dépositions. Sur ces informations envoyées aux Ministres, la lettre de cachet étoit accordée ou refusée (*).

Il est évident que l'autorité ainsi exercée étoit plutôt celle d'un père commun, ménageant la sensibilité, l'honneur de ses enfans, que celle d'un despote captivant ses sujets. C'étoit une grace qu'il accordoit et non un acte arbitraire et tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées sur l'honneur, les François auroient été très-fâchés de n'avoir pas ce moyen de conserver celui de leurs familles ; moyen qui d'ailleurs ne nuisoit pas au public, puisqu'il le délivroit toujours de manière ou d'autre d'un sujet dangereux. Il est donc évident qu'il falloit ou changer l'opinion et les mœurs de ces François, ou conserver l'usage des lettres de cachet. Mais l'abus est toujours près de l'usage ; ce moyen illégal en soi étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais Ministre, qui pouvoit s'en servir contre un citoyen ou contre un magistrat qui n'auroit fait que son devoir.

(*) Quoique ces lettres ne regardassent pas généralement le vulgaire, le Roi ne refusoit pas toujours d'en accorder aux classes inférieures. Je fus appelé un jour pour servir d'interprète à un témoin Allemand, dans une information de cette espèce. Il s'agissoit d'une lettre de cachet qu'un très-petit bourgeois, mais très-honnête homme, s'étoit avisé de demander pour se délivrer de sa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet Allemand arrêta le coup. Le bon homme ne pouvant vivre avec cette femme, et ne voulant pas la dénoncer à la Justice, eut recours au Roi, qui chargea l'Intendant de faire examiner les faits. Les parens et les témoins furent secrètement assemblés. Je vis le Subdélégué faire les informations avec toute la bonté possible. Les faits ainsi constatés, le procès-verbal envoyé au Roi, la lettre de cachet fut accordée ; la femme mise dans une maison de force. Elle en revint au bout de quelques mois, si douce, si bien soumise et si bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence et de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les lettres de cachet, si elles avoient été toutes données si à propos, et si elles avoient toutes produit un si bon effet.

Il étoit sur-tout à craindre, et la chose n'étoit pas sans exemple, qu'un Ministre sollicité par des hommes puissans, ne servît leurs passions, leurs vengeances, en laissant à leur disposition ces ordres arbitraires, ces lettres supposées du Roi dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du despotisme dans le Roi dont il falloit toujours tromper la bonté pour abuser à ce point de son nom. C'étoit de sa part excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient; c'étoit de la part des Ministres et des Courtisans un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux détestables mœurs du jour, et à l'impiété que le philosophisme répandoit dans les cours et les palais des Grands, bien plus qu'à la nature même du Gouvernement.

Affection des François pour leur Roi, à l'époque de l'Esprit des Lois.

Quelle que fût la cause de ces abus, ils étoient concentrés dans une si petite partie du Royaume, au moment où parut l'*Esprit des Lois*, qu'il ne venoit pas dans la tête des François qu'ils vécussent sous un gouvernement despotique.

En effet, pour juger ce Gouvernement François, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppressif, tyrannique, suivons les règles de ceux mêmes dont les systêmes sont venus le renverser. « Quelle est, nous dit Jean-Jacques Rousseau, » quelle est la fin de l'association politique? C'est » la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr que ses » membres prospèrent? C'est leur nombre et leur » population. N'allez pas chercher ailleurs ce » signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, » le gouvernement sous lequel, sans moyens » étrangers, sans naturalisations, sans colonies, » les citoyens peuplent et multiplient davantage, » est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel » un peuple diminue et dépérit est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire; comptez, » mesurez, comparez! » (*Contrat social, liv.* 3, *ch.* 9.) Le même auteur ajoute : « C'est de leur

» état permanent que naissent les prospérités ou
» les calamités réelles des peuples. Quand tout
» reste écrasé sous le joug, c'est alors que tout
» dépérit ; c'est alors que les chefs les détruisant
» à leur aise (*ubi solitudinem faciunt, pacem ap-*
» *pellant*), appellent *paix* l'affreux silence du
» désert qu'ils ont fait. Quand les tracasseries des
» Grands agitoient le royaume de France, et que
» le Coadjuteur de Paris portoit au Parlement
» un poignard dans sa poche, cela n'empêchoit
» pas que le *peuple François ne vécût heureux et*
» *nombreux, dans une honnête et libre aisance*—
» ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est moins
» la paix *que la liberté.* » (Ibid en note.)

Ainsi, sans se donner lui-même le soin de calculer, Jean Jacques voyoit au moins en gros et confessoit que même dans ces temps de trouble et de tracasserie, la France jouissoit d'une honnête et *libre* aisance.

Ecoutons à présent ceux des disciples qui ont calculé, dans le temps où leur attachement à la Révolution devoit rendre leur résultat le moins suspect d'exagération sur le bonheur des François sous leurs Rois. Dans ses notes sur le texte que je viens de citer, et dans son supplément au *Contrat social*, le révolutionnaire Gudin reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts et des naissances, des mariages dans les principales villes du Royaume, pendant le cours de ce siècle ; et ensuite il ajoute : « L'Auteur
» du Contrat social a donc dit une très-grande
» vérité, quand il s'est écrié : Calculateurs, c'est
» votre affaire, comptez, mesurez, comparez!
» —on a suivi son conseil ; on a calculé, mesuré,
» comparé ; et le résultat de tous les calculs a
» démontré que la population de la France qu'on
» croyoit au-dessous de vingt millions, étoit de
» plus de vingt-quatre ; qu'il y naissoit annuelle-
» ment près d'un million d'enfans, *et que la popu-*
» *lation tendoit fortement à s'accroître.*

» On en pourroit conclure, d'après l'opinion » de Rousseau, que le gouvernement étoit très- » bon. Il étoit en effet beaucoup meilleur qu'il » ne l'avoit été depuis la destruction de celui que » les Romains avoient donné à la Gaule. » Ces paroles sont du même Auteur; et d'après ses calculs, il se trouve que c'est précisément sous Louis XIV, sous ce Roi si souvent représenté comme le plus fier des despotes, *c'est sous le règne de Louis XIV que la France a commencé à se multiplier régulièrement, et dans la totalité du Royaume*, malgré toutes ses guerres.

Le long règne de Louis XV, (autre prétendu despote, sous lequel commence et se poursuit si ardemment la conspiration contre les Rois), « le » long règne de Louis XV n'éprouva point de » telles calamités; aussi, dit toujours le révo- » lutionnaire Gudin, aussi suis-je convaincu que » *dans aucune époque de la Monarchie la population* » *n'augmenta plus également et plus constamment* » *dans toutes les Provinces.* — Elle s'est élevée jus- » qu'au point d'avoir vingt-quatre à vingt-cinq » millions répandus sur une étendue de territoire » de vingt-cinq mille lieues quarrées, ce qui fait » environ un million d'hommes par mille lieues, » environ mille habitans par lieu carrée; *popu-* » *lation qui a si peu d'exemple en Europe, qu'on* » *pourroit la regarder comme un excès.* »

Ne nous lassons pas d'écouter ce même Auteur, sur l'état de la France, dans le siècle et au moment d'une révolution qu'il ne cesse de préconiser; observons même que l'ouvrage dont nous tirons ces documens parut si précieux à l'Assemblée révolutionnaire, que par un décret spécial du 13 Nov. 1790, elle déclara en *accepter l'hommage.* (Voyez le decret à la fin dudit ouvrage.) Pour juger à présent cette Révolution et ses auteurs, soit immédiats, soit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets nécessaires, ou les en dispenser pour le bonheur

de cet Empire ; et lisons encore dans le même Auteur les détails suivans :

« Le territoire de la France étoit cultivé au
» point qu'on en estimoit le produit annuel à la
» valeur de quatre milliards.

» La somme du numéraire répandu dans le
» Royaume, montoit à deux milliards deux
» cents millions.

» On estime qu'il y avoit à peu près la même
» quantité d'or et d'argent employée en bijoux
» et en vaisselle.

» Les registres de l'affinage de Paris attestent
» qu'on employoit ou plutôt qu'on perdoit tous
» les ans la somme énorme de huit cent mille
» livres en or fin, à dorer des meubles, des
» voitures, du carton, des porcelaines, des clous,
» des éventails, des boutons, des livres, et à
» brocher des étoffes ou à masquer de l'argenterie.

» Les bénéfices du commerce étoient annuelle-
» ment de quarante à cinquante millions.

» Les impositions payées par le peuple n'excé-
» doient pas six cent dix à douze millions ; ce
» qui ne faisoit pas le tiers du numéraire ; ce qui
» n'est pas la sixième partie du revenu brut du
» territoire, et ce qui vraisemblablement n'est
» pas le tiers du produit net ; somme qui dans
» cette proportion n'eût pas été exorbitante, si
» tout le monde eût payé selon ses moyens (*).

(*) Ces paroles de M. Gudin tombant sur les priviléges ou les exemptions du Clergé et de la Noblesse, je crois devoir renvoyer le lecteur à un ouvrage très-instructif sur cet objet spécialement. Il a pour titre : *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France, avant la Révolution*. Il est attribué à *M. Sénac de Meilhan*. J'en citerai au moins le passage suivant : « Dans un moment d'humeur contre ses enfans ingrats,
» M. Necker dévoila enfin la vérité, et déclara à l'Assemblée
» Constituante, que ces exemptions si décriées de la Noblesse
» et du Clergé ne s'élevoient pas au-dessus de *sept millions*
» *tournois*, (*ou* 318, 181 *liv. sterlings*) ; — que la moitié de
» cette somme appartenoit aux privilégiés du *tiers-État*, — et
» que les droits de contrôle supportés par les deux premiers
» Ordres *réparaient amplement* l'inégalité établie dans l'impo-
» sition ordinaire.

» Il naissoit tous les ans dans le Royaume » neuf cent vingt-huit mille enfans et plus, » environ un million.

» La ville de Paris contenoit six cent soixante- » six mille habitans.

» Sa richesse étoit telle, qu'elle payoit annuel- » lement au Roi cent millions ou la sixième partie » des impositions du Royaume.

» Cette forte imposition n'excédoit pas les » forces de Paris. Ses habitans vivoient dans » l'abondance. S'il y entroit chaque jour un » million et s'il en sortoit autant pour sa con- » sommation, il ne lui en falloit pas moins de » quatre-vingt ou cent pour la circulation inté- » rieure qui se faisoit journellement dans son » enceinte.

» Enfin les calculateurs ont estimé que sous » le règne de Louis XV, *la population du Royaume* » *a augmenté d'un neuvième*, c'est-à-dire de deux » millions cinq à six cent mille ames.

» Tel étoit l'état de la France et celui de Paris, » au moment de la Révolution ; et comme aucun » autre Etat en Europe n'offroit ni une telle popu- » lation, ni de tels revenus, elle passoit, non » sans quelque raison, *pour le premier Royaume* » *du Continent.* » (Voyez Supplém. au Contrat » social par Gudin, note population.)

L'auteur qui nous fournit ces détails sur la

» Ces paroles mémorables ont été entendues de toute l'Eu- » rope, mais elles ont été étouffées par les cris des Demago- » gues victorieux. Le Clergé, la Noblesse, la Monarchie, » tout a péri. » et tout cela plus spécialement sous prétexte d'une inégalité de priviléges, qui n'existoit que de nom, ou qui se trouvoit *amplement réparée* par un seul droit perçu sur les privilégiés. Ce droit étoit celui du contrôle établi sur les actes publics. Le tarif en étoit proportionné aux sommes spécifiées dans l'acte et *aux titres* qu'on y prenoit. Ainsi « tout » Haut et Puissant Seigneur, Marquis, Comte ou Baron, étoit » taxé en *vertu de sa naissance ou de son rang* ; et l'humble » Bourgeois, en raison de son obscurité. » (*Voyez cet Ouvrage, note sur le chapitre VI.*)

France, les termine en disant : « J'ai cru né-
» cessaire de donner ce tableau précis de la
» population et des richesses du Royaume, au
» moment où il venoit de *s'effectuer une aussi grande*
» *Révolution.* J'ai pensé que ce tableau serviroit
» à nous faire connoître les progrès que la
» Nation fera dans la suite, et à calculer les avan-
» tages que nous devrons à la Constitution lors-
» qu'elle sera entièrement achevée. » Ce même Auteur sait sans doute aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les avantages de sa Constitution ; mais on voit au moins, par son enthousiasme pour la Révolution et pour les *Philosophes* auxquels il en fait honneur, (*liv.* 3. *chap. intitulé les Philosophes*) qu'il n'avoit rien moins qu'envie d'exagérer la liberté et le bonheur dont la France jouissoit sous ses Rois. Mon objet à moi, en laissant parler les admirateurs de cette même Révolution sur l'état où se trouvoit la France quand leurs maîtres sont venus leur apprendre à la bouleverser, est de mettre l'histoire en état d'apprécier les systêmes auxquels cette Révolution est due, et la sagesse ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Montesquieu.

Précisément dans ces jours où l'*Esprit des Lois* fut publié, les François étoient si heureux, si contens de leur Roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé*. Malheureusement pour Montesquieu, c'est aussi de l'apparition de ses ouvrages et de son *Esprit des Lois* sur-tout, qu'il faut dater ses spéculations philosophiques sur la liberté et l'égalité, qui d'abord firent naître le doute et l'inquiétude ; qui bientôt amenèrent d'autres systêmes, qui changèrent ensuite l'opinion publique des François sur leur gouvernement, qui affoiblirent leur attachement au Monarque, et qui finirent par entraîner la plus monstrueuse des Révolutions.

La différence à observer ici entre Voltaire et Montesquieu,

Montesquieu, est essentielle. Ainsi que je l'ai dit, Voltaire eût volontiers souffert un Roi qui eût souffert lui-même l'impiété. Il se seroit cru assez libre, si on l'avoit été de blasphémer publiquement. En général, les formes de la Monarchie ou de l'Aristocratie lui plaisoient beaucoup plus que celles de la Démocratie ; il n'en vint au systême municipaliseur qu'entraîné par la haine d'une Religion qu'il détestoit beaucoup plus encore qu'il n'eût aimé les Rois.

Admiration de Montesquieu pour des lois étrangères. Ses systêmes inapplicables à sa patrie.

Il n'en fut pas de même de Montesquieu. Quoiqu'il ne fût rien moins qu'indifférent sur la liberté des opinions religieuses, c'est le gouvernement Monarchique en lui-même qu'il vint considérer. Ce fut sur ses idées de liberté politique qu'il se proposa de régler la puissance, l'autorité des Rois. La liberté religieuse auroit été extrême ; il ne s'en seroit pas moins cru esclave, par-tout où cette autorité n'auroit pas été réglée d'après son systême sur la distinction et la séparation des trois *Pouvoirs législatif*, *exécutif et judiciaire*. Cette distinction étoit neuve pour des François, accoutumés depuis long-temps à voir dans leur Monarque la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui sous ces Rois législateurs ne leur permettoit guères d'envier le sort d'une Nation plus fameuse encore au-delà des mers, par les tempêtes de sa liberté, que par la sagesse d'une constitution qui, fixant les esprits et les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du Monarque et des sujets.

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui, autant que Montesquieu, la sagesse de cette même Nation qui, séparée par l'Océan de tous les autres peuples, a su enfin, après de longs orages, se donner des lois, dont ces orages mêmes lui avoient démontré la nécessité ; des lois conformes à ses mœurs, à son caractère dominant, à sa situation locale, même à ses préjugés. Nous n'en dirions pas moins à tout Anglois tenté

de transporter en France la constitution de la Grande-Bretagne : commencez donc par entourer aussi la France de l'Océan ; car tant qu'elle sera unie au Continent, et votre oppositiou et votre *veto* formeront des partis que les Puissances jalouses fomenteront, en prêtant leur appui tantôt aux nouveaux Whigs, tantôt aux nouveaux Torys, toujours en se servant de l'un de ces partis pour les accabler tous. Commencez sur-tout par donner aux François ce sang froid qui divise les opinions sans exciter les haines, qui discute sans s'échauffer, qui s'échauffe sans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ses Mylords, législateurs héréditaires, n'auront, comme les vôtres, que le zèle et la dignité de votre Chambre haute, et non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un demi-souverain ; et, si vous le pouvez, habituez le François à voir sans cesse autour de lui ces demi-rois. Car je réponds que tant qu'il sera ce qu'il fut, l'idée seule d'un Parlement faisant la loi, ou de ces Conseillers à demi-souverains, lui sera insupportable ; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un Roi, que de trouver sans cesse autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il aussi que les subsides dépendent non du Roi, mais des Etats ou bien des députés de nos provinces ? Mais portez vos regards de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion, et dans cette variété de provinces, d'intérêts et de sol, faites qu'un même esprit ne voie que les mêmes besoins et les mêmes moyens. Faites que les frontières ne soient jamais plus exposées que le centre à la séduction d'un rival qui les touche, et qui n'a pas besoin de traverser les mers pour appuyer de ses armées les cris d'oppression, ou pour faire glisser son or, ses émissaires, et acheter le refus des secours destinés contre lui. Si vous nous reprochez que nos lois ont changé, faites aussi que le temps ne change pas nos mœurs et nos rapports avec ces

alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent. Et vos mœurs et vos lois changent aussi, mais vous n'en restez pas moins isolés ; et vos chefs ont le temps de consulter, quand il faut que les nôtres accourent et combattent. Toujours seuls, vous êtes toujours un, et toujours protégés contre l'invasion imprévue. Laissez donc aux François le seul moyen de conserver cette unité qui fait sa force et qui la rend constante.

En un mot, la nature, en variant le sol, varie aussi l'art de le cultiver. L'homme, sous tant de faces et avec toute la diversité des caractères, des rapports et des temps, n'aura-t-il qu'une seule et même constitution à prendre dans un coin de la terre pour vivre en société et pour y être libre ? Non, il y auroit trop de métamorphoses à faire dans le François, soit pour qu'il se crût libre où l'Anglois ne sent pas la gêne de la loi ; soit pour qu'il n'abusât pas de la liberté là où l'Anglois en use à peine, et surtout pour qu'il ne dépassât jamais le terme où l'Anglois se repose.

Nous aimons à penser que Montesquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions lorsque son admiration exclusive pour des lois étrangères lui fit ériger en principes, en vérités constantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux François un vrai despote dans leur Roi, et à leur faire prendre le gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible et honteux esclavage.

Ses systêmes aliènent les François de leur Souverain.

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'Ecrivain célèbre ; mais l'histoire peut-elle s'empêcher d'observer l'impression que dut faire sur un peuple depuis long-temps accoutumé à dire : *si veut le Roi, si veut la loi*, (Voyez Hist. de France par le président Hénault) la doctrine d'un homme qui ne craignoit pas de leur dire, comme une vérité démontrée : « Lorsque *dans une même personne* » *ou dans le même corps de magistrature*, la puis-

» sance *législative* est réunie à la puissance *exécu-*
» *trice*, *il n'y a point de liberté*, parce qu'on
» peut craindre que le même Monarque ou le
» même Sénat ne fassent des lois *tyranniques*
» pour les exécuter *tyranniquement.* » (Esprit des lois, liv. XI, ch. 6.)

En posant ce principe, Montesquieu avoit eu soin de dire : « La liberté politique dans le citoyen
» est cette tranquillité d'esprit qui provient de
» l'opinion que chacun a de sa sureté ; et pour
» qu'on ait cette liberté, il faut que le gouver-
» nement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas
» craindre un autre citoyen. » (*Ibid.*)

Ou Montesquieu croyoit que des lecteurs François ne sauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'appercevoir qu'il leur disoit : François ! vous croyez être libres, et vivre en sureté sous la conduite de vos Rois ; votre opinion est fausse, elle est honteuse. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté* ; et il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire, *si veut le Roi, si veut la loi* ; tant que vos Rois conserveront cette double puissance de la *législation* et de l'*exécution des lois*. Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, ou se résoudre à vivre toujours dans la terreur des lois tyranniques et de leur tyrannique exécution.

Ce n'est pas aux François seulement, c'est presque à tous les peuples gouvernés par des Rois, c'est même à la plupart des peuples gouvernés alors en Républiques, que Montesquieu tenoit évidemment ce langage ; puisque dans le même chapitre il reconnoît que chez ces peuples, la puissance exécutrice est presque par-tout réunie à la puissance législative, soit dans leurs Monarques, soit dans leurs Sénats. L'univers n'étoit donc, aux yeux de Montesquieu, composé que d'esclaves qu'il venoit exhorter à rompre des chaînes, pourtant assez légères, puisqu'ils les

portoient tous assez gaiement, et même sans en soupçonner le poids ! Il falloit donc à l'univers une révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté ! Je voudrois excuser Montesquieu, je ne sais ; d'un côté, j'ai peur de soupçonner des intentions qui n'existèrent pas ; et de l'autre ; j'ai peur d'outrager le génie en le séparant de la raison, en disant qu'il invente les principes, et n'en voit pas les conséquences les plus immédiates. Il est dur de ne voir dans Montesquieu que la furie qui jette le flambeau de la discorde entre les peuples et les Rois, entre les sujets même des Républiques et leurs Sénats, leurs Magistrats ; mais n'y a-t-il pas aussi plus que de la bonté à voir ce flambeau même et celui qui le jette, sans oser parler de l'intention d'exciter l'incendie ? Quoi qu'il en soit, les terreurs que Montesquieu se crée sont chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces lois tyranniques et tyranniquement exécutées, quand il est reconnu, comme dans sa patrie, que le Législateur a lui-même pour base de ses lois, celles qui sont déjà la base d'une constitution portant elle-même sur la nature de la société, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté et de la sureté des citoyens ? La supposition de Montesquieu est celle des fantômes. Les Rois de sa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la magistrature étoient insuffisantes, quel roi de France eût résisté à celles d'un peuple dont le silence même suffisoit pour les vaincre ? On sait quelle leçon c'étoit que ce silence des François devant leurs Rois. Le Monarque eût effacé cent lois pour le leur faire rompre. Quand Montesquieu donnoit tant aux climats, il pouvoit bien donner aussi quelque chose à la puissance des moeurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte, plus active chez ses compatriotes que par-tout ailleurs. Le fait étoit que les lois des François,

faites par leurs Monarques législateurs, ne le-cédoient aux lois d'aucun pays pour la douceur et la sagesse. Le fait étoit que depuis les temps barbares de l'Europe, la France, sous ses Rois législateurs, et grace à ses Rois législateurs, avoit toujours vu sa liberté se régler et s'étendre, loin de se resserrer ; et les faits disent plus que les systêmes (*).

Ses erreurs sur le pouvoir judiciaire.

Même illusion encore et même erreur, quand Montesquieu croit tout perdu, si le Prince qui a porté la loi conserve le droit de prononcer sur celui qui l'aura transgressée. Cette crainte pourroit être fondée, si le Roi législateur étoit la même chose que le Roi juge et partie, jugeant sa propre cause, ses propres différends avec les citoyens ; ou même si le Roi législateur ne devenoit Roi magistrat que pour être seul magistrat, seul juge, c'est-à-dire, s'il commençoit par violer la loi qui prescrit, détermine le nombre des magistrats, le nombre des suffrages requis pour condamner ou pour absoudre. Cette crainte devenoit chimérique par-tout où, comme en France et dans toutes les vraies Monarchies, la première des lois à observer est celle de la nature, qui ne permet pas plus aux Souverains qu'aux autres Magistrats de prononcer dans leur propre cause, dans leurs contestations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le Roi, comme en France, dans ses différends particuliers étoit jugé lui-même par la loi et par les tribunaux. Aussi rien ne donnoit-il moins aux François

(*) Je citerai à cette occasion un homme dont le suffrage ne sera pas suspect, M. Garat, cet avocat qui s'est, avec tant d'autres de ses confrères, distingué par son zèle philosophique pour la Révolution. Avant cette Révolution, il étoit de ceux qui prêchoient la souveraineté du peuple. Il n'en disoit pas moins : « Aujourd'hui toutes les lois émanent » de la volonté suprême du Monarque, qui n'a plus la nation » entière pour son conseil ; mais son trône est si accessible, » que les vœux de la patrie y parviennent toujours. » (*Répert. de Jurisp. art.* Souv. *par Garat.*)

l'idée d'un Roi despote, que l'idée d'un Roi juge de ses sujets. La partie de leur histoire, qu'ils se rappeloient avec le plus doux sentiment, étoit au contraire celle des temps heureux, où, à l'ombre d'un chêne, Louis IX entouré de ses sujets comme un père de ses enfans, écoutoit leurs différends, et prononçoit sur eux avec toute l'autorité et toute la justice du premier Magistrat de son Empire. (*Voyez Joinville et Pasquier.*) Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple les assertions de Montesquieu, quand il vint encore lui dire : « Il n'y a point de liberté, si la » puissance de juger n'est pas séparée de la puis» sance législative et de l'exécutrice. Si elle étoit » jointe à la puissance législative, le pouvoir sur » la vie et la liberté des citoyens *seroit arbi» traire*, car le juge seroit législateur. Si elle étoit » jointe à la puissance exécutrice, le juge pour» roit avoir la force de l'oppresseur. *Tout seroit » perdu*, si le même homme ou le même corps de » principaux ou de nobles, du peuple, exerçoit » ces trois pouvoirs, celui de faire les lois, celui » d'exécuter les résolutions publiques, et celui » de juger les crimes ou les différends des parti» culiers. » (*Esprit des Lois, ibid.*)

Montesquieu sembloit sentir lui-même le danger de ses leçons, quand voulant consoler (je ne veux pas dire quand faisant semblant de consoler) les peuples, il ajoutoit : « Dans la plupart des Mo» narchies de l'Europe, le gouvernement est mo» déré, parce que le Prince, qui a les deux pre» miers pouvoirs, laisse à ses sujets l'exercice du » troisième. » Mais qu'importe dans Montesquieu cette restriction ? Qu'importe que les Princes laissent à leurs sujets l'exercice de ce troisième pouvoir, quand vingt lignes plus haut il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même personne suffisoit pour qu'il *n'y eût point de liberté ?* Et pourquoi se hâter d'ajouter : « Chez » les Turcs, où ces trois pouvoirs sont réunis

» sur la tête du Sultan, il règne un affreux des-» potisme. (*ibid.*) ». Ne sait-on pas que le Sultan laisse aussi ordinairement aux tribunaux le soin de juger les procès ? L'illustre Auteur vouloit-il donc nous dire : Vous à qui chaque siècle de votre histoire offre des Rois exerçant eux-mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Reims, Louis le Jeune jugeant l'évêque de Langres et le duc de Bourgogne, Louis IX jugeant tous ceux de ses sujets qui recouroient à sa justice, Charles V jugeant le marquis de Saluces, Charles VII condamnant le duc d'Alençon, François I prononçant sur le connétable de Bourbon, Louis XIII jugeant le duc de la Valette (*); vous, dis-je, à qui l'histoire offre si souvent vos Rois faisant eux-mêmes les fonctions de Magistrat, apprenez que tout étoit perdu sous ces Princes ; qu'ils étoient autant de vrais Sultans, sous lesquels il régnoit un *affreux despotisme* ; et que vous êtes prêts à retomber sous le joug des Sultans, chaque fois que vos Rois exercent les mêmes fonctions.

Combien plus sagement Montesquieu auroit dit : Ce qui fait du Sultan un despote, n'est pas le droit de faire d'abord la loi et de juger ensuite, c'est-à-dire, d'examiner et de prononcer suivant les règles connues de la loi ; c'est le droit de prononcer tout ce que bon lui semble, suivant sa volonté

(*) En voyant quelques-uns de ces Rois, comme François I, prononcer eux-mêmes sur des causes de haute trahison, on pourroit croire qu'ils étoient aussi juges dans leur propre cause. Mais dans le fond, c'est ici la cause générale de l'Etat ; et si le Roi ne pouvoit pas juger en pareille cause, on pourroit dire aussi qu'un parlement François ne pourroit juger aucun sujet traître à la France, parce que tous les François sont partie. Cependant cette difficulté fut opposée à François I, dans l'affaire du marquis de Saluces. Elle fut levée par le Procureur général ; mais elle servit au moins à prouver qu'un Roi juge n'étoit pas un despote, puisqu'il fallut juger sur ce Roi même, et prononcer si, dans pareille cause, il avoit ou n'avoit pas le droit de juger. (*Voyez Repert. de Jurisp. art.* Roi, *par M. Polverel.*)

instantanée et capricieuse, suivant la passion, l'intérêt du moment. Il envoie ses cordons; c'est l'ordre de la mort, et un ordre n'est pas un jugement. Il les envoie parce qu'il le veut, et soit que la loi le veuille, soit qu'elle ne le veuille pas; soit qu'il le veuille avec le suffrage d'un sénat composé d'autres juges, soit qu'il le veuille seul et malgré tous les autres magistrats, qui, près de lui, n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce qui fait le Sultan, le despote; mais aussi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célèbre Ecrivain est ici d'autant plus surprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même au moment où il parle de ces Ducs et Comtes qui, sous l'ancien gouvernement des Francs, exerçoient aussi les trois pouvoirs. « On croira peut-être, nous dit-il, » que le gouvernement des Francs étoit alors » bien dur, puisque les mêmes Officiers avoient » en même temps sur les sujets la puissance mi- » litaire et la puissance civile, et même la puis- » sance fiscale; (on peut bien ajouter, et même » la puissance législative, puisque dans leur Duché » ou Comté ils faisoient aussi leurs *placites* ou lois » *pour juger les questions sur la liberté*) chose que » j'ai dite, dans les livres précédens, être une des » marques distinctives du despotisme. Mais il ne » faut pas penser que les Comtes jugeassent seuls » et rendissent la justice comme les Bachas en » Turquie. Ils assembloient pour juger les affaires, » des espèces de plaids ou d'assises, où les Notables » étoient convoqués : — ordinairement le Comte » avoit sept juges; et comme il n'en falloit pas » moins de douze, ils remplissoient le nombre » par des Notables. Mais qui que ce fût qui eût » la juridiction, le Roi, le Comte, le Gravion, » le Centenier, les Seigneurs ou les Ecclésiasti- » ques, ils ne jugèrent jamais seuls; et cet usage, » qui tiroit son origine des forêts de la Germanie, (comme le *beau système* de l'admirable Consti-

tution) se maintint encore lorsque les fiefs
» prirent une nouvelle forme. » *(Liv. 30. ch. 18.)*
Il ne falloit donc pas dire à des François, dont les Rois modernes ne jugeoient pas plus seuls que les Rois d'autrefois, que *tout étoit perdu* chez eux ; qu'il n'y *avoit plus de liberté*, parce que *la puissance de juger n'étoit pas séparée de la puissance législative et exécutrice.*

Autre erreur de Montesquieu, qui entraîne les Etats généraux.

Il est aisé de voir quelle inquiétude ces principes de Montesquieu tendoient à faire naître dans l'esprit de ses compatriotes, et combien ils pouvoient leur rendre odieuse ou suspecte la puissance de leur Roi. Hélas ! ils devoient trouver dans le même ouvrage le germe de bien d'autres malheurs.

Avertis, par une longue expérience, des troubles qui suivoient leurs Etats-Généraux, les François ne s'en souvenoient plus que pour s'applaudir de la paix dont jouissoit leur patrie, et de l'éclat qu'elle avoit acquis sous des Monarques suppléant, par leur sagesse, à ces anciens Etats. Ce ne fut pas assez pour Montesquieu de ces fausses alarmes sur la puissance législative et exécutrice du Souverain, il eut aussi le malheur d'apprendre à ses compatriotes et à la multitude, que tout peuple qui veut se croire libre ne doit se reposer que sur lui-même, ou ses représentans, du soin de se donner des lois. Il fut le premier à leur dire : « *Comme dans tout Etat libre, tout homme qui* » *est censé avoir une ame libre doit être gouverné* » *par lui-même*, il faudroit que le peuple en corps » eût la puissance législative ; mais comme cela » est impossible dans les grands Etats, et est sujet » à beaucoup d'inconvénients dans les petits, *il* » *faut que le peuple fasse par ses représentans tout* » *ce qu'il ne peut pas faire par lui-même.* » (Liv. XI, chap. 6.)

Ce n'est pas ici le lieu d'observer combien d'erreurs on pourroit trouver dans ses assertions. La plus grande est d'avoir fait un principe général

de ce que l'Auteur croyoit avoir vu en Angleterre, et de ne pas sentir que ce qui a conduit une nation à sa liberté, peut en conduire une autre à l'anarchie, et de là au despotisme. Avec cette opinion, érigée en principe général, en dogme politique, les François apprirent que s'ils vouloient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs Etats-Généraux, et leur donner la puissance législative. Pour y joindre la puissance fiscale, en ôtant au Monarque l'un et l'autre, Montesquieu ajoutoit : « Si la puissance législa» tive statue, non pas d'année en année, mais » pour toujours, sur la levée des deniers publics, » *elle court risque de perdre sa liberté*, parce que » la puissance exécutrice ne dépendra plus d'elle ; » et quand on tient un pareil droit pour tou» jours, il est assez indifférent qu'on le tienne » de soi ou d'un autre. Il en est de même si elle » statue, non pas d'année en année, mais pour » toujours, sur les forces de terre et de mer, » qu'elle doit confier à la puissance exécutrice. » (*Ibid.*)

Quand on considère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Montesquieu ; quand on a vu paroître à sa suite cette foule de serviles copistes, disant tous, comme lui, que la liberté est nulle par-tout où le peuple n'exerce pas lui-même, ou bien par ses représentans, toute cette puissance législative et ce droit de fixer annuellement les levées à faire sur les deniers publics ; quand on rapproche sur-tout de cette doctrine les atteintes portées à la Monarchie par ces premiers révolutionnaires appelés, les uns *Constitutionnels*, les autres *Monarchiens* ; quand on se souvient des principes qui ont servi de base aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux Lafayette, que voit-on résulter de cet ensemble, sinon une vérité attristante sans doute pour la mémoire de Montesquieu, mais une vérité qu'il n'est pas possible à l'histoire de

dissimuler ? C'est à Montesquieu que les François doivent tout ce systême, fondé sur la nécessité de morceler le sceptre de leur Roi, de mettre le Monarque sous la dépendance de la multitude, donnant elle-même ses prétendues lois par la voie de ses représentans ; ce système fondé sur la nécessité de rétablir, ou plutôt de créer ces Etats-Généraux, qui bientôt, sous le nom d'Assemblée Nationale, doivent faire de Louis XVI un Roi de théâtre, jusqu'à ce que de nouvelles conséquences viennent apprendre au peuple souverain à porter la tête de ce malheureux Roi sur l'échafaud.

On n'accusera pas sans doute Montesquieu d'avoir prévu et appelé tant de forfaits ; on plaindra son génie de n'avoir pas senti que chez un peuple toujours extrême dans ses conséquences, ôter au Souverain le droit de faire la loi, c'étoit le transporter à une multitude qui ne souffriroit pas dans l'aristocratie ce qu'on lui apprenoit à détester dans ses Monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Montesquieu, c'est qu'il ait ignoré que tout ce systême, qu'il donnoit aux François comme la seule idée à suivre pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit précisément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour se venger de la puissance et de l'éclat dont elle jouissoit sous ses Rois. Ce qui rendra à jamais odieux les serviles copistes de Montesquieu, soit Constitutionnels, soit Monarchiens, c'est d'avoir appelé, d'avoir pressé de tout leur pouvoir ce projet qui, mettant habituellement le Monarque sous la tutelle des Etats-Généraux, ne faisoit que remplir le vœu et le serment de la ligue la plus générale qui eût jamais été formée contre leur patrie.

Son systême, le même que celui des

Tous ces hommes, qui se donnoient pour avoir tant étudié les constitutions en Angleterre et ailleurs, auroient pu apprendre au moins des

auteurs Anglois, qu'en l'année 1691, 16 Janvier, au congrès de la Haye, composé des Princes d'Allemagne, des Ministres de l'Empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne et de Hollande, il avoit été résolu et proclamé, protesté devant Dieu et juré qu'aucune de ces Puissances ne feroit la paix avec Louis XIV qu'à des conditions, dont la quatrième étoit précisément le rappel et le retour constant de ces mêmes Etats-Généraux, tant invoqués depuis par les prétendus défenseurs de la liberté nationale. plus grands ennemis de la France.

Ce quatrième article, tel que je le transcris de la Géographie historique Angloise de Salmon, porte formellement qu'aucune de ces Puissances ne mettra bas les armes « jusqu'à ce que les » Etats-Généraux de la France soient rétablis » dans leur ancienne liberté, de manière que le » Clergé, la Noblesse et le Tiers jouissent de » leurs anciens priviléges; jusqu'à ce que les » Rois de France soient réduits à convoquer ces » Etats toutes les fois qu'ils voudront lever des » subsides, sous quelque prétexte que ce soit; » jusqu'à ce que les Parlemens du Royaume, » et tous les autres sujets aient recouvré leurs » anciens droits.

» Par cette même proclamation, tous ces » confédérés invitoient les François à se joindre » à eux, dans cette entreprise, *pour leurs droits* » *et libertés*, menaçant de ruine et de dévastation » tous ceux qui refuseroient de s'unir à eux dans » ces objets. »

Telles sont les expressions de l'auteur Anglois que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre pour l'instruction de la jeunesse (*). Et c'est ainsi que trente ans de

(*) Le texte Anglois de la Géographie historique de Salmon est conçu en ces termes : « January 16, 1691, At the Con» gress of the Hague, consisting of the Princes of Germany, » the Imperial, English, Italian, Spanish and Dutch Mi» nisters, a declaration was drawn up, wherein, they so-

travaux, de discussions, de savantes recherches de la part de Montesquieu, et quarante ans de nouvelles discussions de la part de ses doctes disciples Constitutionnels ou Monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur patrie, pour la rendre plus libre, précisément la même constitution que tous les écoliers Anglois savent avoir été imaginée par tous les ennemis de la France conjurés pour l'asservir, pour triompher au moins de toute la puissance qu'elle avoit acquise sous ses Rois législateurs !

L'eussé-je déjà dit, je dois le répéter : il n'est pas question ici de savoir quelle avoit été autrefois la constitution des François ; il ne s'agit pas de rechercher si leurs anciens Rois avoient ou n'avoient pas l'autorité législative (ce que je crois avoir été assez mal discuté par nos modernes politiques) ; encore moins s'agit-il de savoir quelle est en soi-même la meilleure des constitutions. Pour décider combien le génie de Montesquieu le servit au moins à contre-temps, et quel funeste service les Sophistes propagateurs de ses maximes préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont personne ne doute. Le meilleur gouvernement pour un peuple quelconque, est celui qui le rend plus heureux, plus

---

» lemnly protested before God, that their intentions were » never to make peace with Lewis the XIV, untill the » Estates of the Kingdom of France should be established » in their ancient liberties, so that the Clergy, the Nobility » and the third Estate migth enjoy their ancient and lawful » privileges; nor till their Kings for the future should be » obliged to call together the said Estates, when they » desired any supply, without whom they should not rise » any money, on any pretence whatsoever, and till the » Parliament of that Kingdom and all other his subjects » were restored to their just rights. And the Confederates » invited the subjects of France to join with them in this » undertaking for restoring them to their rights and liberties, » threatening ruine and devastation to those that refused. » (*Pag.* 309, *édit.* 1760.)

tranquille au dedans, plus fort et plus puissant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que se trouvoit la France, lorsqu'après le ministère si doux et si paisible du cardinal de Fleury, et après les fameuses campagnes de Flandres sous le maréchal de Saxe ; lorsque dans le moment de l'enthousiasme de l'amour des François pour leurs Rois, Montesquieu vint étourdir ses compatriotes du prétendu despotisme sous lequel ils vivoient, et mettre tout son art à leur rendre suspecte la constitution qui faisoit leur bonheur, pour transporter leur admiration à des lois étrangères.

Très-certainement c'étoit alors pour des François des idées également neuves et fausses, que toutes celles qui venoient leur montrer des despotes dans ces Rois qu'ils aimoient, dans tout Roi ayant l'autorité dont les leurs jouissoient. A quel point l'imprudence fut-elle ici la simple erreur ou bien le crime du génie ! La réponse à cette question n'est pas aussi facile et aussi décisive qu'on le souhaiteroit pour la gloire du célèbre Ecrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ses plus grands admirateurs, je n'hésiterois pas à le mettre, comme ils semblent le faire eux-mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accusoit plus qu'il ne le vengeoit, quand il disoit à ceux qui se plaignent de l'obscurité de l'*Esprit des Lois :* « Ce qui seroit obscur pour » les lecteurs vulgaires, ne l'est pas pour ceux » que l'Auteur a eu en vue ; d'ailleurs l'*obscurité* » *volontaire* n'en est pas une. M. de Montesquieu » ayant à présenter quelquefois des vérités importantes, dont l'énoncé absolu et direct auroit » pu blesser sans fruit, a *eu la prudence de les* » *envelopper, et par cet innocent artifice* les a » voilées à ceux à qui elles seroient nuisibles, » sans qu'elles fussent perdues pour les sages. » (*Eloge de Montesquieu par d'Alembert, en tête du*

cinquième volume de l'Encyclopédie.) Je n'aime point cette *obscurité volontaire* dans un homme qui a déjà posé si clairement des principes inconciliables avec les lois et le gouvernement de sa patrie. Tous ces *artifices* prétendus *innocens* me feroient prendre pour les jeux d'un Sophiste, pour des tournures hypocrites les protestations de Montesquieu ; lorsqu'après avoir mis tout son art à prouver à la plupart des peuples qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ont pour Rois de vrais despotes, il cherche à écarter loin de lui le soupçon d'un esprit inquiet, remuant, séditieux, qui appelle les révolutions.

Le compliment n'est pas plus flatteur pour Montesquieu, quand d'Alembert lui fait honneur de cette prétendue « lumière générale sur les principes du gouvernement, qui vient rendre les peuples plus attachés *à ce qu'ils doivent aimer.* » Dans la bouche de ce rusé Sophiste, que signifient ces mots : *à ce qu'ils doivent aimer?* Pourquoi ne dit-il pas à leur Roi et au gouvernement de leur patrie ? C'est ce qu'on a déjà vu combien peu il aimoit lui-même l'un et l'autre.

Aujourd'hui que le nom d'*Encyclopédiste* est devenu si justement odieux, c'est encore un malheur pour Montesquieu que son panégyriste lui fasse un grand mérite de son zèle pour la monstrueuse compilation de ces hommes dont le grand objet n'est plus un mystère.

C'est bien encore un autre malheur pour Montesquieu, quand on apprend des Sophistes les plus révolutionnaires qu'il *n'auroit pas écrit ses ouvrages*, si ceux de Voltaire ne l'avoient devancé. Condorcet, par cette assertion, dit assez clairement que si Voltaire avoit moins avancé la révolution religieuse, Montesquieu auroit moins contribué à la révolution politique ; que si l'un eût été moins hardi contre l'Autel, l'autre auroit moins osé contre le Trône.

Pour aider à résoudre ce malheureux problême, quelle

quelle preuve terrible contre Montesquieu ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée sous son nom dans un journal de Londres, si jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée ! (*) Voltaire et d'Alembert conspiroient contre les Jésuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette société le principal appui de la Religion. Montesquieu, si la lettre étoit vraie, auroit plus spécialement pressé leur destruction; parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du Roi. « Nous avons, est-il dit dans cette lettre, » un Prince bon, mais foible; cette Société » emploie tous les moyens pour en faire d'un » Monarque un despote. Si elle prévaut, je » tremble sur les conséquences qui en résulteront. » La guerre civile, des flots de sang qui inonderont toutes les parties de l'Europe. —— Les écrivains Anglois nous ont si bien donné l'idée » de la liberté, et nous avons un si grand désir » de conserver notre petite liberté, que nous » ferons les plus méchans esclaves du monde. ».

Les résolutions violentes, extrêmes, étoient-elles déjà prises ? Cette lettre l'indiqueroit; elle est d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré. Elle est pleine de ces sortes d'expressions : « Si nous ne » pouvons pas écrire librement, *pensons et agissons*; —— il faut attendre avec patience, mais

(*) Je prie instamment ceux qui pourroient avoir des connoissances plus spéciales sur cette lettre, ou avoir en main le Journal dans lequel elle fut publiée, de vouloir bien m'en faire part. Je ne peux pas douter de la véracité de M. l'abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction; je le connois trop bien pour douter le moins du monde qu'il n'ait vu et traduit la lettre sur un Journal du soir Anglois, qui parut vers les derniers mois de l'année 1795; mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne se souvient plus ni du titre distinctif de ce Journal du soir, ni de la date de la feuille qu'il a traduite; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la source, et me réduit à demander à mes lecteurs les instructions qu'ils pourroient avoir sur cet objet, et qu'ils voudroient bien me faire parvenir par M. Dulau, Libraire à Londres, rue Wardour,

» ne jamais cesser de travailler pour la cause de
» la liberté. Puique nous ne pouvons pas voler
» au sommet, allons-y en grimpant. »

Montesquieu auroit-il déjà formé le plan de chasser les Gardes-Suisses, et d'appeler les Gardes Nationales à la Révolution? C'est encore ce que diroient très-clairement ces paroles: « Oh!
» que nous aurions beaucoup gagné, si nous
» étions délivrés de ces soldats étrangers et
» mercenaires! *Une armée de Nationaux* se dé-
» clareroit pour la liberté, du moins en partie.
» Mais c'est bien pour cela qu'on tient des troupes
» étrangères. »

Quelque difficile qu'il semble d'effacer Montesquieu du nombre des Conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes, je dois dire ce qui peut absolument l'excuser. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces momens d'humeur et par une de ces bizarreries, de ces contradictions dont le génie n'est pas toujours exempt. Montesquieu avoit fait dans son *Esprit des Lois* un superbe éloge des Jésuites (*Liv. 4, chap. 6.*), cela ne les empêcha pas d'improuver plusieurs de ses opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait souhaiter leur destruction. On sait en général qu'il fut bien plus sensible à la critique qu'on ne devoit l'attendre d'un homme supérieur au vulgaire des écrivains. Toute sa passion pour la liberté ne l'empêcha pas de recourir à la courtisane Pompadour, pour faire supprimer et brûler très-despotiquement la réfutation que M. Dupin opposoit à l'*Esprit des Lois*. (Voyez son article, Diction. des homm. illust. par Feller.)

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits qui semblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les athées ou déistes de l'Encyclopédie; il n'en étoit pas moins zélé pour que ses amis mourussent en bons Chrétiens, et n'expirassent pas sans avoir reçu les derniers secours de l'Eglise,

Alors il devenoit Apôtre et Théologien. Il pressoit les argumens, il exhortoit, il insistoit jusqu'à ce que le malade se rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeler le Prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la conversion. C'est au moins le service qu'il rendit bien spécialement à M. Meyran, son ami et son parent. (*Ibid.*)

On voit assez la même bizarrerie dans ses ouvrages. Il fait de grands éloges de la Religion, et il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle ? En défendant lui-même le Christianisme contre Bayle, il nous dit que de parfaits Chrétiens « seroient des citoyens infi-
» niment plus éclairés sur leurs devoirs ; que
» plus ils penseroient devoir à la Religion, plus
» ils penseroient devoir à la patrie ; que les prin-
» cipes du Christianisme bien gravés dans le
» cœur, seroient infiniment plus forts que ce
» faux honneur des Monarchies et ces vertus
» humaines des Républiques ; » (*Liv.* 24, *ch.* 6) et il laisse là cette Religion, pour continuer à faire de ce faux honneur et de ces vertus humaines, le mobile des Monarchies et des Républiques ! Il prétend que la Religion Chrétienne convient mieux aux Monarchies ; (*Liv.* 24, *ch.* 3) et il nous dit *qu'il ne faut pas beaucoup de probité* ou de vertu pour « qu'un gouvernement Monar-
» chique se soutienne ; que dans les Monarchies
» bien réglées, tout le monde sera à peu près
» bon citoyen, et qu'on y trouve rarement
» quelqu'un qui soit homme de bien ; — qu'il
» est très-difficile que le peuple soit vertueux. »
(*Liv.* 3, *chap.* 3, 6, *etc.*) C'est à peu près nous dire que la Religion Chrétienne convient le mieux aux Monarchies, et que cependant elle est celle qu'il est le plus difficile au peuple de suivre fidellement dans les Monarchies. Il écrit chez le peuple le plus distingué alors par l'amour pour ses Rois ; et tout son systême semble écrit pour

dire à ce peuple qu'il vit sous des despotes dont la terreur est le mobile. Certainement ou le Roi Bien-aimé n'est pas despote, ou la crainte n'est pas le mobile du despotisme. Tout cela ne seroit-il que les *innocens artifices* dont parle d'Alembert? J'entrevois une toute autre cause.

Montesquieu déclara dans ses derniers jours, que s'il avoit hasardé dans ses ouvrages des idées propres à répandre des soupçons sur sa croyance, « c'étoit le goût du neuf et du singulier, le désir » de passer pour un génie supérieur aux préjugés » et aux maximes communes, l'envie de plaire » et de mériter les applaudissemens de ces per- » sonnes qui donnent le ton à l'estime publique, » et qui n'accordent jamais plus surement la » leur que quand on semble les autoriser à se- » couer le joug de toute dépendance et de toute » contrainte. » (*Voyez le même Dict.*) Cet aveu me feroit penser qu'il y avoit dans les systêmes politiques de Montesquieu, encore plus de goût pour le neuf, le singulier, que dans ses idées sur la Religion. Il conserva toujours assez de son éducation religieuse, pour être réservé sur le Christianisme; pas assez pour ne pas s'abandonner à des systêmes politiques, qui pouvoient lui valoir et lui valurent en effet l'estime que tant il désiroit de ces nouveaux Sophistes cherchant par leurs idées de *liberté*, *d'égalité*, à secouer le joug de toute dépendance. Je ne crois pas qu'il ait conspiré avec eux, mais il fit beaucoup trop pour eux. A moins que la lettre dont j'ai parlé ne devienne authentique, je m'en tiendrai à ce jugement. Il ne conjura pas en faisant ses systêmes, mais malheureusement ses systêmes firent des Conjurés. Il créa une école, et de cette école sortirent des systêmes qui, ajoutant au sien, le rendirent encore plus funeste.

CHAPITRE III.

Systême de JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

AVEC quelque réserve que se fût exprimé Montesquieu, le grand principe de toute révolution démocratique étoit posé. Il étoit statué à son école que *tout homme qui, dans un Etat libre, est censé avoir une ame libre, doit se gouverner lui-même.* Cet axiome disoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit se croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les lois qui le gouvernent; et de là il étoit facile de conclure qu'à peine existoit-il sur la terre un peuple qui eût droit de se croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaînes à rompre pour n'être plus esclave.

Conséquences passées sous silence ou ménagées par Montesquieu.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle se flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Montesquieu n'osoit pas l'assurer, quand il ajoute: « Ce n'est point à moi à examiner si les Anglois jouissent actuellement de » cette liberté ou non; il me suffit de dire » qu'elle est établie par leurs lois, et je n'en » cherche pas davantage. » Si cela suffisoit au maître, cela pouvoit très-bien ne pas suffire à tous les disciples, et il pouvoit très-bien s'en élever quelqu'un, prêt à lui dire que, suivant son principe, il s'en falloit bien que les lois donnassent aux Anglois la liberté d'un peuple qui se gouverne lui-même; car enfin les Anglois n'ont pas la bonhomie de croire que la multitude ou dix et quinze millions d'hommes aient tous la sagesse et les lumières nécessaires pour prononcer sur la loi. Les Anglois, laissant très-

sagement le soin de discuter et de faire la loi, à leur Parlement et à leur Roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens eussent sans exception le droit de nommer ou députer les membres de leur Parlement. Pour jouir de ce droit, il faut chez eux une propriété suffisante déterminée par la loi; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation sur-tout, non-seulement la populace, mais encore un très-grand nombre, et peut-être un tiers ou la moitié des citoyens.

Il étoit évident que les Anglois mêmes, pour se croire tous libres, devoient nier, comme trop général, le principe de Montesquieu; et très-certainement ils avoient le droit de le faire, et de lui dire : « Pour nous, la liberté civile est le droit de faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par nos lois; et tout Anglois, riche ou pauvre, est également libre, soit qu'il ait la fortune requise pour députer au Parlement, soit qu'il ne l'ait pas; soit qu'il fasse la loi directement par son suffrage, ou indirectement par ses députés, soit qu'il n'y contribue nullement; car dans tous ces cas il est également certain d'être jugé par la même loi. L'étranger même est libre chez nous, comme nous-mêmes, quand il veut y observer nos lois; car il peut faire aussi impunément que nous-mêmes tout ce qui n'est pas défendu par nos lois. »

Si l'Angleterre même pouvoit si justement reprocher à Montesquieu la généralité de son principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Russie, où le peuple étoit si loin de se gouverner lui-même, et de faire ses lois ni par lui ni par ses représentans? Qu'en étoit-ce même de toutes ces Républiques, soit en Suisse, soit en Italie, où les trois pouvoirs sont réunis dans un Sénat, où, par cette raison, d'après son expression même, *toute la puissance étant une*, Montesquieu

croyoit *découvrir et sentir à chaque instant un Prince despotique ?*

Il falloit donc évidemment que les peuples fussent désabusés du principe de Montesquieu, ou bien que l'Europe entière, commençant à se croire esclave, cherchât à secouer le joug, par une révolution générale dans ses gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme dont le génie détruisît l'impression que faisoit celui de cet illustre Auteur. Le malheur de l'Europe voulut précisément le contraire.

Montesquieu ne fut pas seulement admiré, exalté comme il le méritoit dans bien des parties de son Esprit des Lois ; il le fut plus spécialement pour cette partie de ses ouvrages, pour ses principes de liberté, d'égalité, de législation, qui ne montroient que l'esclavage dans les gouvernemens du jour. Les Sophistes lui pardonnèrent ses restrictions, ses protestations, ses détours, *ses obscurités, ses innocens artifices*, parce qu'ils virent bien qu'il suffisoit pour le moment d'avoir ouvert la voie, et de montrer jusqu'où elle peut conduire.

Jean-Jacques reprenant le principe de Montesquieu, et plus hardi dans ses conséquences.

Le premier qui se chargea de l'élargir, fut Jean-Jacques Rousseau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de services aux Sophistes de l'impiété, dans leur conjuration contre l'Autel. Il étoit plus spécialement l'homme qu'il falloit aux Sophistes de la rebellion, pour leur servir de guide dans la conjuration contre le Trône. Citoyen né dans une République, il disoit lui-même avoir apporté en naissant *la haine des Rois*, comme Voltaire celle du Christ. Il avoit, plus que Montesquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la profondeur. Il avoit surtout cette hardiesse qui n'admet pas à demi les principes et ne s'effraie pas des conséquences. Il surpassa son maître, et dans ses théories politiques il le laissa bien loin derrière lui.

L'Esprit des Lois avoit paru en 1748, *le Contrat Social* de Jean-Jacques parut en 1752. Montesquieu avoit su réveiller les idées de liberté, d'égalité ; Jean-Jacques sut en faire le bonheu suprême : « Si l'on cherche, dit-il, en quo » consiste *le plus grand bien de tous*, on trouvera » qu'il se réduit à ces deux objets principaux, » *la liberté*, *l'égalité*. *La liberté*, parce que toute » dépendance particulière est autant de force ôtée » au corps de l'Etat ; *l'égalité*, parce que la » liberté ne peut subsister sans elle. » (*Contrat Social*, *liv.* 2, *chap.* 11.)

L'homme par-tout esclave pour J. J.

Montesquieu n'avoit pas osé prononcer si les Anglois eux-mêmes étoient libres ou non ; alors même qu'il faisoit la plus sévère critique des autres gouvernemens, il s'étoit retranché sur l'intention de ne point les *ravaler*, de ne vouloir *mortifier* personne : Jean-Jacques dédaigne tous ces vains ménagemens ; il commence par dire à tous les peuples : « *L'homme est né libre, et par-tout il* » *est dans les fers.* » (Contrat Social, chap. I, premiers mots.)

Montesquieu avoit cru voir que pour se croire libre, il falloit que tout homme *se gouvernât lui-même* ; qu'il fît toujours ses lois, sa volonté. Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits Etats, impossible dans les grands. Jean-Jacques eût regardé le principe comme faux, s'il l'eût cru impossible dans la pratique. Il le supposa vrai en théorie, et tel qu'il le trouvoit dans Montesquieu : il ne vit plus, pour surpasser son maître, autre chose à faire que d'en montrer la possibilité et d'en faciliter l'exécution. Il en fit son problême favori.

Objet du système de J. J.

« Trouver une forme d'association qui défende » et protége de toute la force commune, la per» sonne et les biens de chaque associé, et par » laquelle chacun s'unissant à tous, *n'obéisse pour-* » *tant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'aupara-* » *vant.* » Tel est, nous dit Jean-Jacques, le pro-

blême fondamental dont le Contrat Social donne la solution. (*Liv.* 1, *ch.* 6.) C'étoit en d'autres termes chercher précisément à réaliser le principe de Montesquieu, à donner à tout homme qui se sent libre les moyens de se gouverner lui-même, de n'avoir d'autres lois que celles qu'il auroit faites lui-même.

Il n'étoit pas aisé de concevoir comment un homme, après le Contrat Social, se trouvoit aussi libre que s'il n'étoit point entré dans ce Contrat; comment, après s'être soumis au moins à la pluralité des suffrages ou des volontés, il restoit aussi libre que lorsqu'il n'avoit à consulter dans ses actions que sa propre volonté. C'étoit là précisément nous dire que l'objet de la société civile est de conserver toute la liberté antérieure à tout gouvernement civil, appelée liberté de l'état de nature; quoique dans les idées reçues, le Contrat Social emporte essentiellement le sacrifice d'une partie de cette liberté pour conserver le reste, pour acheter, au prix de ce sacrifice, la paix, la sureté de sa personne, de ses propriétés, de sa famille, et tous les autres avantages de la société civile. Erreur dans cet objet.

Le problême devenoit encore plus difficile à résoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même: *Il est bien évident que la première intention du peuple est que l'Etat ne périsse pas.* (Liv. 4, ch. 6.) Avec cette seconde maxime, il ne s'agissoit plus de se gouverner essentiellement soi-même, ou de faire toujours sa volonté, ses lois, mais d'avoir de bonnes lois, quel que fût le législateur, et d'être gouverné de manière que l'Etat fût sauvé.

Les contradictions et les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliser le principe de Montesquieu; il partit de la supposition, que tout homme libre doit se gouverner lui-même, c'est-à-dire que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des lois faites par lui- Prem. conséquence qu'il tire du principe de Montesquieu. Peuple seul législateur.

même ; il ne vit plus dans la loi autre chose que *l'expression de la volonté générale.* Cette prétention effaçoit d'un seul mot toutes lois portées jusques alors par tout Prince, tout Roi ou Empereur quelconque, sans le suffrage dominant de la multitude ; aussi Jean-Jacques n'hésita pas à dire « qu'on ne demande plus à qui appartient le » droit de faire les lois, puisqu'elles sont l'ex» pression de la volonté générale. — La puissance » législative appartient au peuple, et ne peut » appartenir qu'à lui. — Ce qu'un homme, quel » qu'il puisse être, ordonne de son chef, n'est » point loi ; — car le peuple soumis aux lois doit » en être l'auteur. » (*Liv.* 3, *ch.* 1.)

Sec. conséquence. Peuple souverain.

Telle fut la première conséquence que Jean-Jacques, disciple de Montesquieu, tira du grand principe de son maître, et de la distinction des trois pouvoirs. La seconde conclusion du disciple ne fut pas moins flatteuse pour la multitude. Toute la souveraineté, selon Jean-Jacques, résidoit dans le pouvoir législatif ; en donnant ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple souverain*, tellement souverain qu'*il ne peut pas même se soumettre à un autre Souverain.* Toute soumission de sa part devint à la nouvelle école une violation de l'acte même par lequel tout peuple existe, et violer cet acte étoit pour le peuple *s'anéantir* soi-même ; et par une dernière conséquence, toute soumission de la part d'un peuple quelconque se trouve *nulle*, par la grande raison que *ce qui n'est rien ne produit rien.* (Liv. 1, chap. 7.)

De peur qu'on ne l'entendît pas assez, Jean-Jacques revenoit plus d'une fois au principe et aux conséquences. « La souveraineté, répétoit-il » entre autres, n'étant autre chose que l'exercice » de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner. » — *Si le peuple promet seulement d'obéir, il se dis-* » *sout par cet acte ; il perd sa qualité de peuple.* » *A l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus*

» *de Souverain, et dès-lors le corps politique est*
» *détruit.* » (Liv. 2, ch. 1.)

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples : Jusques ici vous avez eu des Rois que vous appeliez *Souverains.* Si vous voulez cesser d'être esclaves, commencez par vous faire *Souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos lois ; et que vos Rois, s'il vous en faut encore, ne soient plus que des serviteurs faits pour obéir à vos lois, pour les faire observer par les autres.

Trois. conséquence. Le peuple infaillible dans ses lois.

Montesquieu avoit craint que ce peuple législateur ne fût pas assez éclairé pour la discussion des lois et des affaires, et cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean-Jacques insistant sur le principe, ne vit personne plus propre que le peuple à mettre en pratique le principe et les conséquences. Dans le nouveau systême, non-seulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des lois devenoit infaillible ; car, nous disoit Jean-Jacques, *la volonté générale est toujours droite, et tend toujours à l'utilité publique ;* et ce peuple que tant on méprise, *on ne peut jamais le corrompre.* (Liv. 1, ch. 3.) On peut bien le tromper ; (*ibid.*) mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple *souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être.* (Liv. 1, ch. 7.)

Quatrième conséquence. Seul se représentant.

Pour suppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des lois, Montesquieu lui donnoit des représentans ou des hommes qui faisoient la loi pour lui ; Jean-Jacques reconnut que ces représentans ne le sont que de nom ; que Montesquieu faisant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des avocats, des procureurs, c'est-à-dire des hommes chargés de discuter ses intérêts, comme un tuteur tous ceux de son pupille ; mais que des procureurs ou tuteurs ne sont pas de vrais représentans ; que ces tuteurs, ces avo-

cats dont le peuple seroit obligé de suivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la sienne; que c'étoit là enfin donner au peuple de vrais législateurs, et non pas le faire législateur lui-même. Il observa de plus que la volonté du peuple ne seroit pas plus représentée par ces députés, que celle d'un pupille par son tuteur, et il ne voulut pas que le peuple se donnât des tuteurs. Aussi ajouta-t-il, en dépit de son maître : « Le *Souverain*, c'est-à-dire le » peuple, *qui n'est qu'un être collectif, ne peut* » *être représenté que par lui-même; le pouvoir peut* » *bien se transmettre, non pas la volonté.* — Le » Souverain d'ailleurs peut bien dire : je veux » actuellement ce que veut un tel homme ou du » moins ce qu'il dit vouloir; mais il ne peut » pas dire : ce que cet homme voudra demain, » je le voudrai encore; puisqu'il est absurde que » la volonté se donne des chaînes pour l'avenir. » (*Liv.* 2, *ch.* 1.)

Cinq. conséquence. Peuple supérieur aux lois.

De ces raisonnemens suivoient des qualités, des droits, que Montesquieu n'auroit peut-être pas voulu refuser au peuple souverain, mais qu'il n'avoit pas au moins osé exprimer. Le peuple souverain faisoit la loi; et quelle que fût la loi faite par le peuple, *elle ne pouvoit pas être injuste*, puisque nul n'est injuste envers lui-même. (*Liv.* 3, *ch.* 7.)

Le peuple souverain encore faisoit la loi, mais nulle loi ne pouvoit l'obliger; car, reprenoit Jean-Jacques, « en tout état de cause, un peuple » est toujours maître de changer ses lois, même » les meilleures. S'il lui plaît de se faire mal à » lui-même, qui est-ce qui auroit le droit de » l'empêcher? » (*Liv.* 2, *ch.* 12.)

Six. conséquence. Assemblées du peuple.

Enfin, pour Montesquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à se gouverner eux-mêmes et à faire leurs lois, venoit de l'impossibilité de tenir, dans un grand Etat, les assem-

blées du peuple législateur. Ces inconvéniens et ces impossibilités disparurent devant Jean-Jacques, parce qu'il sentit bien qu'il falloit ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conséquences. Aussi des Parlemens, et même des Etats-Généraux, ne lui suffisoient pas ; il lui falloit de vraies assemblées du peuple et de tout le peuple. Aussi, continuoit-il : « Le Souverain n'ayant d'autre force » que la puissance législative, n'agit que par des » lois ; et les lois n'étant que des actes authen- » tiques de la volonté générale, le *Souverain ne* » *sauroit agir que quand le peuple est assemblé*. Le » peuple assemblé, dira-t-on ? quelle chimère ! » C'est une chimère aujourd'hui, mais ce n'en » étoit pas une il y a deux mille ans. Les hommes » ont-ils changé de nature ? Les bornes du possible, » dans les choses morales, sont moins étroites » que nous ne pensons. Ce sont nos foiblesses, » nos vices et nos préjugés qui les rétrécissent. » Les ames basses ne croient point aux grands » hommes ; de vils esclaves sourient d'un air mo- » queur à ce mot *liberté*. » (Liv. 3, chap. 12.)

Faux exemples du peuple souverain.

Avec quelque confiance que Jean-Jacques prononçât ces paroles, les exemples sur lesquels il s'appuyoit n'étoient rien moins que propres à nous montrer ces assemblées d'un peuple souverain. C'étoient les bourgeois ou d'Athènes ou de Rome, courant sans cesse à leur place publique ; mais ces citoyens, ou ce peuple de Rome surtout, n'étoient pas le peuple souverain et par-tout souverain. L'Empire étoit immense, et dans tout cet Empire, loin d'être souverain, le peuple étoit esclave d'une ville despote, d'une armée de *quatre cent mille soldats* appelés citoyens, toujours prêts à sortir d'un camp appelé *Rome*, pour fondre sur les villes ou provinces dont le peuple auroit essayé de secouer le joug. Il en étoit de même à proportion des citoyens d'Athènes, despotes de leurs colonies et des villes alliées.

Ces exemples, cités par Jean-Jacques, prouvoient

ce que la Révolution Françoise nous a si bien montré, qu'une ville immense comme Rome et Paris, dont tous les habitans se changent en soldats, peut bien donner le nom de liberté, d'égalité à ses révolutions ; mais qu'au lieu d'un Roi qu'ils ont chassé, ces habitans deviennent eux-mêmes quatre ou cinq cent mille despotes et tyrans des provinces, tyrannisés eux-mêmes par leurs tribuns. Témoins, pour les provinces, les peuples de Lyon, de Rouen, de Bordeaux et de toute autre ville qui essayeroit de secouer le joug de la ville despote, des fauxbourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, des bourgeois de Paris. Témoins, pour Paris, les Roberspièrre dans un temps, et les cinq Rois dans l'autre.

Reproches de J. J. à Montesquieu.

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de sentir ces inconvéniens. Alors même il n'abandonnoit ni son grand principe du peuple souverain, ni les assemblées de ce peuple. Alors il recouroit, comme Montesquieu, *à la vertu* des Républiques, du peuple souverain ; mais il reprochoit à Montesquieu même de *manquer souvent de justesse, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, et de n'avoir pas vu que l'autorité souveraine étant par-tout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout Etat bien constitué.* (Liv. 3, chap. 4.) Alors il avouoit : « Qu'il n'y a pas d'Etat si sujet aux » guerres civiles et aux agitations intestines, » que le démocratique ou populaire, (c'est-à- » dire, que cet Etat dont la vertu est le grand » mobile) parce qu'il n'y en a aucun qui tende » si fortement et si continuellement à changer de » forme, ni qui demande plus de vigilance et de » courage pour être maintenu dans la sienne. » (*Ibid.*)

Alors encore il confessoit que pour se gouverner démocratiquement, il faudroit *un peuple de Dieux ; qu'un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.* (Ibid.) Mais alors même, plutôt que de *manquer de justesse* comme Mon-

tesquieu, pour assembler le peuple souverain, il proscrivoit des terres de la liberté tous les grands Empires; il ne lui falloit plus que des Etats très-petits. (*Ibid.*) Il ne falloit pas même plus d'une ville dans chaque Etat; il n'y falloit sur-tout point de capitales.

La doctrine de Jean-Jacques ici étoit formelle: « Une ville, disoit-il, non plus qu'une nation, » ne peut être légitimement sujette d'une autre, » parce que l'essence du corps politique est l'ac- » cord de l'obéissance et de la liberté, et que » ces mots de sujet et de souverain sont des » corrélations identiques, dont l'idée se réunit » sous le seul mot de citoyen. » En style plus intelligible, tout cela signifioit que tous les Souverains et les sujets d'un même Etat ne sont que les bourgeois d'une même ville, qu'un citoyen sujet et souverain de Londres n'est plus rien à Portsmouth, à Oxford, comme le citoyen sujet et souverain d'Oxford ou de Portsmouth n'est plus qu'un étranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être sujets d'un Souverain qui habite une autre ville. Aussi, continuoit Jean-Jacques: « C'est toujours un mal d'unir plu- » sieurs villes en une seule cité, (c'est-à-dire ici » en un seul Empire).—Il ne faut point objecter » l'abus des grands Etats à celui qui n'en veut » que de petits. Mais comment donner aux petits » Etats assez de force pour résister aux grands, » comme jadis les villes Grecques résistèrent au » grand Roi, et comme plus récemment la Hol- » lande et la Suisse ont résisté à la maison d'Au- » triche? » Tout cela vouloit dire que dans le système de la liberté et de l'égalité du peuple souverain, il falloit diviser les grands Etats en démocraties fédératives.

Sept. conséquence. Division des Etats.

« Enfin si l'on ne peut réduire l'Etat à de » justes bornes, (malgré l'admiration du même » sage pour le peuple de Rome) il reste encore

„ une ressource ; c'est de n'y point souffrir de
„ capitale, de faire siéger le gouvernement alter-
„ nativement dans chaque ville, et d'y assem-
„ bler tour à tour les Etats du pays, le peuple
„ souverain. » (*Liv.* 3, *ch.* 13.)

Crainte que l'on ne dît au Philosophe que ces petits Etats démocratiques ne feroient que diviser les grands Etats en autant de petites provinces toujours tourmentées *par les guerres civiles, par les agitations intestines*, et toujours prêtes à *changer de forme*, comme ses démocraties, il consentoit à voir sur la terre des Aristocraties. Celles-ci, et sur-tout l'Aristocratie élective, devenoient, même pour lui, *le meilleur de tous les gouvernemens*. (Liv. 3, ch. 5.) Mais soit Démocratie, soit Aristocratie, soit même Monarchie, le peuple étoit toujours seul souverain, et il falloit toujours des assemblées du peuple souverain. Il les falloit fréquentes, périodiques et tellement réglées, que nul Prince, nul Roi et nul Magistrat ne pût les empêcher *sans se déclarer ouvertement infracteur* des lois, ennemi de l'Etat. (*Liv.* 3, *chap.* 18.)

Huit. conséquence. Questions à faire dans les assemblées du peuple.

Toujours plus conséquent que Montesquieu dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continuoit : « L'ouverture de ces assemblées, qui
„ n'ont pour objet que le maintien du traité so-
„ cial, doit toujours se faire par deux proposi-
„ tions qu'on ne puisse jamais supprimer, et qui
„ passent séparément par les suffrages.
„ La première : *S'il plaît au Souverain de con-*
„ *server la présente forme de gouvernement.*
„ La seconde : *S'il plaît au peuple* (au même
„ Souverain) *d'en laisser l'administration à ceux*
„ *qui en sont actuellement chargés*, » c'est-à-dire, de maintenir le Magistrat, le Prince, ou bien le Roi qu'il s'est donné. (*Ibid.*)

Ces deux questions, dans le systême du peuple souverain, ne sont encore que la suite de ce grand principe posé par Montesquieu, que tout homme

homme libre *sentant qu'il a une ame libre, doit se gouverner lui-même.* Car cet homme ou ce peuple sentant qu'il a une ame libre, pourroit très-bien ne vouloir pas être gouverné aujourd'hui comme il l'étoit hier. S'il ne le vouloit plus, comment seroit-il libre, s'il étoit obligé de maintenir et ce gouvernement, et ceux qu'il s'est donnés pour chefs ?

Pour un philosophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conséquence eût fait abandonner le principe. Sans cesser d'être sage, on auroit pu lui dire : Tout peuple qui prévoit à quels malheurs l'exposent des révolutions perpétuelles dans son gouvernement, a pu, sans s'avilir et sans se rendre esclave, se donner une constitution qu'il jure d'observer ; il a pu se choisir et se donner des chefs, des magistrats, qui jurent de le gouverner suivant cette constitution. Cet accord est un pacte que demain tout comme aujourd'hui ce sera un crime de violer, comme le plus religieux des sermens. Si le peuple est supposé sacrifier sa liberté par un pacte de cette espèce, vous appellerez donc aussi esclave l'honnête homme qui se croit obligé de tenir la promesse qu'il a donnée hier, le serment qu'il a fait de vivre dans l'Etat suivant la loi ? Tout ce raisonnement n'eût fait que peu d'impression sur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très-grande erreur que de prétendre qu'une constitution à observer par le peuple et les chefs, fût un contrat entre le peuple et les chefs qu'il se donne ; et sa raison étoit qu'il est absurde et contradictoire que le Souverain se donne un supérieur ; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'est se remettre en pleine liberté.* (Liv. 5, chap. 4.)

Neuv. conséquence. Tous les Rois simplement provisoires.

C'est là que conduisoit l'idée du peuple souverain, essentiellement souverain, qui doit pour être libre se gouverner lui-même, et conserver malgré tous ses sermens le droit d'effacer aujourd'hui toutes les lois qu'il juroit hier de maintenir. La

conclusion, quelque étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application plaisoit plus spécialement au Sophiste des révolutions, lorsqu'il ajoutoit : « Quand donc il arrive » que le peuple institue un gouvernement héré» ditaire, soit monarchique dans une famille, » soit aristocratique dans un ordre de citoyens, » *ce n'est point un engagement qu'il prend*, c'est » une forme provisoire qu'il donne à l'adminis» tration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordon» ner autrement. » (*Liv.* 3, *chap.* 18.) C'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il lui plaise de chasser son Sénat, ou bien ses Parlemens, ses Rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir insister dans ces Mémoires sur l'exposition d'un pareil systême ; l'application des causes aux effets deviendra plus sensible dans la suite des faits que la Révolution Françoise fournit à l'historien. S'il veut découvrir plus spécialement l'influence du philosophe Genevois sur la nouvelle guerre que cette Révolution est venue déclarer à tous les Trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même Sophiste faisoit de ses principes aux Monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples sur les Rois.

Dix. conséquence. Toute monarchie même, vraie démocratie.

Ici c'étoit encore Montesquieu qui avoit posé les bases, Jean-Jacques ne faisoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme son maître l'absolue nécessité de séparer le pouvoir législatif du pouvoir exécutif ; mais toujours plus hardi que Montesquieu, à peine laissoit-il leur nom aux Monarchies. « J'appelle République, disoit-il, tout Etat » régi par des lois, sous quelque administration » que ce puisse être ; car alors seulement l'intérêt » public gouverne, et la chose publique est quel» que chose. — *Pour être légitime*, il ne faut » pas que le gouvernement se confonde avec le » Souverain, mais qu'il en soit le Ministre : alors » la Monarchie elle-même est République. » (*Liv.* 1, *ch.* 6, *et note.*)

Ces dernières paroles semblent annoncer que

Jean-Jacques reconnoissoit au moins la légitimité d'un Roi qui recevroit la loi du peuple, qui voudroit lui-même avoir le peuple pour Souverain, n'être que le Ministre ou même l'esclave du peuple souverain. Car dans tout ce système, le seul être libre est celui qui fait la loi; le seul esclave est celui qui la reçoit. Le peuple la faisoit, le Roi la recevoit; le Roi étoit donc seul esclave du peuple souverain.

A ces conditions, il est vrai que Jean-Jacques consent à reconnoître un Roi dans les grands Empires; mais il apprend aux peuples que la nécessité d'un Roi dans un pareil Etat ne vient que de leur faute; qu'ils auroient mieux appris à s'en passer, s'ils avoient vu *que plus l'Etat s'agrandit, plus la liberté diminue*; que leur véritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrain pour devenir cent fois plus libres; que s'il est difficile qu'un grand Etat soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus *qu'il soit bien gouverné par un seul homme*. (Liv. 3, ch. 1.)

Onz. conséquence. Se passer de tout Roi, quand on le peut.

Mais enfin, tels qu'ils sont ces Etats, au moins faut-il auprès du même philosophe ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appelés *Rois*, « *n'est absolument qu'une commission*, un » emploi dans lequel, simples officiers du Sou- » verain, ils exercent en son nom le pouvoir » dont ils les a fait dépositaires, *et qu'il* peut » limiter, modifier, reprendre, quand il lui » plaît. » (*Liv.* 3, *chap.* 1.)

Douz. conséquence. Tout Roi simple officier, et le peuple toujours maître de le déposer.

A ces conditions mêmes, les Rois, ces Officiers, ces Commissaires du peuple souverain n'auroient pas existé bien long-temps, si le vœu de Jean-Jacques avoit été exaucé. Ce vœu se manifeste d'un bout à l'autre dans son chapitre intitulé de la Monarchie. Là, on voit le Sophiste entasser tous les inconvéniens de la Royauté, soit élective soit héréditaire; là, toujours supposant les prétendues vertus du peuple et de la multitude, il ne voit sur le trône que des tyrans ou des des-

potes vicieux, intéressés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que si l'on vouloit entendre par Roi celui qui gouverne *pour l'utilité de ses sujets*, il s'ensuivroit que depuis le commencement du monde il n'auroit pas encore *existé un seul Roi*. (Voyez liv. 3, ch. 6, et note sur le ch. 16.)

Les conséquences les plus directes de tout ce système étoient évidemment que tout peuple jaloux de conserver ses droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à se passer de Roi, et se donner une constitution républicaine; que les peuples croyant avoir besoin d'un Roi, doivent prendre au moins toutes les précautions nécessaires pour conserver sur lui les droits du Souverain, et ne pas oublier sur-tout qu'en qualité de Souverains ils ont toujours le droit de se défaire du Roi qu'ils ont créé, de briser son sceptre, de renverser son trône, toutes les fois que bon leur semblera. Pas une de ces conséquences n'effraya le philosophe de Genève. Il falloit les admettre à son école, ou manquer de justesse comme Montesquieu, et livrer encore la terre à l'esclavage. Si on lui objectoit que les nations les plus imbues jadis de ces idées de peuple égal, libre et souverain, furent précisément celles où l'on voyoit le plus d'esclaves; il se contentoit de répondre : « Telle fut, il est vrai, la situation » de Sparte; pour vous, peuples modernes, » vous n'avez point d'esclaves, *mais vous l'êtes*. » Vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez » beau vanter cette préférence, j'y trouve plus » de lâcheté que d'humanité. » (*Ch.* 18.)

Treiz. conséquence. Tous les peuples du jour esclaves.

Ainsi toujours plus vif et plus pressant, et toujours plus hardi que son maître, Rousseau ne savoit taire aucune des conséquences du principe posé par Montesquieu. Ainsi bravant tout à la fois, et les Anglois et tous les autres peuples, il faisoit hardiment entendre à tous : Vous êtes tous esclaves sous vos Rois.

Ce n'étoit pas assez d'avoir surpassé son maître dans ce genre. Montesquieu mollissant quelquefois, insinuant l'erreur, et malgré ses éloges du Christianisme, semblant plus d'une fois sacrifier les vertus religieuses à la politique, parut encore timide à ses disciples. Jean-Jacques plus tranchant, déclara hautement ne connoître *rien de plus contraire à l'esprit social* que la Religion de l'Evangile. Un vrai Chrétien pour lui ne fut que l'homme toujours prêt à subir le joug des Cromwel ou des Catilina. Religion du systême Déisme.

Montesquieu avoit fait de la *Religion catholique* celle des Gouvernemens modérés, des Monarchies tempérées; et de la *Religion protestante, celle des Républiques.* (Esprit des Lois, liv. 24, ch. 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques ni Chrétien catholique, ni Chrétien protestant. Il finit son systême par le même paradoxe de Bayle que Montesquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre et souverain, d'autre Religion que celle du Déiste. Pour saper tous les trônes des Rois, il proscrivit de la Religion de l'Etat tous les autels du Christ. (*Contrat Soc. Voyez tout le dernier chapitre.*)

Cette conclusion seule donnoit à Jean-Jacques, dans l'esprit des Sophistes, bien des avantages sur Montesquieu. Le temps devoit un jour apprendre lequel des deux systêmes l'emporteroit. Que l'historien compare leurs effets, qu'il observe la nature et les progrès successifs de l'opinion; il sera moins surpris de voir un jour triompher celle des deux écoles qui laissoit moins de ménagemens à attendre et pour l'Autel et pour le Trône.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME GRADE de la Conspiration.

Effet général des systêmes de MONTESQUIEU et de JEAN-JACQUES.

Convention des Sophistes ; union de leurs complots contre le Trône à leurs complots contre l'Autel.

Raisons de Montesquieu pour l'aristocratie.

EN comparant les deux systêmes que je viens d'exposer, il est aisé de voir que les idées de la liberté et de l'égalité politiques avoient pris dans l'esprit de Montesquieu et de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverse condition de ces deux célèbres écrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la société, que distinguent les titres et les richesses, avoit bien moins donné à cette égalité qui confond tous les ordres des citoyens. Malgré son admiration pour les Républiques de l'antiquité, il observoit qu'il « y a » toujours dans un état des gens distingués par » la naissance, les richesses ou les honneurs; » que si ces hommes-là étoient confondus parmi » le peuple, et s'ils n'y avoient qu'une voix » comme les autres, la liberté commune seroit » leur esclavage, et ils n'auroient aucun intérêt » à la défendre. » Il formoit de ces hommes un corps qui pouvoit arrêter les délibérations du peuple, comme le peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les grands Empires, il admettoit un Roi, qui pouvoit arrêter les uns et les autres. (*Voyez Esprit des Lois, Liv. XI, ch. 6.*)

Ce systême devoit un jour montrer aux Jacobins dans Montesquieu, le père de l'aristocratie ; et il paroît assez vraisemblable que ce qui lui plaisoit sur-tout dans cette idée, c'est le rôle que devoient y jouer les hommes de son état, élevés à la condition de colégislateurs ; et dès-lors jouissant de cette liberté qu'il faisoit consister à se gouverner soi-même, à n'obéir jamais qu'à ses propres lois. La précaution qu'il avoit prise de ne généraliser ces idées qu'en parlant de cette île où il avoit appris à les admirer, le mettoit en quelque sorte hors de toute censure, et de l'accusation de vouloir bouleverser le gouvernement de sa patrie pour en introduire un étranger. Cette précaution n'empêcha pas que bien de ses lecteurs ne vissent plus d'autre constitution à désirer que celle dont il leur parloit avec tant d'éloges, et plus de lois propices à la liberté que celles d'un pays où chacun se gouverneroit soi-même.

Pourquoi son systême exalté, et par qui.

Les François étoient alors peu exercés dans les discussions politiques, et plus accoutumés à jouir des avantages de leur gouvernement sous les lois de leur Monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces lois ; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de l'*Esprit des Lois* un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, et malgré une foule de réflexions piquantes, presque épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les Anglois admirèrent aussi, malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres peuples étoient ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour

n'avoir pas besoin d'autres lois que des leurs, s'ils vouloient être libres.

L'estime qu'on avoit pour la Grande Bretagne, sentiment qu'une nation peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à l'*Esprit des Lois*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues ; il eût été honteux pour un François de paroître ne l'avoir pas étudié. Qu'on me pardonne l'expression dont je vais me servir ; le poison, le vrai germe de la Révolution la plus démocratique s'insinua, sans qu'on s'en apperçût. Ce germe est tout entier dans ce principe : *Tout homme qui est censé avoir une ame libre doit être gouverné par lui-même.* Ce principe revient absolument à celui-ci : *C'est dans le peuple en corps que réside la puissance législative.* Les admirateurs que Montesquieu trouva dans l'aristocratie ne sentirent pas assez les conséquences de ce grand axiome. Ils ne s'apperçurent pas que les Philosophes de la rebellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour : la loi est l'expression de la volonté générale ; quand ils en conclueroient : donc c'est au peuple seul ou à la multitude qu'il appartient de faire toutes les lois et de les défaire ; donc le peuple changeant, bouleversant comme il lui plaît, toutes les lois, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages que la démocratie tiroit de Montesquieu.

Quand Montesquieu biaisoit sur ces conséquences, ou bien faisoit semblant de ne pas les appercevoir, et sur-tout quand jetant un coup d'œil sur les diverses monarchies de l'Europe, il se voyoit forcé de convenir, qu'une seule exceptée, il n'en connoissoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de se gouverner lui-même et de faire ses lois ; quand il ajoutoit que moins elles se trouvoient fondées sur ce droit, plus la *Monarchie dégénéreroit en despotisme ;* quand, après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté, sans cette distinction et séparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis sur la tête de tant de

Souverains, il sembloit encore vouloir consoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appeloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens*, *de l'Etat et du Prince*; (Liv. XI, chap. 7) qu'est-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit? Après avoir posé des principes qui ne montrent par-tout que l'esclavage, croit-il appaiser les esprits, en leur parlant d'une liberté de préjugé qui peut encore leur rester? Seroit-ce là de ces *obscurités volontaires* que d'Alembert a prises pour d'*innocens artifices*? ou bien faut-il s'en tenir à Jean-Jacques accusant Montesquieu de *manquer de justesse*?

Quoi qu'il en soit, tels étoient les principes de Montesquieu, qu'il étoit impossible de les suivre, et en France et ailleurs, sans ces révolutions qui transportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du Souverain. Après l'*Esprit des Lois*, il ne manquoit évidemment, pour appeler ces révolutions, qu'un homme assez hardi pour ne pas redouter les conséquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher et effacer dans une condition supérieure des distinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la sienne. Cet homme se trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un simple artisan, et d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Montesquieu lui fournissoit pour voir le même droit à la législation, à la souveraineté dans le simple artisan et dans le grand seigneur, dans le roturier et dans le gentilhomme. Toute l'aristocratie de Montesquieu fut pour le Genevois un vain échafaudage. S'il conserva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'est qu'il rendit à ce mot *aristocratie* son premier sens. Il entendit par là, non le noble ou le riche, mais le *meilleur*, soit riche soit pauvre, élu magistrat par le peuple; et dans l'aristocratie même il ne vit que le peuple législateur et souverain.

Il falloit à Montesquieu des nobles entre les Rois et le peuple; Jean-Jacques détestoit ces intermédiaires. Il lui parut absurde que le peuple souverain en eût besoin.

Comparaisons et effets naturels des deux systêmes.

Montesquieu morceloit le sceptre des Rois pour en donner une partie précieuse à l'aristocratie des richesses, des rangs et des titres. Jean-Jacques sans richesses, sans titres et sans rangs, brisoit absolument ce sceptre des Rois, de la noblesse, des richesses. Pour avoir toute sa part de souveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude souveraine. L'un et l'autre appeloient les révolutions; l'un et l'autre, malgré toutes leurs protestations franches ou simulées, n'en apprenoient pas moins aux nations que leur gouvernement étoit en général celui du despotisme; que pour sortir de l'esclavage il falloit se donner de nouvelles constitutions et de nouvelles lois, des chefs plus dépendans et moins libres eux-mêmes, pour que la liberté des citoyens fût mise hors d'atteinte.

L'un et l'autre, en disant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, disoient aux peuples tout ce qu'il falloit faire désormais pour qu'ils se crussent libres. L'opinion, comme les deux systêmes, devoit se modeler, se resserrer dans les limites assignées par Montesquieu; ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, suivant la force et la prépondérance, suivant la multitude des disciples que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir dès-lors que Montesquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'Aristocratie; mais que toutes les classes moyennes, subalternes, jalouses, ennemies de l'Aristocratie, combattroient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux systêmes, à mesure qu'ils feroient des conquêtes sur l'opinion publique. Cet effet, il est vrai,

pouvoit être annullé par l'opinion encore dominante chez des peuples que de fausses idées de liberté n'avoient pas encore accoutumé à se regarder comme esclaves sous les lois de leurs Princes.

Tous ces principes révolutionnaires pouvoient sur-tout rester sans force et sans action sur l'esprit de ceux que la Religion accoutumoit à regarder les Rois, et tous les chefs de la société comme les ministres du Dieu qui gouverne le monde. Tous ces systêmes devoient s'évanouir devant un Evangile, qui proscrivant toute injustice, tout arbitraire et toute tyrannie dans le Prince, toute rebellion dans les sujets, remonte à la vraie source, au véritable objet de toute autorité, et ne fomente pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils sont tous souverains.

Mais déjà les Sophistes de l'impiété sapoient les fondemens de cette Religion, et déjà ils comptoient une foule d'adeptes; ils en comptoient sur-tout parmi ces hommes dont ils jalousoient secrètement les distinctions ou la puissance; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur seroit facile de tirer des deux systêmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique les mêmes idées de liberté, d'égalité, auxquelles ils devoient tous leurs succès contre le Christianisme.

Choix et conspiration des Sophistes pour le systême contre les Rois.

Jusques alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert contre les Rois, avoit été vague et incertaine; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité, c'étoit la haine de toute autorité répressive qu'ils avoient dans le cœur. Mais la nécessité d'un gouvernement quelconque pour la société civile étouffoit presque leur voix. Ils sembloient avoir senti ici qu'il ne suffisoit pas de détruire, et qu'en ôtant aux peuples leurs lois actuelles, il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs sarcasmes contre les Rois, sans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons

contre la tyrannie, le despotisme, sans avoir encore décidé que tout Prince, tout Roi fût un despote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux systêmes. Celui de Montesquieu leur apprenoit à se gouverner eux-mêmes, et à faire la loi avec leurs Rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à se passer de Rois, en se gouvernant eux-mêmes et en faisant la loi. Ils n'hésitèrent plus; l'abolition des Rois fut résolue, comme celle de la Religion de Jésus-Christ. Dès cet instant les deux conspirations contre l'Autel, contre le Trône, ne formèrent plus à l'école des Sophistes qu'une seule et même conspiration. Dès-lors ce ne fut plus la voix isolée de Voltaire, ou celle de quelqu'autre Sophiste livré à ses caprices, et lançant ses sarcasmes contre l'autorité des Rois; ce furent les efforts réunis des Sophistes, désormais combinant les projets de la rebellion avec tous ceux de leur impiété; désormais confondant leurs moyens et leurs vœux, et leurs haines, et tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverser les trônes de leurs Rois, comme ils leur apprenoient à démolir les autels de leur Dieu.

L'accusation est importante, elle est formelle; les preuves en sont toutes dans la bouche des Conjurés eux-mêmes. Et ce n'est pas ici le simple aveu de leur conspiration; c'est l'orgueil du Sophiste qui met toute sa gloire dans son crime, qui en peint la noirceur, l'hypocrisie et la scélératesse, comme il eût peint l'objet et le génie, et les travaux de la sagesse même ou de la vraie philosophie pour le bonheur du genre humain. Ecoutons-les eux-mêmes traçant l'histoire de leurs complots, et donnant leurs complots, et donnant leurs succès pour la plus grande preuve des progrès de l'esprit dans la carrière des vérités philosophiques.

Preuves de la conspiration.

La Révolution Françoise venoit de renverser le trône de Louis XVI; le plus impie et le plus

acharné des Conjurés, le monstrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reste plus qu'à célébrer la gloire, et à nous retracer les progrès de ce philosophisme, à qui seuls étoient dus, et tous les forfaits, et tous les désastres qui venoient de fonder sa République. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits sont dus, il reprend cette école dès sa plus ancienne origine: il reconnoît ses pères, ses maîtres dans tous les coryphées de l'impiété et de la rebellion qu'a produit chaque siècle. Il arrive à l'époque où il voit se jeter les fondemens de sa Révolution et de sa République. Pour que l'histoire pèse son témoignage et apprécie ses aveux, je ne changerai point son langage; je le laisse exalter son école et tous ses pretendus bienfaits. C'est au milieu du siècle où nous vivons; c'est à l'époque où il croit voir tout le délire de la superstition faire place aux premières lueurs de la philosophie moderne, qu'il suppose ses lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il met à nous développer, comme l'histoire et le triomphe de sa philosophie: Aveu de Condorcet.

« *Il se forma bientôt en Europe une classe d'hommes* » moins occupés encore de découvrir ou d'approfondir la vérité, que de la répandre; qui » se dévouant à poursuivre les préjugés dans les » asiles où le Clergé, les écoles, les gouvernemens, les corporations anciennes les avoient » recueillis et protégés, mirent leur gloire à détruire les erreurs populaires, plutôt qu'à reculer » les limites des connoissances; manière indirecte de servir leurs progrès, qui n'étoit ni la » moins périlleuse, ni la moins utile.

» En Angleterre, Collins et Bolingbroke; en » France, Bayle, Fontenelle, Voltaire, Montesquieu, *et les écoles formées par ces hommes*, » combattirent en faveur de la vérité; employant » tour à tour les armes que l'érudition, la philosophie, l'esprit et le talent d'écrire peuvent

» fournir à la raison ; *prenant tous les tons, em-*
» *ployant toutes les formes*, depuis la plaisanterie
» jusqu'au pathétique, depuis la compilation la
» plus savante et la plus vaste, jusqu'au roman
» et au pamphlet du jour ; *couvrant la vérité*
» *d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles*,
» *et laissoit le plaisir de la deviner* ; caressant les
» préjugés avec adresse, pour leur porter des
» coups plus certains ; n'en menaçant presque
» jamais plusieurs à la fois, ni même un seul
» tout entier ; consolant quelquefois les ennemis
» de la raison, en *paroissant ne vouloir dans la*
» *Religion qu'une demi-tolérance, dans la politique*
» *qu'une demi-liberté ; ménageant le despotisme*,
» *quand ils combattoient les absurdités religieuses* ;
» *et le culte, quand ils s'élevoient contre le tyran* ;
» *attaquant ces deux fléaux dans leur principe*,
» *quand même ils paroissoient n'en vouloir qu'à*
» *des abus révoltans ou ridicules ; et frappant ces*
» *arbres funestes dans leurs racines, quand ils sem-*
» *bloient se borner à en élaguer quelques branches*
» *égarées ; tantôt en apprenant aux amis de la li-*
» *berté que la superstition qui couvre le despotisme*
» *d'un bouclier impénétrable, est la première vic-*
» *time qu'ils doivent immoler, la première chaîne*
» *qu'ils doivent briser* ; tantôt au contraire *la*
» *dénonçant aux despotes comme la véritable enne-*
» *mie de leur pouvoir* ; et les effrayant du tableau
» de ses hypocrites complots et de ses fureurs
» sanguinaires ; mais ne se lassant jamais de ré-
» clamer *l'indépendance de la raison, la liberté*
» *d'écrire*, comme le droit et le salut du genre
» humain ; s'élevant avec une infatigable énergie
» contre tous les crimes du *fanatisme et de la*
» *tyrannie* ; poursuivant dans la *Religion*, dans
» *l'administration*, dans *les mœurs*, dans *les lois* ;
» tout ce qui portoit le caractère de l'oppression,
» de la dureté, de la barbarie ; ordonnant au
» nom de la nature *aux Rois, aux Guerriers*,
» *aux Prêtres, aux Magistrats*, de respecter la

» sang des hommes ; leur reprochant avec une » énergique sévérité celui que leur politique ou » leur indifférence prodiguoit dans les combats » ou dans les supplices ; prenant enfin pour cri » de guerre, *raison*, *tolérance*, *humanité*.

» Telle fut cette philosophie nouvelle, objet » de la haine commune de ces classes nombreuses » qui n'existent que par les préjugés. — Ses chefs » eurent presque toujours l'art d'échapper à la » vengeance, en s'exposant à la haine ; *de se* » *cacher à la persécution, en se montrant assez* » *pour ne rien perdre de leur gloire.* » (Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, par Condorcet, 9.e époque.)

Quand la rebellion, l'impiété et la révolte personnifiées auroient choisi la personne et la plume de Condorcet pour dévoiler et l'époque, et l'objet, et les auteurs, et les moyens, et toute l'artificieuse scélératesse des complots d'abord formés contre l'Autel, ensuite dirigés et poursuivis contre les Rois, et contre les chefs des Nations ; par quels traits ces complots pouvoient-ils être rendus plus évidens, plus manifestes ? Comment le héros ou l'adepte le plus spécialement initié à tous les mystères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu, et nous montrer plus nettement celui de renverser les Trônes, naissant immédiatement du vœu de renverser l'Autel ?

Résultats de cet aveu.

Que l'historien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux instruit des Conjurés, se réunir sous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conspiration la plus caractérisée, la plus générale, ourdie par ces hommes appelés Philosophes, ourdie non-seulement contre les Rois et leurs personnes, et contre tous les Rois, mais contre la Royauté elle-même, et contre l'essence même de toute Royauté, de toute Monarchie.

Le moment où se forme la conjuration est celui où les Collins, les Bolingbroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire, et Voltaire lui-même ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Christ.

C'est encore le moment où Montesquieu, et Jean-Jacques qui le suit de très-près, appliquant les idées de liberté, d'égalité, aux systêmes politiques, ont fait naître dans l'ame des lecteurs cet esprit d'inquiétude sur les titres des Souverains, sur les bornes de leur autorité, sur ces prétendus droits de l'homme libre, sans lesquels tout citoyen n'est qu'un esclave, et tout Roi qu'un despote. C'est enfin le moment où les systêmes viennent de présenter aux Sophistes de vaines théories, pour suppléer les Rois dans le gouvernement des peuples.

Jusques alors les vœux de la secte sembloient se borner à ne vouloir que des Rois philosophes, ou du moins des Rois gouvernés par des Philosophes ; elle n'a jamais pu se flatter de cet espoir ; elle fait le serment d'abolir toute Royauté, au premier instant où elle croit avoir trouvé dans ses systêmes le vrai moyen de s'en passer.

Tous les hommes que Condorcet nous montre composant ces écoles de Conjurés, ne sont pas désignés moins clairement. Ce sont les maîtres et les adeptes de cette *philosophie nouvelle*, qui avant de résoudre l'abolition des Rois, ont commencé par s'élever contre la Religion ; ce sont ceux qui, avant de ne voir par-tout que despotisme et tyrannie, se sont tant efforcés de ne montrer que fanatisme et superstition dans le Christianisme.

L'étendue, les moyens, la constance de la conspiration, tout cela se manifeste encore ici avec la dernière évidence. Nos Sophistes conjurés font semblant de *ne vouloir dans la Religion qu'une demi-tolérance, et dans la politique qu'une demi-liberté ; ils ménagent* l'autorité des Rois, *quand ils*

ils combattent la Religion ; *ils ménagent le culte*, quand *ils s'élèvent contre* les Rois ; ils font semblant de *n'en vouloir qu'aux abus ;* mais et la Religion et l'autorité des Monarques ne sont pour eux que deux *arbres funestes*, dont ils *frappent les racines* mêmes ; ce sont les *deux fléaux* qu'ils *attaquent dans leur principe*, pour ne plus en laisser de vestiges.

Ils prennent tous les tons, *ils emploient toutes les formes ; ils caressent avec adresse* ceux dont ils veulent abolir la puissance ; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces Rois dont ils sappent les trônes. Ils leur *dénoncent* la Religion, *comme la véritable ennemie de leur pouvoir ;* et dans le même temps ils ne cessent d'avertir leurs adeptes que c'est la Religion qui *couvre* les Rois *d'un bouclier impénétrable*, et qu'elle *est la première victime qu'il faut immoler*, *la première chaîne qu'il faut briser*, pour secouer le joug des Rois, pour les écraser tous, quand une fois ils auront réussi à écraser le Dieu de cette Religion.

Tout ce jeu de la scélératesse se combine entre les adeptes ; leur accord, leur concert ne peut pas mieux se peindre. Ils ont leur cri de guerre, *indépendance et liberté.* Ils ont tous leur secret ; et alors même qu'ils sont tout occupés à poursuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à *le cacher ; ils ne se lassent pas*, *ils le poursuivent avec une constance infatigable.* Qu'est-ce donc qu'on pourra appeler conspiration, si l'on n'en voit pas une ici contre les Rois ? Et que pourroient donc dire de plus les philosophes, pour nous manifester que leur guerre contre les Rois, tout comme leur guerre contre Jésus-Christ, étoit une guerre d'extinction, d'extermination !

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots *de despotisme*, *de tyrannie*, comme ne disant pas précisément la Royauté ; j'ai déjà répondu que les tyrans et les despotes à détruire par nos Sophistes, ne sont pas sans doute pour eux d'autres

Monarques que les Rois sous lesquels et contre lesquels ils conspirent ; et que si Louis XVI est un tyran ou un despote pour eux, il faut assurément voir la tyrannie même et le despotisme dans le plus doux et le plus modéré des Souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reste de pudeur ait toujours obligé les Sophistes conjurés à cacher leurs complots et leur haine contre la Royauté, sous le voile de ces expressions *de tyrannie et de despotisme*. Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'insulter avec tous ses Sophistes conjurés, qu'aux tyrans et aux despotes, ne voulut pas même laisser cette ressource à l'équivoque.

A peine restoit-il à la France le nom, le fantôme, la vaine ombre d'un Roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la Révolution, ces soi-disant Législateurs appelés Constituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux Prince ! Quelle apparence de despotisme et de tyrannie pouvoit-il exister alors, au moins dans sa puissance ? Eh bien, alors même le vœu des Conjurés sophistes n'étoit pas rempli ; et ce fut Condorcet qui se chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conservoit encore le nom de *Royauté ;* Condorcet ne dit plus : Détruisez le tyran, le despote ; il cria : Détruisez ce Roi même. Annonçant que son vœu étoit celui de tous les Philosophes, il proposa sans détours ses problêmes sur la Royauté même. Il leur donna pour titre, *De la République ;* il mit en tête la question : *Un Roi est-il nécessaire à la liberté ?* Il répondit lui-même : La Royauté non-seulement n'est pas nécessaire, non-seulement n'est pas utile ; *mais elle est contraire à la liberté*, elle est inconciliable avec la liberté. Après avoir ainsi résolu son problême, il ajouta : « Nous ne
» ferons pas aux raisons qu'on peut nous opposer
» l'honneur de les réfuter ; bien moins encore
» répondrons-nous à cette foule d'écrivains mer-

» cenaires qui ont de si bonnes raisons pour
» trouver qu'il ne peut y avoir de bon gouver-
» nement sans une liste civile, et nous leur
» permettrons de traiter de fous ceux qui ont
» le malheur de penser comme les sages de tous
» les temps et de toutes les Nations. » (*Voyez De la République par Condorcet, an 1791.*)

Dans la bouche de ce même Sophiste, de celui qui entra le plus avant dans les complots de son école, telle est donc sans détour l'étendue de ses complots, tels sont les vœux de tout ce qu'il appelle sage. Ce n'est pas le despotisme seulement, c'est la Royauté même; c'est jusques à l'image et au vain nom de Roi qu'ils déclarent incompatibles avec la liberté. Et que faut-il enfin pour que leur dernier vœu soit rempli sur les Rois, tout comme sur les Prêtres? Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Europe que ce vœu se restreint, c'est à toute la terre, à toute région éclairée par le soleil que la légion des Sophistes conjurés à su l'étendre. Ce n'est pas même un simple vœu, c'est désormais l'espoir, c'est la confiance même du succès, qui d'un ton prophétique annonce par la bouche du même adepte, aux Prêtres et aux Rois, que graces au concert, aux travaux, à la guerre constante que leur font les philosophes, « il arrivera donc ce » moment où le soleil n'éclairera plus sur la » terre que des hommes libres; ce moment *où* » *les hommes ne reconnoissant d'autres maîtres que* » *leur raison; où les tyrans, les esclaves, les* » *prêtres et leurs stupides ou hypocrites instrumens* » *n'existeront plus que dans l'histoire et sur les* » *théâtres.* » (Id. époque 10.) Le voilà enfin dans toute son étendue le vœu et le complot des Sophistes, dévoilé par celui-là même qui se trouve à leur tête, par celui que les chefs de leur école ont jugé le plus digne de leur succéder et le plus pénétré de leur esprit; par celui que leur *grande consolation* étoit, en mourant,

de laisser encore sur la terre pour l'honneur de leur secte. (101 *Lett. de Volt. à d'Alem. an* 1773.) Il faut pour ce complot, pour que tout son objet soit rempli, que le nom des Prêtres et des Rois n'existe plus que dans *l'histoire et sur les théâtres ;* là, pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la secte ; et ici, pour devenir celui de la dérision publique.

Témoignage de divers autres adeptes glorieux.

Au reste, Condorcet n'est pas à beaucoup près le seul des Sophistes, qui enflé des succès de la double conspiration, nous en montre la source dans ce concert et cette intelligence des Sophistes unissant leurs moyens, leurs travaux, et les dirigeant tantôt contre l'Autel, tantôt contre le Trône, avec le vœu commun d'écraser l'un et l'autre. Condorcet est sans doute celui de tous qui met le plus de gloire dans toute cette trame, parce qu'il est celui qui ayant le plus ouvertement secoué toute pudeur, tout sentiment moral, pouvoit aussi le moins rougir de tous les artifices qu'il se complaît à mettre sous nos yeux ; parce qu'il est celui de tous qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la sagesse, cette marche tortueuse, cette atroce dissimulation, ces embûches tendues tout à la fois aux Prêtres, aux Nations, aux Rois, et toute cette suite de moyens, dont la ruse et la scélératesse, au lieu de Philosophes, ne nous montrent réellement à son école que les plus odieux des Conjurés. Mais avec Condorcet, il est une foule d'autres adeptes à qui tout leur secret échappe, dès l'instant qu'ils croient pouvoir le révéler, sans compromettre le succès de la conspiration.

La Harpe et Marmontel.

Dans cette phrase seule : *C'est le bras du peuple qui exécute les révolutions politiques, mais c'est la pensée des sages qui les prépare ;* dans cette phrase seule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel et Champfort, en avoient presque dit autant que Condorcet. Ils ne montroient pas

moins que lui tous nos prétendus sages préparant à la longue et sourdement l'opinion du peuple, et la dirigeant toute vers cette révolution qui renverse le trône de Louis XVI, qui ne cherche *à briser* le prétendu *joug des Prêtres* que *pour briser celui* des prétendus *tyrans*, et des tyrans tels que Louis XVI, c'est-à-dire des Rois même les plus humains, les plus justes, les plus jaloux de rendre tous leurs sujets heureux. Avant Condorcet même et avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes n'ont cessé de montrer et l'œuvre concertée et la gloire de leur école, dans cette révolution si menaçante et si terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages, écoutons encore un de ces hommes que l'on doit supposer les mieux instruits, parce qu'ils sont ceux que le philosophisme se glorifie le plus de compter parmi ses disciples.

M. de Lamétherie n'est point un des adeptes vulgaires ; c'est un de ceux qui savent donner à l'athéisme même tout l'appareil des sciences naturelles. Dès le 1 Janvier 1790, cet adepte, compté à bien des titres parmi les savans de la secte, commence ses observations et ses mémoires par ces paroles remarquables : « Les heureux momens sont » enfin arrivés où la *Philosophie* triomphe de ses » ennemis. Ils avouent eux-mêmes que les lumières » qu'elle a répandues principalement depuis quel- » ques années, *ont produit les grands événemens* » *qui distingueront la fin de ce siècle.* » Quels sont ici les grands événemens dont le savant athée est si jaloux de nous voir faire hommage à la philosophie ? Ce sont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *brisant les fers de la servitude*, et secouant le joug sous lequel *d'audacieux despotes* l'ont fait long-temps gémir ; c'est le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire seul la loi, de déposer ses Princes, de les *changer* ou de les *continuer* à son gré, de ne voir dans ses Rois mêmes que des hommes qui ne

Lamétherie et Gudin.

sauroient enfreindre la loi du peuple, *sans se rendre coupables du crime de lèse-nation.* De crainte que les peuples n'oublient les leçons sur lesquelles se fondent tous ces prétendus droits, Lamétherie les répète avec toute l'éloquence de l'enthousiasme. De crainte qu'on ne fasse honneur de ces leçons et de leurs suites à d'autres qu'à ses maîtres, de crainte enfin qu'on ne voie pas assez ou l'intention ou le concert de ceux qui les donnoient, à l'instant où Louis XVI n'est plus que le jouet de cette populace législatrice et souveraine, il a soin de nous dire : *Ce sont ces vérités mille et mille fois répétées par les philosophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient.* Il a soin d'ajouter : Si la France est la première à rompre les chaînes du despotisme, c'est que les Philosophes ont su la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits.* Et enfin pour que nous sachions bien à quel point doivent un jour s'étendre ces succès *préparés* par la Philosophie, par le concert de ses leçons *mille et mille fois répétées*, l'adepte Lamétherie ajoute encore : « Les mêmes lumières » se propagent chez les autres peuples, et *bientôt* » *ils diront comme les François :* Nous voulons » être libres. — Que les brillans succès que *vient* » *d'obtenir la Philosophie* soient un nouvel encou» ragement ! —— *Soyons bien persuadés que nos* » *travaux ne seront pas inutiles.* »

Le fondement de cet espoir (que l'historien ne néglige jamais cette observation, puisque les Philosophes la répètent eux-mêmes si souvent) ; le fondement de cet espoir, c'est toujours, que tout annonce également *une révolution religieuse* ; c'est que des sectes tout aussi ennemies que la Philosophie des prétendus despotes et du Christianisme, vont se multipliant, se propageant sur-tout dans le *nord de l'Amérique* et en *Germanie* ; c'est que les nouveaux dogmes se *propagent en silence*,

et que toutes ces sectes unissent leurs efforts à ceux des Philosophes.

L'étendue de cet espoir, c'est que la Philosophie, après avoir *conquis la liberté en France, en Amérique*, la portera d'un côté *en Pologne*, de l'autre *en Italie, en Espagne*, jusques dans *la Turquie; qu'elle pénétrera jusqu'aux régions les plus éloignées, en Egypte, en Assyrie et dans les Indes*. (Voyez observations sur la Physique, l'Hist. naturelle, etc. Janvier 1790, Disc. préliminaire.)

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette révolution est due aux efforts combinés, aux vœux et aux travaux des Sophistes modernes? Lamétherie nous apprendra qu'il l'avoit annoncé très-clairement aux Rois, en leur disant: « Princes, ne vous abusez pas.—*Tell lève » l'étendard de la liberté; il est suivi par tous ses » concitoyens.* La puissance de Philippe II échoua » contre la Hollande; une balle de thé affranchit » l'Amérique du joug Anglois. Chez les peuples » qui ont de l'énergie la liberté naît toujours du » despotisme. Mais Joseph II et Louis XVI étoient » bien éloignés de voir que cet avertissement les » regardoit.—Que les Rois, que les Aristocrates, » les Théocrates profitent de cet exemple! S'ils » n'en profitent pas le même sage haussera de » pitié les épaules, en disant encore une fois: Ces » privilégiés calculent bien mal la manie de l'esprit » humain et *l'influence de la Philosophie*; qu'ils » voient que leur chute n'a été si précipitée en » France que pour n'avoir pas fait ce calcul! » (*Idem, Janvier, année* 1791, *page* 150.)

Un autre philosophe tout aussi glorieux que Lamétherie, exaltant, dévoilant presque aussi clairement que Condorcet les projets, l'intention, les complots de la secte; l'un de ceux qu'elle révère encore comme étant le plus profondément entré dans les systêmes politiques de son école, c'est l'adepte Gudin ajoutant ses leçons à celles

de Jean-Jacques, mettant toute la gloire de ses maîtres non pas uniquement dans les principes et le voeu de la révolution, mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'amener, dans ces succès préliminaires, qui leur permettoient même de *l'annoncer comme immanquable.*

Cet adepte Gudin dit bien plus; il nous apprend que cette Révolution Françoise, les Philosophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les Rois eux-mêmes et leurs Ministres; qu'ils les ont avertis qu'en vain on se flattoit de l'empêcher. « Suivant lui ces » mêmes Philosophes, qui sous l'ancien régime ont » dit au Roi, au Conseil, aux Ministres: *Ces » changemens qui s'effectueront malgré vous, si vous » ne vous résolvez pas à les faire*, disent aujour- » d'hui à ceux qui s'opposent à la Constitution; » il est impossible de revenir à l'ancien régime, » trop vicieux, trop décrié même par ceux qui » le rejettent, pour qu'il soit jamais rétabli, » quelque parti qui domine. » (*Suppl. au Contrat Social, troisième partie, chap. 2.*)

Ainsi ces mêmes hommes que l'on voit aujourd'hui sous le nom de Philosophes, partisans si nombreux, si ardens d'une révolution qui détrône les Rois, qui déclare le peuple souverain, qui réalise les systêmes les plus directement opposés à l'autorité des Monarques; ces mêmes hommes, avant que d'essayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà su rendre leur révolution assez forte de l'opinion publique; ils s'en tenoient déjà assez certains pour dire avec confiance et aux Ministres et aux Rois: ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien sachez que nous voyons tous les moyens de la faire sans vous et malgré vous.

Je ne finirois pas, si je voulois extraire ou rapporter toutes les preuves d'une Pilosophie, qui n'attendoit que le succès de ces complots pour se glorifier de les avoir ourdis. L'historien

les trouvera dans les discours nombreux prononcés par les adeptes, tantôt sur la tribune du club législateur appelé *Assemblée Nationale ;* et tantôt sur celle du club régulateur appelé *des Jacobins ;* à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la Révolution, le nom des philosophes, sans voir l'expression de la reconnoissance qui les suit et qui leur fait honneur de la Révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'une autre espèce. Ce seroient les adeptes eux-mêmes, plusieurs années avant la Révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur secret à des hommes qu'ils se flattoient d'entraîner dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce sophiste Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes. (*Corresp. Génér.*) Je connois la personne à qui déjà cinq ans avant la Révolution Françoise, toutes ces confidences furent faites dans le parc de St. Cloud, à qui Bergier disoit sans hésiter, et d'un ton prophétique, que le temps n'étoit pas éloigné où la philosophie triompheroit des Prêtres et des Rois ; que pour les Rois sur-tout, c'en étoit fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les Grands, de tous les Nobles ; que les moyens avoient été trop bien ménagés ; que les choses étoient trop avancées pour douter du succès ; mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même consenti à les écrire de sa main, ne consent pas que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors, il prit pour une vraie folie tout ce ton d'assurance dans un Sophiste qu'il savoit un des plus grands vauriens de la philosophie ; et aujourd'hui encore il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'histoire que ces sortes de faits soient appuyés par des témoins connus, sacrifient cet intérêt à la délicatesse de trahir ce qui a l'air d'une simple confidence.

Bergier et Alphonse Leroi.

Obligé moi-même de respecter cette délicatesse, je passe sous silence divers traits de cette espèce, qui tous nous montreroient des Sophistes confiant le secret de leurs complots, annonçant tout aussi clairement que Bergier, la fin des Rois et le triomphe de la philosophie. Je consens même à taire le nom du Seigneur François qui, résidant en Normandie, reçut la lettre suivante: « Monsieur » le Comte, ne vous y trompez pas: ceci n'est » pas l'affaire d'une bourrasque. La Révolution » est faite et consommée. Elle a été préparée » *depuis bien des années* par les plus grands génies » de l'Europe; elle a des partisans *dans tous les* » *Cabinets*. — Il n'y aura plus d'autre aristocratie » que celle de l'esprit; vous avez plus de droit » que tout autre à y prétendre. » Cette lettre fut écrite peu de temps après la prise de la Bastille, année 1789, par le médecin *Alphonse Leroi*. Je sais qui l'a reçue et je sais qui l'a lue; elle n'a pas besoin de commentaire.

Il est temps de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi, dont on a vu l'histoire dans le premier volume de ces Mémoires. Ce n'est plus ici le Sophiste glorieux de ses complots; ce n'est plus Condorcet, Lamétherie, Gudin, Alphonse, prenant les forfaits mêmes et les complots, et les plus atroces des complots contre l'Autel, contre le Trône, pour le triomphe de la philosophie; c'est l'adepte honteux et repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un secret dont son coeur oppressé n'est plus le maître.

Témoignage de l'adepte repentant.

Mais ici l'adepte repentant et l'adepte superbe n'en sont pas moins d'accord dans leur déposition. Car on se tromperoit étrangement si l'on bornoit aux conspirations contre l'Autel les aveux de ce Leroi, l'objet de ses remords. Au moment où il fait ces aveux, la constitution et le serment de l'apostasie n'étoient pas encore décrétés; il ne s'agissoit pas encore de dépouiller, de profaner les temples ou d'abolir le culte. Aucune atteinte

encore n'avoit été portée au symbole du Christianisme. Tout étoit préparé, tout se hâtoit, mais l'Assemblée n'en étoit encore qu'à ses premiers forfaits contre l'autorité politique et les droits du Souverain. C'est à l'aspect de ces premiers forfaits qu'on reproche à Leroi les malheureux effets de son école, et c'est à ce reproche qu'il répond : *à qui le dites-vous ! Je le sais mieux que vous ; mais j'en mourrai de douleur et de remords.* Lorsqu'il dévoile ensuite toute la noirceur de cette trame ourdie par son académie secrète ; dans la maison d'Holbach ; lorsqu'il nous dit : c'est là que se formoit, que se poursuivoit toute cette conspiration dont vous voyez les funestes effets ; les complots qu'il déteste sont ceux qu'il voit déjà suivis de tant d'outrages et de tant de dangers pour le Trône. S'il montre en même temps tous les complots formés contre l'Autel, c'est parce que ceux-ci avoient conduit aux autres ; c'est parce qu'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effréné contre son Souverain, par celle qu'on avoit d'abord su lui inspirer contre son Dieu. Ainsi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la conspiration tramée par les Sophistes contre la Religion ; autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le Trône.

On nous diroit en vain : ce malheureux adepte aimoit son Roi ; il prend ceux qui l'entourent à témoin de son attachement à Louis XVI ; comment a-t-il donc pu se prêter à des conspirations formées contre Louis XVI ? On le diroit en vain ; car tout se concilie, tout se combine dans cette ame agitée par les remords. Cet infortuné secrétaire d'une académie conspiratrice put aimer la personne du Monarque et détester la Monarchie ; la détester au moins telle qu'elle existoit, telle que tous ses maîtres lui apprenoient à la considérer, c'est-à-dire comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté,

de souveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cette académie secrète les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un Roi, ou du moins en conserver le nom et l'apparence dans le nouvel ordre de choses qu'ils méditoient; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom ni l'apparence de Royauté; ni les uns ni les autres ne vouloient la Royauté telle qu'elle existoit. A ceux-là il falloit une Révolution partie combinée sur le systême de Montesquieu, partie sur celui de Jean-Jacques; à ceux-ci il falloit une Révolution qui embrassât et qui réalisât toutes les conséquences que Jean-Jacques avoit su tirer des principes posés par Montesquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rebellion; tous conspiroient pour une Révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi-Révolution; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés se portassent aux excès qu'il déteste. Il se flattoit que les conspirateurs philosophes qui ameutoient la populace, maîtriseroient ses mouvemens; qu'ils lui inspireroient des égards et des ménagemens pour la personne et même pour la dignité d'un Prince qu'il aimoit en François, en Courtisan, mais qu'il détrônoit en Sophiste. Voilà tout ce qu'indiquent ses regrets et ses protestations d'attachement à la personne de Louis XVI. Il vouloit faire un Roi soumis aux systêmes des Sophistes; il en a fait un Roi en bute aux fureurs et aux outrages de la populace : voilà tout ce qui cause ses douleurs et ses remords.

Mais plus ce sentiment d'un reste d'affection pour son Roi domine dans sa confession, plus il donne de poids à ses aveux. On ne s'accuse pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le trône s'écrouler; on ne s'érige pas en auteur des succès qu'on déteste. Pesons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que

nous dit Condorcet glorieux et superbe de la conspiration des philosophes contre le Trône, que ne dise ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur et de remords!

L'adepte glorieux nous apprend que des disciples de Voltaire et de Montesquieu, c'est-à-dire que des principaux chefs de toute l'impiété et de toute la politique des Sophistes du siècle, il se forma une *école*, une secte d'hommes coalisés, unissant, combinant leurs travaux et leurs productions pour abattre successivement la religion de Jésus-Christ et les trônes des Rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes disciples de Voltaire, de Montsquieu et de Jean-Jacques, sous le nom emprunté d'Economistes, réunis, coalisés dans la maison d'Holbach; et il nous dit : c'est là que les adeptes combinoient leurs travaux et leurs veilles pour égarer l'opinion publique sur la Religion et sur les droits du Trône. C'est de là que sortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis long-temps contre *la Religion, les mœurs et le Gouvernement. Tous étoient composés par les membres ou par les ordres de notre société; tous étoient notre ouvrage ou celui de quelques auteurs affidés.* (Voy. le premier vol. de ces Mémoires, ch. XVII.) Le malheureux Leroi ne dit pas seulement les productions dirigées contre la Religion et contre les Mœurs, il dit aussi dirigées contre le *Gouvernement.* Il ne l'auroit pas dit, l'un se manifestoit par l'autre. Car la plupart de ces livres sortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverser le Trône comme l'Autel. C'étoient les mêmes Sophistes enveloppant dans le même complot la destruction de l'un et de l'autre.

Les témoignages comparés.

L'adepte Condorcet se plaît à nous dépeindre avec quel art ces Sophistes coalisés dirigeoient leurs attaques, tantôt contre les prêtres, tantôt contre les Souverains, couvrant la vérité d'un

voile qui ménageoit les yeux trop foibles; caressant les opinions religieuses avec adresse, pour leur porter des coups plus certains; soulevant avec plus d'art encore les Princes contre les Prêtres, les peuples contre les Princes, bien résolus de renverser également et les autels des Prêtres et les trônes des Princes. Ce sont les mêmes ruses que retraçoit l'adepte repentant, quand il disoit: « Avant que de livrer à l'impression tous » ces livres impies et séditieux, nous revisions » ces livres; nous ajoutions, nous retranchions, » suivant que les circonstances l'exigeoient. Quand » notre philosophie se montroit trop à découvert » pour le moment, nous y mettions un voile; » quand nous croyions pouvoir aller plus loin, » nous parlions aussi plus clairement. » Dans son objet, dans ses moyens, dans ses auteurs, toute cette double conspiration est donc toujours la même dans la bouche de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un et l'autre nous montrent l'école des Sophistes conspirant contre le Christ et conspirant contre les Rois; ne se flattant de leurs succès contre les Souverains, n'arrivant à la Révolution qui renverse les Trônes, qu'au moment où la foi des peuples long-temps travaillée et enfin affoiblie, égarée par les embûches des Sophistes, ne leur annonce plus qu'une foible résistance, soit pour l'Autel, soit pour le Trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet et son enthousiasme pour la Révolution, la douleur et la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'avoient pas combiné cet accord de leur déposition. L'un, endurci à la rebellion et à l'impiété, conserve son secret jusqu'au moment où il peut le violer sans crainte d'empêcher la consommation de ses forfaits. Il en jouit enfin, il en triomphe, et croit ne nous montrer dans ses complices que des hommes à révérer comme les bienfaiteurs du genre humain. L'autre, pour affoiblir son crime en quelque sorte, dès l'instant même où il se

sent coupable, nomme tous ceux qui l'ont séduit; il désigne le lieu de ses complots pour le maudire; il se décharge du poids de ses forfaits sur ses maîtres perfides, sur Voltaire, sur d'Alembert, sur Diderot, et sur tous ses complices; il ne voit que des monstres dans ceux qui ont pu l'entraîner dans la rebellion. Quand des passions, des intérêts, des sentimens si opposés, déposent pour la même conspiration, pour les mêmes moyens et pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à désirer; elle est portée à l'évidence, à la démonstration.

Premiers grades de la conspiration rapprochés.

Telle est donc la première énigme de cette Révolution si fatale aux Monarques. Voltaire l'appeloit de tous ses vœux, en hâtant celle qu'il méditoit contre le Christ, en prêchant et faisant prêcher son catéchisme de la nouvelle liberté, en lançant avec art ses sarcasmes et ses satyres contre les prétendus despotes de sa patrie et de l'Europe. Montesquieu montra par ses systêmes les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Montesquieu, poussa les conséquences de la liberté. De l'égalité du peuple législateur, il en vint à la liberté et à l'égalité du peuple souverain; du peuple toujours libre, toujours maître de déposer ses Rois; il lui apprit à s'en passer. Les disciples de Voltaire, de Montesquieu et de Jean-Jacques réunis, coalisés dans leur académie secrète, coalisèrent leurs serments. Du serment d'écraser Jésus-Christ et du serment d'écraser tous les Rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots ni l'aveu des adeptes enflés de leurs succès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'aspect de ces succès; ce qui nous reste à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'existence et l'objet, par la publicité des moyens employés par la secte.

CHAPITRE V.

QUATRIÈME GRADE de la Conspiration contre les Rois.

Inondation de livres contre la Royauté. Nouvelles preuves de la Conspiration.

Identité d'auteurs pour la double conspiration.

PAR cela même que la conspiration contre les Rois se tramoit dans la même académie secrète et par les mêmes hommes que la conspiration contre le Christianisme, il est aisé de voir que la grande partie des moyens employés contre l'Autel fut aussi mise en usage contre le Trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'esprit d'impiété, fut encore celui auquel les Sophistes s'attachèrent le plus pour répandre l'esprit d'insurrection et de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux Monarques, avec toute cette guerre qu'ils faisoient au Dieu du Ciel dans ces nombreuses productions antichrétiennes, que nous les avons vu répandre avec tant de soin parmi toutes les classes des citoyens. L'inondation des livres destinés à effacer dans l'esprit des peuples toute affection pour leurs Rois, à faire succéder au sentiment de la confiance et du respect ceux du mépris et de la haine pour leur Souverain, n'est pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai déjà parlé dans la conspiration contre le Christ, sous le titre d'inondation de livres antichrétiens. Ce sont précisément les mêmes productions sorties du même atelier, composées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues

répandues avec la même profusion, colportées par les mêmes agens du club Holbachien dans les villes et les campagnes, distribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire passer tout le venin jusques dans les chaumières, et des plus hautes classes de la société à la plus indigente. Autant donc il est vrai que toutes ces productions étoient pour les Sophistes le grand moyen de leur conspiration contre le Christ, autant ces mêmes productions, ensemble monstrueux des principes de l'impiété et des principes de la rebellion, deviennent-elles une preuve évidente et sans réplique que ces mêmes Sophistes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du Christianisme, le plus odieux des complots contre les Rois.

Pourquoi les vœux contre le Trône manifestés plus tard.

La seule différence à observer ici, c'est que dans les premières productions de la société secrète, l'esprit de rebellion se montroit moins ouvertement. Pour attaquer effrontément les Rois, la secte crut devoir attendre que ses principes d'impiété eussent déjà disposé les peuples à la voir se déchaîner contre les prétendus despotes, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues superstitions religieuses. La plupart de ces productions si menaçantes pour les Souverains, sont postérieures, non-seulement aux systêmes de Montesquieu et de Jean-Jacques, mais encore à cette année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux Sophistes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des Rois.

Dans les diverses éditions de l'Encyclopédie.

Les philosophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues si chères aux ennemis des Rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès son discours préliminaire, dans *l'inégalité des condi-*

tions qu'un droit barbare, quoique les Royalistes, ou même les citoyens de tout Etat, de tout Gouvernement, n'aimassent point à lire dans l'Encyclopédie cette assertion dont les Jacobins ont si bien profité : « Aucune sujétion naturelle, » dans laquelle les hommes sont nés à l'égard de » leur père, *ou de leur Prince, n'a jamais été* » *regardée comme un lien qui les oblige sans leur* » *propre consentement;* » (Voyez les Mémoires philosophiques, chap. 2, sur l'article de l'Encyclopédie. *Gouvernement*) enfin quoique les Encyclopédistes se fussent hâtés de se montrer les premiers défenseurs de Montesquieu, la crainte d'effaroucher l'autorité les tint quelques années plus réservés sur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun, ce fut pour la première fois dans celle de Genève qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionnaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échappassent au lecteur, Diderot les avoit resserrés, répétés, rédigés avec tout l'appareil du sophisme, au moins dans trois articles différens. (*Voyez dans cet édition* les art. *Droit des gens*, *Epicuriens*, *Eclectiques.*) Là, Montesquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple législateur et souverain, n'auroient pas nié un seul article dans la chaîne brillante des sophismes. Seroit-ce pour cela que Voltaire étoit si empressé de voir cette édition se propager en France, et témoignoit à d'Alembert ses craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer ?(*Voy. corresp. avec d'Alemb.*) Elle y devint pourtant la plus commune; mais dès-lors, c'est-à-dire en 1773, l'académie secrète des Conjurés avoit produit et ne cessoit de produire, de répandre cette foule d'ouvrages que l'adepte Leroi nous déclare, et que le plus simple examen nous démontre destinés à détruire la Religion, les mœurs, les gouvernemens ; et parmi tous les gouvernemens, ceux-là sur-tout qui ont pour chefs des Rois ou des Monarques.

Pour montrer le concert sur ce dernier objet, comme nous l'avons fait sur les deux autres, triomphons, s'il est possible, de l'indignation que doivent exciter les leçons des Sophistes. Disons aux citoyens des Monarchies, disons même aux citoyens de toute Aristocratie, de toute République non encore jacobinisée : Si vous êtes réduits à trembler sur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la secte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Concert des Sophistes contre tous les gouvernemens existans.

Il en est en effet de tout gouvernement auprès des Sophistes, comme de toute religion. Dans l'un comme dans l'autre, il leur faut par-tout établir un nouvel ordre de choses. On les voit au moins tous ou presque tous d'accord à nous apprendre qu'à peine existe-t-il quelque part sur le globe entier un seul Etat où les droits du peuple égal et libre, ne soient affreusement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées et répétées presque dans les mêmes termes dans une foule de productions, *l'ignorance, la crainte, le hasard, la déraison, la superstition, l'imprudente reconnoissance des nations, ont par-tout présidé à l'établissement des gouvernemens, ainsi qu'à leurs réformes ;* et c'est là l'unique origine de toutes les sociétés, de tous les Empires qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. Telle est l'assertion du *Système social*, que l'académie secrète fait succéder au Contrat social de Jean-Jacques ; telles sont les leçons de l'*Essai sur les préjugés*, qu'elle publie sous le nom emprunté de Dumarsais ; celles encore du *Despotisme Oriental*, qu'elle propage sous le nom de Boulanger ; celles enfin du *Système de la nature*, que les élus de ses élus unis à Diderot ont enfanté, et qu'elle se plaît sur-tout à faire circuler de toute part. (*Voy. tous ces ouvrages, et sur-tout Système social, tom. 2, ch. 2 et 3 ; Syst. nat. sec. part.*)

Jean-Jacques enseignant que l'homme est né

libre, et que *par-tout il est dans les fers*, ajoutoit au moins : comment *ce changement s'est-il fait?* Et il répondoit : *je l'ignore.* (Contrat social, ch. 1.) Ses disciples de l'académie secrète étoient devenus plus savans ou moins modestes.

Les plus modérés de ces Sophistes, ou du moins ceux qui, sous l'étendard de l'économiste Quesnay, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un compte plus flatteur, soit de l'origine, soit de l'état actuel de leurs gouvernemens : « Il » faut en convenir, nous disoient ceux-ci par » la bouche du mielleux Dupont, il faut en » convenir, la plupart des nations sont encore » les victimes d'une infinité de délits et de mal- » heurs, qui ne pourroient pas avoir lieu, si » l'étude réfléchie du droit naturel, de la justice » morale calculée, de la véritable et saine poli- » tique, avoit éclairé le plus grand nombre des » esprits. Ici, l'on étend les prohibitions jusques » sur les pensées ; là, des nations égarées par » le féroce amour des conquêtes, sacrifient pour » des objets d'usurpation les avances dont elles » avoient le plus grand besoin pour mettre leur » terroir en valeur ; elles arrachent aux déserts » le petit nombre d'habitans, et le peu de ri- » chesses qui s'y trouvoient semées çà et là, » pour les envoyer répandre le sang de leurs » voisins, et multiplier ailleurs d'autres déserts. » D'un côté.... De l'autre.... Ailleurs.... » Ailleurs.... »

Spécialement contre le gouvernement Anglois.

Ce tableau rembruni se terminoit par une multitude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laissoient à l'imagination le soin de les remplir ; et de nous dire avec le débonnaire Auteur : « *Tel est encore le monde ; tel il fut tou-* » *jours dans notre Europe, et presque sur la terre* » *entière.* » (Ephémérides du citoyen, tom. 7, art. Opérations de l'Europe.)

Observez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage sur leurs gouvernemens, ont

précisément soin de le consigner dans les Journaux qu'ils destinent plus spécialement à l'instruction des agricoles. Observez combien fidellement ils marchent sur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refusant d'excepter l'Angleterre même de cette assertion, *par-tout l'homme est dans les fers*, ne craignoit pas de dire : « Le peuple » Anglois pense être libre, il se trompe fort; » il ne l'est que durant l'élection des membres » du parlement : si-tôt qu'ils sont élus, *il est* » *esclave*, *il n'est rien.* Dans les courts momens » de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien » qu'il la perde. » (*Cont. soc. liv.* 3, *ch.* 15.)

Des adeptes un peu réfléchis auroient demandé à Jean-Jacques comment son peuple égal et souverain se trouvoit plus libre que les Anglois, et comment il n'étoit pas aussi esclave par-tout ailleurs que dans ses assemblées ; puisque le moment de ses assemblées est le seul où le peuple souverain puisse *agir*; puisque même dans ses assemblées sa souveraineté est nulle, et tous ses actes *nuls*, *illégitimes*, s'il s'assemble sans être *convoqué par le magistrat*; (chap. 12 et 13) puisque par-tout ailleurs ce peuple souverain ne doit plus qu'obéir : des adeptes moutonniers aimèrent mieux ne voir encore chez les Anglois qu'un gouvernement à décrier, et ils nous dirent : « Les nations mêmes qui se croient le mieux gou» vernées, telles que l'Angleterre, *n'ont d'autre* » *plaisir* que celui de lutter sans cesse contre » l'autorité souveraine, de rendre leur impôt » naturel insuffisant pour les dépenses publiques, » — de voir vendre et aliéner leurs revenus pré» sens et futurs, le pain et les maisons de leur » postérité, la moitié de leur île, par leurs » représentans, etc. ; — à ce prix, trop cher des » trois quarts, l'Angleterre forme une Ré» publique dans laquelle, heureusement pour » la nation, se trouve *un couple d'excellentes* » *lois*, mais dont, malgré l'opinion du grand

» Montesquieu, la constitution ne paroît pas à » envier. » (*Dupont encore, de la République de Genève, chap. 4.*)

Le respect pour cette nation m'empêche seul de mettre sous les yeux des lecteurs des déclamations d'une autre espèce. Celles-là nous suffisent pour voir combien toute l'intention des Sophistes, en se livrant à ces diatribes, étoit de dire aux nations : Si les droits du peuple souverain sont si étrangement violés en Angleterre même, et s'il faut qu'elle change sa constitution pour recouvrer ces droits, quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des Révolutions, qui seules peuvent briser leurs fers ?

Haine des Sophistes contre les Rois.

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des Sophistes contre les Rois, par qui la plupart de ces peuples sont gouvernés. Il s'en faut bien que leur philosophisme s'en tînt à cette manière de rendre les Trônes odieux, en commentant Montesquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Helvétius et divers autres.

Montesquieu avoit fait des préjugés le mobile des Monarchies ; il avoit dit que sous un Gouvernement Monarchique, il est *très-difficile que le peuple soit vertueux ;* Helvétius renforçant la leçon au sortir de son académie secrète, se mit à écrire : « La vraie *Monarchie* n'est qu'*une » Constitution imaginée pour corrompre les mœurs » des peuples et pour les asservir*, ainsi que les » Romains le firent des Spartiates et des Bre- » tons, en leur donnant un Roi ou un despote. » (*Extrait de* l'Homme, *tom.* 2, *note sur la sect.* 9.)

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à penser que si *l'autorité des Rois* vient de Dieu, c'est comme les *maladies* et les fléaux du genre humain. (*Emile, tom.* 4, *et Contr. soc.*) Raynal lui succéda pour nous dire : *Ces Rois sont des bêtes féroces qui dévorent les nations.* (Hist. phil. et polit. tom. 4, liv. 19.) Un troisième Sophiste se présenta, et nous fit entendre à tous : *Vos Rois sont les premiers bourreaux de leurs sujets ; la force*

et la stupidité sont la seule origine de leur trône. (Syst. de la raison.) D'autres encore arrivent pour nous dire : « *Les Rois ressemblent au Saturne* » *de la fable, qui dévoroit ses propres enfans.* » D'autres encore : « Le Gouvernement Monar- » chique mettant des forces étranges dans la » main d'un seul homme, doit *par sa nature* » *même* le tenter d'abuser de son pouvoir, pour » se mettre au-dessus des lois, pour *exercer le* » *despotisme et la tyrannie, qui sont les plus terri-* » *bles fléaux des nations.* » (Voyez Essai sur les préjugés, Despotisme oriental, Systême social, tom. 2, chap. 2 et 3.) La plus modérée de leurs expressions fut que la Royauté met une *trop grande distance entre les Souverains et les sujets*, pour qu'elle puisse constituer un gouvernement approuvé par la sagesse ; (*Idem*) que s'il nous faut absolument des Rois, au moins faut-il nous souvenir qu'un Roi ne devroit être autre chose que le *premier commis de sa Nation.* (Helvét. de l'Homme.)

Cette nécessité désespère les Sophistes ; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils sont sous le joug du *despotisme*, *dont le propre est d'avilir la pensée des esprits et d'abrutir les ames ;* que leur patrie même gouvernée par des Rois, ne peut trouver *de remède à ses malheurs* qu'en devenant la proie *des conquêtes ;* que tant qu'ils resteront sous le sceptre des Rois, « ils sont, *par la forme même de ce gouvernement,* » *invinciblement entraînés vers l'abrutissement ;* que » les lumières se répandroient en vain chez eux, » parce qu'elles éclaireroient *les François* sur les » malheurs du despotisme, sans leur procurer les » moyens de s'y soustraire. » (*Id. Préface.*)

Ce qu'ils disent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils consacrent des volumes entiers à leur persuader que des *terreurs pusillanimes ont seules fait les Rois, et seules les maintiennent.* (Voyez sur-tout le *Despo-*

Raynal. *tisme Oriental.*) Ils disent à l'Anglois, à l'Espagnol, au Prussien, à l'Autrichien indistinctement, comme au François, que les *peuples sont esclaves en Europe, comme ils le sont en Amérique;* que leur *unique avantage sur les Nègres est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.* Ils leur disent à tous que *l'inégalité de puissance* dans un Etat quelconque, et bien plus encore que cette réunion de puissance suprême dans leurs chefs, *est le comble de la démence;* que cette *liberté* ou cette indépendance qui ne sauroit souffrir de supérieurs, bien moins encore de Rois, de Souverains, est *l'instinct même de la nature éclairée par la raison.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle,* qui doit se promener sur la tête des Rois et moissonner toutes celles qui *s'élèvent au-dessus du plan horizontal.* (Voyez Hist. polit. et phil. de Raynal, tom. 3 et 4, passim.)

Si des peuples mieux instruits par l'expérience que par toutes ces déclamations d'une philosophie séditieuse, cherchoient un asile dans la protection des Rois; s'ils ajoutoient à la puissance du Monarque, pour ôter aux désordres de l'anarchie; c'est alors qu'on voyoit les adeptes frémir, et qu'on les entendoit s'écrier : « A ce spectacle » humiliant, (d'une Nation du Nord, de la Suède » rétablissant les droits de son Monarque) qui » est-ce qui ne se demande pas : Qu'est-ce donc » qu'un homme? Qu'est-ce que ce sentiment » originel et profond de dignité qu'on lui suppose? Est-il donc né pour l'indépendance ou » l'esclavage? Qu'est-ce donc que cet imbécille » troupeau qu'on appelle Nation? Peuples lâches, » imbécille troupeau! Vous vous contentez de » gémir, quand vous devriez rugir! — Peuples » lâches, stupides! Puisque la continuité de » l'oppression ne vous donne aucune énergie, » — puisque vous êtes par millions, et que vous » souffrez qu'une douzaine d'enfans (appelés » Rois) armés de petits bâtons (appelés sceptres)

» vous mènent à leur gré ; obéissez, mais marchez, sans nous importuner de vos plaintes ; et
» sachez du moins être malheureux, si vous ne
» savez pas être libres. » (*Id.*)

Toutes les Nations gouvernées par des Rois les auroient massacrés dans ces jours où le philosophisme leur tenoit ce langage ; qu'auroient-elles fait de plus, que suivre les leçons des Sophistes ? Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage sont précisément les coryphées de la secte, les Helvétius, les Boulanger, les Diderot et les Raynal ; quand on sait que les productions où ils tiennent ce langage, sont précisément celles qui les rendent plus précieux à la secte ; que signifient donc et ce concert et cet accord des plus fameux adeptes ! Quels étoient leurs projets ? A qui en vouloient-ils, si ce n'est à ces Trônes comme à tous ces Autels contre lesquels leur rage se déchaînoit si constamment ? Quelle révolution leur falloit-il, si ce n'est celle qui est venue bouleverser ces Trônes comme ces Autels.

Je sais ce que l'histoire doit ajouter ici sur quelques-uns de ces Sophistes, sur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la Révolution, je sais qu'il a frémi de ses succès, qu'il a pleuré sur elle, qu'il a même paru devant ses législateurs, qu'il a osé leur reprocher de passer les limites que la philosophie leur fixoit ; mais cette apparition de Raynal, scène de comédie vainement ménagée par des révolutionnaires jaloux et humiliés, opposés à des révolutionnaires triomphans de leurs succès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des Sophistes. C'est en leur nom que Raynal ose dire aux nouveaux législateurs François : Ce n'est pas là ce que nous voulions ; vous êtes hors de la ligne que nous avions tracée à la Révolution. (*) Que signifie

(*) Qu'on voie le discours qu'il prononça dans son apparition à l'Assemblée nationale. C'est à cela que se réduisent toutes les leçons qu'il lui donne. Je sais que ce Sophiste, dans

ce langage, et quel droit n'a-t-on pas de répondre à celui qui le tient ? Ces rebelles ne suivent pas la ligne que vous aviez tracée à la Révolution, vous et tous vos sages ! Il étoit donc au moins une Révolution que vous aviez méditée et préparée, vous et vos sages. Les complots des révolutions contre les Rois marchent-ils donc sans les complots de la rebellion ? Ces révolutions que vous appeliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, si ce n'est celles que présageoient vos leçons de *liberté*, *d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles et de lâches* chez tout peuple qui se laisse conduire par son Roi, ou qui *se contente de gémir quand il devroit rugir* contre son Souverain ? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous ? Loin d'avoir dépassé les limites que vous leur prescriviez, nos Jacobins législateurs n'en sont pas encore au

---

sa retraite auprès de Paris, versoit réellement des larmes amères sur les excès de la Révolution ; qu'il en rejetoit principalement la faute sur les Calvinistes François, et qu'il disoit : " Ce sont ces malheureux, je le vois bien, ce sont ces " hommes mêmes pour qui j'ai tant fait, qui nous plongent " dans ces horreurs. " Ces discours me furent rapportés par un avocat-général au Parlement de Grenoble, le jour où il venoit de les entendre, peu de temps avant le fameux 10 Août ; mais que prouvent toutes ces larmes ? Sans doute Raynal et ses confrères, les premiers Philosophes, ne vouloient pas tous ces massacres dont Raynal faisoit retomber l'infamie sur les Calvinistes. Mais Rabaud de Saint-Etienne et Barnave, et les autres Calvinistes députés, ou Acteurs ou Directeurs des Calvinistes, n'étoient pas les seuls hommes formés par sa philosophie. Les maîtres entendoient la Révolution à leur manière, les disciples la firent à la leur. Celui qui a formé les Rebelles, de quel droit se plaint-il des excès, des forfaits et des atrocités de la rebellion ! — *N. B.* On nous dit aussi que ce Raynal a fini par revenir à la Religion ; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de La Harpe. Si cela est vrai, si ceux-là même qui ont tant contribué à cette Révolution par leur impiété, reconnoissent ne pouvoir en expier le crime, qu'en se rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, quelle honte pour ceux qui, sacrifiés par cette Révolution, promeneroient jusques dans l'exil le spectacle de leur impiété ! Quelle pitié d'être, tout-à-la-fois, et la victime des Jacobins et le scandale des Chrétiens !

terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'est pas encore promené sur toutes les têtes des Rois. Attendez qu'il n'en existe plus un seul sur la terre ; et alors encore, loin d'avoir dépassé vos leçons, le vrai Jacobinisme n'aura fait que les suivre dans toute leur étendue.

A cette réponse trop bien méritée par Raynal, l'Assemblée nationale auroit pu ajouter : Avant de vous plaindre, commencez par nous remercier de la justice que nous vous avons rendue (*). Un de nos membres, ami des Philosophes tels que vous, nous a représenté l'injustice des Rois que vous braviez ; il nous a montré en vous la sainte liberté de la Philosophie opprimée par le despotisme ; au nom seul de Philosophe, nous avons reconnu notre maître et le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques et de tant d'autres, dont les productions et le concert préparoient nos succès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis ; nous vous avons rendu la liberté, sous les yeux même de ce Roi que vous nous appreniez à outrager ; allez et jouissez en paix des services de l'amitié et des décrets de l'Assemblée, tandis qu'elle n'est occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainsi jusqu'à ces vaines protestations de la Philosophie humiliée, et forcée à rougir des excès entraînés par ses leçons, tout concourt à démontrer l'existence et la réalité de ses conspirations.

Mais ce n'est pas assez de ces traits lancés par chacun des adeptes, il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres à presser les complots, à soulever les peuples contre les Rois ; il faut encore entendre ce même Raynal, appelant tous les adeptes et leur criant : « Sages » de la terre, *Philosophes de toutes les Nations*,

(*) Le public faisoit honneur du rappel de Raynal à M. Malouet.

» faites rougir ces milliers d'esclaves soudoyés;
» qui sont prêts à exterminer leurs concitoyens
» aux ordres de leurs maîtres. Soulevez dans leurs
» ames la nature et l'humanité contre ce renver-
» sement des lois sociales. Apprenez que *la liberté
» vient de Dieu, l'autorité des hommes.* Révélez
» les *mystères qui tiennent l'univers à la chaîne et
» dans les ténèbres;* et que s'appercevant combien
» on se joue de leur crédulité, les peuples éclairés
» vengent la gloire de l'espèce humaine. » (*Id. tom.* 1.)

On voit ici avec quel art les Sophistes portoient l'attention, jusqu'à prévenir les secours que les Rois pouvoient tirer un jour de la fidélité des troupes, contre des rebelles que la secte se flattoit de mettre un jour en action. On voit dans ces discours comment ils donnoient d'avance aux armées ces leçons que la Révolution Françoise a répétées avec tant de succès, pour rendre inutile et sans action le courage des Soldats; comment ils leur montroient dans tous les sujets révoltés autant de frères et de concitoyens, contre lesquels l'humanité, la nature et les lois sociales ne leur permettoient pas d'exercer le droit du glaive, alors même qu'il s'agiroit de défendre l'autorité, la vie du Souverain. On y voit les Sophistes préparer d'avance un cours libre aux fureurs d'une populace de prétendus patriotes mutinés, pour qu'elle usât sans crainte de toutes ses piques et de toutes ses haches.

On les voit disposer d'avance les armées à trahir lâchement le Souverain, sous prétexte de confraternité avec des rebelles, avec des assassins.

A ces précautions scélérates qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les Rois, ajoutons toutes celles que la secte sut prendre, pour ôter aux monarques eux-mêmes toutes les ressources que le Ciel leur offroit; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rebellion, de faire détester le Dieu qui

protège les Rois autant que les Sophistes détestent les Rois mêmes. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention dans ces leçons dictées tout-à-la-fois par la rage de la rebellion, et par celle de l'impiété ?

Leçons de Diderot sur les Rois.

« Ce n'est que dans une société nombreuse, » fixe, civilisée que les besoins venant à se mul- » tiplier ; et les intérêts se croisant, l'on est obligé » de recourir à des gouvernemens, à des lois, à » des cultes publics, à des systêmes uniformes » de religion ; — c'est alors que ceux qui gouver- » nent les peuples se *servent de la crainte des puis-* » *sances invisibles pour les contenir, pour les ren-* » *dre dociles, et les forcer de vivre en paix.* C'est » ainsi que la morale et la politique se trouvent » liées au systême religieux. *Les chefs des Nations* » souvent superstitieux eux-mêmes, peu éclairés » sur leurs propres intérêts, peu versés dans la » saine morale, peu instruits des vrais mobiles, » croient avoir tout fait pour leur propre autorité, » ainsi que pour le bien-être et le repos de la so- » ciété, en rendant leurs sujets superstitieux, en » les menaçant de leurs fantômes invisibles (de » leur Divinité), en les traitant comme des enfans » que l'on appaise par des fables ou des chimères. » A l'aide de ces merveilleuses inventions, dont » les chefs et les guides des citoyens sont souvent » eux-mêmes les dupes, et qui se transmettent » d'une race à l'autre, les Souverains sont dis- » pensés de s'instruire. Ils négligent les lois, ils » s'énervent dans la mollesse, ils ne suivent que » leurs caprices. Ils se reposent sur les Dieux » du soin de retenir leurs sujets ; ils confient » l'instruction des peuples à des Prêtres chargés » de les rendre bien soumis et dévots, et de leur » apprendre de bonne-heure à trembler sous le » joug des Dieux visibles et invisibles. » (*Tom.* 2, *chapitre* 13.)

« C'est ainsi que les Nations sont tenues par » leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle,

» et ne sont contenues que par de vaines chi-
» mères... Quand on voudra s'occuper utilement
» du bonheur des hommes, c'est par les Dieux
» du Ciel que la réforme doit commencer.
» — *Nul bon Gouvernement ne peut se fonder sur*
» *un Dieu despotique, il fera toujours des tyrans*
» *de ses représentans.*» (Syst. nat. tom. 2, ch. 13.)

Etoit-il bien aisé de combiner avec plus de noirceur les traits lancés tout-à-la-fois contre le Dieu du Ciel, et contre les puissances de la terre? — Les tyrans ou les Rois ont fait ce Dieu; et ce Dieu et ses Prêtres maintiennent seuls les Rois et les tyrans. Cette assertion perfide revient sans cesse dans le fameux Système de la nature, dans cette production, précisément celle que la société secrète répandoit avec le plus de profusion. Et Diderot, et ceux qui dans le club d'Holbach ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux système, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans et leurs forfaits, l'oppression et les malheurs des peuples n'ont pas d'autres principes que les attributs mêmes et la justice du Dieu de l'Evangile. Ce Dieu *vengeur* et terrible au méchant; ce Dieu *rémunérateur*, et la consolation, l'espoir du juste, n'est aux yeux du Sophiste qu'*un être capricieux et chimérique, uniquement utile aux Rois et aux Prêtres.* C'est parce que les Prêtres prêchent aux peuples et aux Rois ce Dieu vengeur et rémunérateur, que les Prêtres sont méchans, les Rois despotes et tyrans, les peuples opprimés. C'est pour cela que dans les Princes, lors même qu'ils *sont le plus humblement soumis à la superstition, on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains, trop grands pour être justes, et se faisant un code* à part de perfidies, de violences et de trahisons. C'est pour cela que les peuples abrutis par la superstition, souffrent que des *enfans*, ou des Rois, *étourdis par la flatterie, les gouvernent avec un sceptre de fer.* — Avec ce

Dieu vengeur et rémunérateur, ces *enfans*, ou ces Rois insensés, *changés en Dieu, sont les maîtres de la loi; ils ont le pouvoir de créer le juste et l'injuste.* — Avec ce Dieu vengeur et rémunérateur, *leur licence est sans bornes, parce qu'elle est assurée d'être impunie. — Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils se conduisent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre.* Par ce Dieu vengeur et rémunérateur, *l'Histoire ne nous montre qu'une foule de Potentats vicieux et malfaisans.* (Idem, tom. 2, chap. 8.)

En copiant ces traits et ces tableaux, j'abrége de longs chapitres destinés à faire passer dans l'esprit des peuples, toute cette haine et de Dieu et des Rois, dont la secte animoit ses grands adeptes. Il n'est d'ailleurs que Diderot lui-même capable de nous dire à quel point cette haine est dans son cœur. Nous avons entendu Voltaire souhaitant de voir le dernier Jésuite étranglé avec les boyaux du dernier Janséniste; la même frénésie contre les Prêtres et les Rois inspiroit à Diderot les mêmes expressions. C'étoit une chose connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit si souvent dans les convulsions de sa folie ou de sa rage : *Quand verrai-je donc le dernier des Rois étranglé avec les boyaux du dernier des Prêtres?*

Le Système de la nature ne fut pas encore la production du Club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à soulever les peuples, à les déterminer à ne voir dans leurs Rois, dans leurs Princes, que des monstres à écraser. L'adepte, ou les adeptes, auteurs *du Système social*, profitèrent de l'impression qu'avoit déjà fait l'œuvre de Diderot. Plus réservés sur les opinions de l'Athéisme, ils n'en prirent contre les Rois qu'un ton plus menaçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à se regarder comme les victimes d'une longue guerre, qui les avoit mis sous le joug de leurs Rois; mais d'une guerre

Leçons d'autres adeptes frénétiques.

qui ne les laissoit pas encore sans espoir de briser leurs chaînes, et d'en charger les Rois qui les avoient forgées. Là l'imagination s'exaltoit; le dernier des sujets apprenoit à dire aux Souverains : « Nous avons été les plus foibles ; nous » avons cédé à la force ; *mais si jamais nous de-* » *venons les plus forts, nous vous arracherons un* » *pouvoir usurpé*, lorsque vous ne vous en servi- » rez que pour notre malheur. Ce n'est qu'en nous » faisant du bien que nous consentirons *à oublier* » *les titres infames* par lesquels vous régnez sur » nous. — *Si nous sommes trop foibles pour secouer* » *votre joug, nous le porterons en frémissant.* Vous » aurez un ennemi dans chacun de vos esclaves, et » vous serez à chaque instant obligés de trembler » sur le trône, dont vous ne serez que d'injustes » usurpateurs. » (*Syst. soc. tome* 2, *chap.* 1.)

On croiroit que ce ton menaçant est le dernier période de la fureur des conjurés. Ils surent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux nations à frémir au nom seul d'un Monarque, ils s'élevèrent jusqu'au rugissement.

Plusieurs années avant la Révolution Françoise, tout ce que les Péthion, les Condorcet et les Marat ont vomi de plus frénétique contre les Souverains, pour exciter le peuple à porter sur l'échafaud la tête de Louis XVI, se trouvoit consigné dans les productions des conjurés. Depuis plusieurs années, après nous avoir dit *qu'il ne s'agissoit pas d'être poli, mais d'être vrai*, c'étoit pour être vrais, qu'ils s'adressoient aux Rois, et leur disoient : « *Tigres déifiés par d'autres* » *tigres, vous croyez donc passer à l'immortalité?* » — *Oui*, répondoient-ils, *en exécration.* » (*Syst. raison. note.*)

Avec la même frénésie, commentant cet axiome :

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.

Plein

Plein de son Voltaire, comme la Pythonisse du démon, du haut de son trépied fumant, le même adepte s'adressoit aux nations, et leur disoit : « Des milliers de bourreaux, couronnés » de fleurs et de lauriers après leurs expédi- » tions, portent par-tout en triomphe une Idole » qu'on appelle *Roi*, *Empereur*, *Souverain*. On » couronne cette Idole, on se prosterne devant » elle, — ensuite, au bruit des instrumens et de » mille acclamations barbares et insensées, on » la déclare pour l'avenir ordonnatrice sou- » veraine de toutes les scènes sanglantes qui se » passeront dans l'Empire, et le *premier bourreau* » *de la nation*. »

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincelans, il faisoit retentir ces paroles foudroyantes :

« *Aux prétendus maîtres de la terre*. Fléaux du » genre humain, illustres tyrans de vos sem- » blables, *Rois*, *Princes*, *Monarques*, *Chefs*, » *Souverains*, vous tous enfin qui, vous élevant » sur le trône et *au-dessus de vos semblables*, » avez perdu les *idées d'égalité*, d'équité, de » sociabilité, de vérité, en qui la sociabilité, la » bonté, le germe des vertus les plus ordinaires » ne sont pas même développés, je vous assigne » au tribunal de la raison. Si ce Globe malheu- » reux, roulant silencieusement au milieu de » l'Ether, entraîne avec lui des millions d'infor- » tunés attachés à sa surface, et enchaînés au » décret de l'opinion ; si ce Globe, dis-je, a été » votre proie, et si vous en dévorez encore au- » jourd'hui le triste héritage, ce n'est point à la » sagesse de vos prédécesseurs, ni aux vertus des » premiers humains, que vous en êtes redevables, » *c'est à la stupidité*, *à la crainte*, *à la barbarie*, » *à la perfidie*, *à la superstition*. *Voilà vos titres*. » Ce n'est point moi qui prononce contre vous, » c'est l'oracle des temps, ce sont les annales de

» l'histoire. Ouvrez-les, elles vous instruiront
» mieux sans doute, et les monumens multipliés
» de nos misères et de nos erreurs en sont la
» preuve, que l'orgueil politique et le fanatisme
» ne peuvent révoquer en doute.

» Descendez de votre trône, et déposant
» sceptre et couronne, allez *interroger le dernier*
» *de vos sujets ; demandez-lui ce qu'il aime véri-*
» *tablement, ce qu'il hait le plus. Il vous répon-*
» *dra à coup sûr qu'il n'aime véritablement que*
» *ses égaux, et qu'il hait ses maîtres.* » (Idem, pages 7 et 8.)

Conséquences de ces leçons et de leur concert.

C'est ainsi qu'en prenant successivement tous les tons, depuis celui de l'épigramme, des pamphlets, des romans, des systêmes, des sentences tragiques, jusqu'à celui des déclamations de l'enthousiasme, des fureurs et des rugissemens, cette école de Voltaire et de Montesquieu, si bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder et la France et l'Europe, de ces productions dont l'effet naturel devoit être d'effacer sur la terre le souvenir des Rois.

Pour rendre sensible l'intention et le concert des Sophistes, que l'historien n'oublie pas ici de quel antre sortoient toutes ces productions ; avec quel art et par quels hommes elles se propageoient depuis les palais jusqu'aux chaumières ; par la société secrète d'Holbach, dans Paris ; par ses éditions multipliées, dans toutes les villes ; par ses colporteurs, dans les campagnes ; par le bureau d'éducation et les instituteurs adeptes de d'Alembert, dans les familles aisées ; par ses maîtres d'écoles, dans les villages, et les ateliers des artisans, des laboureurs. *(Voy. premier vol. de ces Mémoires, chap. 17.)* Dans la variété des tournures, qu'il observe l'accord des principes, des sentimens, des haines ; qu'il n'oublie pas sur-tout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des Rois, sont

en même temps les plus déchaînés contre la Religion. Et si dans cette école de toute impiété, devenue l'école de toute rebellion, il hésitoit à voir la conspiration tramée contre les trônes par les mêmes Sophistes que tout nous a montrés ourdissant leurs complots contre l'autel; si l'évidence même de la conspiration servoit en quelque sorte à fomenter le doute sur sa réalité, ne nous refusons pas à répondre aux scrupules mêmes de l'historien, et que les objections se tournent en nouvelles démonstrations.

Je sens qu'on peut me dire que mes preuves ne sont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correspondance même des conjurés. A cela je réponds, que s'il y avoit ici quelque chose d'étonnant, ce ne seroit pas que les lettres des conjurés, rendues publiques, fussent absolument nulles sur la conjuration contre les Rois; ce seroit, au contraire, qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les éditeurs de ces lettres aient eu la hardiesse de nous montrer Voltaire conjurant d'Alembert de ne jamais trahir son secret sur les Rois; Voltaire soupirant après les Républiques; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau catéchisme de la liberté républicaine; Voltaire méritant tous les éloges de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les Rois, les prétendus Despotes, et préparoit les révolutions et leurs tempêtes; Voltaire regrettant qu'elles fussent encore trop éloignées, pour qu'il espérât en être témoin. C'est encore que cette même correspondance nous ait montré d'Alembert, dans ses confidences, désespéré d'avoir les *mains liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire aux prétendus Despotes, et secondant au moins de tous ses voeux la guerre qu'il leur fait. Lorsque toutes ces lettres furent rendues

Nouvelles preuves tirées des objections.

publiques par Condorcet et les autres éditeurs ; en 1785, Louis XVI étoit encore sur le trône ; la Révolution étoit encore éloignée ; il étoit à craindre que les complots ne fussent mis à découvert ; il est aisé de voir que cette crainte avoit fait supprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet et les autres adeptes aient eu dès-lors une étrange confiance au succès du complot, pour n'en pas supprimer davantage. Le silence de ces lettres sur la conspiration contre le Roi, fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuller les aveux de Condorcet, de tant d'autres adeptes ? Empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, se trouvant réunis dans les mêmes productions de la secte, ne rendent évident le projet commun de les renverser l'un et l'autre ?

La Conjuration dénoncée par les Magistrats.

Mais, s'il étoit visible ce projet, nous dira-t-on, comment les Magistrats se sont ils condamnés au silence ? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la sévérité des lois ? Ici il suffiroit de rappeler ce précepte si cher aux conjurés : *Frappez, mais cachez votre main.* Il suffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand, après nous avoir exposé si clairement la double conjuration et les travaux, l'accord des philosophes contre les trônes et l'autel, il a soin d'ajouter que *les Chefs* de ces philosophes *eurent toujours l'art d'échapper à la vengeance, en s'exposant à la haine ; de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour ne rien perdre de leur gloire.* (Esquisse des progrès, etc. époq. 9.) Mais est-il encore rien de moins réel que ce silence des Magistrats ? Les conjurés purent se cacher aux tribunaux ; la conjuration n'en fut pas moins évidente aux Magistrats, et les dénonciations les plus juridiques viennent encore ici ajouter à la force de nos démonstrations. S'il faut à l'historien de ces sortes de preuves,

choisissons celles que nous fournit un des plus célèbres Magistrats. Ecoutons M. Séguier, Avocat-Général, dénonçant, le 18 Août 1770, au premier Parlement du Royaume, cette même conjuration des Philosophes.

« Depuis l'extirpation des hérésies qui ont „ troublé la paix de l'Eglise, disoit l'orateur „ Magistrat, on a vu sortir des ténèbres un „ systême plus dangereux par ses conséquences, „ que ces anciennes erreurs, toujours dissipées „ à mesure qu'elles se sont reproduites. *Il s'est* „ *élevé au milieu de nous une secte impie et audacieuse : elle a décoré sa fausse sagesse du nom* „ *de Philosophie ;* sous ce titre imposant, elle „ a prétendu posséder toutes les connoissances. „ Ses partisans se sont élevés en précepteurs „ du genre humain. *Liberté de penser*, voilà „ leur cri, et ce cri s'est fait entendre d'une „ extrémité du monde à l'autre. *D'une main,* „ *ils ont tenté d'ébranler le Trône, et de l'autre* „ *ils ont voulu renverser les Autels.* Leur objet „ étoit d'éteindre la croyance, de faire prendre „ un nouveau cours aux esprits sur les institu„ tions *religieuses et civiles ;* et la Révolution „ s'est pour ainsi dire opérée, les prosélytes „ se sont multipliés, leurs maximes se sont „ répandues ; *les Royaumes ont senti chanceler leurs* „ *antiques fondemens ;* et les nations, étonnées „ de trouver leurs principes anéantis, se sont „ demandé par quelle fatalité elles étoient de„ venues si différentes d'elles-mêmes.

„ Ceux qui étoient les plus faits pour éclairer „ leurs contemporains, se sont mis à la tête des „ incrédules ; *ils ont déployé l'étendard de la ré*„ *volte*, et par cet esprit *d'indépendance* ils ont „ cru ajouter à leur célébrité. Une foule d'écri„ vains obscurs ne pouvant s'illustrer par l'éclat „ des mêmes talens, a fait paroître la même „ audace.... Enfin la Religion compte aujour„ d'hui presque autant d'ennemis déclarés, que

,, la Littérature se glorifie d'avoir produit de ,, prétendus philosophes. *Et le gouvernement doit* ,, *trembler* de tolérer dans son sein une secte ,, ardente d'incrédules, qui semble ne chercher ,, *qu'à soulever les peuples*, *sous prétexte de les* ,, *éclairer*. ,, (Voy. Réquisit. du 18 Août 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double conspiration des Sophistes, étoit appuyée sur le soin qu'ils avoient de propager leurs principes tout à la fois impies et régicides dans une foule de productions journalières, et en particulier sur celles que l'éloquent Magistrat présentoit à la Cour, comme méritant plus spécialement d'être proscrites.

Parmi ces productions étoit d'abord une œuvre de Voltaire, président honoraire du club secret d'Holbach. C'étoit une des plus impies, ayant pour titre *Dieu et les Hommes*. Le second de ces livres étoit sorti de la plume de ce Damilaville, adepte si zélé du même club ; elle avoit pour titre *le Christianisme dévoilé*. Le troisième est encore ce prétendu *Examen critique*, que le secrétaire *Leroy* nous déclare être sorti du même club, sous le nom supposé de Fréret. Le quatrième enfin, ce fameux *Systême de la nature*, composé par Diderot et deux autres adeptes de la même société secrète. Tant il est vrai que ce poison et de l'impiété et de la rebellion dont l'Europe a été infectée, sortoit presque tout de cet antre des conjurés (*) !

« En réunissant toutes ces productions, conti- » nuoit l'orateur Magistrat, on en peut former » un corps de doctrine corrompue, dont l'assem- » blage *prouve invinciblement* que l'objet qu'on » s'est proposé n'est pas seulement de détruire » la Religion Chrétienne. — L'impiété ne borne

(*) Il y avoit encore quelques autres livres traduits de l'Anglois, précisément ceux dont l'impiété dégoûte l'Angleterre, mais que le Club, et Voltaire sur-tout, trouvoient admirables.

» pas ses projets d'innovation à dominer sur les » esprits; — *son génie inquiet, entreprenant et en-* » *nemi de toute dépendance, aspire à bouleverser* » *toutes les Constitutions politiques; et ses vœux ne* » *seront remplis que lorsqu'elle aura mis la puissance* » *législative et exécutrice entre les mains de la mul-* » *titude; lorsqu'elle aura détruit cette inégalité* » *nécessaire des rangs et des conditions; lorsqu'elle* » *aura avili la majesté des Rois, rendu leur auto-* » *rité précaire et subordonnée aux caprices d'une* » *foule aveugle; et lorsqu'enfin, à la faveur de ces* » *étranges changemens, elle aura précipité le monde* » *entier dans l'anarchie et dans tous les maux qui* » *en sont inséparables.* »

A ces dénonciations formelles et positives de la part du Magistrat public, je pourrois ajouter celles que le Clergé de France dans ses assemblées, celles qu'un très-grand nombre d'Evêques dans leurs instructions particulières, celles que la Sorbonne et presque tous les Auteurs et les Orateurs religieux ne cessoient de faire dans leurs thèses publiques, dans leurs réfutations des Sophistes du jour, et du haut de la Chaire Evangélique. On répondroit en vain à ces sortes de témoignages, qu'ils sortent de la bouche d'un adversaire qui cherche à fortifier sa cause par celle des Rois. Cet adversaire même vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il se présente avec des preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuser de l'entendre et de le seconder, quand il vient vous dire : Vous vous êtes uni à ceux qui cherchent à me perdre ; je vous préviens qu'ils sont vos ennemis autant qu'ils sont les miens ; qu'ils n'ont même conspiré contre moi que pour assurer le succès des complots qu'ils forment contre vous. (*Voyez sur-tout les Actes de ses assemblées, 1770; les Lettres past. de M. de Beaumont, arch. de Paris; les Sermons de Neuville; les Œuvres de l'abbé Bergier, etc.*) Quand le Clergé

tenoit ce langage aux Souverains, il étoit aisé de savoir si c'étoit l'intérêt seul et non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produisoit d'une conspiration aussi évidemment dirigée contre le trône qu'elle l'étoit contre l'autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la secte. Dans ces productions, les diatribes, les sarcasmes, les calomnies contre les Souverains, les exhortations adressées au peuple pour secouer leur joug, se trouvoient à côté de ce qu'elle inspiroit sans cesse au peuple pour effacer dans lui tout amour, tout respect pour la Religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même société d'auteurs, de conjurés que partoient toutes ces productions ; c'étoient donc aussi les mêmes Sophistes que le Clergé montroit, qu'il avoit un vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos Temples, et de l'autre à réduire en cendres le trône, et conspirant peut-être avec plus de rage encore contre les Rois. Voyez et comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la constance, l'artifice ou l'audace de ceux qui les donnoient ; et dites si, loin d'avoir exclu les trônes de leur vœu d'écraser, il n'est pas évident que le vœu d'écraser le trône devint au contraire le principal objet de leurs complots, et qu'ils ne virent plus dans la Religion de Jésus-Christ que la première barrière à renverser pour écraser les Rois.

Mais, j'y consens, laissons ce témoignage du Clergé comme suspect, puisque vous le voulez, quoiqu'il ne soit plus temps au moins de dire qu'il est faux ; pourrez-vous rejeter celui de l'homme qui très-certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la secte ? Je l'ai entendu dire : S'il est vrai que les Sophistes conspiroient contre les Rois, comment le Roi sophiste et si long-temps attaché aux Sophistes, comment ce Frédéric,

Témoignage du Roi de Prusse.

conspirant avec eux contre le Christ, put-il être trompé au point de rester si long-temps attaché à des hommes ennemis de son trône et de tous les trônes? Quand on fera cette objection à l'historien, qu'elle ne serve encore qu'à renforcer ses preuves. Que ce Frédéric même, cet adepte si cher aux Sophistes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-même, dans ses maîtres, les Sophistes de toute rebellion. Plus il persévéra dans ses préjugés contre la Religion, et plus son témoignage sera irrécusable, lorsque dans ces mêmes Encyclopédistes dont il protégea tant l'irréligion, il montrera lui-même de vains sages, tout aussi ennemis des trônes qu'ils le sont de l'autel.

Le temps vint en effet où Frédéric lui-même s'apperçut que ses chers Philosophes ne lui avoient dit que la moitié de leur secret en l'initiant aux mystères de leur impiété; qu'en se servant de toute sa puissance pour écraser le Christ, ils ne pensoient à rien moins qu'à l'écraser lui-même et tous les Monarques ses confrères. Frédéric ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroy; son ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété; mais il fut au moins l'adepte honteux de se trouver si étrangement dupe; l'indignation et le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu si long-temps pour amis des hommes qui se servoient de lui pour saper, dans ses fondemens mêmes, la puissance dont il étoit le plus jaloux.

Il se fit le dénonciateur public de ces mêmes *Encyclopédistes*, qui devoient une si grande partie de leur succès à sa protection. Il avertit les Rois que le grand objet de la secte étoit de les livrer à la multitude; d'apprendre aux Nations que *les sujets doivent jouir du droit de déposer leur Souverain lorsqu'ils en sont mécontens.* (Réfutat.

du Syst. de la nat. par le Roi de Prusse.) Il avertit les Rois de France que la conspiration étoit plus spécialement dirigée contre eux.

La dénonciation claire et formelle fut conçue en ces termes : « *Les Encyclopédistes réforment* » *tous les Gouvernemens. La France* (dans leurs » projets) *doit devenir un Etat Républicain, dont* » *un Géomètre sera le Législateur*, et que des » Géomètres gouverneront, en soumettant toutes » les opérations *de la nouvelle République* au calcul » infinitésimal. *Cette République* conservera une » paix constante, et se soutiendra sans armée. » (*Prem. Dial. des Morts, par le Roi de Prusse.*)

Que ce ton de l'ironie et du sarcasme n'étonne pas dans Frédéric. La réputation de philosophes ou de sages ajoutoit à l'influence des adeptes, et les aidoit à séduire le peuple ; c'est pour cela qu'il cherche à verser le mépris sur la secte ; c'est pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus sages que les êtres les plus impertinemment bouffis de l'estime d'eux-mêmes, et les plus ridicules dans leur orgueil. Mais, quelque ton qu'il prenne, il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la secte les Nations et les Rois. Il n'en dit pas moins clairement : « Les Encyclopédistes sont une secte de soi-disant » philosophes, formée de nos jours ; ils se croient » supérieurs à tout ce que l'Antiquité a produit » en ce genre. *A l'effronterie des Cyniques* ils » joignent *l'impudence* de débiter tous les para- » doxes qui leur tombent dans l'esprit. Ce sont » des *présomptueux* qui n'avouent jamais leur tort. » Selon leur principe, le sage ne se trompe » jamais, il est le seul éclairé ; de lui doit émaner » la lumière qui dissipe les sombres ténèbres » dans lesquelles croupit le vulgaire imbécille » et aveugle. Aussi Dieu sait comment ils l'éclai- » rent ! Tantôt c'est en lui découvrant l'origine » des préjugés, tantôt c'est un livre sur l'esprit,

» tantôt un système de la nature ; cela ne finit » point. *Un tas de polissons*, soit par air, soit » par mode, se comptent parmi leurs disciples ; » ils affectent de les copier, et s'érigent en sous-» précepteurs du genre humain. »

En peignant de ces traits les prétentions, le ridicule orgueil des maîtres et des disciples, Frédéric eût voulu qu'on envoyât les uns et les autres *aux petites Maisons, pour qu'ils fussent législateurs des fous leurs semblables.* D'autres fois, pour exprimer combien leurs systêmes politiques montrent d'impéritie et combien ils entraîneroient de désastres, il souhaitoit « qu'on leur donnât » à gouverner une province *qui mérite d'être* » *châtiée.* Ils apprendroient, ajoute-t-il, par leur » expérience, après qu'ils y auroient tout mis » *sens dessus dessous*, qu'ils sont des *ignorans* ; » que la critique est aisée, mais l'art est difficile ; » et sur-tout qu'on s'expose à *dire des sottises*, » *quand on se mêle de ce qu'on n'entend pas.* » (Ibid.)

D'autres fois encore, Frédéric, pour sa cause et pour celle de tous les Rois, croyant devoir quitter le langage du dépit et de l'épigramme, ne dédaignoit pas d'opposer aux Sophistes celui du raisonnement. On le voyoit alors entrer en lice, et s'abaisser, en quelque sorte, jusqu'à la réfutation des calomnies et des impertinences de ses maîtres. C'est ainsi qu'il se mit à réfuter le *Systême de la nature*, et cette autre production que l'académie secrète des conjurés avoit fait paroître sous le nom de *Dumarsais*, sous le titre d'*Essais sur les préjugés.* Là, s'occupant sur-tout à dévoiler la ruse des Sophistes, il nous montroit avec quel art perfide les conjurés, calomniant à la fois les Prêtres et les Souverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns et les autres également odieux à tous les peuples. Là il disoit entre autres : L'auteur du Systême de la nature *a singulièrement pris à tâche de décrier les Souverains* ; « *j'ose l'assurer que jamais les Eccle-*

» *siastiques n'ont dit aux Princes les sottises qu'il* » *leur prête.* S'il leur arrive de qualifier les Rois » d'images de la divinité, c'est sans doute dans » un sens hyperbolique, quoique l'intention soit » de les avertir par cette comparaison, de ne » pas abuser de leur autorité, d'être justes » et bienfaisans, selon l'idée vulgaire que l'on se » forme de la Divinité chez toutes les nations. » L'auteur se figure qu'il se fait des traités entre » les Souverains et les Ecclésiastiques, par les- » quels les Princes promettent d'honorer et d'ac- » créditer le Clergé, à condition qu'il prêche » la soumission aux peuples; *j'ose l'assurer que* » *c'est une idée creuse; que rien n'est plus faux* » *ni plus ridiculement imaginé que ce soi disant* » *pacte.* » (Voyez Réfutation du Système nat. Œuv. de Frédéric.)

Quand Frédéric s'exprime ainsi sur les Ecclésiastiques, qu'on n'imagine pas que leur cause lui est devenue plus précieuse. Non, on le voit encore tellement dominé par ses préjugés anti-chrétiens, que tout le reproche qu'il fait sur cet objet aux Sophistes, n'est pas d'avoir attaqué la Religion, mais de l'avoir mal attaquée. Elle lui est encore si odieuse, qu'il leur montre lui-même les armes dont il auroit voulu les voir se servir pour la combattre. Mais plus il conserve de sa haine contre le Christianisme, plus tout ce qu'il nous dit de ceux qui la lui ont inspirée, et de leurs complots contre les Rois, devient démonstratif. Il leur pardonne de détruire l'autel; il les seconde même encore dans cet objet; mais il défend le trône; il a donc découvert, il est donc convaincu que de leurs complots contre l'autel ils sont passés à des conjurations contre le trône. Aussi est-ce bien là plus spécialement l'objet de ses réfutations. C'est là ce qu'il reproche à tous les Sophistes dans la personne de Diderot, quand il nous dit :

« Les véritables sentimens de l'auteur sur les

» gouvernemens ne se découvrent que vers la » fin de son ouvrage. C'est là qu'il nous apprend » que, selon lui, les sujets doivent jouir *du droit* » *de déposer leurs Souverains* lorsqu'ils en sont » mécontens. C'est pour *amener les choses à ce* » *but* qu'il se récrie contre ces grandes armées » qui pourroient y porter quelque obstacle. On » croiroit lire la fable du loup et du berger de » la Fontaine. Si jamais les idées creuses de notre » philosophe pouvoient se réaliser, *il faudroit* « *refondre les gouvernemens dans tous les Etats de* » *l'Europe*, ce qui paroît une bagatelle. Il fau- » droit encore, ce qui me paroît impossible, » que *ces sujets érigés en juges* de leur maître, » fussent et sages et équitables ; que les aspirans » au trône fussent sans ambition ; que ni l'in- » trigue, ni la cabale, ni l'esprit d'indépendance » ne pussent prévaloir, etc. » (*Ibid.*)

Dans ces observations, rien de plus justement appliqué que la fable du loup et du berger. Frédéric vit très-bien que les déclamations banales de la secte contre la vaine gloire des combats, tendoient bien moins à inspirer aux Rois l'amour de la paix, qu'à leur ôter les moyens de réprimer des peuples que le philosophisme cherchoit à soulever. Il n'attaqua pas ces vérités communes dont les Sophistes se paroient, comme s'ils eussent été les seuls hommes à sentir les malheurs qu'entraîne le fléau de la guerre ; mais leurs complots devenus manifestes lui rendirent la secte si odieuse, qu'il mit désormais son génie à contenir chez lui les Philosophes, et à les rendre ailleurs aussi méprisables qu'il les voyoit dangereux par-tout.

Alors il composa ces *Dialogues des morts entre le Prince Eugene, Malbouroug et le Prince Lichtenstein*, où il dévoile plus spécialement l'ignorance, l'absurde prétention des *Encyclopédistes* à régler l'univers à leur mode, et surtout leur projet d'abolir le Gouvernement

Monarchique, de commencer par renverser le Trône des Bourbons, pour faire de la France une République.

Alors Voltaire et d'Alembert sollicitèrent vainement sa protection pour les adeptes. Frédéric répondoit *séchement et laconiquement* que les écrivailleurs de la secte n'avoient qu'à chercher un asile dans cette République de Hollande, où *ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur ressembloient.* Les expressions de son mépris et de son indignation furent même telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandait à Voltaire. (*Lett. de d'Alemb. à Volt. 27 Déc. an* 1777.)

Ce fut alors aussi que d'Alembert conçut la *grande sottise* que la Philosophie avoit faite de réunir contre elle les Princes et les Prêtres. Ce fut alors que Diderot et ses coopérateurs au *Système de la nature* ne furent plus que des *Gâte-métiers.* Ce fut alors enfin que Frédéric cessa d'être pour les Sophistes le *Salomon du Nord.* D'Alembert ne vit plus en lui qu'un homme plein *d'humeur*, et qu'un malade à qui les Philosophes pouvoient dire, comme Châtillon à Nerestan :

Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine.

« Au reste, ajoutoit-il, peut-être M. Delisle » (*l'élu recommandé et si mal accueilli*) n'auroit-il pas été heureux dans la place que nous » voulions lui procurer (auprès de ce Roi de » Prusse.) *Vous savez, ainsi que moi, à quel* » *maître il auroit eu affaire.* » (Ibid. et lett. du 24 Janv. 1778.)

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il se consola de cette disgrace, en écrivant à d'Alembert : « Que voulez-vous, mon » cher ami ? il faut prendre les Rois comme » ils sont, et Dieu aussi. » (4 *Janv.* 1778.)

Il est à observer que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchèrent à dissuader Frédéric sur le projet

et le complot qu'il attribuoit à leur école. Le silence sur la conspiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes qui sentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Frédéric à produire de nouvelles preuves, et ne servir qu'à dévoiler davantage des intentions et des complots dont il n'étoit pas encore temps de se glorifier.

Quelque multipliées que soient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les Rois ; quelque évidence qui résulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences secrètes de d'Alembert et de Voltaire ; quelque soit cet ensemble de systêmes adoptés par la secte, les uns livrant au peuple tout le sceptre des lois pour faire des Monarques de vrais esclaves de la multitude ; les autres effaçant de la liste de tout gouvernement jusques au nom de Roi ; quelque incontestable que soit encore l'objet de tant de productions philosophiques, toutes ou presque toutes sorties de l'Académie secrète des Sophistes (*), et toutes respirant la

(*) Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume sur l'antre où s'assembloient les Conjurés, et sur la déclaration de l'adepte Leroy, je ne crois pas avoir ici besoin de nouvelles preuves sur cet objet ; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impression de ce premier volume, j'ai rencontré diverses personnes qui, sans être instruites des détails dans lesquels je suis entré sur cette société d'Holbach, en connoissoient le principal objet, et savoient que c'étoit là plus spécialement que se tramoit la double Conspiration. J'ai vu sur-tout un Gentilhomme Anglais, à qui l'Académicien Dusaux avoit dit très-positivement, au commencement de la Révolution, que c'étoit de l'hôtel et comité d'Holbach qu'étoient sortis ces différens ouvrages qui avoient produit un si grand changement dans l'esprit du peuple, soit relativement à la Religion, soit par rapport à la Monarchie. Et ce témoignage de Dusaux, d'un homme d'abord si intimement uni aux Sophistes auteurs de la Révolution, d'un Académicien aujourd'hui siégeant avec les Législateurs de la Révolution ; ce témoignage, dis-je, vaut bien celui des adeptes, soit glorieux, soit honteux des succès de la Conspiration.

haine des Rois, le vœu d'anéantir le trône aussi bien que l'autel ; quelque force que donne à nos démonstrations, et l'aveu des complices honteux, et celui des complices glorieux de leurs succès ; quelque constant que soit le témoignage des Tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des Sophistes contre tous les Monarques ; enfin, quelque accablantes que soient pour les auteurs de ces complots l'indignation, le dépit et les dénonciations de l'adepte Roi, réduit à nous montrer et à combattre dans les maîtres de son impiété les traîtres conspirant contre son trône et contre tous les trônes ; ce n'est encore là que le commencement des preuves que l'historien pourra un jour puiser dans ces Mémoires. Il nous reste à parcourir encore bien des grades de la Conspiration, et chacun de ces grades ajoutera à la démonstration.

CHAPITRE VI.

Cinquième grade de la Conspiration contre les Rois.

Essai démocratique, à Genève.

DANS le temps même où Frédéric dénonçoit comme ennemie de toutes les Puissances cette même secte d'impiété, qu'il avoit jusqu'alors si hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût instruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdissoit. C'étoit à Voltaire plus spécialement qu'il adressoit ses plaintes sur la témérité de ceux des Philosophes contre lesquels il se voyoit réduit à défendre le Trône ; (*Voy. Lett. à Volt. 7 Juillet 1770, et Corresp. de Volt. et de d'Alembert, même année*) et dans ce moment même Voltaire et les adeptes de l'Encyclopédie,

et

et ceux sur-tout qu'on révéroit plus spécialement sous le nom d'Economistes, étoient tout occupés du premier essai que la secte faisoit de ses systêmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudissoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au Christianisme, (*Prem. vol. de ces Mémoires, page* 33,) avoit été choisie pour ce premier essai. La démocratie établie par Calvin dans cette République, leur sembloit encore blesser les droits de l'homme. Ils y voient le peuple distingué en différentes classes. La première étoit celle des Citoyens ou Bourgeois. Ceux de cette classe, descendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient seuls droit d'entrer dans les Conseils et d'être admis aux dignités qui constituoient le gouvernement. Ils avoient sur-tout leur suffrage dans le Conseil-Général. Les autres plus récemment entrés sous le domaine de la République, ou jamais incorporés à la classe des Citoyens, en composoient trois autres; celles des natifs, des simples habitans de la ville, et des sujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de chose près, sous la protection de la République, exercer leur commerce, leurs professions diverses, acquérir et cultiver des terres; mais ils étoient exclus des Conseils et des principales dignités.

Gouvernement de Genève avant la Révolution de 1770.

Quelque odieuses que ces distinctions parussent aux Sophistes, tout homme qui remonte aux vrais principes conviendra aisément qu'une République et un Etat quelconque, maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans à des conditions qui peuvent être justes, quelquefois nécessaires, sans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais enfans et les sujets adoptifs de la Patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions ou les exceptions que les lois mettoient à son admission. Il étoit libre d'accepter ou de refuser, et de chercher un asile ailleurs; mais

certainement ces conditions une fois admises, il n'aura pas droit de venir troubler la République, sous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes priviléges que les plus anciens enfans de l'Etat.

Ces principes si simples et si clairs n'étoient pas ceux de la secte; ils avoient même cessé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuse, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le catéchisme de l'égalité et de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il observoit depuis long-temps les contestations des Citoyens et des Magistrats, il conçut qu'à la gloire de la révolution, qu'il disoit avoir déjà faite dans la religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une révolution dans leur gouvernement.

Rôle de Voltaire et autres Philosophes dans cette Révolution.

Ces contestations entre les Magistrats et les Citoyens n'avoient eu jusqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines lois et de la constitution. Les natifs et les autres classes exclus du droit législatif n'entroient dans ces différends que comme spectateurs, quand Voltaire et les autres Sophistes imaginèrent d'en profiter pour changer la constitution même de cette République, et en faire un modèle de leur gouvernement d'égalité, de liberté, du peuple législatif et souverain.

Toute l'Europe a su les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'est-à-dire sur-tout depuis l'année 1770 jusqu'en 1782; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la constitution de Genève avoit été bouleversée: mais ce que les papiers publics n'ont point dit et ce qui appartient plus spécialement à nos Mémoires, c'est la part secrète qu'eurent les Philosophes à toute cette révolution; ce sont leurs artifices pour y réaliser la plus absolue démocratie d'après le système de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons

développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'observer, et qui vivoient alors sur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles le vrai rôle de citoyens, et on verra combien sont fidelles les instructions que nous nous sommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Genève au droit législatif et souverain, leur étoient sans doute venues du systême de leur compatriote Jean-Jacques; elles devinrent réellement actives par les insinuations de Voltaire et par les manœuvres des adeptes volés à son secours.

De la part de Voltaire, l'intrigue consistoit d'un côté à encourager les citoyens contre les Magistrats, et de l'autre à insinuer aux simples habitans ou natifs, qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table; il parloit à chacun suivant ses vues; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le magistrat sous leur dépendance; il disoit aux autres, qu'habitans de la même République et vivant sous les mêmes lois, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens, qu'il étoit temps pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des lois qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'être soumis à des taxes flétrissantes par cela seul qu'ils n'avoient pas été appelés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*Idées républicaines*, et dans lequel il se cachoit sous le masque d'un Genevois, nous apprend combien l'aversion pour les Rois, combien l'amour de l'égalité, de la liberte républicaines

se fortifioient dans son cœur à mesure qu'il vieillissoit.

Quant au premier article, on lisoit dans ce pamphlet : « Il n'y a jamais eu de Gouvernement » parfait, parce que les hommes ont des pas- » sions. — *Le plus tolérable de tous est sans doute* » *le républicain, parce que c'est lui qui rapproche* » *le plus les hommes de l'égalité naturelle.* Tout » père de famille doit être maître dans sa mai- » son, et non pas dans celle de son voisin. » Une société étant composée de plusieurs mai- » sons et de plusieurs terrains qui leur sont » attachés, *il est* contradictoire *qu'un seul homme* » soit maître de ces maisons et terrains ; *et il* » *est dans la nature que chaque maître ait sa voix* » *pour le bien de la société.* » (Idées républic. N.° 43, édition de Kell.)

Cet article seul disoit tout aux Genevois ; il apprenoit sur-tout aux natifs et aux autres qui avoient acquis des propriétés sur le sol de la République, qu'en les privant du suffrage législatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus positivement encore, devenu vrai disciple de Montesquieu et de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques-unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire démagogue répétoit leurs leçons fondamentales, les donnoit en ces termes aux Genevois :

« Le Gouvernement civil *est la volonté de* » *tous* exécutée par un seul, ou par plusieurs » en vertu des *lois que tous ont porté.* » (Ibid. N.° 13.)

« A l'égard des finances, on sait assez que » c'est aux citoyens à régler ce qu'ils doi- » vent fournir pour les dépenses de l'Etat. » N.° 42. (*)

(*) Une foule de gens ont de la peine à se persuader à quel point Voltaire étoit devenu démocrate; mais qu'on lise bien attentivement ses derniers ouvrages, et sur-tout celui dont j'ai

Il étoit impossible de dire plus clairement à ceux du territoire Genevois, qui n'opinoient ni sur les lois ni sur les finances, que leur volonté n'étant point consultée, ils n'étoient tenus à rien sous le gouvernement dans lequel ils vivoient; et qu'il n'y auroit point pour eux de vrai gouvernement, jusqu'à ce que l'ancienne constitution fût renversée. Qu'on juge de l'impression que devoient faire ces sortes de productions de Voltaire, répandues avec profusion, avec cet art que nous l'avons vu peindre si bien lui-même, quand il s'agissoit de faire arriver l'opinion jusque dans les dernières classes de la multitude.

Des moyens plus perfides ajoutoient à ces insinuations et à ces productions. On a vu les Sophistes exalter la bienfaisance de leur coryphée, nous en offrir les preuves dans cette

---

extrait ces articles, on verra qu'il en étoit venu jusques à détester la distinction *de noble et de roturier ;* que dans leur origine ces mots *noble* et *roturier*, suivant lui, ne signifie que *seigneur et esclave*.

Qu'on lise son *Commentaire de l'Esprit des Lois*, on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette Noblesse, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs et une si grande partie des progrès de son philosophisme. N'est-ce pas sur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce Commentaire : « J'aurois désiré que l'Auteur (*Montesquieu*) ou quelqu'autre Ecrivain de sa force, nous eût appris clairement » pourquoi la *Noblesse* est l'essence du Gouvernement Monarchique ; on seroit porté à croire qu'elle est l'essence du Gouvernement féodal, comme en Allemagne, et de l'Aristocratie, comme à Venise. » (N.° 111.)

Je serois, moi, porté à croire que Voltaire, dans sa vieillesse comme dans sa jeunesse, confond souvent toutes les idées. Celle de la Noblesse en général nous montre les enfans des hommes distingués par leurs services, soit militaires, soit dans les Tribunaux, formant dans l'Etat un corps de citoyens, que leur éducation, leurs sentimens, leur intérêt même rendent en général plus propres à ces emplois dont la distribution dépend du Souverain. Très-certainement cette distinction peut exister sans la féodalité des Allemands, sans l'aristocratie des Vénitiens. On conçoit absolument la Monarchie sans un corps de Gentils-hommes ; mais certainement cette distinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au Monarque, et très-utiles à l'Etat, pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude est rarement une préparation.

multitude d'artisans Genevois réfugiés à Ferney, trouvant dans le domaine de Voltaire, sous sa protection, une nouvelle patrie, et dans ses richesses d'abondantes ressources, pour y reprendre leur commerce et y soutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à même de connoître et d'observer de près les motifs et les moyens de cette perfide bienfaisance; on les verra répondre : Voltaire, il est très-vrai, fut en quelque sorte le fondateur de Ferney, d'une nouvelle ville; mais ils ajouteront : De qui la peupla-t-il? si ce n'est de ces factieux qu'il avoit soulevés contre leur patrie, et qu'il réunissoit, soit à Ferney, soit à Versoy, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureuse République, par la désertion de ses natifs et de ses habitans, à recevoir la loi des Philosophes, à substituer à sa constitution celle de leurs systêmes.

Avec tous ces moyens et ces artifices, la secte niveleuse avoit d'autres acteurs dans Genève pour y presser ses révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris son rôle de révolutionnaire. Elle y avoit encore une espèce de demi-Syeyes dans M. Berenger, et un vrai boute-feu dans le nommé Segère. Elle y avoit sur-tout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le rôle de Magistrat, pour venir jouer à Genève celui de Jacobin.

Rôle de MM. Servan, Bovier, etc.

Celui-ci étoit M. Servan, ce même Avocat-général au parlement de Grenoble, que dans ses lettres à d'Alembert, Voltaire présentoit comme un des *grands maîtres* de la Philosophie moderne et un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès*. (Voy. Lett. à d'Alemb. 5 Nov. précisément année 1770, celle des plus grands troubles de Genève.) En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, M. Servan étoit accouru à Genève pour unir ses efforts à ceux

de Voltaire. Sa réputation, ses conseils, ses habitudes, ses pressantes exhortations ne furent pas le seul secours que la Philosophie envoya aux révolutionnaires Genevois. Un avocat du même Parlement, nommé M. Bovier, les servit de sa plume. Tandis que les autres adeptes agissoient et pressoient dans les clubs, dans les sociétés, excitoient les citoyens contre les magistrats, les natifs et les habitans contre les citoyens, pour arriver, à travers toutes les dissentions, tous les orages de la discorde, à une constitution d'égalité, Bovier se présenta avec toutes les armes du sophisme; non pas pour demander une nouvelle constitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne et qui n'en veut pas d'autre, pour rétablir les droits du peuple égal et souverain.

Les Genevois les plus révolutionnaires ne furent pas eux-mêmes peu étonnés de s'entendre dire par un Sophiste étranger, qu'ils avoient jusqu'alors ignoré toutes leurs lois; que toutes ces distinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, et tous les priviléges des premiers, n'étoient dans la république de Genève qu'une usurpation assez récente, datant uniquement de l'année 1707; qu'avant cette époque un très-court domicile donnoit à tout nouveau venu « les droits » de Cité, l'admission au Conseil genéral, *sou-» verain, législateur;* qu'avec un an de séjour » dans Genève, tout homme se trouvoit sou-» verain dans la République; qu'enfin l'égalité » étoit parfaite entre tous les individus, soit » dans la ville, soit dans le territoire de Ge-» nève. » (*Voyez le Mémoire de l'avocat Bovier, depuis page 15 jusqu'à 29, et la Réfutation sur les natifs de Genève.*)

Cette marche étoit à peu près celle que la secte prenoit dès-lors en France pour revenir à la prétendue constitution du peuple souverain et législateur, par celle des Etats-généraux.

Bovier fut combattu et réfuté jusques à l'évidence ; mais les Sophistes savent qu'un peuple en révolution dévore tout mensonge propice à sa souveraineté. Ils avoient su le mettre en mouvement ; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Rôle des Economistes, et surtout de Dupont de Nemours.

Sous le nom d'*Ephémérides du citoyen*, ils publioient alors dans Paris un journal dirigé par les Economistes, c'est-à-dire par les adeptes de l'espèce peut-être la plus dangereuse de toutes ; par ceux qui, sous un air de modération et avec toute la forfanterie du zèle patriotique, préparoient les révolutions plus efficacement encore que les frénétiques du club Holbachien. Il fut dit par la secte que ce journal seroit consacré à venir au secours de Voltaire, de Servan, de Bovier, jusqu'à ce que l'essai de la constitution démocratique eût complétement réussi dans Genève. L'hypocrite et mielleux Dupont de Nemours fut celui des confrères qui se chargea du soin de donner chaque mois une nouvelle commotion aux révolutionnaires. Ses feuilles dirigées avec soin vers cet objet partoient réguliérement de Paris, et alloient à Genève fournir un nouvel aliment aux Démocratiseurs.

Pour juger avec quel art Dupont remplissoit sa mission, il faudroit parcourir tout ce que l'*éphémère citoyen* eut l'art de consigner dans les articles de ce journal, intitulé *de la République de Genève*. Là, on verroit le très-humain Sophiste s'appitoyer sur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'exil à divers autres ; et sous prétexte de cette humanité qui presse un philosophe de rappeler la paix, faire précisement tout ce qu'il faut pour soulever le peuple Genevois, lui présenter sa constitution comme celle de *l'aristocratie* la plus oppressive, assimiler et les natifs et les habitans de Genève à ces îlotes, qui, dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'esclavage

dans le sein même d'une République. (*Chap. 1 et note.*) On le verroit ensuite, pour l'instruction de ces îlotes, poser ce qu'il appelle les principes, et parmi ces principes donner à ce peuple Genevois en fermentation des leçons telles que celles-ci : " Dire que des hommes „ peuvent consentir formellement ou tacitement „ pour eux et pour leurs descendans, à la pri- „ vation du tout *ou d'une partie de leur liberté*, „ ce seroit dire que des hommes ont le droit „ de stipuler contre les droits d'autres hommes, „ de vendre ou de céder ce qui appartient à „ autrui, d'aliéner le bonheur, et du plus au „ moins, la vie d'un tiers, et de quel tiers „ encore? de celui dont le bonheur et la vie „ doivent leur être plus sacrés, de leur postérité. „ Une telle doctrine insulteroit à la dignité de „ l'espèce humaine, elle offenseroit la nature et „ son auteur. „ (*Id. chap.* 2.)

Assurément c'étoit-la bêtement offenser la raison et la société; car si tout homme entrant sous l'empire des lois civiles ne sacrifie pas une partie de sa liberté, il est donc aussi libre dans la société civile de violer ces lois qu'il le seroit de les compter pour rien au milieu des Sauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le sang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans* et des *bourgeois*, à dire aux Sénateurs : " Vous imaginez-vous qu'il ne s'agisse que „ d'être souverains? et qu'être bon souverain „ ne soit pas aussi une obligation à remplir? „ Savez-vous que dès que ce peuple vous aura „ reconnus en cette qualité, vous serez impé- „ rieusement et strictement obligés, sous peine „ de l'exécration la mieux méritée, de le rendre „ heureux et de protéger sa liberté, de garantir „ et de faire respecter dans toute leur étendue

» tous ses droits de propriété ? Républicains ;
» si vous voulez de la souveraineté sur vos
» compatriotes, apprenez que les Rois mêmes
» ne l'ont qu'à ce prix.

» Voudriez-vous être de plus mauvais Sou-
» verains que les despotes arbitraires de l'Asie ?
» Et quand ceux-ci, qui cependant règnent
» sur des peuples abrutis par l'ignorance et par
» le fanatisme, portent à un certain excès l'abus
» de leur pouvoir insensé ; ... on les appelle
» des tyrans. Savez-vous ce qui leur arrive ?
» Allez à la porte des sérails de l'Orient ; *voyez*
» *le peuple mutiné demander les têtes des Visirs*
» *et des Athémadoulètes*, et faire tomber quel-
» quefois celle *des Sultans et des Sophis ;* et
» puis régnez arbitrairement, si vous l'osez, si
» vous l'osez sur-tout dans votre ville, sur un
» peuple instruit, et qui, élevé parmi vous,
» a eu mille occasions, dans la familiarité des
» jeux de l'enfance, d'éprouver que, votre
» dignité à part, vous ne valez pas mieux que
» lui. » (*Id. chap.* 2.)

Ainsi, quand l'occasion s'en présentoit, les plus modérés des Sophistes savoient, comme Raynal et tout le club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas se contenter de gémir, mais de rugir aussi, et d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus droits.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les Economistes s'avisoient de donner aux Souverains sur l'administration publique. « On
» les voyoit, me disent les Mémoires de l'homme
» qui suivit le mieux leur marche dans toute
» cette révolution, on les voyoit s'ingérer dans
» toutes les affaires de la République, afin d'en
» prendre occasion d'énoncer toute la doctrine
» de la secte. A travers leurs prétendus conseils
» d'économie, n'oubliez pas sur-tout celui qu'ils
» nous donnoient de raser nos fortifications,
» dont l'entretien exigeoit, selon eux, des dé-

» penses inutiles et toujours onéreuses. Genève, » disoient-ils à cette occasion, ne peut pas être » considérée comme un Etat capable de défendre » une place forte, le supposant en guerre avec » ses voisins; et quant à une surprise, c'est » dans les habitans de la campagne qu'est sa » force réelle. » (*Ephém. du citoyen*, *ann.* 1771, *tom.* I.) Proposition absurde, quand il s'agit d'une campagne ayant à peine une lieue carrée. Mais ce n'étoit pas là de quoi ils s'embarrassoient; ils vouloient seulement amener la proposition générale, pour l'appliquer à la France et à tout pays, en temps et lieu; c'est-à-dire pour ne plus rien laisser aux Souverains qui les mît à l'abri des premières fureurs d'un peuple en insurrection, et réclamant à force ouverte cette liberté et cette égalité, que les philosophes lui présentoient sans cesse comme ses droits naturels. C'étoient là encore que tendoient ces leçons, ces avis perfides qu'ils donnoient aux Magistats, en les représentant comme des oppresseurs, en profitant de cette aversion qu'ils supposoient ancienne dans le peuple, et qu'ils avoient eu seuls l'art de lui inspirer. C'est avec le même art qu'ils nous disoient : « Les défenseurs naturels de Genève, c'est le » peuple de la campagne, ce sont les sujets de » la République. Il est possible, il est aisé de » les tant affectionner au gouvernement, qu'ils » formassent les meilleurs gardes avancées que » l'on puisse avoir. — Il faut que la patrie soit » pour eux autre chose qu'un *dominateur exi-* » *geant*, *dur et sévère*. Il faut leur rendre *le* » *libre exercice de tous les droits naturels de* » *l'homme*, *et leur en garantir la possession.* » Id. pag 176. (*)

(*) J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été le genre d'oppression, que ce peuple du territoire Genevois éprouvoit

Ces leçons de la secte avoient pour elle deux avantages ; celui de se répandre avec son journal dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ses Rois le même langage ; et celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adressées. Les frères de Paris les continuèrent jusqu'à ce qu'enfin, et Servan, et tous les autres agens de la secte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la révolution qui renversa les lois de cette République.

Les Sophistes, il est vrai, n'eurent pas long-temps à s'applaudir de ce premier succès. M. le comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette révolution, apprit à en connoître l'importance. Il se laissa enfin persuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit passé dans Genève n'étoit qu'un essai des principes et des systêmes des Sophistes du siècle ; que leurs projets et leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers succès ; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les Sophistes eurent le désagrément de voir quelques légions Françoises détruire leur ouvrage. Il étoit réservé à Clavière, ensuite à Roberspierre de le reprendre un jour, et d'envoyer l'apostat Soulavie le consommer par les proscriptions, par l'exil, et par tous les moyens de la philo-

---

de la part des Magistrats ; j'ai vu qu'il seroit difficile de trouver un peuple plus justement affectionné à son Gouvernement ; que l'accord des Magistrats et des sujets ressembloit jusqu'alors à celui d'une nombreuse famille tendrement attachée à ses chefs. Les Sophistes le savoient bien, mais ils ne parloient pas pour les Genevois seuls. Ils supposoient la discorde, pour la semer où elle n'existoit pas, et pour y ajouter par-tout où elle commençoit à se faire sentir.

sophie passée du château de Ferney à l'antre des Jacobins. (*)

CHAPITRE VII.

Essai aristocratique, en France.

EN exposant les preuves de la conjuration tramée contre la Monarchie, j'ai dit qu'il existoit des Philosophes tellement assurés de produire en France une révolution quelconque, qu'ils n'hésitèrent pas à conseiller aux Rois et aux Ministres de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la philosophie ne fût plus maîtresse d'en diriger les mouvemens. Parmi les Philosophes de cette espèce, qu'on voudroit appeler les modérés, et que Jean-Jacques appeloit les *inconséquens*, se distinguoit sur-tout M. Mably, frère de Condillac, et un de ces Abbés qui, sans fonctions dans le Clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très-peu ou point du tout des sciences ecclésiastiques. Objet de cet essai.

Sans être impie comme les Condorcet et les Voltaire, détestant même à un certain point leur impiété, M. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins fort équivoque. Il fut même quelquefois si révoltant dans sa morale, que pour lui conserver quelque estime, il falloit en venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, et qu'on n'avoit pas saisi ses intentions. C'est au moins Mably, ses erreurs, et ses adhérens.

(*) Tout ce qu'on vient de lire sur l'objet, sur la conduite générale des Philosophes, et spécialement sur celle de Voltaire, de Servan et Dupont de Nemours, dans cette révolution de Genève, n'est qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires, et des œuvres philosophiques dont j'ai vérifié les citations.

ainsi que je l'ai entendu se justifier contre les censures de la Sorbonne. L'article sur lequel il se crut supérieur étoit la politique ; il en parla toute sa vie ; il se crut un génie en ce genre, et il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié ses talens froids et médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient savoir de l'antiquité, et voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en sont faite.

M. de Mably s'étoit aussi farci la tête des systêmes de liberté, du peuple législateur et souverain, des droits de s'imposer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit consenti par son suffrage ou par celui de ses représentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les Grecs et les Romains, sur-tout chez les anciens François. Il croyoit bien positivement sur-tout, que sans Etats-généraux il n'y avoit point de Monarchie en France ; que pour en rétablir la vraie constitution il falloit absolument en revenir aux Etats-généraux. (*Voy. ses Droits du citoyen.*)

Mably et ses disciples, ou pour mieux dire tous ceux de Montesquieu, détestoient le régime féodal, et ils ne voyoient pas que ces Etats-généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe le Bel et quelques autres Princes s'étoient vu obligés de recourir à ces assemblées pour en obtenir des subsides, c'est que sous ce régime féodal, le Roi, comme les Comtes de Provence, de Champagne, de Toulouse, oú les Ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, regardé alors comme suffisant pour subvenir aux frais de leur gouvernement. Et en effet les guerres même les plus longues pouvoient alors se poursuivre, sans ajouter aux revenus du Roi. Les armées étoient composées de Seigneurs, de Chevaliers qui fournissoient à leurs propres

dépenses, à celle des vassaux qu'ils menoient avec eux. Mably et ses disciples ne virent pas que dans un temps où la France avoit acquis tant de nouvelles provinces, où les armées, les généraux, les officiers et les soldats ne marchoient plus qu'à la solde du Roi, il étoit impossible que son ancien domaine suffît aux besoins du gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique et sa nouvelle marche, il eût été en France de la dernière imprudence dans le Monarque d'attendre, chaque fois qu'il falloit se garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands Seigneurs jaloux, aux Tribuns séditieux, aux Députés revêches, à quelques-uns peut-être soldés par l'ennemi, d'accorder les subsides requis par des besoins pressans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'esprit des Sophistes.

En quel temps, et pourquoi ils demandent les Etats-Généraux.

Toujours persuadé que les François avoient besoin de leurs Etats-généraux et d'une révolution pour cesser d'être esclaves, Mably, nous disent ceux des Philosophes qui lui sont restés le plus attachés, fit plus que d'inviter les Grands et les Ministres à faire cette révolution eux-mêmes. " Il reprocha au peuple, dans son traité
„ des *Droits des Citoyens*, *écrit en* 1771, d'avoir
„ manqué plusieurs fois l'occasion de la faire;
„ il indiqua la manière dont elle devoit s'effec-
„ tuer. Il conseilla au Parlement de refuser
„ d'enregistrer à l'avenir aucun Edit bursal,
„ d'avouer au Roi qu'il n'avoit pas le droit
„ d'imposer la Nation, de lui déclarer que ce
„ droit n'appartenoit qu'à elle seule, *de deman-*
„ *der pardon au Peuple* d'avoir contribué si long-
„ temps à lui faire payer des taxes illégitimes,
„ et de supplier instamment le Roi de convo-
„ quer les Etats-généraux. — *Une révolution*,
„ ajouta-t-il, ménagée par cette voie, seroit
„ d'autant plus avantageuse que l'amour de
„ l'ordre et des lois, et non d'une liberté licen-

„ cieuse, en seroit le principe. „ (*Supplem. au Contrat social par Gudin*, 3.me *part. chap.* 1.er)

Ce système d'une révolution ménagée d'après les idées de Montesquieu, en transportant au peuple, par ses représentans aux Etats-généraux, le pouvoir législatif et celui de fixer les impositions, trouvoit alors en France, et sur-tout dans l'aristocratie, d'autant plus de partisans, qu'il laissoit subsister toute la distinction des trois Ordres. Tout ce que la Philosophie de l'impiété comptoit déjà d'adeptes dans la société de M. le duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les Grands qu'un moyen de regagner leur antique influence sur le gouvernement, de reprendre sur la Cour et le Roi ces avantages qu'ils avoient insensiblement perdus sous les derniers règnes. Ils ne savoient pas que les autres Sophistes se tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir et dominer leur égalité dans ces Etats-généraux, et à représenter que *les trois Ordres séparés, opposés d'intérêts et jaloux l'un de l'autre, détruisoient leur force; que cette distinction avoit été la cause pour laquelle les anciens Etats-généraux avoient toujours porté si peu de fruits et fait si peu de bien.* (Ibid.) Les Grands ne virent pas ce piége que leur tendoient déjà les Sophistes de l'égalité; et ceux-ci, par les dissentions qui régnoient alors entre Louis XV et les Parlemens, se crurent à la veille d'obtenir enfin ces Etats-généraux, où devoit se faire leur révolution.

Ces dissentions avoient elles-mêmes pour cause principale une opinion nouvelle, que le système de Montesquieu avoit fait naître dans les premiers Tribunaux du Royaume. Ceux des Magistrats qui, d'après ce système, ne voyoient point de liberté par-tout où la Nation et ses représentans ne partageoient pas avec le Roi l'autorité législative et le droit de fixer les subsides, avoient imaginé que les Parlemens étoient eux-mêmes les représentans de la Nation; que

leur

leur ensemble, quelque dispersés qu'ils fussent dans les différentes villes du Royaume, ne formoit qu'un seul et même corps indivisible, dont les différens membres, quoique résidens et fixés par les Rois dans diverses villes de l'Empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la Nation même, dont ils se faisoient les représentans habituels, chargés de maintenir ses droits auprès des Monarques, de suppléer sur-tout son consentement, supposé nécessaire et de droit naturel imprescriptible, inaliénable, pour la confection des lois ou la perception des subsides.

Ce système étoit loin de l'idée que les Rois s'étoient faite des Parlemens, qu'ils avoient seuls établis, sans avoir même consulté la Nation. Il étoit en effet assez extraordinaire que des Tribunaux créés, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des Rois, appartinssent à l'essence de la Constitution; que des Magistrats tous nommés par le Roi, représentassent les Députés librement élus par la Nation. Et comment sur-tout des charges tellement à la disposition des Rois, qu'ils les avoient rendues vénales, pouvoient-elles être confondues avec la qualité de Député du peuple aux Etats-généraux (*)?

(*) Ce mot de *Parlement* conservé aux premiers tribunaux, a fait une illusion, qu'il eût été facile d'éviter, en observant que le même mot, comme celui de *Plaid* dans notre histoire ancienne, signifie tantôt ces grandes Assemblées que les Rois consultoient sur les affaires importantes, et tantôt ces espèces de tribunaux ambulatoires, destinés à rendre la justice. Ce sont ces derniers seulement que les Rois ont rendu stables, et auxquels nos Parlemens ont succédé. La différence est d'autant plus sensible, que les grandes Assemblées ou Etats-généraux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui font précisément l'essentielle occupation des Magistrats. Dans ces Assemblées ou Plaids Nationaux, le Clergé, de tout temps, fut admis comme le premier Ordre de l'Etat; au lieu que par la nature de ses devoirs il se trouvoit exempt et même exclu des Plaids ou Parlemens judiciaires. (*Voy. le Présid. Hénaut, an.* 1137, 1319, *et passim.*) Comment après cela confondre les Etats-généraux et les Plaids, ou Cours de justice?

Ces Etats eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les Rois sur les Magistrats des Parlemens. Il est aisé de s'en convaincre par ces paroles du président Hénaut sur les Etats de 1614 : « Je dois dire à cette occasion, que » comme nous ne reconnoissons en France d'au- » tre Souverain que le Roi, c'est son autorité » qui fait les lois. *Qui veut le Roi, si veut la* » *loi.* Ainsi les Etats-généraux n'ont que la voix » de remontrance et de la très-humble supplica- » tion. Le Roi défère à leurs doléances et à leurs » prières, suivant les règles de sa prudence et » de sa justice ; car s'il étoit obligé de leur ac- » corder toutes leurs demandes, dit un de nos » plus célèbres Auteurs, il cesseroit d'être leur » Roi. *De là vient que pendant l'assemblée des* » *Etats-généraux, l'autorité du Parlement, qui* » *n'est autre chose que celle du Roi, ne reçoit* » *aucune diminution, ainsi qu'il est aisé de le* » *reconnoître dans les procès-verbaux de ces der-* » *niers Etats.* » (Hist. de France, par le président Hénaut, an. 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle des Parlemens tous créés par le Roi, et se faisant les Députés de la Nation pour résister au Roi ; se disant les Représentans habituels, les Suppléans ordinaires, permanens des Etats-généraux, qui ne savoient rien eux-mêmes de ces Représentans et de ces Suppléans, qui ne voyoient dans eux que les hommes du Roi. Mais quand les systêmes ont répandu l'inquiétude et amené le vœu des révolutions, l'illusion supplée facilement la vérité. Les Magistrats les plus respectables, entraînés enfin par l'autorité de Montesquieu, et par l'impulsion des Sophistes, s'étoient laissé persuader qu'il n'y avoit réellement que despotisme ou esclavage par-tout où le peuple n'exerce l'autorité législative, ni par lui-même, ni par ses Représentans. Pour que les lois depuis si long-temps faites par le Roi et proclamées

par les Parlemens, ne fussent pas tout à coup regardées comme nulles, les Magistrats qui les enregistroient et qui les proclamoient, se firent Représentans du peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la résistance la plus invincible aux ordres du Souverain ; le Conseil du Roi, et sur-tout M. le chancelier Maupeou crurent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la Monarchie, à morceler l'autorité du Trône, à mettre le Monarque sous la dépendance habituelle de ses douze Parlemens, à exciter des troubles, des dissentions entre le Roi et les Tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques Magistrats métamorphosé en Tribuns du peuple, d'opposer la Nation au Souverain. Louis XV résolut d'anéantir les Parlemens, d'en créer de nouveaux dont le ressort seroit moins étendu, et qu'il seroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonctions.

Cette résolution commençoit à s'exécuter ; les Conjurés sophistes voyoient avec une secrète joie les dissentions s'accroître. Persuadés que les troubles rendant nécessaire la convocation des Etats-généraux, ils alloient y trouver l'occasion de mettre toutes leurs vues au jour, et d'opérer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient ; ils mirent en avant ce même Malesherbes, que nous avons vu si complètement dévoué au philosophisme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de Président de la *Cour des Aides*, le premier Tribunal de Paris après le Parlement. Il engagea sa Compagnie à faire la première démarche éclatante, pour opposer au Roi les Etats-généraux. Il rédigea ces remontrances devenues si fameuses parmi les philosophes, parce que, à travers quelques expressions de respect, il avoit su y faire entrer tous les nouveaux principes de la secte, et toutes ses prétentions contre l'autorité du Souverain.

ne prévoyoient pas alors qu'un jour viendroit où ils auroient à demander pardon à ce même peuple d'avoir sollicité des Etats-généraux devenus si funestes pour eux, pour le Monarque et pour la Nation.

Comment cette demande entraînoit la Révolution.

La Révolution étoit faite dès-lors, si Louis XV se fût laissé fléchir. On en étoit précisément à cette époque, où la secte si fidellement peinte, très-peu de mois avant, par M. l'Avocat-général du Parlement de Paris, « *ne cherchoit qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclairer*; où » son génie inquiet et entreprenant et ennemi » de toute dépendance, aspiroit à bouleverser » toutes les constitutions politiques; et où ses » vœux ne devoient être remplis que lorsqu'elle » auroit mis la puissance législative et exécu» trice entre les mains de la multitude; *lors» qu'elle auroit avili la Majesté des Rois, rendu » leur autorité précaire et subordonnée aux caprices » d'une foule aveugle.* »

On en étoit à ce moment où « les prosélytes » se multiplioient, où leurs maximes se répan» doient, où les Royaumes sentoient leurs fon» demens antiques chanceler, où les Nations » étonnées se demandoient par quelle fatalité » elles étoient devenues si différentes d'elles» mêmes. » On en étoit au moment où Mably et les siens sollicitoient une révolution, où les Economistes en faisoient précisément circuler les principes dans toutes les classes du peuple, où les Philosophes la *prévoyoient*, *la prédisoient* et proposoient *la manière de l'opérer avec l'adhésion du peuple*. (Gudin, Supplém. au Contr. soc.)

Dès-lors la convocation des Etats-généraux la rendoit infaillible. Les Sophistes pour l'opérer n'avoient plus besoin d'amener le Magistrat public à leurs systêmes. L'application auroit pu varier; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier*, *d'examiner la loi*, étoit pour le peuple un droit *primitif*, *imprescriptible*. Si les Parlemens,

dans ces jours d'illusion, ne tenoient ce langage aux Souverains que pour assurer leur autorité contre le ministère; les Sophistes de la rebellion n'en demandoient pas davantage pour *avilir la majesté des Rois*, *pour rendre leur autorité précaire, et subordonnée aux caprices d'une populace aveugle*. Du droit de l'examen au droit de rejeter, au droit d'insurrection, à tous les droits qui font le code de la Révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire, et les Sophistes étoient là pour le franchir avec la multitude. Presque toutes les lois se trouvoient nulles, parce qu'elles n'avoient été faites que pour les Rois, sans consulter le peuple; toutes pouvoient être annullées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen et tout proscrire.

C'étoit-là cependant ce que les Sophistes appeloient une révolution modérée. Elle avoit pour elle non-seulement ces Magistrats, qui disputant ses droits au Souverain, les transportoient aux assemblées du peuple, parce qu'ils se flattoient que hors de ces assemblées ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes. De ceux qui secondoient cette Révolution.

Elle avoit encore pour elle toute cette partie de l'aristocratie que nous verrons un jour apporter aux Etats-généraux ces mêmes idées du peuple législateur, mais du peuple conservant dans ses assemblées législatives toute cette hiérarchie dont la distinction de leur naissance les rendoit si jaloux; du peuple n'adoptant les principes de Montesquieu que pour en souffrir tranquillement l'application à l'aristocratie. Enfin cette Révolution avoit pour elle toute cette partie des Sophistes, qui, contens d'avoir constaté les principes du peuple législateur et souverain, consentoient à conserver au premier Ministre de ce peuple le nom de Roi. Louis XV sentit mieux que personne qu'il y perdroit les droits les plus précieux de sa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il Elle est empêchée par Louis XV.

étoit cependant résolu à transmettre à ses héritiers toute celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant sur le trône. Il vouloit vivre et mourir Roi : il cassa les Parlemens, refusa les Etats-généraux, et ne souffrit plus qu'on en fît mention pendant son règne. Mais il savoit lui-même qu'en réprimant les Magistrats il n'avoit pas écrasé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ses craintes pour le jeune héritier de son trône. Il se tenoit même si assuré des efforts que feroient les Sophistes contre son successeur, qu'il lui échappoit souvent de dire avec un air d'inquiétude : *Je voudrois savoir comment Berri s'en tirera*, désignant par ce nom son petit-fils Louis XVI, qui avant la mort du premier Dauphin, étoit appelé duc de Berri. Mais au moins cette révolution dont Louis XV voyoit la France menacée, il sut l'empêcher tant qu'il vécut. Les Conjurés sentirent qu'il falloit différer leur projet. Il se contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occasion devînt plus favorable en France, la secte fit ailleurs des essais d'un autre genre, dont le souvenir ne doit pas être perdu dans son histoire.

CHAPITRE VIII.

Essai des Sophistes contre l'Aristocratie.

Le Philosophisme ressuscite en Allemagne la haine des Nobles et des Riches.

LA distinction de Rois et de sujets, de Souverains faisant la loi, et de la multitude soumise aux lois, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces deux mots *égalité* et *liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles d'autres hommes que le Monarque ou les Chefs de

l'Etat, élevés au-dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les privilèges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est sur-tout qui doivent à leurs pères ou bien à leur propre industrie, une abondance, et des richesses que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, et d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux que paye leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas par-tout des Gentilshommes et des roturiers, il y a au moins par-tout des pauvres et des riches.

Quelque intérêt que pussent avoir les nombreux adeptes de l'Aristocratie à ne pas trop presser les conséquences de leur égalité contre Dieu, il se trouva dans les autres classes des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit sur-tout en Allemagne, en Pologne et dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des Sophistes modernes avoient pénétré.

Dès l'année 1766, Frédéric écrivoit à Voltaire que « la Philosophie perçoit jusques dans *la » superstitieuse Bohème, et en Autriche, l'ancien » séjour de la superstition.* » C'est aussi de cette année que datent les premières semences d'un projet qui devoit, dans ces mêmes contrées, donner à la Philosophie le spectacle d'une République, où l'on ne verroit plus ces distinctions de Marquis et de Paysans, de Nobles et de Bourgeois, de riches et de pauvres.

Conspiration des Sophistes Bohèmes et Autrichiens, contre la Noblesse.

Tout ce que je vais dire sur ce projet, et sur ces essais de la Philosophie transplantée en Bohème, en Autriche, jusqu'en Hongrie et en Transilvanie, sera pris de deux Mémoires qui m'ont été fournis par des hommes alors très-

à portée d'observer, l'un les causes, et l'autre les effets d'une Révolution, qui donne aux Sophistes Tudesques la gloire d'avoir devancé en grande partie nos Carmagnoles et nos Brigands septembriseurs.

A peine les principes de la Philosophie Françoise eurent-ils pénétrés vers les rives de la Moldaw, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté et d'égalité, dont le zèle enflammé des Hussites et des Thaborites, avoit brûlé tant de châteaux et tant de monastères, martyrisé tant de Prêtres, et coûté la vie à tant de Gentilshommes. Il se forma dans Prague une conspiration qui devoit éclater le 16 Mai. Ce jour avoit été choisi, parce qu'il est celui où une multitude immense de Paysans accourent dans cette ville pour y célébrer la fête de St. Jean Népomucène. Dans le moment de ce concours immense de gens de la campagne, quelques milliers de Conjurés devoient paroître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres sur-tout se mêler dans la foule, haranguer les paysans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à secouer le joug de l'esclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis si long-temps, et dont les fruits étoient supposés n'enrichir que des Seigneurs oisifs, vains, orgueilleux et tyranniques.

Ces discours devoient faire une vive impression sur des hommes, qui la plupart n'avoient en effet d'autres champs que celui qu'il plaisoit au Seigneur de leur laisser, à condition que leurs travaux, pendant plusieurs jours de la semaine, seroient employés à cultiver les siens (*). Des

(*) Ces paysans appelés *Robota* n'étoient pas tous au même degré de servitude. Les uns devoient au Seigneur trois, les autres quatres journées de leurs travaux par semaine. Quelque justes que puisse être les conditions de cette servitude, le voyageur accoutumé à tout autre Gouvernement a bien de la peine à ne pas regarder ces gens-là comme très-malheureux.

armes doivent être fournies à cette populace subitement échauffée par les cris *d'égalité*, *de liberté;* les Seigneurs et les riches devoient être la première victime de ses fureurs ; leurs terres distribuées à leurs assassins, et la liberté proclamée, la Bohème se trouvoit la première république de la Philosophie.

Quelque secrètement que se tramât le complot, il se trouva des adeptes qui le trahirent. Marie-Thérèse eut l'art de l'étouffer, et son conseil agit avec tant de prudence qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les Journaux du temps. La Cour jugea peut-être très-prudemment, qu'en s'assurant des chefs il valoit beaucoup mieux éviter un châtiment qui auroit pu donner de l'éclat à des principes, dont l'histoire de Bohème montroit tout le danger.

Nouveau plan des Sophistes Autrichiens.

Cette conspiration avortée, les Philosophes de la Moldaw et du Danube ne perdirent pas tout espoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginèrent un plan qui fit illusion, même à Marie-Thérèse, et bien plus encore à Joseph II. Suivant la partie ostensible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds, devoient être engagés à les céder aux paysans. Ceux-ci, en revanche, devoient payer annuelle-

---

J'étois un peu dans ces idées, lorsqu'un spectacle, auquel je ne m'attendois pas, me réconcilia presque avec ce régime. Ce spectacle étoit celui d'un immense grenier appartenant au Seigneur. Au milieu, des tas énormes de blé dans une vaste halle; autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village ; dans chacune de ces loges, le blé appartenant à chaque famille. La distribution se faisoit régulièrement toutes les semaines sous l'inspection d'un préposé. Si la provision de quelque loge venoit à s'épuiser, on prenoit dans le tas du Seigneur toute la quantité nécessaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moisson nouvelle. Ainsi le paysan le plus pauvre étoit assuré de sa subsistance. Qu'on décide si ce régime ne vaut pas celui des mendians libres et mourans de faim. Je sais bien ce qui seroit à souhaiter par-tout, mais la vraie philosophie ne cherche pas à renverser tout ce qui est, dans l'espoir chimérique que tout sera un jour comme elle le desire.

ment aux anciens propriétaires une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté devoit même s'engager à punir sévèrement celui des paysans qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue.

Le plan fut présenté à Marie-Thérèse avec tant d'artifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richesses de ses Etats, en favorisant l'industrie et l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverses personnes employées dans le Gouvernement, de rédiger des mémoires sur ce projet. Elle en fit elle-même l'essai, en livrant à ces conditions une partie de ses domaines.

Les Sophistes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les paysans eux-mêmes. Le plus ardent de leurs missionnaires fut un prêtre intrigant qui se mit à courir les campagnes, pour y disposer les esprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en coûta peu pour inspirer aux paysans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les Seigneurs n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, sous le voile d'une juste compensation. Ils objectèrent que les paysans, devenus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le philosophisme n'auroit alors qu'une raison de plus, pour les dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste de porter à des Nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, et dont ils n'auroient plus même la propriété; que s'il plaisoit enfin aux paysans de se liguer entre eux pour s'affranchir de tout payement, ils se trouveroient avoir pour eux et l'argent et les terres; qu'il ne resteroit plus alors à la Noblesse qu'à se mettre elle-même à leur solde pour subsister.

Cette opposition ne fit qu'ajouter à l'ardeur des Prophètes de l'égalité. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès ; il fut aisé de les aigrir contre les opposans. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux et respectueux, les Seigneurs ne trouvèrent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des châtimens qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'Impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit, l'Empereur dont le philosophisme et l'ambition tout-à-la-fois vouloient abaisser la Noblesse, eurent l'imprudence d'accueillir les plaintes de ceux que les Seigneurs avoient cru nécessaire de châtier. Cette espèce de connivence fit croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la Cour. Les émissaires du Philosophisme leur souffloient qu'il falloit obtenir par la force ce qu'on ne vouloit pas donner à titre de justice. L'insurrection fut l'effet naturel de ces insinuations. Le soulèvement des campagnes contre les Seigneurs éclata presque dans toute la Bohème en 1773.

Insurrection contre les Seigneurs Bohèmes.

Les villageois se mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux ; la Noblesse et sur-tout les riches propriétaires étoient menacés d'un massacre général. Marie-Thérèse reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite ; mais alors au moins elle se hâta d'en arrêter les suites. Une armée de vingt-huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce soulèvement. La force des Sophistes n'étoit pas encore organisée ; les villageois furent bientôt réduits.

Les parties de la Prusse, et de la Silésie, voisine de la Bohème, s'étoient ressenties de l'insurrection. Frédéric reconnut à ces traits les leçons des Sophistes. Il n'avoit eu garde de licencier son armée pour leur plaire. Il sut plus promptement encore que Marie-Thérèse ôter aux rebelles la fantaisie de ces insurrections.

Il fit sur le champ punir les plus mutins; et les Philosophes niveleurs furent obligés de souffrir encore pour quelque temps qu'il y eût des Seigneurs, des villageois, des Nobles et des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le successeur de Marie-Thérèse leur fournit bientôt l'occasion de recommencer des essais plus perfides encore pour la destruction de la Noblesse.

Prévention philosophique de Joseph II contre les Seigneurs; plan pour les abaisser.

Initié aux mystères philosophiques, Joseph II avoit su marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un Despote, qui, sous prétexte de régner en philosophe, n'égalise tout autour de lui, que pour voir tout plier sous ses systêmes. Avec sa liberté de conscience il eût été l'homme de son siècle qui tourmenta le plus la Religion, si les tyrans de la Révolution Françoise ne l'avoient pas suivi de près. Avec sa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la Noblesse abaissée, et les Seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vassaux, que pour bouleverser les lois de son Empire, celles même de la propriété comme celles de la Religion, sans trouver plus de résistance de la part des Seigneurs que de la part de leurs vassaux. Avec ses prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette philosophie d'égalité, de liberté religieuse et politique, ne tendoient qu'à renverser les trônes et les autels.

Telle étoit la philosophie de ce Prince; quelle que fût son intention, il eut au moins le malheur, dans ses innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle insurrection contre tous les Nobles d'une partie considérable de ses Etats. La manière dont il savoit se faire obéir, fit penser qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des délais, quand il falloit voler au secours des victimes.

Tout ce que je vais dire de ce mémorable événement, et des horreurs dont la Cour de Vienne essaya vainement d'étouffer le souvenir, sera l'extrait de la relation de M. J. Petty,

gentilhomme que je savois être du nombre de ceux qui échappèrent au massacre, et vivant aujourd'hui à Betchworth, près Darkin, dans le Comté de Surry. C'est le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer, que j'ai annoncé comme plus instructif sur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déjà lu dans ce chapitre, l'est davantage sur la liaison de ces mêmes faits avec les progrès que faisoient alors le Philosophisme et le Jacobinisme, dans les pays soumis à la maison d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'est à Vienne que, sous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les Sophistes inventoient les moyens, ou de se défaire de la Noblesse, ou de forcer les Seigneurs à renoncer à des droits antiques sur leurs vassaux et sur leurs serfs; que le moyen ou l'occasion d'exécuter ce projet fut dans les ordres donnés par Joseph II, sur la manière de pourvoir à la sureté des frontières en Transilvanie. Ces ordres en effet étoient de nature à priver les Seigneurs Hongrois de tout droit sur leurs serfs, ou bien à soulever tous les serfs contre les Seigneurs.

Jusques au nouveau plan adopté par l'Empereur, les cordons destinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient composés de paysans ou serfs, que ce service dispensoit d'une partie des travaux ordinaires, mais qui n'en restoient pas moins sous la dépendance de leurs maîtres. Au printemps de l'année 1784, Joseph II envoya le major-général Geny à Hermanstad, avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, et de les mettre tous sur le pied ordinaire des troupes, c'est-à-dire dans une parfaite indépendance des Seigneurs. Les dédommagemens proposés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui sembloit les justifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, et ce que vouloient sans doute les Sophistes qui avoient

inspiré le nouveau plan, c'est que les paysans accoururent bientôt en foule pour se faire enrôler, et pour se délivrer par-là de toute soumission, de toute service, de toute obligation envers les Seigneurs.

Insurrection que ce plan excite en Transilvanie.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec M. Petty, que le sort de ces paysans ou serfs étoit trop souvent aggravé par la dureté de leurs maîtres.

En attendant que la réponse aux réclamations des propriétaires et de la Noblesse fût arrivée, le Commandant-général d'Hermanstadt crut devoir déclarer que les enrôlemens ne seroient plus censés avoir rien changé à l'ancien état des choses, jusqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'Empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point; ceux du Commandant-général étoient venus trop tard. Les paysans enrôlés, non-seulement se tinrent libres de tout service, mais ils se livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les Magistrats crurent ne pouvoir réprimer qu'en obtenant du Général la révocation de tous ces enrôlemens. La révocation fut encore inutile; on savoit que l'Empereur n'avoit point répondu; les paysans, au lieu de revenir sous le joug des Seigneurs qu'ils avoient outragés, persistoient à se regarder comme soldats indépendans, lorsque tout-à-coup un Valaque appelé Horja, de la même classe que ces paysans, en rassemble un grand nombre autour de lui. Décoré d'une croix, et muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue et se déclare envoyé par l'Empereur pour les enrôler tous. Il leur offre de se mettre à leur tête pour leur rendre la liberté. Les paysans accoururent sous ce nouveau Général. Les propriétaires envoient à Hermanstadt avertir le Gouvernement et le Général de tout ce qui se passe, des comités secrets qui se tiennent de

côté

côté et d'autre, de l'insurrection qui se prépare. Toute la réponse qu'ils en reçoivent, est un reproche de leur timidité.

Cependant le jour marqué par les Conjurés arrive. Le 3 Novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes, les divise par bandes, les envoie incendier les châteaux et massacrer les maîtres. Ces précurseurs des Jacobins de Marseille ou des Galères, exécutent ses ordres avec toute la rage de la haine qu'on a su leur inspirer contre la Noblesse. Le nombre des rebelles s'accroît bientôt jusqu'à douze mille. En peu de temps plus de cinquante Gentilshommes sont massacrés. La désolation et le carnage se répandent de Comtés en Comtés. Dans chacun, les maisons des Nobles sont pillées et brûlées. L'assassinat bientôt ne suffit plus pour venger ces furieux. Ils font souffrir aux riches et aux Gentilshommes qu'ils peuvent atteindre, les supplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tout vivans; ils leur coupent les pieds et les mains; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons pas à nos Mémoires, il n'est déjà que trop cruel de les traduire. « Parmi les châteaux qui devinrent la proie » des flammes, on remarque sur-tout ceux des » comtes Esterhazy et Teleki. Parmi les Sei- » gneurs massacrés, on distingue les deux comtes » et frères Ribiczi. L'aîné de ces deux Seigneurs » fut empalé et rôti. Diverses autres personnes » de la même famille, et femmes, et enfans, » furent cruellement massacrés. La malheureuse » dame Bradi-Sador, chez qui j'avois passé quel- » ques jours, ajoute M. J. Petty, fut une des » plus tristes victimes. Ces barbares lui cou- » pèrent les pieds et les mains, et la laissèrent » expirer dans cet état. Mais tirons le rideau » sur ces horreurs; elles rappellent à mon sou- » venir les personnes les plus chères, sacrifiées » de la manière la plus atroce, et je n'ai pas » le courage d'en faire le détail. »

Massacre de la Noblesse en Transilvanie.

Rapprochemens des insurrections anciennes et modernes contre la Noblesse.

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au lecteur le récit de ces atrocités; mais, réunies à celles des Jacobins septembriseurs, elles ajoutent aux leçons de l'histoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, si c'étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires, sur les temps plus anciens de la secte, nous fourniroient de traits dans le même genre! On y verroit que le même philosophisme de liberté, d'égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la société la plus distinguée par ses titres, son rang ou ses richesses; et l'aristocratie, mieux instruite par sa propre histoire, apprendroit à moins favoriser des Sophistes qui, jamais, ne flattèrent les riches et les grands que pour arriver au massacre général de toute caste distinguée par les grandeurs et les richesses.

Je n'excepterois pas de la comparaison des Jacobins du jour et de leurs pères, ce spectacle de Seigneurs empalés et rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères, enfans massacrés en Transilvanie au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces cannibales de la place Dauphine, brûlant à petit feu, le 3 Septembre, la comtesse de Pérignan, ses filles, madame de Chèvres, et tant d'autres victimes; offrant à manger à celles qui restoient la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées (*). Ces forfaits, tout atroces qu'ils sont, ne sont

(*) Lorsque je donnai, dans *l'histoire du Clergé pendant la Révolution Françoise*, quelques détails sur ces horreurs de la place Dauphine, certains lecteurs crurent pouvoir les révoquer en doute, sous prétexte qu'ils n'en avoient rien su, dans un temps où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur asile secret, pour prendre connoissance de ce qui se passoit alors dans Paris: qu'ils lisent aujourd'hui l'histoire de M. Girtanner, Médecin Suisse, et témoin de ce qu'il raconte; ils verront que l'ouvrage dont j'ai cité les expressions, n'étoit qu'une traduction de cette histoire. J'ignorois alors que le traducteur fût M. le Baron de *Pélissier Vien;* depuis ce temps-là je l'ai

rien moins que neufs dans l'histoire de la secte. Il n'étoit réservé, ni aux Carmagnoles Transilvains, ni aux Carmagnoles Parisiens, d'en donner au monde le premier exemple.

Ces rapprochemens, je le sais, font frissonner d'horreur; mais ici l'horreur même peut être utile. Peut-être enfin cessera-t-on d'écouter les Sophistes d'une *égalité* et d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on saura combien leurs vains systêmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur est trop funeste; rachetons, s'il le faut, par des souvenirs humilians pour la nature même, l'illusion de l'orgueil. Nous savons ce qu'ont fait de nos jours ces vains systêmes de liberté, d'égalité; osons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait sous nos ancêtres.

En treize cent cinquante-huit, la France avoit aussi ses Jacobins, et leur systême étoit celui de *l'égalité* et de *la liberté*. Voici, d'après Froissard, l'un de nos historiens les plus estimés, ce qu'elles produisirent. En citant cet auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en François son langage suranné.

« Au mois de Mai, année 1358, la France » fut frappée d'une étrange désolation. Des gens » de la campagne, d'abord sans chef, et tout » au plus au nombre de cent, s'assemblèrent » en Beauvoisis, disant que tous les Nobles du » Royaume déshonoroient la France, et que les » détruire tous seroit un très-grand bien. Leurs » camarades répondoient: cela est vrai. Honni » soit celui qui ne fera pas tous ses efforts pour » détruire tous les Gentilshommes. Alors ils se

su de lui-même. J'ai vu de plus M. Cambden, Aumônier d'un Régiment Irlandois. Il avoit aussi fait imprimer à Liége le même récit, et il m'a certifié ne l'avoir fait que sur le témoignage de vingt témoins, qui lui assuroient tous, que loin d'exagérer, M. Girtanner et moi, nous étions resté au-dessous de la réalité.

» réunirent ; et sur le champ, sans autres armes
» que des bâtons ferrés et des couteaux, ils se
» portèrent vers la maison d'un Chevalier du
» voisinage. Après l'avoir massacré, lui, sa
» femme et tous ses enfans, petits et grands,
» ils brûlèrent sa maison. Ils allèrent ensuite à
» un autre château, prirent le Chevalier, ou-
» tragèrent sa femme et sa fille, les tuèrent
» toutes en sa présence, ainsi que tous ses autres
» enfans, le martyrisèrent lui-même, et abat-
» tirent le château. Ils en firent autant de plu-
» sieurs autres maisons et châteaux. Leur nombre
» se porta jusqu'à six mille ; il s'augmentoit
» par-tout, sur leur passage, car chacun de
» leurs semblables les suivoit ; les autres, chassés
» par la terreur, fuyoient, et emmenoient leurs
» femmes, leurs enfans, à dix et à vingt lieues,
» forcés de laisser ce qu'ils avoient dans leurs
» maisons restées sans défense. Ces scélérats sans
» chefs, frappoient, brûloient, massacroient,
» *roboyoient*, *ardoyoient*, *occyoient* tous les Gen-
» tilshommes qu'ils trouvoient. Ils outrageoient
» de la manière la plus indigne les femmes et
» les demoiselles. Celui qui se portoit aux plus
» grands excès, à des horreurs qu'on ne peut
» ni ne doit décrire, celui-là étoit le plus exalté
» par eux et regardé comme le plus grand
» maître. Je n'oserois écrire leurs atrocités incon-
» cevables envers les femmes. — Entr'autres
» horreurs, ils tuèrent un Chevalier, ils l'em-
» brochèrent, *le mirent à une haste*, *et le rôtirent*
» *au feu*, en présence de sa femme et de ses
» enfans ; ils *firent manger par force* à cette femme
» la chair de son mari, et la firent ensuite mou-
» rir de *malle mort*.

» Ces méchans brûlèrent et détruisirent au-
» près du Beauvoisis et aux environs de Corbie,
» d'Amiens, de Mondidier, *plus de soixante châ-*
» *teaux*. — Ils en détruisirent *plus de cent entre*
» *le Comté de Valois*, *l'évêché de Laon*, *Noyon*,

» *Soissons.* » (Histoire et Chronique de messire Jean Froissard, édit. de Fontenelles, historiogr. de Henri II, Lyon, an. 1559, chap. 182.)

Il est à remarquer que, lorsqu'on demandoit à ces malheureux, qui est-ce qui les portoit à ces horreurs, ils répondoient qu'ils n'en savoient rien. C'est précisément ce que répondoient en France les premiers brûleurs de châteaux. C'est encore ce qu'auroient répondu les Carmagnoles Transilvains. D'où venoient à ce simple paysan, devenu leur chef, et cette croix de chevalerie, et ces patentes en lettres d'or? Qui les avoit forgées, si ce n'est la même secte, qui sut, en 1789, forger en Dauphiné les prétendus ordres de Louis XVI, envoyés aux paysans, pour les porter à brûler les châteaux et courir sur les Nobles? Les prétextes par-tout furent les mêmes; la main qui se cachoit faisoit aussi par-tout jouer les mêmes ressorts.

Au reste, il est dans cette insurrection de Transilvanie contre la Noblesse, une terrible énigme à expliquer. D'abord le gouvernement d'Hermanstadt avoit refusé d'envoyer des secours, sous prétexte que les alarmes étoient sans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de se cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais sans ordre aux soldats d'employer la force contre ces assassins dévastateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages sans crainte de la moindre opposition de la part de la force militaire. Les soldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maisons, les incendiaires mêmes passoient au milieu d'eux; et le défaut de tout ordre, annullant le courage des soldats, les réduisoit à être tranquilles spectateurs. Enfin, les Gentilshommes échappés au massacre, et réunis à ceux qui des Comtés voisins accouroient à leurs secours, for-

mèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverses rencontres; et Horja fut forcé avec ses bandes encore nombreuses, de se retirer sur les montagnes. Il y ramassa de nouvelles forces, recommença ses dévastations et ses massacres. Il fallut bien alors au moins donner aux soldats les ordres d'une véritable opposition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga, les bandits y trouvèrent la caisse d'escompte appartenant à la Chambre Royale; ils la respectèrent, en disant que c'étoit la propriété de l'Empereur. Bientôt après un détachement de vingt-quatre hommes seulement, commandés par un Lieutenant, transportoit cette caisse à Zalatna; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever; alors un des insurgens se détache et aborde les Autrichiens, propose un entretien entre son Capitaine et leur Lieutenant. Le Capitaine des bandits paroît, en disant : « Nous ne sommes nullement » des rebelles. Nous aimons, nous adorons » l'Empereur, dont nous sommes soldats. Tout » notre objet est de nous délivrer du joug » tyrannique de la Noblesse, devenu insuppor- » table. Allez, et dites aux Officiers de la » Chambre de Zalatna qu'ils n'ont rien à crain- » dre de moi. »

Quelque fidellement que cette parole fût tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans lesquels les rebelles perdirent beaucoup de prisonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la Noblesse de Transilvanie se montra généreuse. Mon historien l'accuse de s'être cruellement vengée sur une multitude de malheureux, qui ne s'étoient joints aux révoltés qu'en cédant à la force. Un magistrat cruel les condamnoit tous à la mort indistinctement, et en si grand nombre, qu'un Major de l'armée Autrichienne le menaça de le rendre, auprès de

l'Empereur, responsable de tout le sang innocent qu'il versoit.

Le traitement fait aux prisonniers fut pour Horja et les siens un nouveau motif de fureur contre la Noblesse. Il se retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit en vain une amnistie générale. Il recommençoit l'année suivante ses terribles ravages, lorsqu'il fut pris par stratagême; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix, et mirent bas les armes.

Ainsi se termina une conjuration, qui ne fut, dans ces provinces éloignées, qu'un essai de celle qui se tramoit ailleurs par les Sophistes de *la liberté* et de *l'égalité*, contre tout ce qui s'élève dans la société au-dessus du vulgaire. La cause apparente de tant de massacres, à un certain point même, leur cause trop réelle de la part des Seigneurs Transilvains, étoit dans l'abus excessif de leurs droits, et dans l'oppression de leurs vassaux. La relation que j'ai suivie est rédigée avec un ton de sagesse et de vérité qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; et, sous ce point de vue, cette terrible insurrection seroit en quelque sorte étrangère à l'objet de nos Mémoires; mais l'insurrection des Nègres dans les Colonies peut être aussi attribuée à la dureté du joug sous lequel ils gémissoient. Il n'en est pas moins vrai, pas moins notoire, que toutes les atrocités des esclaves soulevés contre leurs maîtres à Saint-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, remontent aux complots tramés dans Paris par les Sophistes de *l'égalité* et de *la liberté*.

C'est précisément sous ce jour que nous est présentée l'insurrection des Transilvains contre leurs Seigneurs, dans les instructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'observer et dans Vienne et dans les autres pays Autrichiens, les progrès et les complots du Philosophisme.

Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévit les funestes effets; il les annonça même plus d'une fois au Gouvernement Autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres personnes, dont la Révolution n'a n'a que trop justifié les présages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce sage observateur sur l'insurrection de Transilvanie, je le vois ajouter à l'action des Sophistes modernes, celle d'une secte depuis long-temps cachée dans les arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie. A l'époque où nous sommes arrivés, telle étoit en effet l'union des Sophistes et des Maçons, et tel fut le secours qu'ils se prêtèrent mutuellement, qu'il devient impossible d'exposer les progrès ultérieurs des uns sans remonter à l'origine des autres, sans avoir fait connoître cette communauté de haines et de systêmes, qui, des complots des uns et des autres, ne fit plus qu'une seule et même conspiration, soit contre tous les autels du Christ, soit contre tous les trônes des Rois. C'est donc à dévoiler les mystères de la Maçonnerie que nous consacrerons les chapitres suivans, pour dire ensuite les moyens qu'elle fournit aux Sophistes modernes dans la Révolution Françoise, et combien cette union est devenue fatale et menaçante pour la société universelle.

CHAPITRE IX.

Secret général, ou les petits mystères des Franc-Maçons.

En parlant des Franc-Maçons, la vérité et la justice nous font une loi rigoureuse de commencer par une exception qui mette à l'abri de nos inculpations le grand nombre de Frères initiés aux Loges maçonniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette association; s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux et du vrai citoyen.

Distinctions et exceptions à faire parmi les Franc-Maçons.

L'Angleterre sur-tout est pleine de ces hommes honnêtes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui se font honneur d'être Maçons, et qui ne se distinguent des autres que par des liens qui semblent resserrer ceux de la bienfaisance et de la charité fraternelle. Ce n'est pas la crainte d'offenser la Nation chez qui j'ai trouvé un asile, qui me suggère plus spécialement cette exception. La reconnoissance l'emporteroit dans moi, sur toutes les terreurs; et je dirois au milieu de Londres même: l'Angleterre est perdue; elle n'échappera pas à la Révolution Françoise, si ses Loges maçonniques ressemblent à celles que j'ai à dévoiler. Je dirai même plus: et le Gouvernement et tout Christianisme seroient depuis long-temps perdus en Angleterre, si l'on pouvoit supposer ses Franc-Maçons initiés aux derniers mystères de la secte. Il y a long-temps que ses Loges y sont assez nombreuses pour avoir rempli un

Des Franc-Maçons Anglois.

semblable projet, si avec les moyens des arrière-Maçons les Anglois en avoient adopté les plans et les complots.

Ce raisonnement seul me suffiroit pour excepter les Franc-Maçons Anglois en général de ce que j'ai à dire sur les autres; mais il est dans l'histoire même de la Maçonnerie bien des raisons qui justifient encore et nécessitent cette exception. En voici une qui me paroît démonstrative : dans le temps où les Illuminés d'Allemagne, les plus détestables des Jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des Maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les Maçons Anglois. Les lettres de Philon à Spartacus représentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts et chamarrés des cordons, des bijoux de tous leurs grades, mais n'ayant dans le fond, soit contre les Puissances, soit sur la Religion, aucun de ces projets, de ces mystères qui tendent directement au but. Lorsque j'aurai donné l'histoire de ces Illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les Loges Angloises. Il est heureux pour elles de se voir méprisées par les plus grands ennemis du trône, de l'autel et de toute société. (*Voyez les lett. de Philon à Spartacus.*)

Exceptions pour les autres pays.

Il fut long-temps en France et en Allemagne une exception presque aussi générale à faire pour la plupart des Loges. On vit même paroître de la part de quelques-unes, non-seulement des protestations publiques, mais encore des renonciations à la Maçonnerie, aussitôt qu'elle fut, par les intrigues des Illuminés, infectée des principes et projets révolutionnaires. (*Voyez le discours d'un Vénérable, prononcé dans une Loge de Bavière.*) En un mot, les exceptions à faire pour les Maçons honnêtes, ont été et sont encore si nombreuses, qu'elles deviennent elles-mêmes un mystère inexplicable pour ceux qui n'ont pas saisi l'histoire et les principes de la secte.

Comment en effet concevoir une association très-nombreuse d'hommes unis par des liens et des sermens, qui leur sont à tous extrêmement chers, et dans laquelle il n'est qu'un très-petit nombre d'adeptes qui connoissent le dernier objet de l'association même? Cette énigme seroit aisée à concevoir, si avant ces Mémoires sur les Jacobins modernes, il m'eût été possible de rédiger ceux que j'espère publier un jour sur le Jacobinisme de l'antiquité et du moyen âge. Pour suppléer à ce défaut, et pour mettre de l'ordre dans nos idées sur cette fameuse association, je traiterai d'abord de son secret commun à tous ses grades, c'est-à-dire, en quelque sorte de ses petits mystères, ensuite du secret et de la doctrine de ses arrière-Loges, ou bien des grands mystères de la Franc-Maçonnerie. Je parlerai encore de son origine, de sa propagation; enfin, de son union avec les Sophistes conjurés et des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, soit contre la Religion, soit contre les Souverains.

Secret général de Maçonnerie dévoilé par les Maçons eux-mêmes.

Jusques au douze Août mil sept cent quatre-vingt-douze, les Jacobins François n'avoient encore daté les Fastes de leur Révolution que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante-huit heures, déclaré par les Rebelles déchu de tous les droits au Trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'Assemblée des Rebelles prononça, qu'à la date de *la liberté* on ajouteroit désormais dans les actes publics la date de *l'égalité*; et ce décret lui-même fut daté la quatrième année *de la liberté*, la première année, le premier jour *de l'égalité*.

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce secret si cher aux Franc-Maçons, et prescrit dans leurs Loges avec toute la religion du serment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret, ils s'écrièrent:

Enfin nous y voilà ; la France entière n'est plus qu'une grande Loge ; les François sont tous Franc-Maçons, et l'univers entier le sera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces transports ; j'ai entendu les questions et les réponses auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les Maçons, jusques alors les plus réservés, répondre désormais sans le moindre déguisement : « Oui enfin, voilà le grand objet » de la Franc-Maçonnerie rempli. *Egalité et » liberté ; tous les hommes sont égaux et frères ; » tous les hommes sont libres :* c'étoit là toute » l'essence de notre code, tout l'objet de nos » vœux, tout notre grand secret. » J'ai entendu plus spécialement ces paroles sortir de la bouche des Franc-Maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vu décorés de tous les ordres de la Maçonnerie la plus profonde, et revêtus de tous les droits de *Vénérables*, pour présider aux Loges. Je les ai entendus devant tout ce que les Maçons appeloient jusqu'alors *des profanes*, non-seulement sans exiger ni des hommes ni des femmes la moindre espèce de secret, mais même avec tout le désir que toute la France désormais en fût instruite, pour la gloire des Maçons ; pour qu'elle reconnût dans eux ses bienfaiteurs et les auteurs de toute cette révolution *d'égalité* et *de liberté*, dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le secret général des Franc-Maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux des Anciens, les petits mystères, commun à tous les grades, le mot qui disoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication seule le rendoit innocent dans les uns, monstrueux dans les autres. En attendant que nons rendions raison de cette différence, que les Maçons, de quelque grade qu'ils soient, ne s'en prennent pas à nous, si ce fameux secret, ailleurs même que dans Paris, va cesser d'en être un. Ce n'est pas nous

qui sommes les premiers à le rompre. Il est trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puisse long-temps être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt si nous avons pu l'être. En fussions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire : Ces Maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la Maçonnerie, en révélant des mystères, qui n'attendoient pour être dévoilés que le moment où ils pouvoient l'être, sans s'exposer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui jadis initiés à ces mystères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes ; que cette égalité et cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la Maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funeste à leur Patrie, et pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or, j'ai rencontré depuis la Révolution, et en France et ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très-zélés pour la Maçonnerie, aujourd'hui confessant avec amertume ce fatal secret, qui réduit toute la science maçonnique, comme toute la Révolution Françoise, à ces deux mots, *égalité* et *liberté*.

Autres preuves de ce secret.

Je conjure encore les Maçons honnêtes de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une révolution semblable. Quand j'aurai constaté cet article de leur code, l'essence, la base de tous leurs mystères, je dirai comment il s'est fait que tant d'ames honnêtes, vertueuses, n'en aient pas soupçonné le but ultérieur ; qu'elles n'aient vu même dans la Maçonnerie qu'une société de bienfaisance, et de cette fraternité que tous les cœurs sensibles voudroient rendre générale. Mais pour l'histoire de la Révolution, il importe de ne plus laisser le moindre doute sur ce secret fondamental. Sans cela il seroit



impossible de concevoir le parti que les Sophistes de l'impiété et de la rebellion ont su tirer de la société maçonnique; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux, que bien des personnes peuvent certifier avoir entendus, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs succès en France leur ont fait regarder le secret comme étant désormais superflu.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen assez facile de reconnoître que *la liberté* et *l'égalité* étoient le grand objet de la Franc-Maçonnerie. Le nom seul des Franc-Maçons signifiant, sonnant part-tout la même chose que *Libres-Maçons*, indiquoit d'abord le grand rôle que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachoient plus volontiers le sens sous le mot de *fraternité*, qui disoit assez la même chose. Mais combien de fois ne les a-t-on pas entendus se vanter que dans leurs Loges ils étoient tous *égaux* et frères; qu'il n'étoit dans leurs Loges, ni marquis ni princes, ni nobles ni roturiers, ni pauvres ni riches, ni distinction quelconque de rangs ou de personnes; qu'ils n'y connoissoient plus d'autre titre que celui de *frères*, parce que ce nom seul les rendoit tous *égaux*?

Il est vrai qu'il étoit strictement défendu aux Franc-Maçons de jamais écrire ces deux mots réunis, *égalité*, *liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes consistoit leur secret; et cette loi étoit si bien observée par leurs Ecrivains, que je ne sache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aie lu un bien grand nombre, et des plus secrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisoit semblant de trahir le secret de la Maçonnerie, n'osoit en révéler qu'une partie. L'ordre des Franc-Maçons répandus par toute la terre, disoit-il, a pour objet la charité, *l'égalité des conditions* et la

parfaite harmonie. (*Voyez son Essai sur les Illuminés, chap.* 15.) Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce assez *la liberté* qui doit régner dans cette égalité, Mirabeau, Maçon lui-même, savoit que le temps n'étoit pas encore venu où ses confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifesté que dans ces deux mots réunis consistoit leur secret général ; mais cette réserve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un et l'autre étoient précieux dans leurs mystères. Qu'on examine la plupart de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs festins, et dont ils ont fait imprimer un si grand nombre ; on y verra presque toujours percer les éloges de *la liberté* et de *l'égalité* (*). On verra de même, tantôt l'une, tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions, dans les discours qu'ils prononçoient et qu'ils faisoient quelquefois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il est temps que je dise celles qui me sont propres. Quoique j'aie vu tant de Maçons depuis le décret sur *l'égalité*, s'expliquer nettement sur ce fameux secret, et quoique leur serment dût les rendre bien plus réservés que moi, qui n'en ai fait aucun, ni à leurs Loges, ni à leur révolution *d'égalité* et de *liberté*, je garderois encore un profond silence sur ce dont je puis parler comme témoin, si je n'étois pleinement convaincu combien il importe aujourd'hui que le dernier et le profond objet de la Maçonnerie soit enfin connu

---

(*) C'est ainsi que dans les chansons Angloises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en sont le principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci :

Masons have long been free ;
And may tkey ever be . . .
Princes and King our brother are.

Mais tout cela, chez les Anglois, a un sens bien différent du Jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

de tous les peuples. Je serois très-fâché d'offenser, sur-tout en Angleterre, des milliers de Maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain; mais ce ne sera pas sans doute les Maçons de cette espèce qui préféreront l'honneur de leur secret au salut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la Maçonnerie, contre une secte scélérate qui fait servir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc sans déguisement, sans crainte de manquer aux Maçons que j'estime et que je révère, me souciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je méprise, dont je déteste les complots.

L'Auteur admis aux Loges, et comment.

Depuis plus de vingt ans, il étoit difficile de ne pas rencontrer en France, et sur-tout dans Paris, quelques-uns de ces hommes admis dans la Société maçonnique. Il s'en trouvoit dans mes connoissances, et parmi ceux-là plusieurs dont l'estime et l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me sollicitoient de me faire inscrire dans leur confrérie. Sur mon refus constant, ils prirent le parti de m'enrôler malgré moi. La partie fut liée; on m'invite à dîner chez un ami; je me trouve seul profane au milieu des Maçons. Le repas terminé; les domestiques renvoyés, on propose de se former en loge, et de m'initier. Je persiste dans mon refus, et sur-tout dans celui de faire le serment de garder un secret dont l'objet m'est inconnu. On me dispense de ce serment; je résiste encore; on me presse, surtout en me disant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la Maçonnerie, que la morale en est excellente; je réponds en demandant si elle vaut mieux que celle de l'Evangile. Au lieu de répliquer, on se forme en loge, et alors commencent toutes ces singeries ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçonniques, tels que *Jakin* et *Booz*.

Je

Je cherche à m'échapper ; l'appartement est vaste, la maison écartée, les domestiques ont le mot, toutes les portes sont fermées ; il faut bien se résoudre à être au moins passif, à laisser faire. On m'interroge, je réponds presque à tout en riant ; me voilà déclaré *apprenti*, et tout de suite *compagnon*. Bientôt même c'est un troisième grade, c'est celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaste salle ; la scène change et devient plus sérieuse. En m'épargnant les épreuves pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des quesions insignifiantes, ennuyeuses.

Au moment où je m'étois vu forcé de laisser jouer cette comédie, j'avois eu soin de dire que puisqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laisser faire ; mais que si je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre chose contre l'honneur ou la conscience, ils apprendroient à me connoître.

Jusque-là je ne voyois que jeu et que puérilité, cérémonies burlesques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre ; mais je n'avois déplu par aucune réponse. Enfin survient cette question que me fait gravement le Vénérable : « Etes-vous disposé, mon frère, » à exécuter tous les ordres du Grand-Maître » de la Maçonnerie, quand même vous rece- » vriez des ordres contraires de la part d'un » Roi, d'un Empereur, ou de quelqu'autre » Souverain que ce soit ? — Ma réponse fut, » *non*. — Le Vénérable s'étonne, et reprend : » Comment *non !* vous ne seriez donc venu » parmi nous que pour trahir nos secrets ! » Quoi ! vous hésiteriez entre les intérêts de la » Maçonnerie et ceux des profanes ! Vous ne » savez donc pas que de tous nos glaives il » n'en est pas un seul qui ne soit prêt à percer » le coeur des traîtres ! » — Dans cette question, dans tout le sérieux et les menaces qui

l'accompagnoient, je ne voyois encore qu'un jeu; je n'en répondis pas moins négativement. J'ajoutai ce qu'on peut aisément imaginer : « Il est assez plaisant de supposer que je sois » venu chercher les secrets de la Maçonnerie, » moi qui ne suis ici que par force. Vous » parlez de secrets; vous ne m'en avez point » encore dit. S'il faut, pour y arriver, promettre » d'obéir à un homme que je ne connois pas, » et si les intérêts de la Maçonnerie peuvent » compromettre quelqu'un de mes devoirs, » adieu, Messieurs; il en est temps encore, je » ne sais rien de vos mystères, je n'en veux » rien savoir. »

Cette réponse ne déconcerta pas le Vénérable. Il continuoit à jouer son rôle à merveille; il me pressoit; il devenoit toujours plus menaçant. Je soupçonnois sans doute que toutes ces menaces n'étoient qu'un jeu véritable; mais je ne voulois pas même en jouant promettre obéissance à leur Grand-Maître, sur-tout dans la supposition que ses ordres fussent jamais contraires à ceux du Roi. Je répondis encore : « Ou Frères » ou Messieurs, je vous ai annoncé que si dans » tous vos jeux il se trouvoit quelque chose » de contraire à l'honneur ou à la conscience, » vous apprendriez à me connoître : vous y » voilà; faites de moi tout ce que vous voudrez; mais vous n'obtiendrez pas de moi » que je promette jamais rien de semblable. » Encore une fois, *non.* »

A l'exception du Vénérable, tous les Frères gardoient un morne silence, quoiqu'ils ne fissent dans le fond que s'amuser de cette scène. Elle devenoit encore plus sérieuse entre le Vénérable et moi. Il ne se rendoit pas; il renouveloit toujours sa question pour m'excéder et m'arracher un *oui.* A la fin, je me sens en effet excédé. J'avois les yeux bandés; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, et en frappant

du pied je réponds par un *non*, accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'instant toute la Loge part de battemens de mains en signe d'applaudissement. Le Vénérable donne alors des éloges à ma constance ; voilà, dit-il, entre autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, et qui sachent avoir de la fermeté. A mon tour je leur dis : « Des gens de ca-» ractère ! Et combien en trouverez-vous qui » résistent à vos menaces ? Et vous-mêmes, » Messieurs, n'avez-vous pas dit *oui* à cette » question ? Et si vous l'avez dit, comment » espérez-vous me faire croire que dans tous » vos mystères il n'y a rien de contraire à » l'honneur ou à la conscience ? »

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la Loge ; les Frères s'approchèrent de moi, en disant que je prenois les choses trop au sérieux, trop à la lettre ; qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon François ; que je n'en serois pas moins admis malgré ma résistance. Le maillet du Vénérable remit chacun à sa place ; il m'annonça alors ma réception au grade de Maître, en ajoutant que si je ne savois pas encore le secret de la Maçonnerie, c'est qu'on ne pouvoit me le dire que dans une Loge plus régulière, et tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les signes et les mots de passe pour ce troisième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Cela me suffisoit pour être admis en Loge régulière ; nous nous trouvâmes tous Frères ; et moi, dans un après-dîné, apprenti, compagnon et maître Franc-Maçon, sans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoissois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la protestation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir ; et je dois leur rendre

cette justice, que lors de la Révolution ils se sont tous montrés bons Royalistes, à l'exception du Vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le Jacobinisme. Je promis d'assister à leur séance régulière, pourvu qu'on ne m'y parlât pas de serment. Ils me promirent de n'en point exiger, et ils tinrent parole. Seulement ils me sollicitèrent d'inscrire mon nom sur la liste qui étoit régulièrement envoyée au grand Orient. Je refusai encore, en demandant du temps pour délibérer ; et lorsque j'eus assez vu ce que c'étoient que ces Loges, je me retirai, sans avoir même consenti à cette inscription.

La première fois que je fus admis en Loge régulière, j'en fus quitte pour un beau discours sur la Maçonnerie, dont je ne savois pas encore grand'chose. Je me retranchai sur la fraternité, sur le plaisir de vivre avec des Frères.

On étoit convenu ce jour-là de recevoir un apprenti, à qui le secret seroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je pusse l'apprendre moi-même, comme simple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire et la Loge, et les cérémonies, et les épreuves de ces réceptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux simplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *Clef des Maçons*, dans leur *Catéchisme* et quelques autres livres de cette espèce, est de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus et vu donner, à quelques différences près, fort peu essentielles.

L'article important pour moi étoit d'apprendre enfin le fameux secret de la Maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendaire reçut ordre de s'approcher du Vénérable. Alors ceux des Frères qu'on avoit armés d'un glaive se forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées

et penchées, les pointes en avant, de manière à former ce que les Maçons appellent la *voûte d'acier.* Le récipiendaire passe sous cette voûte, et arrive devant une espèce d'autel élevé sur deux gradins, au fond de la Loge. Le Vénérable, assis sur un fauteuil ou trône derrière cet autel, lui fait un long discours sur l'inviolabilité du secret qui va lui être confié, et sur le danger de manquer au serment qu'il va prononcer ; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, et lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur et les entrailles arrachés, et ses cendres jetées au vent, s'il vient jamais à trahir ce secret. Le serment prononcé, le Vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois : Mon cher frère, le secret de la Franc-Maçonnerie consiste dans ces mots : *égalité et liberté ; tous les hommes sont égaux et libres, tous les hommes sont frères.* Le Vénérable n'ajouta pas un mot ; on embrassa le *frère égal et libre.* La Loge se ferma, et on passa gaiement au repas maçonnique.

J'étois si éloigné alors de soupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux secret, que je faillis à éclater de rire lorsque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'avoient introduit : Si c'est là tout votre grand secret, il y a long-temps que je le sais.

Et en effet, si l'on entend par-là que les hommes ne sont pas faits pour être esclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* sous l'empire des lois ; si par *égalité* on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'eusse besoin d'être Maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'Evangile que dans leurs jeux puérils. Je dois dire

que dans toute la Loge, quoiqu'elle fût assez nombreuse, je ne voyois pas un seul Maçon donner au grand secret un autre sens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades pour arriver à une liberté, à une égalité toute différentes ; que la très-grande partie des Maçons, même dans les grades plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

Qu'on ne s'étonne pas sur-tout qu'en Angleterre la Franc-Maçonnerie soit une société composée en général de très-bons citoyens, dont l'objet principal est de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité qui n'est pour eux autre chose que la fraternité générale. La très-grande partie des Maçons Anglois ne reconnoissent que les trois premiers grades ; et on peut être assuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente question sur l'obéissance au Grand-Maître de l'Ordre, il n'y a que l'explication Jacobine de l'égalité et de la liberté qui rende leur secret dangereux. Le bon sens des Anglois leur a fait rejeter cette explication. J'ai même entendu parler d'une résolution prise par leurs principaux Maçons, pour rejeter tous ceux qui cherchent à introduire l'égalité et la liberté révolutionnaires. J'ai vu dans l'histoire de leur Maçonnerie, des discours et des leçons très-sages pour éviter les abus. J'y ai vu le Grand-Maître avertir les Frères que la véritable égalité maçonnique ne doit pas les empêcher de donner à chacun, hors des Loges, ces marques de respect, de déférence que l'usage de la société attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différens grades et titres politiques. J'ai vu encore dans ces instructions secrètes des Grands-Maîtres, d'excellentes leçons pour concilier toute leur liberté et leur égalité maçonnique avec la fidélité, la soumission aux lois, avec tous les devoirs du bon citoyen. (*Voyez ces instructions dans l'histoire anglaise de la Maçon-*

nerie, *I.re partie.*) Ainsi, quoique tout soit commun entre les Maçons Anglois et ceux de toute autre nation, jusqu'au grade de Maître inclusivement, quoiqu'ils aient le même secret, les mêmes mots, les mêmes signes pour se reconnoître; les Anglois s'arrêtant généralement à ce grade, n'arrivent point aux grands mystères, ou, pour mieux dire, ils les ont rejetés. Ils ont su en épurer la Franc-Maçonnerie. On va voir à quel point ces grands mystères sont en effet inconciliables avec le caractère d'une nation qui a tant de fois justifié l'idée que l'on a de sa sagesse.

CHAPITRE X.

Des grands mystères, ou secrets des Arrière-Loges de la Maçonnerie.

Objet de ces mystères.

CE que j'entends ici par les arrière-Loges ou par les derniers grades de la Maçonnerie, embrasse en général tous les Maçons qui, après avoir passé par les trois premiers grades *d'Apprentis*, *de Compagnons*, *de Maîtres*, se trouvent assez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, et enfin à celui où le voile se déchire pour eux, où il n'est plus d'emblêmes et plus d'allégories, où le double principe d'égalité, de liberté s'explique sans équivoque, et se réduit à ces mots : *Guerre au Christ et à son culte; guerre aux Rois et à tous leurs trônes.* Pour démontrer que tel est le résultat des grands mystères de la Franc-Maçonnerie, ce n'est pas le défaut de preuves que j'ai à craindre, c'est leur multitude seule qui m'embarrasse. Elles fourniroient seules un assez gros volume, et je veux les resserrer dans ce chapitre. Qu'on me dispense

au moins du détail des emblêmes, des rites, des sermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'essentiel est d'en faire connoître la doctrine et le dernier objet. C'est à cela aussi que je vais m'appliquer. Commençons par des observations qui mettent le lecteur à portée de suivre ces mystères, à mesure qu'ils vont se développer.

Raisons générales qui rendent ces mystères suspects.

Quoique dans les premiers grades des Maçons tout semble puéril, il est cependant bien des choses que la secte n'a jetées en avant dans les premiers grades, que pour juger par l'impression qu'elles feroient sur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire.

1.° Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'est tantôt *de bâtir des temples à la vertu et des cachots au vice;* et tantôt d'initier ses adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* sont ensevelis; et ces *profanes* sont tout le reste des hommes. Cette promesse est celle du premier *Catéchisme* des Maçons. On ne trouvera pas un seul initié qui n'en convienne. Cependant cette promesse seule annonce qu'il est pour les Maçons, une morale, une doctrine, auprès de laquelle toute celle du Christ et de son Evangile n'est qu'erreur et ténèbres.

2.° L'ère Maçonnique n'est point celle du Christianisme; *l'année de la lumière* date pour eux des premiers jours du monde. C'est là un de ces usages que nul Maçon ne désavouera. Or, cet usage dit assez clairement que toute leur lumière, leur morale, leur science religieuse est antérieure à la Révélation Evangélique, à celle même de Moyse et des Prophètes; qu'elle sera tout ce qu'il plaît à l'incrédulité d'appeler la religion de la Nature.

3.° Dans le langage des Maçons, toutes leurs Loges ne sont qu'un temple fait pour représenter l'univers même, le temple qui s'étend *de l'Orient à l'Occident, et du Midi au Nord.* Dans ce temple,

on admet avec la même indifférence le Juif et le Chrétien, le Musulman et l'Idolâtre, les hommes de toute religion, de toute secte. Tous y voient la *lumière*, tous y apprennent la science des vertus, du vrai bonheur, et tous peuvent y persister dans leur secte, dans tous les grades, jusqu'à celui qui leur apprend enfin que toutes les religions ne sont qu'erreur et préjugé. Quoique bien des Maçons ne voient dans cette réunion que cette charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre sur le Gentil et sur le Juif, sur l'Orthodoxe et sur l'Hérétique, j'ai peur que tant de zèle pour réunir l'erreur et le mensonge ne soit pas autre chose que l'art de suggérer l'indifférence pour toutes les religions, jusqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

4.° C'est toujours avec la précaution des plus terribles sermens sur le secret, que les Maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu et des cachots au vice. Quand la vérité et la vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en secret; mais au lieu de prescrire le serment de garder leurs leçons secrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les tait lorsqu'il peut les répandre; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la science des Maçons est vraiment une science de vertu et de bonheur conforme aux lois du Christianisme, au repos des Etats; et alors, qu'ont-ils donc tant à craindre des Pontifes et des Rois, depuis que l'univers est chrétien? Ou bien cette prétendue science est en opposition avec les lois religieuses et civiles de l'univers chrétien; et alors il ne reste plus qu'à leur dire : celui-là fait le mal, qui aime à se cacher.

Objet des mystères prouvé par la nature des grades Maçonniques.

5.° Ce que les Maçons cachent n'est pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur association ; ce n'est pas cet esprit de fraternité, de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux observateur de l'Evangile ; ce ne sont pas même les plaisirs, les douceurs de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels. Au contraire, ils exaltent sans cesse leur esprit de bienfaisance, et personne n'ignore les plaisirs des adeptes convives. Il est donc dans leur secret quelque chose d'une toute autre nature que cette fraternité, quelque chose de moins innocent que la joie des santés Maçonniques.

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout Maçon, ce qui pouvoit leur faire soupçonner à eux-mêmes, qu'il étoit dans les derniers grades de leur société, des secrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher que celui de leur fraternité, de leurs signes et de leurs mots de passe. L'affectation seule du secret sur ces premiers mots de la Maçonnerie, *Egalité*, *Liberté*, le serment de ne jamais montrer dans ces deux mots la base de la doctrine Maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la secte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'Etat ou de la Religion. C'est en effet pour arriver à cette explication dans les derniers mystères qu'il falloit tant d'épreuves, tant de sermens et tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés se vérifient dans les arrière-Loges, je dois ici revenir sur le grade de Maître, et raconter l'histoire allégorique dont les profonds mystères de la secte ne sont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de Maître-Maçon, la loge est tendue en noir ; au milieu est un sarcophage élevé sur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire ;

les Frères sont autour, dans les attitudes de la douleur et de la vengeance. Quand l'adepte a été admis, le Vénérable lui raconte l'histoire ou la fable suivante :

Histoire allégorique d'Adoniram; base de tous ces grades.

Adoniram, choisi par Salomon, présidoit au payement des ouvriers qui bâtissoient le Temple. Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le salaire qui lui convenoit, Adoniram les divisa en trois classes, apprentis, compagnons, et maîtres. Il donna à chacune son mot du guet, ses signes propres, et la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque classe devoit tenir ses signes et son mot extrêmement secrets. Trois compagnons voulant se procurer la parole, et par-là le salaire des maîtres, se cachèrent dans le Temple, se postèrent ensuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le Temple, le premier compagnon qu'il rencontre lui demande *la parole de maître*. Adoniram refuse, et reçoit sur la tête un grand coup de bâton. Il veut fuir par une autre porte; même rencontre, même demande, et même traitement. A la troisième porte enfin, le troisième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses assassins l'enterrent sous un tas de pierre, au-dessus duquel ils mettent une branche d'acacia, pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

L'absence d'Adoniram désespère Salomon et les maîtres. On le cherche par-tout; enfin, un des maîtres découvre son cadavre, et le prend par un doigt qui se détache de la main; il le prend par le poignet, qui se détache du bras; et le maître, dans son étonnement, s'écrie : *Mac Benac*, ce qui signifie, suivant les Maçons, *la chair quitte les os*.

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du guet appelé *la parole*, tous les maîtres convinrent de le changer, et d'y substituer ces



mots de *Mac Benac*, mots vénérables que les Francs-Maçons n'osent prononcer hors des Loges, et dont alors même chacun ne prononce qu'une syllabe, en laissant à son voisin le soin d'achever le mot.

Cette histoire finie, l'adepte est instruit que l'objet de son grade est de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, et à venger la mort de ce martyr du secret maçonnique. (*Voyez dans les livres de Maçonnerie le grade de Maître.*) La plus grande partie des Maçons ne voyant dans cette histoire qu'une fable, et dans tout ce qui l'accompagne que des jeux d'enfans, se soucient fort peu d'aller plus avant dans ces mystères.

Le moment où ces jeux deviennent plus sérieux, est le grade d'*Elu*. Ce grade a deux parties ; l'une s'applique à la vengeance d'Adoniram, qui devient ici *Hiram* ; l'autre est la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine sacrée qu'elle exprimoit et qui a été perdue.

Grade d'Elu. Première partie.

Dans ce grade d'*Elu*, tous les Frères paroissent vêtus en noir, portant au côté gauche un plastron, sur lequel on a brodé une tête de mort, un os et un poignard, le tout entouré de la devise *vaincre ou mourir*, avec un cordon en sautoir, portant même devise. Tout respire la mort et la vengeance dans le costume et le maintien. L'aspirant est conduit dans la Loge, un bandeau sur les yeux, les mains couvertes de gants ensanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur pour le crime dont il est accusé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie qu'en promettant de venger le père des Maçons par la mort de son assassin. On lui montre une sombre caverne ; il faut qu'il y pénètre ; on lui crie : Frappez tout ce qui va vous résister ; entrez, défendez-vous, et vengez notre Maître ; c'est à ce prix que vous serez *Elu*. Un poignard à la main

droite, une lampe à la main gauche, il s'avance; un fantôme se trouve sur ses pas; il entend encore cette voix : Frappez, vengez Hiram; voilà son assassin. Il frappe; le sang coule. — Coupez encore la tête à l'assassin. — La tête du cadavre se trouve à ses pieds; il la saisit par les cheveux (*); il la porte triomphant, en preuve de sa victoire, la montre à chaque Frère, et il est jugé digne d'être *Elu*.

J'ai demandé à divers Maçons si cet apprentissage de férocité ne leur faisoit pas au moins soupçonner que la tête à couper étoit celle des Rois; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorsque la Révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

Il en étoit de même pour la partie religieuse II. partie. de ce grade. Ici l'adepte se trouvoit Pontife et Sacrificateur avec tous ses confrères. Revêtus des ornemens du Sacerdoce, ils offroient le pain et le vin suivant l'ordre de Melchisedec. L'objet secret de cette cérémonie étoit de rétablir l'égalité religieuse, de montrer tous les hommes également Prêtres, Pontifes, de rappeler tous les Maçons à la religion de la nature, et de leur persuader que celle de Moyse et de Jésus-Christ, par la distinction des Prêtres et des Laïques, avoit violé les droits naturels de la liberté et de l'égalité religieuses. Il a fallu encore la Révolution à bien des adeptes, pour confesser qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet essai régicide dans leur grade d'*Elu* (**).

(*) On devine aisément que ce cadavre n'est qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de sang.

(**) Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je placerois ici le grade Maçonnique, appelé des *Chevaliers du Soleil;* mais ce grade ne m'est connu que par ce qu'on en lit dans le *Voile levé*, ouvrage de M. l'Abbé le Franc, homme assurément très-vertueux, très-véridique, et l'un de ces dignes Ecclésiastiques qui ont mieux aimé tomber, le 2 Septembre 1792, sous le glaive des assassins, que de trahir leur Religion; mais cet Auteur a négligé de nous apprendre où il avoit puisé ses connoissances sur les grades Maçonniques. Je vois d'ailleurs

Hauts grades des Franc-Maçons Ecossois.

Ces mystères, en effet, ne se déclarent pas formellement au frère Elu. La plupart des Maçons admis à ce grade se mettent peu en peine d'en pénétrer le sens ; ils cherchent même à se cacher

qu'il n'étoit pas assez instruit sur l'origine même de la Maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Sociu. Il me semble n'avoir eu connoissance des grades Ecossois que sur des traductions peu exactes, et faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaisoit à nos François d'y faire.

D'un autre côté, je sais que ce grade du *Soleil* est de moderne création. A son style tudesque j'en connoîtrois l'Auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces Philosophes de la haute Aristocratie, qui se trouvant trop bien de leur rang dans ce monde, pour viser à une autre égalité qu'à celle qui se borne aux Frères tous égaux dans les orgies Maçonniques, et tous également impies. Aussi ne voit-on rien dans ce grade qui tende à la partie du systême dirigée contre les Trônes. Il est d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup de Franc-Maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblêmes susceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces Maçons *Chevaliers du Soleil*. Ce grade se donnoit seulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équivoque. C'est plutôt un grade du nouveau Philosophisme de l'impiété que de l'ancienne Maçonnerie. Sous ce jour encore il mérite d'être connu ; il suffira, pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici M. le Franc est mon seul guide.

En arrivant à ce grade supérieur, il n'étoit plus possible à l'adepte de se dissimuler combien le code Maçonnique étoit incompatible avec les moindres vestiges du Christianisme. Ici le Vénérable prend le nom d'*Adam*, l'introducteur celui de *Vérité ;* et voici une partie des leçons que ce frère Vérité est chargé de donner au nouvel adépte, en récapitulant tous les emblêmes qu'il a vu jusques là dans la Maçonnerie.

« Apprenez d'abord que les trois premiers meubles que vous » avez connus, tels que la Bible, le Compas et l'Equerre, » ont un sens caché que vous ne connoissez pas. — Par la » Bible vous devez entendre que vous ne devez avoir d'autre » loi que celle d'Adam, celle que l'Eternel avoit gravée dans » son cœur. *Cette loi est celle qu'on appelle la loi naturelle.* Le » compas vous avertit que Dieu est le point central de toutes » choses, dont les uns et les autres sont également proches » et également éloignés. — Par l'Equerre il nous est décou» vert que Dieu a fait *toutes choses égales.* — La pierre cu» bique vous avertit que *toutes vos actions doivent être égales* » *par rapport* au souverain bien. — La mort d'Hiram et le » changement du mot de Maître vous apprennent qu'il est » difficile d'échapper aux piéges de l'ignorance, mais qu'il » faut se montrer aussi ferme que le fut notre Vénérable » Hiram, qui aima mieux être massacré que de se rendre à la » persuasion de ses assassins. »

La partie la plus essentielle de ce discours du *frère Vérité*,

des explications qui les révolteroient, tant qu'il leur reste encore quelque sentiment de religion ou de fidélité à l'égard de leur Prince. Plusieurs se dégoûtent de toutes ces épreuves, et se contentent des grades inférieurs, qui suffisent d'ailleurs pour être regardés comme Frères par tous les autres Maçons, pour payer son écot à tous les répas, à toutes les fêtes ou orgies Maçonniques, ou même pour avoir droit aux secours que les Loges destinent aux indigens. Celui dont le zèle ne se refroidit pas, passe ordinairement ou du

---

est dans ce qu'il ajoute en expliquant le grade d'*Elu*. Voici entr'autres ce qu'on y lit :

« Si vous me demandez quelles sont les qualités qu'un Maçon » doit avoir pour arriver au centre du vrai bien, je vous répon» drai que pour y arriver il faut avoir écrasé la tête du Ser» pent de l'ignorance mondaine ; *avoir secoué* le joug des pré» jugés de l'enfance, concernant les mystères de la Religion » dominante du pays où l'on est né. *Tout culte religieux n'a » été inventé que par l'espoir de commander et d'occuper le » premier rang parmi les hommes, que par une paresse qui » engendre, par une fausse piété*, la cupidité d'acquérir les » biens d'autrui ; enfin, que par la gourmandise, fille de l'hy» pocrisie, qui met tout en usage pour contenir les sens char» nels de ceux qui les possèdent, et qui lui offrent sans cesse, » sur un autel dressé dans leurs cœurs, des holocaustes que » la volupté, la luxure et le parjure leur ont procuré. — Voilà, » mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir combattre. — Voilà » le monstre sous la figure du Serpent à exterminer. *C'est la » peinture fidelle de ce que l'imbécille vulgaire adore sous le » nom de Religion.*

» C'est le profane et le craintif Abiram qui, devenu, *par un » zèle fanatique, l'instrument du Rit Monacal et religieux*, » porta les premiers coups dans le sein de notre père Hiram, » c'est-à-dire, qui sapa les fondemens du céleste Temple que » l'Eternel lui-même avoit élevé sur la terre à la sublime vertu.

» Le premier âge du monde a été témoin de ce que j'avance. » *La plus simple loi de la nature* rendit nos premiers pères » les mortels les plus heureux ; le monstre d'orgueil paroît » sur la terre ; il crie, il se fait entendre aux hommes et aux » heureux de ce temps ; il leur promet la béatitude, et leur » fait sentir, par des paroles emmiellées, qu'il faisoit rendre » à l'Eternel, Créateur de toutes choses, *un culte plus marqué » et plus étendu* que celui qu'on avoit jusqu'alors pratiqué sur » la terre. *Cette hydre* à cent têtes trompa et trompe encore » continuellement les hommes qui sont soumis à son empire, » et les trompera jusques au moment où les vrais Elus paroî» tront pour la combattre et la détruire entièrement. » (*Voyez Grade des Chevaliers de l'Etoile*, N.° 17.) Des leçons si impies n'ont pas besoin de réflexion.

grade de simple Maître ou de celui d'Elu aux trois grades de la Chevalerie Ecossaise. Je n'irai point chercher le résultat de ces trois grades dans des Auteurs qu'on puisse suspecter de vouloir les décréditer. L'adepte Allemand qui les a fait passer dans sa langue pour l'instruction des Maçons ses compatriotes, est un des Chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y voit renfermée. Il met tout son génie à la défendre ; je ne pouvois pas prendre un Auteur moins suspect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des Frères ; voici ce que les profanes peuvent conclure de ses leçons. (*Voyez les grades des Maîtres Ecossois, imprimés à Stockolm, an 1784.*)

Tout Maçon qui veut être admis dans ces hautes Loges Ecossoises, et même dans tous les autres grades Maçonniques, apprend d'abord que jusqu'à ce moment il a vécu dans l'esclavage ; c'est pour cela qu'il n'est admis devant les Frères que comme un esclave, ayant la corde au cou, et demandant à rompre ses liens. Il faudra qu'il paroisse dans une posture plus humiliante encore, lorsque du second grade de Maître Ecossois il voudra être admis au troisième, à celui de Chevalier de Saint-André. Le Maçon qui aspire à cet honneur est enfermé dans un obscur réduit ; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelasse son cou ; là, étendu par terre, à la sombre lueur d'une lampe, il est abandonné à lui-même pour méditer sur l'esclavage auquel il est encore réduit, et pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des Frères arrive enfin, et l'introduit en prenant la corde d'une main, et de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer s'il oppose quelque résistance. Il n'est déclaré libre qu'après avoir subi une foule de questions, et sur-tout qu'après avoir juré sur le salut de son ame de ne jamais trahir les secrets qui lui seront confiés. Il seroit inutile de répéter ici tous les sermens ;

sermens ; chaque grade et chaque subdivision de grade a le sien, et ils sont tous affreux. Tous soumettent l'aspirant aux plus terribles vengeances, ou de Dieu, ou des Frères, s'il manque à son secret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces secrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de Chevalier Ecossois, l'adepte apprend qu'il est élevé à la dignité de *Grand Prêtre ;* il reçoit une espèce de bénédiction au nom de *l'immortel et invisible Jéhovah*. C'est désormais sous ce nom qu'il doit adorer la Divinité, *parce que le sens de Jéhovah est bien plus expressif que celui d'Adonaï*.

La science Maçonnique ne lui est encore donnée que comme celle de Salomon et d'Hiram, renouvelée par les Chevaliers du Temple ; mais dans le second grade elle se trouve avoir pour père, Adam lui-même. Ce premier homme et ensuite Noé, Nemrod, Salomon, Hugue des Payens, fondateur des Templiers, et Jacques Molay leur dernier Grand-Maître, deviennent les Grands Sages de la Maçonnerie, les favoris de *Jéhovah*. Enfin dans son troisième grade on lui dévoile que la fameuse parole si long-temps oubliée, et perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhovah*. Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occasion d'une église que les Chrétiens vouloient bâtir à Jérusalem. En fouillant le terrain sur lequel étoit jadis la partie du Temple de Salomon, appelée le *Saint des Saints*, on découvrit trois pierres, qui servoient de fondement à l'ancien Temple. La forme et l'union de ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhovah* gravé sur la dernière. C'étoit là la fameuse parole perdue par la mort d'Adoniram. Les Chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monument si précieux. Ils portèrent en Ecosse ces trois pierres,

et sur-tout celle où étoit gravé le nom de *Jéhovah*. Les Sages Ecossois, à leur tour, n'oublièrent pas le respect qu'ils devoient à ce monument : ils en firent les pierres fondamentales de leur première Loge ; et comme cette Loge fut commencée le jour de St. André, ceux qui étoient dans le secret des trois pierres et du nom de *Jéhovah*, se donnèrent le nom de Chevaliers de St. André. Leurs héritiers, successeurs du secret, sont aujourd'hui les Maîtres parfaits de la Franc-Maçonnerie, les Grands-Prêtres de *Jéhovah*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la science Hermétique, à la transmutation des métaux, telle est en substance toute la doctrine révélée au Frère initié dans les derniers mystères de la Chevalerie Ecossoise.

Dans l'espèce de catéchisme qu'on lui fait, pour savoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la Loge ou le Temple de Salomon, il est une question conçue en ces termes : *Est-ce là tout ce que vous avez vu ?* — La réponse est celle-ci : *J'ai vu bien d'autres choses, mais j'en garde le secret dans mon cœur avec les Maîtres Ecossois*. Ce secret désormais ne doit pas être bien difficile à deviner. Il se réduit à voir dans le *Maître Ecossois*, *le Grand-Prêtre de Jéhovah*, de ce culte, de cette prétendue religion du Déiste, que l'on nous dit avoir été successivement celle d'Adam, de Noé, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du Grand-Maître Molay, des Chevaliers du Temple, et qui doit être aujourd'hui la seule religion du parfait Maître Franc-Maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces mystères. Les Maçons Ecossois étoient désormais déclarés libres, et tous également Prêtres de *Jéhovah*. Ce Sacerdoce les délivroit de tous les mystères de l'Evangile, de toute religion révélée. La liberté et le bonheur que la secte faisoit

consister dans le retour au Déisme, disoit assez formellement aux adeptes ce qu'ils devoient penser du Christianisme et de son divin Fondateur. Cependant les hauts mystères ne sont pas épuisés. Il reste aux Franc-Maçons à découvrir par qui cette fameuse parole de *Jéhovah* avoit été ravie, c'est-à-dire par qui leur culte si chéri du Déiste avoit été aboli. Il étoit trop visible que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram et de ses assassins, n'étoit qu'une simple allégorie, dont l'explication laissoit encore lieu à cette question : Mais quel est donc le véritable assassin d'Adoniram ? Quel est celui qui a détruit le Déisme sur la terre ? Quel est le vrai ravisseur de la fameuse parole ? La secte détestoit ce ravisseur ; il falloit inspirer la même haine à ses profonds adeptes. Cet objet est celui d'un nouveau grade de Franc-Maçons, appelés *Chevaliers de Rose-Croix.*

C'est assurément le plus atroce des blasphêmes que d'accuser Jésus-Christ d'avoir détruit, par sa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'est qu'à lui seul est due au contraire la destruction de ces milliers de Dieux qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifestant l'unité de nature dans la Divinité, l'Evangile nous à découvert la Trinité des personnes ; cet ineffable mystère et tous ceux qui captivent l'esprit sous le joug de la Révélation, humilient les Sophistes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renversé les autels des Idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, parce que le Dieu qu'il leur prêchoit n'est pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de Jésus-Christ même le destructeur de l'unité de Dieu, ils en ont fait le grand ennemi de *Jéhovah.* La haine qu'ils avoient dans leur cœur et qu'ils vouloient faire passer dans celui des adeptes, est

devenue le grand mystère d'un nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Rose-Croix.*

Comme on est rarement initié à ce grade, sans avoir obtenu celui de *Maître Ecossois*, le Lecteur voit déjà que la parole à retrouver n'est plus celle de *Jéhovah.* Aussi tout change-t-il ici, tout y est relatif à l'Auteur du Christianisme ; la décoration ne semble faite que pour rappeler la tristesse du jour où il fut immolé sur le calvaire. Un long drap noir tapisse les murailles, un autel dans le fond, au-dessus de cet autel un transparent qui laisse appercevoir trois croix, et celle du milieu distinguée par l'inscription ordinaire des crucifix. Les Frères en chasuble sacerdotale sont assis par terre, dans un profond silence, l'air triste et affligé, le front appuyé sur la main en signe de douleur. L'événement qui les attriste n'est rien moins que la mort du Fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeste, dès la réponse à la question par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des Maçons.

Le Président interroge le premier Surveillant : Quelle heure est-il ? La réponse varie suivant les grades ; ici elle est conçue en ces termes : « Il est la première heure du jour ; l'instant où » le voile du temple se déchira, où les ténèbres » et la consternation se répandirent sur la sur- » face de la terre, où la lumière s'obscurcit, » où les *outils de la Maçonnerie se brisèrent*, où » l'étoile flamboyante disparut, où la pierre » cubique fut brisée, *où la parole fut perdue.* » (Voyez grade de Rose-Croix.)

L'adepte qui a suivi dans la Maçonnerie le progrès de ses découvertes, n'a pas besoin de nouvelles leçons pour entendre le sens de ces paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhovah* fut perdu, fut précisément celui où Jésus-Christ, ce fils de Dieu mourant pour le salut des hommes, consomma le grand mystère de la Religion

Chrétienne, et détruisit toute autre religion, soit judaïque, soit naturelle et philosophique. Plus un Maçon est attaché à la *parole*, c'est-à-dire à la doctrine de sa prétendue religion naturelle, plus il apprendra à détester l'auteur et le consommateur de la Religion révélée.

Aussi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades supérieurs, n'est-elle plus l'objet de ses recherches dans celui-ci ; il faut à sa haine quelque chose de plus. Il lui faut un mot, qui dans sa bouche et dans celle de ses coadeptes, rappelle habituellement le blasphême du mépris et de l'horreur contre le Dieu du Christianisme. Et ce mot, il le trouve dans l'inscription même apposée sur la croix.

On sait que ces lettres formant le mot INRI ne sont que les initiales de l'inscription *Jésus de Nazareth Roi des Juifs*. L'adepte *Rose-Croix* apprend à y substituer l'interprétation suivante : *Juif* de *Nazareth* conduit par *Raphaël* en *Judée* ; interprétation qui ne fait plus de Jésus-Christ qu'un Juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jérusalem pour y être puni de ses crimes. Dès que les réponses de l'aspirant ont prouvé qu'il connoît ce sens Maçonnique de l'inscription INRI, le Vénérable s'écrie : *Mes Frères, la parole est retrouvée ;* et tous applaudissent à ce trait de lumière, par lequel le Frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la Religion Chrétienne, ne fut qu'un simple Juif crucifié pour ses crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que sans cesse ils l'aient présente à leur esprit. Le Maçon Rose-Croix la redira lorsqu'il rencontrera un Frère de son grade. C'est à ce mot INRI qu'ils se reconnoîtront, c'est là le mot du guet qui distingue ce grade. C'est ainsi que la secte a su faire

l'expression et le blasphême de la haine, de ce même mot qui rappelle au Chrétien tout l'amour qu'il doit au fils de Dieu immolé pour le salut du genre humain.

Ce n'est point sur la foi des personnes étrangères à la Maçonnerie, que je dévoile cet atroce mystère des arrière-Maçons. Ce que j'ai raconté de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis à portée d'entrer en conversation avec ceux que je savois être plus avancés ; j'en ai eu plus d'une fois d'intéressantes, dans lesquelles, malgré toute leur fidélité au secret, il échappoit aux plus zélés bien des choses qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres consentirent au moins à me prêter des livres Maçonniques, imaginant que leur obscurité et le défaut des mots essentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques-uns de ces mots, tels que *Jéhovah*, en réunissant les feuilles qui n'en contenoient chacune qu'une seule lettre au bas de la page. Cette fameuse parole trouvée, j'eus encore connoissance de celle de *Inri* ; je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je savois des divers grades, tout ce que j'observois dans les demi-mots, dans les discours énigmatiques de certains Maçons dont le philosophisme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adressai à ceux que je savois de la meilleure foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dérisoires de la Religion, dans lesquelles ils n'avoient pourtant vu jusqu'alors que des jeux sans objet. Je n'en trouvai pas un qui ne convînt des faits, tels au moins que je viens de les décrire ; ils avouoient aussi la métamorphose que cette inscription *Inri* subit dans leur grade de Rose-Croix, mais ils me protestoient n'avoir pas eu l'idée des conséquences que j'en tirois. Quelques-uns, en y réfléchissant, les trouvoient

assez bien fondées; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La Révolution arrivée, je combinai ces demi-aveux, les décrets de l'Assemblée, et le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la Maçonnerie ne fût une société formée par des hommes qui, dès le premier grade, donnoient pour leur secret ces mots *d'égalité*, *de liberté*, en laissant à tout Maçon honnête et religieux le soin d'une explication qui ne contredît pas ses principes, mais en se réservant de dévoiler dans les arrière-grades l'interprétation de ces mêmes mots *égalité* et *liberté*, dans toute l'étendue du sens que leur donnoit la Révolution Françoise.

Un des Frères Maçons, depuis bien des années admis au grade de Rose-Croix, mais en même temps très-honnête homme et très-religieux, souffroit de me voir dans cette opinion. Il n'épargnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit souvent l'objet de nos conversations. Il vouloit absolument me convertir à la Maçonnerie. Il se trouvoit presque offensé de m'entendre dire que tout Chevalier *Rose-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade; ou bien que ce même grade avoit ses divisions dont il ne connoissoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que signifioient certains *hiéroglyphes* Maçonniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication et qu'elle lui avoit été refusée. Il n'en soutenoit pas moins qu'il en seroit de ces hiéroglyphes comme de l'équerre, du compas, de la truelle, et de tous les autres. Je savois qu'il ne lui restoit plus qu'un pas à faire; pour le tirer de son aveuglement, je m'avisai de lui suggérer la marche à suivre pour arriver au grade où le voile se déchire, où il n'est plus

possible de se faire illusion sur l'objet ultérieur des arrière-adeptes. Il désiroit trop lui-même de savoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas essayer les moyens que je lui indiquois ; mais il se flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts et de l'injustice de mes préjugés sur la Maçonnerie. Très-peu de jours se passent, je le vois entrer chez moi dans un état que ses discours seuls peuvent peindre. — Oh, mon cher ami, mon cher ami ! — Que vous aviez bien raison ! — Ah, que vous aviez bien raison ! — Où étois-je, mon Dieu ! Où étois-je ! — J'entendis aisément ce langage. — Il ne pouvoit presque pas continuer. Il s'assit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverses fois ces mêmes paroles : Où étois-je ? Ah, que vous aviez bien raison ! — J'eus voulu qu'il m'apprît quelques-uns des détails que j'ignorois. — Que vous aviez bien raison ! répétoit-il encore, *mais c'est tout ce que je puis vous dire.* « — Ah, malheureux, lui dis-je alors, je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un serment exécrable, et c'est moi qui vous y ai exposé. Mais je vous le proteste, cet atroce serment ne m'étoit pas venu dans la pensée, lorsque je vous suggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même à connoître ceux qui vous avoient si long-temps et si affreusement abusé. Je sens qu'il valoit encore mieux ignorer le fatal secret, que l'acheter au prix d'un pareil serment. Je me serois donné bien de garde de vous exposer à cette tentavive, je ne le pouvois pas en conscience, mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce serment. » Je disois vrai, je n'avois pas alors pensé à ce serment. Sans trop chercher à quel point il oblige au secret, je craignis d'être indiscret ; il me suffisoit d'avoir prouvé à ce Monsieur que je savois au moins

une partie de ce profond mystère. Aux questions que je lui fis, il vit assez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui seul en dit au moins l'essence.

Sa fortune avoit été ruinée par la Révolution. Il m'avoua que désormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui proposoit. Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien. — Oui, lui observai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, *l'égalité* et toute la révolution! — *Tout juste; mais c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah, mon Dieu! où étois-je?* — Je vous en conjure, ne me pressez pas davantage.

J'en avois bien assez pour le moment; j'espérai que le temps m'en apprendroit davantage. Je ne fus pas trompé dans mon espoir. Voici ce que j'ai su de divers Maçons, qui me trouvant déjà instruit sur la plus grande partie de leurs secrets, se sont ouverts à moi avec d'autant plus de confiance qu'ils reconnoissoient avoir été dupes de cette secte souterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement s'ils avoient cru pouvoir le faire sans danger.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rose-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce qu'il avoit vu jusqu'alors dépendoit absolument des dispositions qu'on observoit dans lui. S'il se trouvoit un de ces hommes qu'on ne peut rendre impie, mais que l'on peut au moins détourner de la Foi de l'Eglise, sous prétexte de la régénérer, on lui représentoit qu'il régnoit dans le Christianisme actuel une foule d'abus contre la liberté et l'égalité des enfans de Dieu. La *parole* à retrouver pour eux étoit le voeu d'une révolution qui rappelât ces temps où tout étoit commun parmi les Chrétiens, où

il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres; ni hauts et puissans Seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, et en quelque sorte de nouveaux cieux, une nouvelle terre. Les esprits simples et crédules se laissoient prendre à ces belles promesses. La révolution étoit pour eux le feu qui devoit purifier la terre; aussi les a-t-on vus la seconder avec tout le zèle qu'ils auroient pu mettre à l'entreprise la plus sainte. C'étoit là ce qu'on peut appeler la *Maçonnerie Mystique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles pour qui les arrière-Maçons ont mis en jeu cette prétendue prophétesse Labrousse, qui a fait tant de bruit au commencement de la Révolution. C'étoit sur-tout celle de l'imbécille Varlet, évêque *in partibus* de Babylone. Je ne savois pas d'où lui venoient ses opinions, lorsqu'il avoit la bonhommie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été instruit par un de ces convives, que la réputation de savant Maçon faisoit quelquefois inviter aux repas maçonniques que donnoit le bonhomme. Jusques dans ces repas on eût pu observer la différence des adeptes arrivés au même degré, mais recevant une explication différente, suivant leur caractère. L'Evêque *in partibus*, enthousiasmé de la régénération religieuse qu'on lui annonçoit, rapportoit toute la Maçonnerie à la perfection de l'Evangile. Aussi jusques dans ces repas maçonniques observoit-il les préceptes de l'Eglise pour les jours d'abstinence. L'apostat Dom Gerle s'y montroit au contraire Maçon d'un tout autre systême; il y chantoit déjà ces vers, que dans sa lettre à Roberspierre il déclare n'avoir adressés qu'à la vérité :

Ni culte, ni Prêtres, ni Roi;
Car la nouvelle Eve, c'est toi.

(*Procès-verbal des papiers trouvés chez Roberspierre*, N.° 57.)

Dans ces mêmes repas maçonniques, le docteur Lamothe, savant *Rose-Croix*, se montroit plus modeste. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai ouï dire de sa conversion, qu'il détesteroit un jour également et la Maçonnerie de Varlet, et celle de Dom Gerle. Ce dernier a été guillotiné; les autres sont vivans; je les nomme, parce que je ne crains pas d'être démenti; et parce que la preuve qui résulte de ces sortes d'anecdotes les rend intéressantes; parce que l'on y voit comment bien des personnes pieuses, charitables ont pu être trompées; comment une Princesse, sœur du duc d'Orléans, a pu être séduite au point de désirer cette révolution; et n'y voir que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de Rose-Croix n'étoit que pour les dupes, dans lesquels la secte remarquoit un certain penchant à la mysticité. Le vulgaire étoit abandonné à ses propres explications; mais si l'adepte témoignoit un grand désir d'aller plus loin, si on le trouvoit en état de subir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile se déchire, à celui de *Kadosch*, interprété *l'homme régénéré*.

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne suis pas surpris de l'état d'épuisement auquel il se trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de subir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'est point de ressources dans les moyens physiques, dans les jeux des machines, pour effrayer un homme; point de spectres affreux, point de terreurs, dont on n'emploie les ressources pour éprouver la constance de l'aspirant. M. Montjoie nous parle d'une échelle à laquelle on fit monter le duc d'Orléans, et dont on l'obligea de se précipiter. Si c'est là que son épreuve fut réduite, il est à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond souterrain,

Grade de Kadosch.

un véritable abyme, d'où s'élève une espèce de tour fort étroite jusqu'au comble des loges. C'est au fond de cet abyme qu'est conduit l'initié, à travers des souterrains où tout respire la terreur. Là, il est enfermé, lié et garrotté. Abandonné en cet état, il se sent élevé par des machines qui font un bruit affreux. Il monte lentement, suspendu dans ce puits ténébreux; il monte quelquefois des heures entières, retombe tout-à-coup, comme s'il n'étoit plus soutenu par ses liens. Souvent il faut encore remonter, redescendre dans les mêmes angoisses, et se garder sur-tout de pousser quelques cris qui marquent la frayeur. Cette description ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont nous parlent des hommes qui les ont subies eux-mêmes. Ils ajoutent qu'il leur est impossible d'en faire une exacte description, que leur esprit se perd, qu'ils cessent quelquefois de savoir où ils sont, qu'il leur faut des breuvages, et que souvent on leur en donne qui ajoutent à leurs forces épuisées, sans ajouter à leur pouvoir de réfléchir; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces que pour ranimer tantôt le sentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonstances qu'ils disent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'Illuminisme, mais le fonds en est encore pris de l'allégorie maçonnique. Il faut encore ici renouveler l'épreuve du grade où l'initié se change en assassin; mais le Maître des Frères à venger n'est plus Hiram, c'est Molay, le Grand-Maître des Templiers; et celui qu'il faut tuer, c'est un Roi, c'est Philippe le Bel, sous qui l'ordre des Chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte sort de l'antre, portant la tête de ce Roi, il s'écrie *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au serment. Je sais d'un des adeptes qu'à cet instant il avoit devant lui un des Chevaliers *Kadosch*,

tenant un pistolet, et faisant signe de le tuer s'il refusoit de prononcer ce serment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fût sérieuse, répondit : Je ne l'assurerois pas, mais je le craindrois bien. Enfin le voile se déchire; l'adepte apprend que jusqu'alors la vérité ne lui a été manifestée qu'à demi; que cette *liberté* et cette *égalité* dont on lui avoit donné le mot dès son entrée dans la Maçonnerie, consistent à ne reconnoître aucun supérieur sur la terre; à ne voir dans les Rois et les Pontifes que des hommes égaux à tous les autres, et qui n'ont d'autres droits sur le trône ou auprès de l'autel que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter quand bon lui semblera. On lui dit encore que depuis trop long-temps les Princes et les Prêtres abusent de la bonté, de la simplicité de ce peuple; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des temples à l'égalité et à la liberté, est de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruisant tous les autels que la crédulité et la superstition ont élevés; tous les trônes, où l'on ne voit que des tyrans régner sur des esclaves.

Je n'ai point pris ces connoissances du grade des *Kadosch* simplement dans les livres de M. Montjoie ou de M. le Franc, je les tiens des initiés mêmes. On voit d'ailleurs combien elles s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui se trouva forcé de convenir combien j'avois eu raison de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduisoient les derniers mystères de la Franc-Maçonnerie.

Combien ils sont profondément combinés ces mystères! la marche en est lente et compliquée; mais comme chaque grade tend directement au but!

Dans les deux premiers, c'est-à-dire dans ceux d'apprenti et de Compagnon, la secte commence par jeter en avant son mot *d'égalité*, Rapprochement des grades

maçonniques. *de liberté*. Elle n'occupe ensuite ses Novices que de jeux puérils ou de fraternité, de repas maçonniques; mais déjà elle les accoutume au plus profond secret par un affreux serment.

Dans celui de Maître, elle raconte son histoire allégorique d'Adoniram qu'il faut venger, et de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'Elu, elle accoutume ses adeptes à la vengeance, sans leur dire celui sur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux Patriarches, au temps où tous les hommes n'avoient, suivant ses prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également Prêtres et Pontifes; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer à toute religion révélée depuis les Patriarches.

Ce dernier mystère se dévoile dans les grades Ecossois. Les Maçons y sont enfin déclarés libres; la parole si long-temps cherchée est celle du Déiste; c'est le culte de *Jéhovah*, tel qu'il fut reconnu par les Philosophes de la nature. Le vrai Maçon devient le Pontife de *Jéhovah*; c'est là le grand mystère qui lui est présenté comme laissant dans les ténèbres tous ceux qui n'y sont pas initiés.

Dans le grade des Chevaliers *Rose-Croix*, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhovah*, c'est l'auteur même de la Religion Chrétienne; c'est de Jésus-Christ et de son Evangile qu'il faut venger les Frères, les Pontifes de *Jéhovah*.

Enfin, dans le grade de *Kadosch*, l'assassin d'Adoniram devient le Roi qu'il faut tuer pour venger le Grand-Maître Molay, et l'Ordre des Maçons successeurs des Templiers. La Religion qu'il faut détruire, pour retrouver la *parole* ou la doctrine de la vérité, c'est la Religion de Jésus-Christ, c'est tout culte fondé sur la Révélation. Cette parole, dans toute son étendue, c'est *la liberté et l'égalité* à rétablir par l'extinction

de tout Roi et par l'abolition de tout culte.

Telle est la liaison et la marche, tel est l'ensemble du systême Maçonnique ; et c'est ainsi que, par le développement successif de son double principe d'*égalité et de liberté*, de son allégorie du Maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la secte conduisant ses adeptes de secrets en secrets, les initie enfin à tout le code de la Révolution et du Jacobinisme.

N'oublions pas de dire que cette même secte, crainte que les adeptes ne perdent le fil et la connexion de chaque grade, n'initie jamais aux plus profonds, sans rappeler à l'initié tout ce qu'il a vu jusqu'alors dans la Maçonnerie; sans l'obliger de répondre à une espèce de catéchisme, qui tient toujours présent à son esprit l'ensemble des leçons maçonniques, jusqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des mystères (*).

Mais plus ils sont affreux ces mystères cachés dans les arrière-Loges, plus l'Historien doit insister sur la multitude des Franc-Maçons honnêtes qui ne virent jamais rien de semblable dans leur Société. Rien n'est plus facile en effet que d'être dupe dans la Maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans les Loges que la facilité d'y faire des connoissances ou de remplir le vide de leur oisiveté, en se réunissant avec des hommes qui se trouvent amis presque aussitôt qu'ils se voient. Il est vrai que souvent cet empire de l'amitié ne s'étend guère-au delà des Loges; mais souvent aussi les jours de réunion sont des jours de fête. On boit, on mange à une table, où les plaisirs de la bonne chère sont réellement

(*) Je sais qu'il est bien d'autres grades dans l'arrière-Maçonnerie, tels que celui de l'Etoile et celui des Druides. Les Prussiens ont ajouté les leurs, les François en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils suffisent pour faire voir la marche et l'esprit de la Secte.

assaisonnés de tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laisse pas que d'avoir ses charmes. C'est une division aux embarras, aux affaires et aux soucis. Ce sont, il est vrai, quelquefois des orgies; mais ce sont celles de l'égalité et d'une liberté qui ne blesse personne. Ce qu'on a dit de certaines assemblées où la pudeur se trouvoit offensée, est une calomnie pour le commun des Loges. C'est même un des piéges de la Secte, que le maintien général de la décence dans ses fêtes. Les infamies de Cagliostro eussent fait déserter le plus grand nombre des frères. Ce monstrueux Adonis révolta dans Strasbourg les Sœurs Egyptiennes, et leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au temps des mystères de la bonne Déesse ou des Adamites. Il fut chassé de cette Ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les Maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ses Loges du Faubourg Saint-Antoine et les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne se passoit rien de semblable dans la Maçonnerie de nos jours; on auroit même dit qu'elle n'avoit ni la Religion ni l'Etat pour objet. Dans la plupart des Loges on ne s'entretenoit ni de l'une ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les seuls ou l'adepte réfléchi pouvoit s'appercevoir d'un but ultérieur; mais dans ces initiations mêmes les épreuves de l'initié se tournoient en divertissement pour le commun des frères. On réfléchissoit peu au sens caché des symboles et des emblêmes, et la secte avoit soin d'écarter les soupçons, jusqu'à ce qu'elle vît des dispositions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendroit où le très-petit nombre de ses profonds adeptes suffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il se trouva si long-temps et comment il se trouve encore tant de Franc-Maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux que les mystères d'une égalité

et d'une liberté inoffensives, ou parfaitement étrangères aux intérêts de la Religion et de l'État.

Pour la Maçonnerie Angloise, ajoutez à toutes ces raisons, qu'elle se termine dès le troisième grade. Des précautions dictées par la sagesse ne lui ont pas permis de conserver ce vœu de la vengeance contre les prétendus assassins d'Adoniram, vœu que nous avons vu dans les arrière-grades se changer en celui de venger les Maçons et leur père Molay, et ensuite en celui de venger l'égalité et la liberté maçonniques par l'extinction de tous les Rois. Il n'est rien de semblable dans les grades de la Maçonnerie Angloise. On n'y voit pas non plus cet intérêt si mystérieux à trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de suite que cette fameuse parole découverte par les Maçons est *Jéhovah*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conséquences de cette découverte auroit à faire bien des raisonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les Maçons Anglois se livrent. *Jéhovah* est simplement pour eux le Dieu commun du genre humain. Il est un peu étrange sans doute qu'ils se disent les seuls à connoître ou conserver ce nom de Dieu; mais au moins tout ce qu'ils en concluent c'est que sous *Jéhovah* tous les hommes, et sur-tout les Maçons, doivent s'aimer, se secourir comme des frères. On ne voit rien dans leurs mystères qui les porte à détester la Religion Chrétienne, rien qui tende à inspirer la haine des Souverains.

Sur la religion, leurs lois et leurs leçons se réduisent à dire: « Qu'un Maçon ne sera jamais
» un Athée stupide ni un libertin sans religion.
» — Que dans les anciens temps les Maçons
» étoient obligés dans chaque pays de professer
» la religion de leur patrie ou nation, quelle
» qu'elle fût; mais qu'aujourd'hui, laissant à

» eux-mêmes leurs opinions particulières, on
» trouve plus à propos de les obliger seulement
» à suivre la religion sur laquelle tous les
» hommes sont d'accord; religion qui consiste
» à être bons, sincères, modestes et gens
» d'honneur. » Cela ne veut pas dire assurément qu'un Maçon Anglois soit obligé d'être Déiste, mais uniquement qu'il doit être honnête homme, de quelque religion qu'il soit.

Quant aux Puissances politiques, les lois de la Maçonnerie Angloise sont conçues en ces termes : « Un Maçon est paisible sujet des
» Puissances civiles, en quelque endroit qu'il
» réside ou travaille. Il ne trempe jamais dans
» des complots et conspirations contraires à la
» paix et au bien d'une nation. Il est obéissant
» aux Magistrats inférieurs... C'est pourquoi
» s'il arrivoit à un Frère d'être rebelle à l'Etat,
» il ne devroit pas être soutenu dans sa rebellion.» On trouvera ces lois dans Tom Wolson et dans William Preston. L'un est plein de mépris et l'autre plein de zèle pour la Maçonnerie Angloise; cependant ils s'accordent sur les lois de leurs Loges. Il ne nous est donc pas permis de confondre cette Franc-Maçonnerie Angloise avec celle des arrière-Loges qu'elle a eu la prudence d'exclure.

Je le sais, il est des Anglois initiés à ces arrière-Loges, à celles des Rose-Croix eux-mêmes, ou des Chevaliers Écossois; mais ce n'est point en cette qualité qu'ils font corps avec la Franc-Maçonnerie Angloise, puisqu'elle se borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves; car il s'en faut bien que nous soyons bornés à juger des arrière-Maçons par la nature seule de leurs grades. Leurs rites et leurs sermens nous seroient inconnus, on va voir ce que nous devrions en penser, en nous en tenant même à la doctrine de leurs Auteurs les plus zélés.

CHAPITRE XI.

Nouvelles preuves du systême et des mystères des Arrière-Maçons.

Division des systêmes et sectes maçonniques.

POUR juger de toute l'étendue du systême et des arrière-loges de la Franc-Maçonnerie, réunissons dans ce chapitre deux résultats essentiels; le premier, celui de la doctrine générale des plus savans et des plus zélés Maçons; le second, celui de leurs opinions sur l'origine même de leur Société.

Les Auteurs Franc-Maçons conviennent en général que l'on peut diviser la Franc-Maçonnerie en trois classes, qui sont celles de la Maçonnerie Hermétique, de la Maçonnerie Cabalistique, à laquelle s'unit celle des Martinistes; et enfin de la Maçonnerie Éclectique. Consultons d'abord les Auteurs de ces diverses classes sur leur systême religieux, nous verrons qu'il leur est arrivé précisément ce qui arrive aux Sophistes de nos jours, c'est-à-dire, qu'ils n'ont sur la Religion qu'un seul point de réunion, celui de la haine contre la seule vraie Religion, contre le Dieu de la Révélation, du Christianisme, et que pour tout le reste ils sont dans leurs systêmes religieux ou plutôt dans les blasphêmes et les extravagances de leur impiété, aussi opposés entre eux qu'ils le sont tous à l'Evangile.

Le systême des Maçons hermétiques, c'est-à-dire de ceux qui dans leurs grades Ecossois plus spécialement s'occupent de chimie, n'est autre chose que le *Panthéisme* ou le *vrai Spinosisme*. Pour ceux-là *tout est Dieu et Dieu est tout*: c'est là leur grand mystère, gravé en un seul mot

sur la pierre apportée par les Templiers, c'est là leur *Jéhovah.*

Qu'on lise la préface du zélé Chevalier de Saint-André, qui nous a fait une description si détaillée de ces grades. On le verra lui-même en réduire toute la doctrine et tout le résultat à ce texte d'Hermès Trismégiste : « Tout est » partie de Dieu ; si tout en est partie, tout est » Dieu. Ainsi tout ce qui est fait s'est fait » soi-même et ne cessera jamais d'agir ; car cet » agent ne peut se reposer. Et comme Dieu n'a » point de fin, de même son ouvrage n'a ni » commencement ni fin. » Après avoir cité ce texte, « tel est, nous dit formellement l'adepte » Panthéiste, tel est le symbole abrégé, mais » expressif de toute la *Science hermétique*, » de toute celle qu'il s'applaudit d'avoir trouvée dans les hauts grades Écossois.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir le sens de ces expressions *tout est Dieu.* Il n'y a pour lui que l'ignorance et le préjugé qui puissent en être révoltés. Qu'on ne lui dise pas sur-tout qu'en faisant de la terre, du ciel, du grain de sable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité divisible ; car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions et millions de *parties sont tellement unis ensemble, et constituent tellement un Dieu-tout, qu'en séparer une seule partie, ce seroit anéantir le tout lui-même ou le grand Jéhovah.* Si le Frère Maçon vient à s'enorgueillir de se trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira : comme toute partie du corps, comme *le petit doigt, par exemple, est toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, est toujours infiniment plus petit que Jéhovah.* L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il soit, peut toujours se réjouir d'avance. Car le temps viendra où il se trouvera réuni au grand Tout ; où tout étant rentré dans

Jéhovah, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie ; où *le vrai Panthéisme sera rétabli pour toujours.* (Grades Maçonniq. Écossois, préface.)

Le lecteur ne s'attend pas sans doute à me voir réfuter et l'absurdité et l'impiété de ce systême maçonnique. Pour constater combien il est uni à la Franc-Maçonnerie Hermétique, j'observe seulement qu'il ne suffisoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette espèce de Maçons. La description de leur grade est suivie des *thèses* appelées de *Salomon*. Elle est encore suivie du *Monde Archétype ;* et ces productions sont toutes destinées à soutenir la même impiété. (*Id. sec. partie, édit. de Stockolm*, 1782.) Ce ne sera donc pas cette branche de Franc-Maçons qu'on nous accusera de calomnier, en leur prêtant un systême qui fait du scélérat comme du juste la Divinité même, et des forfaits comme de la vertu l'action même de la Divinité ; un systême sur-tout qui annonce aux méchans comme aux justes un seul et même sort, celui de se trouver également un jour réunis dans le sein de la Divinité, d'être Dieu pour toujours quand ils auront cessé d'être hommes.

Systême des Maçons de la Cabale.

Sans être moins impie, le systême des Franc-Maçons Cabalistes a quelque chose de plus humiliant pour l'esprit humain, sur-tout dans un siècle qui osoit s'appeler par excellence le siècle des lumières, le siècle philosophe. C'est dans les Loges des Prussiens Rose-Croix que dominoit ce systême de la Cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. (*Voyez lett de Philon à Spartacus.*) Je sais, à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la Révolution il étoit en France même, et sur-tout à Bordeaux, celui de quelques Loges de Rose-Croix. Pour ne point en parler au hasard, ce que je vais en dire sera le résultat des leçons cabalistiques récemment imprimées sous le titre de *Télescope de Zoroastre.* Elles sont dédiées à un de ces Princes

que l'Auteur ne nomme pas, mais dont la renommée nous fait assez connoître le zèle pour ces sortes de mystères. Sous de pareils guides on ne m'accusera pas d'en imposer aux Frères.

Le *Jéhovah* des Loges Cabalistiques n'est plus le Dieu Grand Tout. C'est tout à la fois le Dieu *Sizamoro* et le Dieu *Sénamira*. Au premier vient se joindre le Génie *Sallak*, et au second le Génie *Sokak*. Lisez ces mots fameux dans la Cabale, en sens inverse ; vous trouverez *Oromasis* ou le Dieu bon, et *Arimanes* le Dieu méchant ; vous trouverez ensuite *Kallas* et *Kakos*, *deux mots à peu près correctement empruntés du Grec, dont le premier signifie Bon, et le second Mauvais.* (Télescope de Zoroastre, page 13.)

Donnez pour compagnons à Oromase une foule de Génies ou d'Esprits *bons* comme lui, au méchant Arimanes autant de Génies qui participent tous de sa méchanceté ; vous aurez le *Jéhovah* des Franc-Maçons de la Cabale, c'est-à-dire le grand mystère de la parole retrouvée dans leurs Loges, la religion, le culte qu'ils substituent au Christianisme.

De ces génies bons et mauvais, les uns sont des intelligences d'un ordre supérieur, et ceux-là président aux planètes, au soleil levant et au soleil couchant, au croissant de la lune et à la lune décroissante. Les autres sont des anges, des esprits d'un ordre inférieur à ces intelligences, mais supérieur à l'ame humaine. Ceux-là se distribuent l'empire des étoiles et des constellations ; dans l'un et dans l'autre ordre, les uns seront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur ; et les autres, les anges de la mort, des événemens malheureux. Tous connoissent ce qu'il y a de plus secret dans le passé, le présent et l'avenir ; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoissances. Pour se les rendre favorables, le maçon de la Cabale doit étudier ce que nous appelons dans le langage

familier, le Grimoire du Magicien. Il doit savoir le nom, les signes des planètes, des constellations et des esprits bons ou mauvais qui les influencent, et les chiffres qui les désignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia* il reconnoisse le soleil levant, intelligence pure, douce, active, qui préside à la naissance et à toutes les bonnes affections naturelles. *Lethophoros*, c'est Saturne, la planète où réside la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionnaire de ce Grimoire, bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, et les urnes et les miroirs magiques de toute cette science du cabaliste Rose-Croix. Le lecteur en connoît désormais assez, pour y voir la science de la plus vile, de la plus absurde des superstitions. Elle ne seroit que la plus humiliante, si l'adepte n'y portoit pas l'impiété jusqu'à regarder comme une vraie faveur le commerce et l'apparition des Démons qu'il invoque sous le nom de Génies, et de qui il attend le succès de ses enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le Maçon initié à la Cabale recevra les faveurs de ces Génies bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir; ils se rendront visibles, ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne suffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraye de la société *des Génies mal-faisans*. Il faut qu'il croie fermement que *le pire d'entre eux*, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle *Démon*, *n'est jamais mauvaise compagnie pour l'homme.* Il faut même qu'il sache préférer, dans bien des circonstances, la visite des mauvais Génies à celle des bons; car *souvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune et quelquefois la vie;* et souvent *on se trouve avoir aux Anges mal-faisans d'insignes obligations.* (Id. p. 118 et 136.)

De quelque part que viennent ces Génies ou Démons, c'est eux seuls qui donneront à l'adepte la science des choses occultes, qui le feront Prophète ; et il saura alors que Moyse, les Prophètes, les trois Mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres, point d'autre art que le sien et celui de *Nostradamus*. (Id. passim.)

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de superstition et d'impiété, l'adepte n'en sera que plus cher à la secte. Il aura démontré qu'il aime encore mieux le code de *Sisamoro* et de *Senamira*, que celui de l'Évangile ; qu'il aime mieux être fou que Chrétien ; et ce sera le dernier des mystères du Maçon cabaliste.

Celui des arrière-Maçons, qui auroit suivi une autre marche pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la Cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui-même, qu'il dise au moins que « *l'Astrologie judiciaire n'a rien de merveilleux* » *que ses moyens ; que son but est fort simple ;* » qu'il est très-possible qu'à l'heure de votre » naissance un astre soit placé sous tel point du » ciel, à tel aspect ; et que la nature alors ait » pris une route, qui par le concours de mille » causes enchaînées, doit vous être funeste ou » favorable. » Qu'il ajoute quelques sophismes pour accréditer ces idées ; pourvu qu'en même temps il se donne pour philosophe, la secte lui saura bon gré d'un service, qui tend au moins à venger le Maçon cabaliste de nos mépris, et qui peut donner à l'art quelque importance. (*Voyez Suite des erreurs et de la vérité, par un Philosophe inconnu, année maçonnique*) 5784, *chap. vices et avantages.* (*)

(*) Malgré le titre de *Suite des erreurs et de la vérité*, cet Ouvrage ne fait point du tout suite à celui dont je vais

J'ai peur de fatiguer le lecteur par le détail de ces absurdités des arrière-Maçons, mais j'écris pour fournir des preuves à l'historien. En assignant les grandes causes de la Révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des systêmes d'impiété et de rebellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches; il ne lui restera qu'à vérifier les preuves, il saura au moins où elles reposent. D'ailleurs une des principales ruses de la secte est de cacher non-seulement ses dogmes et la variété des moyens qu'ils lui fournissent pour tendre au même but, mais encore, si elle pouvoit y réussir, de cacher jusqu'au nom de ses diverses classes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, se trouvera précisément celle qui fit le plus d'efforts et qui mit le plus d'art à vivifier les anciens systêmes des plus grands ennemis du Christianisme et des Gouvernemens.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette classe nos Franc-Maçons Martinistes; c'est cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce M. de Saint-Martin qui leur laissa son nom; mais je défie que sous un extérieur de probité et sous un ton dévotieux, emmiellé, mystique, on trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'esclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit séduits; j'en ai vu qu'il vouloit séduire; tous m'ont parlé de son grand respect pour Jésus-Christ, pour l'Evangile, pour les Gouvernemens; je prends, moi, sa doctrine et son grand objet dans ses productions, dans celle qui a fait l'Apocalypse

---

parler. C'est simplement une de ces ruses du club d'Holbach, qui voyant le prodigieux succès du livre de *Saint-Martin*, se servit de ce titre pour piquer davantage la curiosité. On reconnoît dans cette prétendue suite, des feuilles entières copiées des œuvres du Club, nullement le systême de Saint-Martin, si ce n'est le même zèle pour les grades Maçonniques.

de ses adeptes, dans son fameux ouvrage *Des erreurs et de la vérité*. Je sais ce qu'il en coûte pour aller déchiffrer les énigmes de cet œuvre de ténèbres; mais il faut bien avoir pour la vérité, la constance que les adeptes ont pour le mensonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'ensemble du code Martiniste, à travers le langage mystérieux des nombres et des énigmes. Épargnons, autant qu'il est possible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux Saint-Martin se montre à découvert, et aussi hypocrite que son maître, il ne sera plus que le vil copiste des inepties de l'esclave Hérésiarque, plus généralement connu sous le nom de Manès. Avec toute sa marche tortueuse, on le verra conduire ses adeptes dans les mêmes sentiers, leur inspirer la même haine des autels du Christianisme, du trône des Souverains, et même de tout Gouvernement politique. Commençons par son systême religieux. En réduisant au moins de pages possible, des volumes, des tas d'absurdités, je sais bien que j'aurai besoin d'invoquer encore la patience du lecteur; mais enfin les Maçons Martinistes ont singulièrement contribué à la Révolution, il faut bien encore que leurs sottises philosophiques soient connues.

Qu'on imagine d'abord *un Être premier, Unique, Universel, sa cause à lui-même et source de tout principe*. Dans cet être universel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéisme. C'est bien là l'*Être premier* des Martinistes; (*Des erreurs et de la vérité*, 2.e *partie*, *page* 149) mais de ce Dieu Grand-Tout ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient* cependant *de lui-même toute sa puissance et toute sa valeur*. Il est infiniment bon, il ne peut que le

bien. Il produit un nouvel être de la *même substance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant et ne peut que le mal. (*Sect.* 1.re) Le Dieu ou le Principe Bon, quoique tenant de soi toute sa puissance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel, sans les moyens du Dieu méchant.* (*Id. des causes temporelles, enchaînemens.*) L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde; et les corps sortent de ces combats du Dieu ou du Principe Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais.

L'homme existoit déjà en ce temps-là; car « *il n'y a point d'origine qui surpasse celle de » l'homme.* Il est plus ancien qu'aucun être de » la nature; il existoit avant la naissance des » Génies, et cependant il n'est venu qu'après » eux. » (*Id. de l'homme primitif.*) L'homme existoit sans corps dans ces temps antiques. Et « *cet état étoit bien préférable* à celui où il se » trouve actuellement. Autant son état actuel » est borné et semé de dégoûts, autant l'autre » avoit été illimité et semé de délices. » *Id.* (*)

Par l'abus de sa liberté, il s'écarta du centre où le bon principe l'avoit placé; alors il eut un corps; et ce moment fut celui de sa première chute. Mais dans sa chute même, il conserva sa dignité. Il est encore de la même *essence* que le Dieu Bon. Pour nous en convaincre « nous » n'avons qu'à réfléchir sur la nature de la » pensée; nous verrons bientôt qu'étant simple, » unique et immuable, il ne peut y avoir » qu'une espèce d'êtres qui en soient suscepti-

(*) Je me sers ici de l'édition d'Edimbourg, an 1782, je dois en prévenir, parce que celle-ci est devenue moins énigmatique. A mesure que le philosophisme ou l'impiété gagnoit du terrain, les Martinistes ont cru pouvoir se rendre un peu plus intelligibles; et l'on a supprimé ou mis en caractères ordinaires ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres, dont les premières éditions étoient surchargées.

» bles, parce que rien n'est commun parmi des » êtres de différentes natures. Nous verrons » que si l'homme a en lui cette idée d'un être » supérieur, et d'une cause active, intelligente, » qui en exécute les volontés, il doit être de » la même essence que cet être supérieur. » (Id. *Affinité des êtres pensans*, *pag.* 205.) Ainsi dans le système du Martiniste, le principe bon, le principe mauvais et tout être pensant; c'est-à-dire, ainsi à cette école Dieu, le Démon et l'homme ne sont que des êtres d'une même *nature*, d'une seule et même *essence* et d'une même *espèce*.

On voit que si l'adepte ne croit pas être Dieu ou Démon, ce n'est pas au moins la faute de ses maîtres. Il y a cependant entre l'homme et le mauvais principe une différence assez remarquable; car le Démon, principe séparé du Dieu bon, n'y reviendra jamais; au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes et les temps. « Il s'égara d'abord, en » allant de quatre à neuf; il se retrouvera en » revenant de neuf à quatre. » (*)

Ce langage énigmatique s'éclaircit à mesure que le Martiniste avance dans ses mystères. On lui apprend que le nombre *quatre* est la ligne droite; on lui dit de plus que le nombre *neuf* est la circonférence ou la ligne courbe; (*Id. pages* 106 *et* 126, *2.e part.*) enfin il est instruit

(*) M. de Saint-Martin donnoit précisément un jour cette même leçon au Marquis de C...; il traçoit son cercle sur la table, puis il montroit le centre et ajoutoit : Voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon pour arriver à la circonférence ? Je le vois, répondit M. le Marquis, mais je vois aussi, qu'arrivé à la circonférence, ce corps parti du centre peut s'échapper par la tangente ou par la ligne droite, et je ne vois plus alors comment vous prouverez qu'il doit absolument revenir au centre. Il n'en fallut pas davantage pour embarrasser le docteur des Martinistes. Il n'en demeura pas moins persuadé que les ames sorties de Dieu par le nombre 4 y rentreront par le nombre 9.

que le soleil est le nombre *quaternaire*; que le nombre neuf *c'est la lune, et par conséquent la terre dont elle est le satellite*; (Id. p. 114 et 215) et l'adepte en conclut que l'homme, avant les temps, étoit dans le soleil ou dans le centre de la lumière; qu'il s'en est échappé par le rayon, et qu'arrivé jusqu'à la terre, en passant par la lune, il reviendra un jour à son centre pour se réunir un jour au Dieu bon.

En attendant qu'il puisse jouir de ce bonheur, « on a grand tort de prétendre le mener à la » sagesse par le *tableau effrayant des peines tem-* » *porelles, dans une vie à venir.* Ce tableau » n'est rien quand on ne le sent pas; or ces » aveugles maîtres ne pouvant nous faire con- » noître qu'en idée les tourmens qu'ils imagi- » nent, doivent nécessairement faire peu d'effet » sur nous. » (*Id. sect.* 1.re)

Plus clair-voyant que ces maîtres aveugles, le Martiniste efface de tout code moral ces frayeurs d'un enfer et de toutes les peines à venir; car on peut l'observer chez les sophistes d'arrière-Maçons comme chez les sophistes de nos Académies, c'est toujours là que tendent les systêmes. On diroit qu'ils ne connoissent pas d'autres moyens d'éviter cet enfer que d'enseigner qu'il n'en existe point, c'est-à-dire, que d'enhardir les peuples, de s'enhardir soi-même à tous les crimes qui le méritent davantage.

Au lieu de cet enfer, il n'y a pour l'adepte Martiniste « que *trois mondes temporels*; il n'y a » que trois degrés d'expiation ou trois grades » dans la vraie F. M. » (*Franc Maçonnerie.*) C'est nous dire, ce semble, assez clairement, que le parfait Franc-Maçon n'a plus ni souillures à craindre, ni expiation à désirer; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune espèce de lecteur, c'est combien l'impiété domine à travers toutes ces absurdités que les Loges Martinistes opposent aux vérités évangéliques.

Ce n'étoit pas assez pour cette secte que la haine du Christ renouvelant, propageant ces antiques délires et ces blasphêmes d'une philosophie insensée, il falloit encore que la haine des lois, des Souverains et des Gouvernemens vînt se mêler à ses mystères ; et en cela l'adepte Martiniste n'a sur les Jacobins d'autre avantage que celui d'avoir mieux combiné la ruse des systêmes avec le vœu de la rebellion, avec le serment d'abattre tous les Trônes.

Système politique des Maçons Martinistes.

Que l'adepte zélé ne se récrie point ici, et qu'il ne parle pas sur-tout de son respect pour les Gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ses protestations et celles de ses maîtres ; mais j'ai aussi entendu ses leçons. Il a beau les donner en secret et les envelopper de ses énigmes, s'il ne me restoit pas à dévoiler un jour des Illuminés d'un autre genre, je le dirois sans hésiter : Des sectes conspirantes contre l'Empire et contre tout Gouvernement civil, les adeptes des Loges Martinistes sont la pire de toutes.

Avec leur peuple souverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur Roi constitutionnel ; il falloit à Brissot, à Syeyes, à Péthion, au moins leur République. Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des sermens ; l'adepte Martiniste ne reconnoît pour légitimes, ni les empires que peuvent avoir fondés la violence, la force, la conquête ; ni les sociétés qui devroient leur origine aux conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers sont l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime ; quelque antiques qu'ils soient, la *prescription* n'est que l'invention des hommes pour suppléer au devoir d'être justes aux lois de la nature, qui jamais ne prescrivent. *L'édifice formé sur l'association volontaire est tout aussi imaginaire que celui de l'association forcée.* (Id. sect. 5.) C'est à prouver ces deux assertions, la dernière sur-tout, que le héros des Marti-

nistes consacre ses sophismes. C'est peu même pour lui de décider *l'impossibilité qu'il y ait jamais eu d'État social formé librement de la part de tous les individus*; il demande *si l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il seroit raisonnable de se reposer sur ceux qui l'auroient formé*; il examine, et il conclut: « L'asso-» ciation volontaire n'est pas réellement plus » juste ni plus sensée qu'elle n'est praticable; » puisque par cet acte il faudroit que l'homme » attachât à un autre homme un droit, dont lui-» même n'a pas la propriété (celui de sa liberté) » celui de disposer de soi; et puisque, s'il trans-» fère un droit qu'il n'a pas, *il fait une conven-» tion absolument nulle et que ni lui, ni les » chefs, ni les sujets ne peuvent faire valoir, » attendu qu'elle n'a pu les lier ni les uns ni les » autres.* » (Id. 2.e part. sect. 5, p. 9.)

Je sais qu'on trouvera à la suite de ces leçons des protestations de fidélité, de soumission, des invitations à ne point troubler l'ordre actuel des lois et des gouvernemens; mais je sais que la stupidité seule peut être dupe de ces vains artifices. Lorsque le Martiniste nous a dit que tout est nul dans les sociétés formées librement, que tout est nul dans les sociétés formées par la force; quelles sont donc les lois civiles, quels sont les Magistrats, les Princes qui pourront exiger des sujets cette soumission?

Je sais encore que le héros des Martinistes redoute les dangers de l'insurrection, de la révolte; mais ces dangers pour lui se réduisent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée.* Quand la multitude se trouvera imbue des principes du Martiniste, quand le danger des violences *privées* ne sera plus à craindre, à quoi pourront servir ces restrictions et toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix et l'ordre des sociétés civiles existantes? Et cette multitude, que ne fait pas

le Martiniste pour lui persuader qu'il n'existe, qu'il n'exista jamais un seul Prince, un seul Gouvernement civil et légitime ? Sans cesse il nous rappelle à cette prétendue *origine première* « dans » laquelle les droits d'un homme sur un autre » homme n'étoient pas connus, parce qu'il étoit » hors de toute possibilité que ces droits existassent *entre des êtres égaux.* » (Voyez sur-tout pages 16 et 17, 2.e part.)

Il lui suffit de voir que les Gouvernemens varient, qu'ils se succèdent, que les uns ont péri, que les autres périssent ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes* et le fruit de *leur imagination déréglée.* (Id. Instabilité des Gouvernemens, pages 34 et 35.)

Enfin je sais qu'il est pourtant aux yeux des adeptes Martinistes un vrai gouvernement, une véritable autorité de l'homme sur les hommes, que ce gouvernement est même celui qu'il leur plaît d'appeler *Monarchie ;* mais, malgré tous les tours et les détours du langage mystérieux, c'est ici que se montre la conspiration la plus générale contre les Monarchies, contre les Républiques et contre tout Empire politique. Dans ce langage mystérieux et plein d'artifice, il est absolument une supériorité que l'homme peut acquérir sur l'homme, supériorité de connoissances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant davantage de son *premier état*, le rendront supérieur *par le fait* « et par nécessité » même ; parce que les autres hommes s'étant » moins exercé, et n'ayant point recueilli les » mêmes fruits, auront vraiment besoin de lui, » comme étant dans l'indigence et dans l'obscur» cissement de leurs facultés. » (*Page* 18.) On croiroit à ce langage que dans le systême du Martiniste, celui-là seul peut exercer sur ses semblables une autorité légitime qui en acquiert le droit par ses vertus, par son expérience, et

par

par plus de moyens d'être utile. C'est là en effet le premier artifice d'un systême, qui, déjà écarte loin du trône tout droit de succession héréditaire, qui soumet tous les droits du Souverain aux caprices, aux jugemens des factieux et de la populace, sur la vertu, les connoissances, les succès de celui qui gouverne. Mais suivons leurs leçons, et malgré toute l'obscurité de leur langage, essayons de le rendre intelligible : « Si » chaque homme, nous disent-ils, parvenoit au » même degré de sa puissance, chaque homme » seroit alors un Roi. »

A ces mots il est déjà aisé de voir que pour le Martiniste, celui-là seul n'est pas encore son Roi, qui n'est pas encore arrivé au dernier degré de *sa puissance*, ou de ses forces dans *l'état naturel*. Avancez encore, et vous saurez que c'est dans cette différence seule que peuvent résider les titres d'une vraie autorité politique; que c'est-là *le principe d'unité*, *le seul* donné par la nature pour exercer une autorité légitime sur les hommes, *le seul flambeau qui puisse les réunir en corps*. (Id. page 29.)

Vous croiriez chercher inutilement dans l'histoire des hommes une société, où celui-là seul commande, dont la puissance ou les facultés se sont le mieux développées dans l'ordre naturel; où celui-là seul obéit, qui n'a point encore atteint ce degré de puissance; le Martiniste vous fera remonter « à cet âge heureux, qu'on » a dit n'exister que dans l'imagination des » Poëtes, parce que nous en étant éloignés et » n'en connoissant plus les douceurs, nous avons » eu la foiblesse de croire que, puisqu'il avoit » passé pour nous, il devoit avoir cessé d'être. » (*Ibid.*)

Si vous ne voyez pas dès-lors que la seule autorité légitime est celle qui s'exerçoit dans ces temps antiques, appelés l'âge d'or, où il n'y avoit d'autre Roi que le père de la famille; où

l'enfant se trouvoit Roi lui-même, aussitôt que les forces et l'âge avoient développé sa puissance; si au lieu de sentir ces conséquences, vous objectez encore que nul Gouvernement ne s'est perpétué depuis l'origine du monde; et que par conséquent la règle qu'on vous donne pour découvrir le seul Gouvernement légitime, ne vous en montre aucun; en vous laissant encore le soin de deviner, l'adepte reprendra: « Cependant c'est une des vérités que je puisse le » mieux affirmer, et je ne m'avance point trop, » en certifiant à mes semblables qu'il y a des » Gouvernemens qui se soutiennent *depuis que* » *l'homme est sur la terre, et qui subsisteront* » *jusqu'à la fin;* et cela par les mêmes raisons » qui m'ont fait dire qu'ici-bas il y avoit tou- » jours eu, et qu'il y auroit toujours des Gou- » vernemens légitimes. » (*Id. pag.* 35 *et* 36.) Cherchez donc à présent quels sont, quels peuvent être ces Gouvernemens légitimes que le Martinisme fait profession de reconnoître. Voyez ceux qui existent depuis que l'homme est sur la terre, et qui subsisteront jusqu'à la fin; en trouverez-vous d'autre que celui des Patriarches ou des premières familles gouvernées par la seule autorité du père? Pour les temps moins anciens, en trouverez-vous d'autres que celui des familles isolées, ou des Nomades, des Tartares, ou bien des Sauvages errans sans autre Roi que le chef, le père des enfans? C'est là en effet que ceux dont les années ont également développé les forces, *la puissance*, se trouvent tous *égaux*, et chacun Roi; c'est-à-dire chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il se fait à lui-même, et chacun acquérant à ce même âge tout l'empire d'un père sur ses enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même Gouvernement, jusque dans nos sociétés civiles. L'intérieur de chaque famille prise séparément, et indépendamment de la société générale, vous

en offre l'image. C'est-là qu'il se conserve depuis l'origine du monde, et qu'il existera jusqu'à la fin des temps. Rappelez à présent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres Gouvernemens formés, ou par la force, ou par des conventions libres; de ces Gouvernemens qui passent, se succèdent, se détruisent tous avec le temps, et qui par cela seul vous démontrent combien peu ils furent légitimes; vous concevrez enfin assez clairement que tout le zèle du Martiniste pour la vraie *Monarchie*, pour le Gouvernement *seul*, *légitime*, seul dans *l'ordre de la nature*, et seul aussi durable que le monde, n'est autre chose que le vœu de réduire toute société, toute autorité légitime, à celle du père régnant sur ses enfans, de renverser tout autre trône, toute autre Monarchie, toute autre loi, que celle du règne des Patriarches.

Oui, c'est-là que revient tout le systême politique des Martinistes. Il ne seroit pas impossible d'en dévoiler bien des détails, bien d'autres impiétés, bien d'autres blasphêmes, soit religieux, soit politiques. Il ne seroit pas impossible entre autres de prouver que, d'après nos Martinistes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable cause de ses grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'est d'avoir fait divorce avec les lois de la nature pour se soumettre aux lois qu'elle réprouve, aux lois des Empereurs, des Rois, des Républiques mêmes, à toute autre autorité qu'à celle des pères sur les enfans. (*Voyez* 2[e]. *partie, article Adultère, sect.* 5.) Mais ce seroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail devient fastidieux pour moi; il pourroit l'être aussi pour mes lecteurs. J'espère qu'ils me sauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coûte pour réunir et rapprocher ces traits lumineux que la secte, à travers ce tas d'obscurités mystérieuses, laisse

échapper de temps à autre, et dont l'ensemble bien saisi ne laisse plus douter du grand objet de son Apocalypse.

En lisant et en étudiant ce code étrange, on seroit presque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penser avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot;* on s'étonneroit presque autant que lui, qu'un pareil code eût fait des enthousiastes, et que je ne sais quel *Doyen* de la Philosophie eût pu s'en trouver enchanté. (*Voyez lett. de Volt. à d'Alemb.* 22 *Oct.* 1776.) Mais ce *Doyen* sans doute n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire; il ne lui avoit pas dit que cette obscurité elle-même devenoit pour la secte un des plus grands moyens d'écraser et l'autel et le trône. Les œuvres de Voltaire lui-même étoient moins exaltées que cette Apocalypse des Martinistes. Plus elle étoit obscure, plus ils savoient inspirer la curiosité d'en pénétrer les mystères. Les adeptes du premier rang se chargeoient d'en donner l'explication aux jeunes novices. Il étoit sur-tout des novices femelles dont on savoit piquer la curiosité. Leur boudoir devenoit une école secrète, où l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extasiée s'applaudissoit d'entendre des mystères inconnus au vulgaire. Peu à peu la novice devenoit elle-même interprète, et fondoit une espèce d'école. Ce n'est point au hasard que j'en parle; et dans Paris et dans les Provinces, sur-tout dans Avignon, chef-lieu des Martinistes, il étoit de ces sortes d'écoles secrètes destinées à l'explication du code mystérieux; j'ai connu, et je connois des hommes appelés, introduits à ces écoles. Elles disposoient à l'initiation; on y apprenoit de plus l'art de tromper les simples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la secte ridicule; l'art d'évoquer les morts; l'art de faire parler

des hommes absens, de voir ce qu'ils faisoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les Charlatans de tous les âges étudioient pour faire illusion à la populace et gagner son argent, les Martinistes l'étudioient pour faire des impies et renverser les trônes.

Cette secte faisoit bien des dupes en France, en Allemagne, j'en ai trouvé jusques en Angleterre; et j'ai vu que par-tout son dernier secret consistoit à montrer dans la Révolution Françoise, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuse que soit cette classe de Maçons Martinistes, elle n'approche pas cependant de la multitude des Maçons Eclectiques. Et ceux-ci en effet devoient dominer dans un siècle où le philosophisme des Athées, des Déistes succédoit aux anciennes hérésies, pour les absorber toutes.

On dit aujourd'hui Franc-Maçon Eclectique, dans le même sens que l'on disoit Philosophe Eclectique. C'est-à-dire qu'il faut entendre par ce mot ceux des adeptes, qui après avoir passé par tous les grades de la Maçonnerie, ne s'attachent à aucun des systêmes religieux, ou même politiques dont ils ont appris l'explication; mais qui de cet ensemble se forment à eux-mêmes un systême conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. (*Voyez Archives des Franc-Maçons et Rose-Croix*, *Berlin*, 1785, *chap.* 3.) Ils ne sont ni Maçons Hermétiques, ni Maçons de la Cabale, ni Martinistes; ils sont tout ce qu'ils veulent, Déistes ou Athées, Sceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philosophie du jour. Il est pour eux, comme pour les simples Sophistes du siècle, un double point de réunion. Quant à la Religion, tous admettent et cette liberté, et cette égalité, qui ne souffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raison, qui ne veulent d'aucune Religion révélée. Quant au Gouvernement, s'ils

Franc-Maçons éclectiques.

admettent des Rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple dispose à son gré, en vigueur de son droit de Souverain. Je ne m'étendrai pas ici sur cette classe, elle est celle des Brissot, des Condorcet, des Lalande, celle en un mot des Sophistes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la Maçonnerie que pour faciliter leur révolution. Exposer de nouveau leurs systêmes, ce seroit répéter tout ce que j'en ai dit sous le titre de Sophistes conjurés contre le Christianisme et contre les Souverains. La multitude de ces sortes d'impies agrégés de nos jours aux Loges de la Franc-Maçonnerie, prouveroit seule combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je sais qu'il est une autre espèce de Franc-Maçons Eclectiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux-ci non-seulement déclarent n'adhérer à aucun systême particulier de Maçonnerie; non-seulement ils reçoivent indifféremment des Frères de toutes les Loges, mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux toutes sont libres, toutes ont le même droit de se donner des lois. C'est pour cela qu'ils ont aboli parmi eux jusques aux noms de *Grande Loge*, et de *Loge Ecossoise*. En ce sens on peut dire qu'ils ont ajouté même à l'égalité et à la liberté Maçonniques. (*Voyez les Règles de leur association, datées de Francfort*, 18 *Mai* 1783, *signées Rustner et Rottberg, secrétaires.*)

Sous ce dernier point de vue, les Maçons Eclectiques auroient été fort peu nombreux en France; car la plupart des Loges étoient sous l'inspection de la Grande Loge Parisienne, appelée le *Grand Orient*. Mais dans toutes ces Loges, l'esprit des Sophistes modernes avoit introduit un véritable Eclecticisme d'impiété. Le sentiment, bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce sentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à détester le Christ et sa

Religion ; à détester tout autre Souverain, tout autre législateur, que le peuple égal et libre. L'opinion du Maçon Eclectique, comme celle de tous nos Sophistes, peut varier sur tout le reste, sur la manière de suppléer au Christianisme, par l'Athéisme ou le Déisme ; à la vraie Monarchie, par la Démocratie, ou même par une Monarchie démocratique ; mais on cesseroit d'être Frère dans ces arrière-Loges, si l'on faisoit un pas de moins vers la liberté et l'égalité.

Aussi toutes les classes, tous les codes Maçonniques, adeptes Hermétistes, Rose-Croix de la Cabale, ou frères Martinistes, et Maçons Eclectiques ; tous appeloient à leur manière une révolution ; et très-peu importoit à la secte le système qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleversemens. (*Voyez Lamétherie*, *Journal de Physique*, *an* 1790.)

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui résultent plus spécialement des opinions des Frères sur l'origine même de leur Franc-Maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides que les savans et les zélés Maçons. On verra si les pères qu'ils se donnent ou qu'ils avouent, ne suffiroient pas seuls pour juger les complots des enfans.

CHAPITRE XII.

Preuves tirées des Systêmes des Franc-Maçons eux-mêmes sur leur origine.

De ces opinions sur l'origine des Franc-Maçons, écartons d'abord celles des demi-adeptes, qui dans l'illusion du nom qu'ils portent, se croient réellement originaires des Maçons qui

bâtirent la tour de Babel, de ceux qui élevèrent les pyramides d'Egypte, de ceux-là surtout qui bâtirent le temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la tour de Strasbourg; et enfin de ceux qui, dans le dixième siècle, bâtirent en Ecosse et ailleurs un grand nombre d'églises. Cette classe de Maçons manouvriers n'a jamais été admise aux Mystères; s'il est vrai que jamais ils aient fait partie de la confrérie, ils en furent exclus; leur génie parut trop grossier, trop peu philosophique (*).

(*) Je fais cette observation, parce qu'il n'est pas sans vraisemblance que le nom, les symboles de la Franc-Maçonnerie viennent réellement des Maçons manouvriers. Une grande partie des Arts mécaniques avoient, en France au moins, des signes et des cérémonies, un langage de convention, qui étoit le secret de la profession. Ces signes, ce langage servent aux ouvriers à se reconnoître, à distinguer le grade d'Apprenti ou de Maître, qu'ils ont acquis dans leur métier; à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail ou quelque secours pour continuer leur route; car tous les hommes d'une même profession mécanique ont aussi ce penchant naturel à s'aider plus spécialement les uns les autres.

Il peut avec le temps s'être introduit dans la confrérie des Maçons, quelques-uns des adeptes initiés aux mystères de la secte. Cet adepte peut avoir initié ou philosophisé quelques vrais Maçons, en former ses élus; pour faire bande à part, il n'aura eu besoin alors que de prendre dans l'architecture de nouveaux emblêmes, des signes différens du commun des Maçons, et les Loges se seront trouvé établies.

Ce qui ne laisse pas sans vraisemblance une pareille supposition, c'est qu'il est en France une autre profession qu'un seul obstacle a peut-être empêché de subir la même métamorphose; cette profession est celle des *Fendeurs*. Ces hommes-là font aussi entre eux une vraie confrérie. Ils ont leurs signes, leur mot du guet, leur secret et leurs fêtes. Ils s'appellent *l'Ordre des Fendeurs;* ils reçoivent dans leur Ordre des Bourgeois, des Gentilshommes, qui, avec le secret de l'Ordre, se rendent à leurs assemblées, à leurs fêtes, comme à celles des Franc-Maçons. J'ai connu des adeptes tout-à-la-fois Franc-Maçons et Fendeurs, qui par leur naissance et leur état n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vu aussi réservés sur le secret des Fendeurs que sur celui des Franc-Maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des Fendeurs fût dans ses rapports avec le secret des Maçons; ou bien qu'avec le temps les adeptes des villes en vinssent à vouloir aussi *philosophiser* l'Ordre des

On ne vouloit plus d'eux, aussi-tôt que la truelle, le compas, la pierre cubique, les colonnes ou pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblêmes systématiques. Aussi les grands adeptes rougissent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux classes celles qu'ils ont imaginées pour s'ennoblir. Dans la première classe, les uns remontent aux mystères des Prêtres Egyptiens, les autres à ceux d'Eleusis ou des Grecs; il en est qui se donnent pour pères les Druides; il en est même qui prétendent venir des Juifs. Dans la seconde classe je mets ceux qui s'arrêtent plus spécialement aux Templiers, au siècle des Croisades (*).

Fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes et seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au Philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi, celles de la liberté et de l'égalité, celles de l'âge d'or, bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule, bientôt les dissertations, les énigmes philosophiques s'en mêleroient; mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques-uns de ces signes, on conserveroit quelques emblêmes de la profession, et les Loges philosophiques de Fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être ouvertes à ces rustes mécaniciens dont elles n'auroient plus que le nom et les emblêmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais Maçons. Mais ce n'est là qu'une conjecture sur le mode de la secte; on verra que nous n'en sommes pas réduits à ces incertitudes sur l'origine de son secret et de sa doctrine.

(*) Pour ces diverses opinions, voyez sur-tout parmi les zélés Maçons de l'Allemagne, *Geschichte der unbekannten*, ou bien *Histoire des Inconnus*, 1780, avec cette épigraphe: *Gens æterna est in quâ nemo nascitur.* — *Archiv. fur Freymaurer*, ou bien Archives des Franc-Maçons, Berlin, 1784. — *Uber die alten und neuen mysterien*; des mystères anciens et modernes, Berlin, 1782. — *Die hebraïsche mysterien, oder die alteste religiose fraymaurerey*; mystères des Hébreux, ou bien les plus anciens Religieux Franc-Maçons, Leipzig, 1788. — Parmi les Anglois, voyez *l'Esprit de la Maçonnerie, par Guill. Hutchinson, etc.* Parmi les François, Guillemain de Saint-Victor, sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, etc. etc.

Notez que j'aurois pu citer plusieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la Maçonnerie a de plus absurde. Par exemple, dans les *Archives des Franc-Maçons* on trouve le compte rendu

Comment et pourquoi les F. M. font remonter leur origine.

Plus on méditera les raisons sur lesquelles s'appuient tous les savans Maçons qui veulent remonter aux anciens Philosophes, plus on verra qu'elles se réduisent toutes à nous dire :

« Dans ces temps anciens, où les hommes » commencèrent à perdre de vue les vérités » primitives, pour se jeter dans la religion et » la morale de la superstition, il se trouva des » Sages qui se garantirent des ténèbres de l'igno- » rance et de la corruption. Ces Sages voyant » bien que la grossièreté ou la stupidité du » peuple n'étoient pas faites pour profiter de » leurs leçons, établirent des écoles, se firent » des disciples, auxquels ils transmettoient toute » la science des vérités anciennes, et de celles » qu'ils avoient découvertes dans leurs profondes » méditations sur la nature, la religion, la po- » litique et les droits de l'homme. Du nombre » de ces leçons, les uns mirent toujours l'unité » de Dieu, le vrai Déisme ; les autres l'unité » du grand Être, le vrai Panthéisme. La morale » qu'ils tiroient de ces principes étoit pure ; » elle étoit spécialement fondée sur les devoirs » de la bienfaisance, et sur les droits de la » liberté, sur les moyens de vivre heureux et » tranquilles. De peur que ces leçons ne per-

---

de certains discours écrits par leurs Docteurs sur l'art de la Cabale ; et cela même par un Docteur Anglois, pour la défense et l'instruction des *Rose-Croix*. J'avoue que j'ai été presque honteux d'y trouver entr'autres ces paroles : « *L'Astrologie* » *est une science qui, par la situation des étoiles, dévoile les* » *causes du passé et fait prédire l'avenir. Cette science a eu ses* » *taches, mais cela n'en détruit ni le fondement ni la sainteté.* » Et cela est écrit par un Docteur Anglois, pour justifier la société des Rose-Croix ; pour être consigné dans leurs Archives ! (*Voyez ces Archives en Allemand, part.* 3, *page* 378, *N.*° 18.) J'ai ajouté ici cette citation, parce que j'ai toujours peur qu'on ne me dise que j'attribue aux Franc-Maçons des choses incroyables. Oui, je le sais, elles sont en quelque sorte incroyables, mais pour ceux-là seulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des Maçons dans les différentes langues, sur-tout en Allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.

» dissent leur prix, ne vinssent encore à s'altérer » et à se perdre en devenant vulgaires, ces divers » Sages prescrivoient à leurs disciples de les tenir » secrètes. Ils leur donnoient des Signes, et un » langage spécial auquel ils devoient se recon- » noître. Tous ceux qu'ils admettoient à cette » école, à ces mystères, étoient les enfans de la » lumière et de la liberté; tous les autres n'étoient » pour eux que *des esclaves et des profanes*; et de » là ce mépris des initiés pour le vulgaire. De là » encore ce silence profond des disciples de Py- » thagore; de là cette science spéciale et secrète » des diverses écoles; de là sur-tout ces mystères » des Egyptiens, et ensuite des Grecs et des » Duirdes; ces mystères des Juifs eux-mêmes, » ou de Moyse instruit dans tous les secrets de » l'Egypte.

» Ces diverses écoles, et les secrets de ces » mystères n'ont point été perdus; les Philo- » sophes de la Grèce les ont transmis à ceux » de Rome; les Philosophes de toutes les Na- » tions ont fait de même, après l'établissement de » la Religion Chrétienne. Le secret fut toujours » observé, parce qu'il falloit éviter les persécu- » tions d'une Eglise intolérante et de ses Prêtres. » Les Sages des diverses Nations, à l'aide des » signes établis originairement, continuèrent à » se reconnoître, comme le font encore aujour- » d'hui par-tout les Franc Maçons. Leur école, » en effet, et tous leurs mystères ne sont point » autre chose que la doctrine, les mystères de » ces anciens Sages, de tous ces anciens Philo- » sophes. Le nom seul a changé; le secret s'est » transmis sous le nom de Franc-Maçons, comme » il se transmettoit sous le nom des Mages, des » Prêtres de Memphis ou d'Eleusis, et des Phi- » losophes Platoniciens ou Eclectiques. Voilà » l'origine de la Maçonnerie; voilà ce qui la » perpétue, ce qui la rend toujours la même » dans toutes les parties de l'univers. » (*Extrait des livres cités dans la note.*)

Fausseté de cette origine.

Tel est le fidelle résultat de ce que les plus savans Maçons ont débité sur leur origine. Mon objet n'est point d'examiner combien sont fausses et contraires à toute l'histoire ces idées sur la prétendue doctrine de ces anciens Sages, Persans, Egyptiens, Grecs, Romains ou Druides, combien il est absurde d'abord de supposer l'unité d'opinions religieuses, l'unité de morale et de secrets chez des Philosophes qui n'ont laissé à l'univers que des systêmes aussi variés, aussi opposés les uns aux autres, et aussi absurdes que le sont encore aujourd'hui tous les systêmes de nos prétendus Philosophes modernes. (*) Je ne veux pas non plus examiner combien faussement on suppose que les mystères d'Eleusis n'avoient d'autre secret que l'unité de Dieu, la plus pure morale; et comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on sait que les citoyens d'Athènes étoient presque tous initiés aux petits et aux grands mystères, suivant leur âge. (**) Je ne demande point comment ces mêmes Athéniens apprenoient tous sous terre leur catéchisme sur l'unité de Dieu, et comment ils adoroient tant de Dieux au grand jour; ou bien encore, comment ils faisoient mourir Socrate, en l'accusant de ne pas adorer tous ces Dieux; ou bien même comment tous les prêtres des Idoles initiés à ces mystères, n'en eurent que plus de zèle pour maintenir la multitude de ces Dieux et leurs autels. Enfin je ne demande pas comment on peut se per-

(*) Pour concevoir toutes ces oppositions des anciens Philosophes, voyez Cicéron, *Questiones academ. — De naturâ Deor. — De legib. — De finib. boni et mali. — De officiis, etc.* Voyez Lactance, *Institut. Divin.* ou bien encore la doctrine, les systêmes et les absurdités, les perpétuelles contradictions des Sophistes modernes, rapprochées de celles des anciens, *les Helviennes, lettre dernière.*

(**) Voyez M. de Sainte-Croix sur les *Mystères des Anciens.*

suader que ces Prêtres si ardens, si zélés dans leurs temples pour le culte de Jupiter, de Mars, de Vénus et de tant d'autres Divinités, étoient précisément ceux qui assembloient le peuple dans la solennité des grands mystères, pour lui dire que tout le culte de ces Dieux n'étoient qu'une imposture, et se donner eux-mêmes pour auteurs et ministres, ou prêtres habituels de l'imposture.

Je sais combien ces réflexions suffisent pour démontrer la fausseté de l'origine, dont les savans Maçons se glorifient : mais supposons à ces mystères l'objet qu'ils croient y voir, la prétention seule d'une société, qui nous dit y trouver son berceau et ses ancêtres, qui se vante d'en perpétuer l'esprit et les dogmes; cette prétention seule nous suffiroit pour voir dans cette confrérie la plus ancienne des conspirations. Elle nous donneroit le droit de dire aux Franc-Maçons :

« Telle est donc l'origine de vos mystères, » et tel est l'objet de vos arrière-Loges ! Vous » venez de ces prétendus Sages et de ces Phi- » losophes, qui réduits aux lumières de la rai- » son ne connurent du Dieu de la nature que » ce que la raison avoit pu leur en dire : vous » êtes les enfans du Déiste ou bien du Pan- » théiste ; et pleins de la doctrine de vos Pères, » vous ne cherchez qu'à la perpétuer ! Vous » ne voyez comme eux que superstition et pré- » jugé dans tout ce que le reste des hommes » croit avoir puisé dans les lumières de la Ré- » vélation ! Toute religion qui ajoute au culte » du Théiste, qui déteste celui du Panthéiste ; » en un mot tout le Christianisme et ses mys- » tères ne sont donc pour vous qu'un objet de » mépris et de haine ! Vous détestez tout ce » que détestoient les Sophistes du Paganisme, » les Sophistes initiés aux mystères des Prêtres » des Idoles; mais ces Sophistes, ces Prêtres

» détestèrent le Christianisme, et s'en montrè-
» rent les plus grands ennemis. D'après tous
» vos aveux, que pouvons nous donc voir dans
» vos mystères, si ce n'est la même haine, le
» même vœu d'anéantir toute autre religion
» que le prétendu Déisme des anciens.

» Vous êtes, dites-vous aussi, ce que furent
» ces Juifs, et ce que sont encore ceux des
» Juifs qui s'en tiennent à l'unité de Dieu pour
» toute religion ; (si cependant il fut jamais de
» Juif qui ne crût pas aux Prophètes, et à
» *l'Emmanuel*, au Dieu libérateur) vous avez
» donc aussi pour tout Chrétien les sentimens
» des Juifs eux-mêmes. Vous n'insistez comme
» eux sur *Jéhovah*, que pour maudire le Christ
» et ses mystères » (*).

Plus on lit les Maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la justice de ces reproches. Pour les uns, la matière est éternelle ; pour les autres, la Trinité des Chrétiens n'est qu'une altération du système de Platon ; d'autres encore suivent toutes les folies des Martinistes, de l'ancien Duélisme. (*Voyez sur-tout Lettre aux illustres*

(*) Pour cette Juiverie des Maçons, ou pour cette Franc-Maçonnerie des Juifs, voyez sur-tout le traité d'un très-savant et très-zélé Maçon, dédié *à ceux qui entendent ; denen die es verstehen.* Il n'est pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour démontrer l'identité des anciens mystères d'Éleusie, de ceux des Juifs, des Druides, des Egyptiens, et des mystères maçonniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des Juifs mêlés dans la Franc-Maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue histoire du nom de *Jéhovah*, perdu par l'assassinat d'Adoniram. « Elle est tirée de la paraphrase
» Chaldaïque, et empruntée d'un conte que les Rabbins ont
» tissu pour enlever à Jésus-Christ sa Divinité et sa Puissance.
» Ils ont imaginé qu'un jour étant entré dans le Temple de
» Jérusalem, il avoit vu le Saint des Saints, où le Grand-
» Prêtre avoit seul la permission d'entrer ; qu'il y avoit trouvé
» le nom de *Jéhovah ;* — qu'il l'avoit emporté, — et que
» c'étoit par la vertu de ce nom ineffable qu'il avoit opéré ses
» miracles. » (*Voyez le voile levé*) Toute cette Fable est évidemment dirigée contre le dogme des Chrétiens sur la Divinité de Jésus-Christ. L'importance que mettent les Maçons à retrouver ce même nom de *Jéhovah*, la manière sur-tout dont leurs mystères se terminent dans le grade de Rose-Croix, ont absolument le même objet.

inconnus ou bien aux vrais Franc-Maçons, *année* 1782.) Rien n'est donc plus visible ; tous ces savans Maçons se disant descendus, ou des Prêtres d'Egypte, ou de ceux de la Grèce, ou des Druides, ne cherchent qu'à établir chacun ce qui leur semble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux que chez les anciens et les nouveaux Sophistes. Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'esprit des adeptes, par des systêmes inconciliables avec le Christianisme. S'ils ne se livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures et aux déclamations, c'est qu'il falloit se réserver le soin de tirer les conséquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les mystères ; mais il faut être plus que borné pour ne pas les sentir. Comment se les cacher encore auprès de ceux qui nous donnent la Maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien de ces sectaires qui troublèrent toute l'Europe sous le nom d'Albigeois ? Ces deux dernières sources ont entr'elles plus de rapport qu'on ne pense. Examinons-les séparément ; et voyons ce que l'on peut attendre d'une société qui se donne de pareils ancêtres.

Conséquences et opinions des F. M. attribuant leur origine aux Templiers.

D'abord, quant aux Templiers, supposons que cet ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui entraînèrent sa destruction ; quel peut être l'objet soit religieux, soit politique de la Maçonnerie en perpétuant ses mystères sous le nom ou les emblêmes de cet ordre ? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe une religion, ou bien une morale inconnue ? Est-ce là ce que vous avez hérité d'eux ? En ce cas, votre religion, votre morale n'est donc pas celle du Christianisme. N'est-ce pas autre chose que leur fraternité, leur bienfaisance qui fait l'objet de vos secrets ? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus évangéliques ? Est-ce la religion de *Jéhovah*,

ou l'unité de Dieu compatible avec tous les mystères du Christianisme ? Pourquoi donc tout Chrétien non maçonnisé n'est-il pour vous qu'un profane ?

Il ne seroit plus temps de répondre à ces reproches, que la Religion s'alarme vainement, que son objet fut toujours étranger aux Loges Maçonniques. Et ce nom et ce culte de *Jéhovah* que les profonds Maçons conviennent tous avoir reçu des Chevaliers du Temple, soit que ces Chevaliers en fussent les auteurs, soit qu'ils l'eussent reçu par tradition des antiques mystères du Paganisme et de ses Sages ; ce nom, dis-je, et ce culte ne sont pas étrangers au Christianisme ; tout Chrétien a donc droit de vous dire : Vous le cacheriez moins, vous seriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre chose que le culte de l'univers chrétien.

Et si la Politique partage les alarmes de la Religion, quel sera encore le subterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité et tous les droits de leur association outragée par la destruction des Templiers ? C'est en vain qu'on allégue l'innocence, ou réelle ou prétendue de ces trop fameux Chevaliers. Le vœu de la vengeance qui a pu se perpétuer depuis près de cinq siècles, ne tombe pas sans doute sur la personne de Philippe-le-Bel, de Clément V, sur celle des autres Rois et des autres Pontifes, qui au commencement du XIVe siècle, contribuèrent tous à l'abolition de cet Ordre. Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe sur les héritiers mêmes, et sur les successeurs de ces Rois et de ces Pontifes. Ce même vœu encore ne sera pas sans doute inspiré aujourd'hui par les liens du sang, ou par quelque intérêt dérivant de la personne même des Templiers ? Le serment de la vengeance est donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'est perpétué comme son objet même, c'est-à-dire comme

l'école

l'école même, les principes et les mystères que l'on nous dit passés des templiers aux Maçons. Mais alors, qu'est-ce donc que ces hommes et ces principes que l'on ne peut venger que par la mort des Rois et des Pontifes ? Et qu'est-ce que ces Loges, où depuis quatre cent quatre-vingts ans ce vœu et ce serment se perpétuent ?

On le voit ; il n'est pas besoin d'examiner ici si Molay et son ordre furent ou innocens ou coupables, si les Templiers sont ou ne sont pas les pères des Maçons ; il suffit de ce qui est incontestable, il suffit que les Maçons se les donnent pour ancêtres. Dès-lors le serment seul de les venger, et toute allégorie cachée sous ce serment, ne montrent plus qu'une association toujours menaçante et toujours conspirante contre les chefs de la Religion et les chefs des Empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'histoire sur ces rapports devenus si intimes entre les mystères de la Franc-Maçonnerie et l'ordre des Templiers. Cette question exige des recherches ; je ne refuse point le résultat de celles que j'ai faites.

L'ordre des Chevaliers du Temple établi par Hugues de Paganis, et confirmé en 1146 par Eugène III, eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inspirer de zèle en faveur des Chrétiens que la dévotion appeloit en ce temps à visiter la Terre-Sainte. Simples Hospitaliers d'abord, ces Chevaliers, suivant les mœurs du siècle, se rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les Sarrasins. Leur première réputation fut due aux grands services que l'on devoit attendre tout-à-la-fois de leur courage et de leur piété. Ce témoignage est généralement celui qu'il faut leur rendre avec toute l'histoire, en distinguant les premiers et les derniers temps de leur existence. L'Ordre se propagea ; il acquit en Europe des richesses immenses ; alors ils oublièrent leur

Causes et aveux des Templiers.

qualité de Religieux : l'éclat des armes leur resta, ils n'en firent plus le même usage. Ce n'est pas une observation à négliger, que bien des années avant leur destruction, l'histoire leur reprochoit déjà, non pas un simple relâchement de leur vertu première, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent proscrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puissance, et qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Matthieu Paris les accusoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédécesseurs ; d'avoir abandonné leur première vocation pour les projets de l'ambition et les plaisirs de la débauche ; de se montrer usurpateurs injustes et tyranniques. Alors déjà ils étoient accusés de ces intelligences avec les Infidelles, qui faisoient avorter les projets des Princes Chrétiens ; d'avoir plus spécialement porté la trahison jusqu'à communiquer tout le plan de Frédéric II au Soudan de Babylone, qui, détestant la perfidie des Templiers, en avertit lui-même l'Empereur. (*Voyez Matth. Paris, an* 1229.) Ce témoignage, que l'historien pourroit renforcer de bien d'autres, sert au moins à rendre moins étonnante la catastrophe par laquelle périt cet Ordre si fameux. (*Voyez Abb. Visp. in Chronic. an.* 1227*; Sanut. lib.* 3*, par.* 12*, c.* 17*, etc. ; apud Dupuy, Traité sur la condamn. des Templiers.*)

Sous Philippe-le-Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes, annoncent qu'ils ont des secrets importans à dévoiler sur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation ; la bouche dont elle part la rend suspecte. Elle suffit cependant à Philippe pour lui faire résoudre l'abolition de cet Ordre. Il fait en un seul jour arrêter tous les Templiers de son Royaume ; cette démarche encore peut être précipitée ; mais l'examen, les interrogations légales se succèdent ; c'est sur ces preuves seules, sur les aveux, sur

les procès-verbaux, c'est sur les pièces authentiques que l'historien doit appuyer son jugement. Si ces aveux sont libres, s'ils sont multipliés, s'ils sont d'accord, non-seulement sous un même Tribunal, mais dans les diverses Provinces et les divers Empires, quelque énormes que soient les crimes avoués, il faudra bien les croire ou démentir les monumens les plus sûrs de l'histoire, les actes les plus juridiques des Tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au temps, leur importance les a fait conserver en très-grand nombre; que l'historien consulte le recueil qu'en a fait M. Dupuy, bibliothécaire du Roi; je ne connois point d'autre moyen d'asseoir ici son jugement, de dissiper les préjugés.

On a dit que Philippe-le-Bel et Clément V avoient concerté entre eux cette destruction des Templiers. Cette prétention disparoît par les lettres de ce Roi et par celles du Pape. Clément V ne peut croire d'abord aux accusations; lors même qu'il devient impossible de résister aux preuves que Philippe lui offre, il se trouve si peu d'intelligence avec ce Prince, que chaque démarche de l'un et de l'autre, dans cette grande affaire, occasionne des plaintes, des contestations perpétuelles sur les droits du Souverain et sur ceux de l'Eglise.

On a dit que ce Roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richesses immenses des Templiers; et dès l'instant qu'il commence à les poursuivre, il renonce solennellement à s'emparer de ces richesses; et dans toute la Chrétienté, pas un seul Prince ne tint plus exactement sa parole; pas une seule terre des Templiers n'est annexée à son domaine: c'est là le témoignage le plus constant que lui rende l'histoire. (*Voy. Layette III, n.º 13, Rubeus, Hist. Raven. Bzovius, an.* 1308; *Mariana, Hist. Hisp. etc.*)

On parle de l'esprit de vengeance qui domina ce Prince; et dans tout le cours de ce long

procès, il ne se trouve pas une seule offense particulière que ce Prince eût à venger sur les Templiers; dans leur défense, pas un mot qui suppose dans lui, ou l'offense ou le désir de la venger; et jusqu'à ce moment l'amitié elle-même avoit uni leur Grand-Maître à Philippe-le-Bel, qui l'avoit fait parrain d'un de ses enfans.

Enfin on veut sur-tout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers; et dans la multitude des procès-verbaux, plus de deux cents aveux sont désignés comme faits librement et sans le moindre usage des supplices. La question n'est mentionnée que pour un seul; et si elle lui arrache des aveux, ce sont absolument les mêmes que douze Chevaliers, ses confrères, avoient fait librement. (*Layette*, *n.º* 20; *interrogatoire fait à Caen.*) Nombre de ces aveux se font dans des Conciles, où les Evêques commencent par décider que les Templiers ne seront point appliqués à la torture, et que *ceux qui auroient confessé crainte des tourmens*, seront regardés comme *innocens.* (Voy. Concile de Ravenne; *Rubeus*, *Hist. Raven. lib.* 6.) Le pape Clément V, d'ailleurs, loin de favoriser les desseins de Philippe-le-Bel contre les Chevaliers du Temple, déclare d'abord nulles les poursuites de ce Prince. Il suspend les Evêques, Archevêques, Prélats, Inquisiteurs de France. Le Roi l'accuse en vain de favoriser les crimes des Templiers; Clément ne se rend qu'après avoir interrogé lui-même à Poitiers, et fait interroger soixante et douze Chevaliers en sa présence et celle des Evêques, Cardinaux et Légats. Il les interroge, non comme un juge qui cherche des coupables, mais comme un homme intéressé à les trouver innocens, pour se justifier du reproche de les avoir favorisés. Il entend de leur bouche les mêmes aveux répétés, confirmés *librement*, *sans contrainte*. Il veut que plusieurs

jours se passent, et que de nouveau lecture soit faite de leurs dépositions, pour voir s'ils persevèrent librement dans leurs déclarations. Ils les confirment tous encore : *Qui perseverantes in illis, eas expressè et spontè prout recitatæ fuerant, approbârunt.* Il veut de plus interroger lui-même le Grand-Maître, les principaux Supérieurs, *Præceptores Majores*, de diverses provinces de France, de Normandie, du Poitou, des pays transmarins. Il envoie les personnes les plus vénérables interroger ceux des Supérieurs que l'âge ou les infirmités empêchent de se rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur lise les dépositions faites par leurs confrères, afin qu'on sache s'ils en reconnoissent la vérité. Il ne veut sur-tout d'autre serment que celui de répondre librement et sans crainte, spontanément et sans coaction ; et le Grand-Maître et ces Supérieurs de diverses Provinces, déposent et confessent encore tous les mêmes choses, les répètent encore ; et plusieurs jours après ils approuvent la rédaction de leurs aveux faite par les Notaires publics (*). Il ne lui faut rien moins que ces précautions pour reconnoître enfin qu'il s'est trompé ; c'est alors seulement qu'il révoque ses menaces et la suspense des Evêques François, et qu'il permet qu'on suive en France, pour le jugement des Templiers, les dispositions de Philippe-le-Bel.

Laissons donc de côté tous ces prétextes, et tenons-nous-en aux aveux que la force de la vérité pouvoit seule arracher aux coupables.

(*) *Qui Magister et Præceptores Franciæ, Terræ ultramarinæ, Normandiæ, Aquitaniæ ac Pictaviæ, coram ipsis tribus Cardinalibus præsentibus, quatuor Tabellionibus publicis et multis aliis bonis viris, ad sancta Dei Evangelia ab eis corporaliter tacta, præstito juramento quod super præmissis omnibus, meram et plenam dicerent veritatem, coram ipsis, singulariter, liberè ac spontè, absque coactione qualibet et timore, deposuerunt et confessi fuerunt.* (Epist. Clementis V, Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ, etc.)

Résultat des aveux faits par les Templiers.

Le résultat de ces aveux étoit, que lors de leur réception, les Chevaliers du Temple renioient Jésus-Christ, fouloient aux pieds sa croix, la couvroient de crachats; que le Vendredi-Saint étoit pour eux un jour spécialement consacré à ces outrages; qu'ils substituoient au Christianisme l'adoration d'une tête monstrueuse; qu'ils promettoient de se livrer les uns aux autres pour les jouissances les plus opposées à la nature; qu'ils jetoient aux flammes les enfans nés d'un Templier; qu'ils s'engageoient par serment à suivre sans exception les ordres du Grand-Maître; à n'épargner ni sacré ni profane, à tout regarder comme licite pour le bien de l'Ordre; et sur-tout à ne jamais violer les horribles secrets de leurs mystères nocturnes, sous peine des plus terribles châtimens. (*Voyez les pièces justificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des registres.*)

En faisant ces aveux, plusieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la prison et les plus cruels traitemens; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avoient engagés à passer dans d'autres Ordres religieux; qu'ils n'avoient pas osé, à cause de la puissance et des vengeances qu'ils avoient à craindre; qu'ils ont confessé secrètement leurs crimes et en ont demandé l'absolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes le plus ardent désir d'être réconciliés à l'Eglise.

Liberté de ces aveux.

Clément V ne pouvant se refuser à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes sur les fréquentes trahisons dont les Princes Chrétiens ont été la victime dans leur guerre contre les Sarrasins. Il consent que le jugement des Templiers se poursuive. Cent quarante de ces Chevaliers sont alors entendus dans Paris.

Tous font encore les mêmes aveux, à l'exception de trois, qui disent n'avoir point connoissance des crimes qu'on impute à leur Ordre. Le Pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des Religieux et des Gentilshommes François. Il en demande une nouvelle ; elle a lieu en Poitou, devant les Cardinaux et autres qu'il a nommés lui-même. Avec la même liberté, toujours mêmes aveux ; le Grand-Maître et les chefs, en présence du Pape, les renouvellent pour la troisième fois. Molay demande même qu'on entende un des Frères Servans qu'il a auprès de lui, et ce Frère Servant confirme encore tous ces aveux. Pendant plusieurs années les informations continuent, se renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France seulement, il en résulte plus de deux cents aveux de la même nature. Ils ne varient pas en Angleterre, au Synode de Londres, où deux mois consacrés aux mêmes informations, constatent les mêmes confessions, les mêmes infamies. C'est en conséquence de ces aveux que l'Ordre des Templiers est aboli dans ce Royaume, et que le Parlement dispose ensuite de leurs biens. (*Valsingh. in Eduard II, et Ypodigm. Neustr. apud Dupuy.*) Mêmes informations encore et mêmes résultats dans les Conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Boulogne, à Pise et à Florence, quoique dans ces Conciles tout annonce des Prélats très-empressés d'absoudre ceux des Templiers qui réussissent à se justifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet Ordre, il me semble que l'on n'a point assez pesé la multitude de ces aveux et la diversité des nations qui les jugèrent. Ce seroit déjà un fait bien étrange dans l'histoire, que deux cents de ces Chevaliers entendus en France et se donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes

horreurs ; ce seroit un forfait plus étrange encore, plus flétrissant pour la nature humaine, que tant d'Evêques, tant de Gentilshommes, tant de Magistrats et tant de Souverains (car dans ce jugement des Templiers ce sont toutes ces classes qui concourent aux informations) ; ce seroit, dis-je, un forfait supérieur à toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus respectables dans la société et chez tant de nations, eussent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence ; ou même que ces nations diverses se fussent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais, pour l'honneur même de l'humanité, ce n'est point ainsi que les Templiers furent examinés en France par les Evêques, les Baillis-Commissaires du Roi ; ce n'est point ainsi non plus qu'ils le furent par les Cardinaux et autres Commissaires du Pape Clément V ou par lui-même : ce n'est point ainsi qu'ils furent jugés dans les Conciles des autres nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de cause plus importante ; par tout ce qui nous reste de pièces authentiques sur ce fameux procès, il est impossible de ne pas convenir des précautions prises pour ne pas confondre l'innocent et le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici l'abolition d'une société célèbre dans un bien autre genre. Les Jésuites ont été abolis, ils n'ont pas été jugés ; pas un seul n'a été entendu dans leur cause : il n'existe pas un seul aveu contre leur Ordre de la part de ses membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contre eux les mêmes preuves.

Supposez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu et quelle force d'ame verrons-nous dans un Ordre assez foible, assez vil pour mentir à ce point contre lui-même ? Et quelle gloire y aura-t-il

pour les Franc-Maçons de se donner des pères qui, s'ils n'étoient les plus monstrueux des coupables, seroient au moins les plus lâches des hommes.

Le vulgaire pourra se laisser prendre aux protestations tardives de Guy et de Molay. Le vulgaire ne distingue jamais de l'obstination du désespoir, la fermeté et la constance de la vertu. Il ne sait pas qu'un faux honneur a ses martyrs comme la vérité. Pendant trois ans, Molay a persévéré dans ses aveux; trois fois au moins il les a renouvellés : lorsqu'enfin il s'avise pour la première fois de revenir contre ses déclarations, dans ses discours, ses gestes et sa voix, tout annonce un esprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir; troublé par le remords de son parjure actuel, bien plus que fatigué par le reproche de ses anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le mensonge, tout indique l'homme qui va mentir, et l'homme qui n'est pas même encore fixé sur le mensonge qu'il voudroit opposer à ses premiers témoignages, et qui commence même par mentir à l'évidence. Il se plaint hautement qu'on le juge pour les crimes d'un Ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre; et il en a été jusqu'à la fin Grand-Maître, Supérieur général. Sa défense en ce jour ne fait voir qu'un accusé réduit à la démence, *fatuus et non benè compos mentis.* (C'est l'expression des juges dans leur procès-verbal.) S'il reparoît encore, c'est pour offrir, avec toutes les expressions de la fureur, un *gage de bataille* à quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre son Ordre; et lors de sa dernière réclamation, il meurt en protestant que ce qu'*il avoit dit contre son Ordre* est faux; que s'il a mérité la mort, c'est *pour avoir dit faux* contre son Ordre, en présence du Pape et du Roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions,

quel Historien reconnoîtra les protestations de l'innocence ? Bien moins encore ajouterons-nous foi à cette fable de Molay appelant, et Philippe-le-Bel, et le pape Clément V, à comparoître au jugement de Dieu dans l'espace d'un an et jour, et du Roi et du Pape mourant précisément la même année ; car l'histoire varie également et sur le jour et sur l'année où Molay subit son jugement (*).

(*) Suivant les uns, ce fut en 1311, suivant d'autres, en 1312; selon d'autres enfin, en 1313. La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du Grand Maître eut certainement lieu pendant que les Commissaires envoyés par Clément V étoient encore à Paris, et qu'ils n'y furent que depuis le mois d'Août 1309 jusqu'en Mai 1311. Pour rapporter la mort de Molay et de Guy à l'année 1313, on citeroit en vain une protestation de l'Abbé de Saint-Germain contre l'exécution de deux Templiers sur un terrain dont il étoit Haut Justicier; car la réponse à cette protestation est du mois de Mars 1313, et Clément V ne mourut que le 20 Avril 1314; ainsi, la citation à *l'an et jour* seroit encore en défaut.

Bocace, que l'on cite souvent sur la mort de Molay, eût-il fait mention de cette circonstance ? Quand on se prévaut des grands éloges que cet Auteur donne à la constance du Grand-Maître et des autres Templiers exécutés dans le même temps, on ne fait pas assez attention qu'il commence par convenir que les Templiers étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cause de leurs immenses richesses; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés; qu'au lieu de faire la guerre eux-mêmes pour la défense des Chrétiens, suivant leur obligation, ils se déchargeoient de ce devoir sur des hommes gagés ou des valets; que leurs vertus étoient dégénérées en vices et en crimes, au temps de Jacques Molay. Ce que Bocace ajoute ensuite sur la mort du Grand-Maître et des autres, ce qui excite son enthousiasme sur leur constance, est uniquement fondé sur ce qu'il dit avoir appris de son père qui étoit marchand, qui se trouvoit alors à Paris, et que l'on voit très-bien n'avoir sur cet objet que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les pièces authentiques ou les procès-verbaux. Quand on peut les avoir, et quand il en existe encore en si grand nombre, c'est le plus sûr moyen d'asseoir son jugement. Cette marche, la seule satisfaisante, est celle du Traité de M. Dupuy, sur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage est écrit avec la plus grande naïveté. L'Auteur eût pu tirer un plus grand parti de ses preuves; mais au moins fournit-il abondamment des pièces authentiques, abondamment d'extraits de procès-verbaux, pour qu'on puisse asseoir son jugement.

Il est une dernière ressource en faveur de cet Ordre. C'est la nature même, et l'infamie des crimes dont les Templiers s'accusent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes sont infames, plus il faut que cet Ordre le fût devenu, pour avoir tant de membres assez lâches pour s'en accuser faussement les uns les autres. Tous ces crimes d'ailleurs, quelque infames qu'ils soient, quelque incroyables qu'ils paroissent, ne font que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, et dont tout nous démontre que les Templiers eux-mêmes avoient reçu leurs affreux mystères. Cette haine du Christ, cette exécrable corruption, et jusqu'à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de Bégares, de Cathares, et d'une foule d'autres sectaires, refluës d'Orient en Occident dès le commencement du onzième siècle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers qui se fussent laissé entraîner dans toutes ces abominations; j'en vois à Paris même quelques-uns déclarés innocens. Il s'en trouve en Italie un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les Conciles de Mayence et de Salamanque ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille Maisons que possédoit cet Ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré; qu'il étoit même quelques-unes de leurs Provinces à excepter absolument de la contagion; mais les condamnations, lés aveux juridiques, la manière devenue presque commune d'initier les Chevaliers, le secret observé dans leur réception, dont ni Princes, ni Rois, ni homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi-siècle, ne permettent guères de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour

l'instruction des Juges ; c'est-à-dire, que les deux tiers de l'Ordre au moins avoient connoissance de ces abominations et avoient négligé d'y apporter remède : *Quod omnes, vel quasi duæ partes Ordinis, scientes dictos errores, corrigere neglexerint.*

Cela ne veut pas dire sans doute, que les deux tiers des Chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs ; il est constant, au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits ; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'après de terribles menaces ou de très-mauvais traitemens ; mais cela veut dire au moins que la grande partie des Chevaliers étoit coupables, les uns par corruption, les autres par foiblesse ou par connivence ; et dès lors l'extinction absolue de l'ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflexion qu'on n'a pas assez faite et qui me paroît d'un très-grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille Chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philippe-le-Bel et à celle de Clément V. La plus grande partie de ces Chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à quelque temps de prison. La plupart vécurent dans un temps et dans différentes parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs persécuteurs et leurs tyrans. La conscience, l'honneur, et bien d'autres motifs, auroient dû engager à des rétractations ceux qui avoient fait des aveux juridiques si atroces contre leur ordre, ceux que l'on suppose ne les avoir faits que par crainte, par séduction ; cependant, de ces milliers de Chevaliers entendus dans tant de Royaumes différens, et qui presque par-tout avoient fait les mêmes aveux, il ne s'en trouve pas un seul qui les rétracte, ou qui laisse au moins une rétractation à rendre publique après

sa mort. Quels hommes étoient ce donc que ces Chevaliers ? Si leurs aveux sont vrais, l'Ordre étoit monstrueux par les crimes qu'ils lui imputent ; si leurs aveux sont faux, ils sont encore de monstrueux calomniateurs. Ils le sont, je le veux, par lâcheté, sous Philippe-le Bel ; mais ils le sont gratuitement tout le reste de leur vie.

Ce sont là cependant les hommes dont les Franc-Maçons se glorifient de descendre ! —— Oui, ils en descendent ; oui, leurs prétentions ici ne sont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les presserions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces Chevaliers, mais dans ceux des Chevaliers que leur corruption antique, et leur obtination et la haine du Trône et de l'Autel, ajoutée au vœu de la vengeance, doit rendre plus terribles aux Rois et aux Pontifes.

S'il falloit à présent tracer la génération des Franc-Maçons par les Templiers, nous n'aurions pas sans doute l'assurance de ceux qui ont cru voir le Grand-Maître Molay, dans sa prison même de la Bastille, créant les quatre *Loges Mères*, Naples pour l'Orient, Edimbourg pour l'Occident, Stockolm pour le Nord, Paris pour le Midi (*). Mais en suivant les archives des Maçons mêmes, et tous les rapports de leur

---

(*) C'est là ce que l'on trouve dans un Almanach imprimé à Paris, sous le titre d'*Etrennes intéressantes* pour les années 1796 et 1797. Je ne sais d'où l'Auteur a tiré cette anecdote, ni d'où il sait que le Duc de Sudermanie, en sa qualité de Grand-Maître de la Loge Mère du Nord, a trempé dans l'assassinat du Roi son frère, par Ankestrom ; mais quoique cet Auteur paroisse assez instruit sur la Maçonnerie, il se montre si ignorant sur d'autres objets, qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer sur une pareille autorité. Il fait entr'autres les Jésuites Franc-Maçons ; il dit que les Jésuites empoisonnèrent *l'Empereur Henri VII*, et cet Empereur étoit mort plus de deux cents ans avant qu'il n'existât un Jésuite dans le monde. Cette fable des Jésuites Franc-Maçons est un artifice dont nous verrons les Illuminés se reconnoître eux-mêmes les auteurs, et qu'ils n'imaginèrent que pour donner le change sur leur secte et leur conspiration.

Ordre avec celui des Chevaliers du Temple, nous avons un vrai droit de leur dire — oui, toute votre Ecole et toutes vos Loges sont venues des Templiers. Après l'extinction de leur Ordre, un certain nombre de Chevaliers coupables, échappés à la proscription, se réunissent pour la conservation de leurs affreux mystères. A tout le code de leur impiété, ils ajoutent le vœu de se venger des Rois et des Pontifes qui ont détruit leur Ordre, et de toute la Religion qui anathématise leurs dogmes. Ils se font des adeptes qui transmettent de génération en génération les mêmes mystères d'iniquité, les mêmes sermens, la même haine et du Dieu des Chrétiens, et des Rois et des Prêtres. Ces mystères arrivent jusqu'à vous, et vous en perpétuez l'impiété, les vœux et les sermens : voilà votre origine. L'intervalle des temps, les mœurs de chaque siècle ont bien pu varier une partie de vos symboles et de vos affreux systêmes ; l'essence en est restée, les vœux et les sermens, la haine, les complots sont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Rapprochons en effet les dogmes, le langage, les symboles ; combien d'objets vont se montrer communs !

Dans les mystères des Templiers, l'initiant commençoit par opposer au Dieu qui meurt pour le salut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, disoit l'initiant au récipiendaire, jurez que vous croyez *en Dieu Créateur, qui n'est mort et ne mourra point.* A ce serment succédoit le blasphême contre le Dieu du Christianisme. Le nouvel adepte étoit instruit à dire que le Christ ne fut qu'un faux Prophète, justement condamné à la mort pour expier ses propres crimes, non ceux du genre humain : *Receptores dicebant illis quos recipiebant, Christum non esse verum Deum, et ipsum fuisse falsum Prophetam ; non fuisse passum pro redemptione humani generis, sed pro sceleribus suis.* (Second article des aveux,

Voy. Dupuy, p. 38.) Qui pourroit méconnoître à ce symbole, le Maçonnique Jéhovah et l'atroce interprétation du Rose-Croix sur l'inscription *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.*

Le Dieu des Templiers, *qui ne meurt pas*, étoit représenté par une tête d'homme, devant laquelle ils se prosternoient comme devant leur véritable Idole. Cette tête se retrouve dans les Loges de Hongrie, où la Franc-Maçonnerie s'est conservée avec le plus grand nombre de ses premières superstitions. *Voyez le rapport de Kleiser à l'Empereur Joseph II* (*).

Cette même tête se retrouve encore dans le *miroir magique* des Maçons de la Cabale. Ils l'appellent l'Etre par excellence ; ils la révèrent sous le nom de *Sum*, qui signifie *Je suis.* Elle désigne encore leur grand *Jéhovah*, la source de tout être. Elle est encore un des vestiges qui aident l'Historien à remonter jusqu'aux Templiers.

Ces mêmes Chevaliers, en haine du Christ, célébroient les mystères de leur *Jéhovah* plus spécialement le jour même du Vendredi-Saint : *præcipuè in die Veneris-Sancti.* La même haine assemble encore les arrière-Maçons *Rose-Croix* au même jour, suivant leurs statuts, pour en faire aussi plus spécialement le jour de leurs blasphêmes contre le Dieu du Christianisme.

La liberté, l'égalité, se cachoient chez les Templiers sous le nom de Fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en Frères !* étoit le

(*) Je n'ai point vu ce livre de Kleiser, que Joseph II avoit chargé de se faire recevoir, pour savoir enfin à quoi s'en tenir sur les Maçons et les Illuminés. L'Empereur fit lui-même imprimer le rapport de Kleiser. Les Maçons et les Illuminés absorbèrent tellement l'édition, qu'à peine échappa-t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un Seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'est de là que j'ai su cette circonstance sur la conservation de cette tête dans les Loges de Hongrie. Il paroît que les Templiers y voyoient, les uns la tête du premier auteur de leur secte, et les autres l'image du Dieu qu'ils adoroient.

cantique favori de leurs mystères ; il est encore celui de nos Maçons, et le masque de toutes leurs erreurs politiques.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengéance des Frères, et à la mort même, celui des Templiers qui auroit révélé les mystères de l'Ordre : *Injungebant eis per sacramentum, ne prædicta revelarent sub pœnâ mortis.* Même serment chez nos Franc-Maçons, et mêmes menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore pour empêcher les profanes d'être témoins de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des Frères armés, pour écarter les curieux ; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appelée Temple. (*Id.*) De là encore chez nos Maçons cet adepte appelé *frère Terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des Loges, et pour en repousser les profanes. De là même cette expression si commune aux Franc-Maçons : *le Temple est couvert*, pour dire, les sentinelles sont placées, nul profane ne peut entrer par le toit même, et nous pouvons agir en liberté. De là cette autre expression, *il pleut*, c'est-à-dire le Temple n'est pas couvert, la Loge n'est pas gardée, et nous pouvons être vus ou entendus.

Ainsi, tout jusqu'à leurs symboles (*), jusques à leur

(*) Il est sans doute une foule d'autres symboles qui ne viennent pas des Templiers, telle que l'étoile flamboyante, la lune, le soleil, les étoiles. Les savans Maçons, dans leur journal secret de Vienne, attribuent ceux-ci au fondateur des Rose-Croix, appelé Frère de *Rose-Crux*. Celui-ci est un moine du treizième siècle, qui avoit apporté d'Egypte ses mystères et sa magie. Il mourut après avoir initié quelques disciples, qui firent long-temps bande à part, et enfin se joignirent aux Franc-Maçons, dont ils font aujourd'hui un des arrière-grades ; ou, pour mieux dire, il ne reste aujourd'hui à cet arrière-grade que le nom et les études magiques des anciens Rose-Croix, avec leurs étoiles et leurs autres symboles tirés du firmament. Tout le reste s'est confondu avec les mystères et les complots maçonniques.



à leur langage, jusqu'à ces noms de *Grand-Maître*, de *Chevalier*, de *Temple*, jusques à ces colonnes *Jakin* et *Booz*, qui décoroient le Temple de Jérusalem, dont la garde est supposée avoir été commise aux Templiers; tout dans nos Franc-Maçons trahit les enfans des Chevaliers proscrits. Mais quelle preuve encore ne trouverions-nous pas dans ces terribles épreuves, par lesquelles nos arrière-Maçons sont préparés à frapper d'un poignard le pretendu assassin de leur Grand-Maître? Assassin qu'ils voient tous, comme les Templiers, dans la personne de Philippe le Bel, qu'ils prétendent ensuite retrouver dans chaque Roi. Ainsi avec tous les mystères du blasphême contre le Dieu du Christianisme, se sont perpétués les mystères de la vengeance, de la haine et des complots contre les Rois. Les Maçons ont raison de ne voir que leurs pères dans les Templiers proscrits Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas se transmettre plus fidellement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des observations qui ne laissent plus de subterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes sur les horreurs qui firent proscrire les Templiers. Supposons tout cet Ordre pleinement innocent de toute impiété, de tout principe redoutable aux Puissances; ce n'est pas comme exempts de ces crimes qu'ils sont reconnus par la secte pour pères des Maçons. Les profonds adeptes ne se disent les enfans des Templiers que parce qu'ils croient très-fermement ces Chevaliers coupables de la même impiété et des mêmes complots dont ils le sont eux-mêmes. C'est à ces crimes seuls, c'est à ces conjurations qu'ils reconnoissent leurs Maîtres; c'est uniquement comme impies, comme conspirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet et les Syeyes, à quel titre Fauchet ou Mirabeau,

Guillotin ou Lalande, Bonneville ou Volney; et tant d'autres connus tout-à-la-fois et comme grands adeptes de la Franc-Maçonnerie, et comme les héros ou de l'impiété ou de la rebellion révolutionnaire; à quel titre des hommes de cette espèce peuvent-ils revendiquer pour leurs ancêtres les Chevaliers du Temple, si ce n'est parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne sont pas autre chose que la haine du trône et de l'Autel? Lorsque ce Condorcet unissant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'histoire, combinant toutes les ruses du sophisme, s'efforce d'exciter notre reconnoissance pour *ces sociétés secrètes destinées à perpétuer sourdement et sans danger parmi quelques adeptes* ce qu'il appelle *un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs*; lorsqu'il ne voit dans la Révolution Françoise que le triomphe si long-temps préparé, si long-temps attendu par ces *sociétés secrètes*; lorsqu'il promet de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces sociétés* ce même Ordre des Templiers dont la destruction n'est pour lui que l'effet de la *barbarie et de la bassesse*; (Esquisse des progrès, etc. époque 7) sous quel jour ces Chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inspirer un si vif intérêt? Pour lui, les sociétés secrètes qui méritent notre reconnoissance sont celles de ces prétendus Sages « indignés de voir les peuples » opprimés jusques dans le sanctuaire de leur » conscience par *des Rois, esclaves superstitieux* » *ou politiques du Sacerdoce.* Ces sociétés sont » celles de ces hommes prétendus *généreux*, qui » osent examiner les fondemens de la puissance » ou de l'autorité, qui révèlent au peuple cette » grande vérité, que *leur liberté est un bien* » *inaliénable; qu'il n'y a point de prescription* » *en faveur de la tyrannie, point de convention*

» *qui puisse irrévocablement lier une nation à une*
» *famille ; que les Magistrats, quels que soient*
» *leurs titres, leurs fonctions, leur puissance, sont*
» *les officiers du peuple, ne sont pas ses maîtres ;*
» *qu'il conserve le pouvoir de leur retirer leur autorité*
» *émanée de lui seul, soit quand ils en ont abusé,*
» *soit même quand il cesse de croire utile à ses intérêts*
» *de la leur conserver ; qu'enfin il a droit de les punir*
» *comme de les révoquer.* » (Id. époque 8.)

C'est de tous ces principes de la Révolution Françoise, que Condorcet veut reconnoître au moins le germe dans les *sociétés secrètes*, qu'il nous donne comme les bienfaitrices des Nations, et comme préparant les triomphes des peuples sur l'Autel et sur le Trône. Tout ce qu'il fait et tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne trouvera pas chez les Templiers une de ces sociétés secrètes, n'est donc dû qu'à l'espoir de nous montrer un jour chez eux les principes, les vœux et les moyens, qui à la longue amènent les révolutions. Tout ce zèle de Condorcet pour la société secrète des Templiers, n'est donc que dans l'espoir de retrouver chez eux toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur contre les Prêtres et les Rois.

Le secret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réserve ; il leur est échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les transports de leurs fureurs, et comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards* et appelé les Frères ; ils se sont écriés : « Franchissez tout-à-coup les siècles, et
» amenez les nations aux persécutions de *Phi-*
» *lippe le Bel — Vous qui êtes ou n'êtes pas*
» *Templiers* — aidez un peuple libre à se bâtir
» en trois jours, et pour toujours, le Temple de
» la Vérité — *Périssent les tyrans !* et que la
» terre en soit purgée ! » (*Voyez Bonneville, Esprit des Religions, pag.* 156, 157, 175, *etc.*)

Voilà donc ce que c'est pour les profonds adeptes, que ces noms mystérieux de Philippe le Bel et des Templiers ; le premier, au moment des révolutions, leur rappelle les Rois à immoler ; et le second, les hommes unis par le serment de purger la terre de ses Rois. C'est là ce qu'ils appellent rendre les *peuples libres* et leur bâtir le *Temple* de la Vérité ! Long-temps j'avois eu peur d'exagérer la corruption et les projets de ces fameux proscrits ; mais quels crimes leur prêtera l'histoire, qui ne soient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la Révolution ? C'est lorsqu'ils s'enhardissent, s'animent aux forfaits qui renversent et l'Autel et le Trône ; c'est alors que les plus furieux des adeptes Maçons et Jacobins se rappellent le nom, l'honneur des Templiers à soutenir, et leurs vœux, leurs sermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que sont aujourd'hui nos Maçons Jacobins, leurs mystères ne furent donc que ceux des Jacobins. Ce n'est plus à nous qu'il faut répondre pour repousser l'accusation, c'est aux profonds adeptes de la Maçonnerie et du Jacobinisme ; c'est aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le démontreroit, il n'en resteroit pas moins constant que les mystères des arrière-Loges sont tous dans cette haine des Autels et des Trônes, et tous dans ces sermens de la rebellion et de l'impiété, dans lesquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en seroit pas moins constant que ce vœu du profond Jacobinisme, ce serment d'écraser et l'Autel et le Trône, sont le dernier mystère des arrière-Maçons ; qu'ils ne se sont donné les Templiers pour pères ou pour instituteurs, que parce qu'ils ont vu ou voulu voir dans les anciens mystères de ces fameux proscrits, tous les principes, tous les vœux et tous les sermens de la Révolution.

CHAPITRE XIII.

Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine ; vrai fondateur de l'Ordre ; véritable et première origine de leurs mystères et de tous leurs systêmes.

Les savans adeptes de la Maçonnerie ne se sont point trompés, en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit constante par les rapports de leurs mystères avec ceux de ces Chevaliers ; mais il restoit encore à expliquer d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le systême de leur impiété. Cette observation n'a point échappé à ceux des Frères, qui n'admiroient rien tant dans leurs mystères que cette impiété. Ils ont donc fait encore de nouvelles recherches pour savoir si, avant les Templiers eux-mêmes, il n'existoit point en Europe quelques-unes de ces *sociétés secrètes*, dans lesquelles ils pussent reconnoître leurs ancêtres. Ecoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le sophiste Condorcet ; le résultat de ses recherches n'est encore qu'annoncé ; la mort à prévenu le développement de ses idées, dans le grand ouvrage qu'il méditoit sur les progrès de *l'esprit humain*, et dont ses admirateurs n'ont publié que le plan général, sous le titre d'*Esquisse d'un tableau historique* ; mais dans cette esquisse même, nous en trouvons assez pour dissiper un reste de nuage, pour percer à travers le voile que la secte ne croyoit pas encore devoir absolument lever. Je mettrai sous les yeux du lecteur le

texte de ce fameux adepte ; quelques réflexions nous montreront bientôt le terme où il faut aboutir, pour trouver enfin la première origine des mystères et de tous les systêmes Maçonniques, pour en découvrir le véritable esprit dans toute son étendue.

« Dans le Midi de la France, dit l'adepte » Maçon et Philosophe, des provinces entières » se réunirent pour adopter une doctrine plus » simple, un Christianisme plus épuré, où » l'homme soumis à la Divinité seule jugeroit, » d'après ses propres lumières, de ce qu'elle a » daigné révéler dans les livres émanés d'elle.

» Des armées fanatiques, dirigées par des » chefs ambitieux, dévastèrent ces provinces. » Les bourreaux conduits par des Légats et » des Prêtres, immolèrent ceux que les soldats » avoient épargnés ; on établit un tribunal de » Moines, chargés d'envoyer au bûcher quicon- » que seroit soupçonné d'écouter encore sa raison.

» Cependant ils ne purent empêcher cet » esprit de liberté et d'examen de faire souvent » des progrès. Réprimé dans le pays où il osoit » se montrer, où plus d'une fois l'intolérante » hypocrisie alluma des guerres sanglantes, il » se reproduisoit, il se répandoit en secret dans » une autre contrée. On le retrouve *à toutes* » *les époques*, jusqu'au moment où, secondé par » l'invention de l'Imprimerie, il fut assez puissant » pour délivrer une partie de l'Europe du joug » de la Cour de Rome.

» Déjà même il existoit une classe d'hommes » qui, supérieurs à toutes les superstitions, se » contentoient de les mépriser en secret, ou se » permettoient tout au plus de répandre sur » elles en passant quelques traits d'un ridicule » rendu plus piquant par un voile de respect » dont ils avoient soin de le couvrir. »

En preuve de cet esprit philosophique, c'est-à-dire de cette impiété qui avoit dès-lors ses

prosélytes, Condorcet cite à cette époque l'empereur Frédéric II, son chancelier Pierre de Vignes, le livre intitulé *Des trois imposteurs*, *les Fabliaux*, *le Décameron* de Bocace ; et c'est alors enfin qu'il ajoute ces paroles déjà citées dans le chapitre précédent, mais qu'il est essentiel de répéter ici : « Nous examinerons si dans » un temps où le prosélytisme philosophique » eût été dangereux, il ne se forma point de » *sociétés secrètes destinées à perpétuer, à répandre* » *sourdement et sans danger parmi quelques adeptes* » *un petit nombre de vérités simples, comme de* » *sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs.*

» Nous chercherons si l'on ne doit pas mettre » au nombre de ces sociétés cet Ordre célèbre » (celui des Templiers) contre lequel les Papes » et les Rois conspirèrent avec tant de barbarie. » (*Esquisse d'un tableau, etc. époque 7.*)

Je profite de cette indication de Condorcet ; je sais tout ce que furent les *hommes du Midi*, dans lesquels il promet de chercher l'origine de ces sociétés secrètes. C'est toute cette horde des enfans de Manès, à travers bien des siècles arrivée d'Orient en Occident, à l'époque de Frédéric II, répandue en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne. C'est toute cette horde de Sectaires connus sous les noms d'Albigeois, de Cathares, Patarins, Bulgares, et Begards ; sous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de Basques, Cotereaux, Henriciens, Léonistes, Bulgares, et sous cent autres dénominations qui nous rappellent toutes les plus terribles ennemis que les mœurs, et le Trône, et l'Autel eussent eus en Europe jusqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes et leurs diverses branches ; j'y ai vu le monstrueux ensemble de tous les *Jéhovah* des Loges Maçonniques. Dans leur double principe, se retrouve le double Dieu des Maçons de la Cabale, des Maçons Martinistes. Dans la diversité de leurs

opinions, se trouve tout l'accord des Maçons Eclectiques contre le Dieu du Christianisme; dans leurs principes mêmes se trouve l'explication de leurs plus infames mystères et de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le Démon, pour avoir droit de la prostituer. Tout se lie des Cathares aux Albigeois, aux Chevaliers du Temple, et de ceux-ci aux Maçons Jacobins; tout indique un père commun. Il se montre bien plus spécialement encore dans cette égalité et cette liberté désorganisatrices, qui ne connoissent d'obéissance due ni *aux puissances spirituelles, ni aux puissances temporelles*; elles furent le caractère distinctif des Albigeois, elles les désignoient au Magistrat public, comme soumis aux lois portées contre la secte. Continuons à les suivre.

Dans leur temps de triomphe, et quand la multitude de ces sectaires leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage et toute la fureur des Jacobins Maçons contre le nom chrétien. Avant même que les Princes et l'Eglise ne se fussent unis pour repousser ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés et la férocité des Roberspierre. Ils alloient abattant, comme les Jacobins, *les églises et les maisons religieuses, massacrant impitoyablement les veuves et les pupilles, les vieillards et les enfans, ne distinguant ni âge, ni sexe, comme les ennemis jurés du Christianisme, détruisant tout, ravageant tout, dans l'Etat et l'Eglise.* (*)

(*) Tout ceci se trouveroit abondamment prouvé, si nous avions donné nos mémoires sur le Jacobinisme du moyen âge. En attendant, on peut consulter sur les opinions de ces Sectaires tout ce qui reste des Auteurs contemporains ou qui les ont suivi de près; tels que *Glaber*, témoin de leur première apparition à Orléans, en 1017; *Reinier* ensuite, qui fut un de leurs adeptes pendant dix-sept ans; *Philichdorf*, *Ebrard* et *Hermangard* qui vécurent avec eux. On peut voir aussi *St. Antonin*, *Fleuri*, *Colliers* et *Baronius*. Mais il faudroit sur-tout

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces Sectaires, alors ils rentroient dans leurs antres ou leurs Loges, et ils se

---

étudier les Conciles qui condamnèrent la secte, combiner les décrets avec l'histoire, et alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'Etat et l'Eglise, pour écraser enfin des sectaires, vrais Jacobins, qui ne tendoient aussi à rien moins qu'à la destruction absolue de toute société civile, de tout Christianisme. Comment douter, par exemple, de leur égalité et de leur liberté désorganisatrices de tout Empire, quand on sait que la preuve désignée aux Juges pour l'application des décrets portés contre ces sectaires, consiste à voir si l'accusé est un de ceux qui soutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puissance spirituelle ni à la puissance civile; que personne n'a droit de punir aucun crime! Eh bien! c'est là précisément la doctrine désignée par le Concile de Taragone, pour savoir si les fameux décrets des 3 et 4 Conciles de Latran sont applicables à l'accusé: *Qui dicunt potestatibus ecclesiasticis vel secularibus non esse obediendum, et pœnam corporalem non esse infligendam in aliquo casu, et similia.* (Conc. Tarag. an 1242.) Comment prétendre encore, que les fureurs de ces sectaires ne furent qu'une représaille de la Croisade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette Croisade porté précisément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulousain, sous le nom de Cotereaux; dans la Biscaye, sous le nom de Basques, et dans tous les pays désignés sous ces différens noms de *Brabantionibus et Aragonesibus, Navariis, Bascolis, Coterellis et Triaverdinis, qui tantam in Christianos immanitatem exercent, ut nec ecclesiis nec Monasteriis deferant, non viduis, non pupillis non senibus et pueris, nec cuilibet parcant ætati aut sexui; sed more Paganorum omnia perdant et vastent, etc.!* (Conc. Lateran. 1179.) Voilà pourtant le premier motif et le premier décret de cette Croisade. Qu'ont fait de plus Roberspierre et les autres Jacobins pour la mériter!

Il est inconcevable combien on s'est trompé sur ce décret, et sur celui qui fut encore rendu pour le même objet dans le quatrième Concile Ecuménique de Latran, année 1215. On a voulu y voir l'Eglise déposant les Souverains, absolvant les sujets du serment de fidélité, usurpant tous les droits de la puissance temporelle, tous ceux de la société civile. On a cru voir tout cela dans ces mêmes décrets, sans lesquels les Jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des Souverains et de toute la société. Si j'avois eu le temps de rédiger mes recherches sur cet objet, l'Eglise et ses Conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'espère y suppléer au moins un jour par une dissertation spéciale; et l'on verra alors combien étrangement on s'est trompé sur ces décrets, faute de connoître l'histoire des temps où ils furent rendus, et des hommes contre qui ils le furent.—Qu'on suppose aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du serment ordinaire sous le régime de Féodalité, sommant ses vassaux de le suivre, de s'unir à lui et à ses Jacobins, dans la guerre qu'ils font contre

réduisoient aux sociétés secrètes. Alors ils avoient aussi leurs sermens et leur doctrine occulte, leurs signes et leurs grades comme les arrière-Maçons ont leurs parfaits maîtres. Ils ne disoient aussi alors aux apprentis que la moitié de leur secret (*)

Nous pouvons désormais dispenser Condorcet de ses recherches sur les sociétés secrètes de ces fameux Sectaires. Ce n'est pas là le grand mystère à dévoiler dans leur histoire ; nous

---

le Roi, contre les lois, pour la destruction de toute société, de toute Religion ; est-il bien un seul homme sensé qui crût ces vassaux, en vertu de leur serment, obligés de porter les armes pour Philippe, et de seconder sa conspiration antisociale? N'est-il pas évident, au contraire, qu'il n'est point de serment qui puisse lier des vassaux à soutenir une pareille guerre; qu'il n'est point de serment dont on ne soit absous, quand il ne peut être rempli qu'en renversant le trône du Souverain, l'empire des lois et la base de toute société civile : que dans un pareil cas c'est la cause du Souverain, des Lois, de la société, qu'il faut défendre, malgré tous les sermens? Eh bien ! je me charge de démontrer que les fameux décrets des Conciles de Latran contre les Albigeois, ne sont pas autre chose que cette décision ; que bien loin d'attaquer les Souverains, ils furent précisément rendus pour les maintenir, eux, leur autorité, celle des lois et toute la société civile ; que sans ces décrets c'en étoit fait dès-lors des Souverains et de tout l'empire des lois.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette dissertation; il en est une entre autres que je n'oublierai pas. Je sais qu'il est des hommes assez prévenus en faveur des Albigeois et des Vaudois, pour en faire les ancêtres de l'Eglise Anglicane et lui donner des preuves de son antiquité. Telle est entre autres la prétention de l'Editeur Anglois de la traduction de l'Histoire Ecclésiastique, par Mosheim. (*Voyez ses notes sur l'article Vaudois et Albigeois.*) Quoique la cause de l'Eglise Anglicane ne soit pas la mienne, je ferai mieux pour elle que tous ces mal-adroits; je la vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux Vaudois, elle condamna hautement, soit avant, soit après Henri VIII, leurs principes désorganisateurs; et qu'il n'y eut jamais entre elle et les Albigeois le moindre rapport. Il n'est donné qu'aux Jacobins et aux sociétés secrètes de Condorcet d'avoir des ancêtres de cette espèce et de s'en glorifier.

(*) *Est valdè notandum quod ipse Johannes et complices sui non audent revelare prædictos errores credentibus suis, ne ipsi discedant ab eis—Sic tenebant Albanenses, exceptis simplicioribus quibus singula non revelabantur.* (Reinier, *de Catharis Lugduni et Albanens.*) Voilà précisément les secrets des premières et arrière-Loges Maçonniques, des simples dupes et des adeptes consommés.

savons qu'ils avoient leur serment, leurs signes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même, et sur-tout ces secrets qu'il n'étoit *pas permis au père même de dévoiler à ses enfans, aux enfans de dévoiler au père ; ces secrets dont la sœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la sœur.* (Pilichd. Cont. Wald. C. 13.)

Ce qu'il y a ici d'intéressant, c'est le rapport que Condorcet désigne entre les mystères de ces fameux Sectaires, et ceux des Templiers, et ceux des sociétés secrètes de nos jours. Nous savons ce que furent ces Sectaires du Midi, nous connoissons leur père ; s'il doit être celui des Franc-Maçons, la généalogie n'est pas honorable pour les adeptes. Elle nous montre tous les mystères Maçonniques remontant, il est vrai, à une antiquité de seize siècles ; mais si cette origine est vraie, à quelle source va-t-elle nous montrer celle des Franc-Maçons ? Toute l'histoire a parlé clairement : le vrai père des Albigeois, des Cathares et Bégards, Bulgares, Cotereaux et Patarins, de toutes ces sectes du Midi désignées par Condorcet, c'est l'esclave vendu à la veuve de Scythien ; c'est l'esclave *Curbique*, plus généralement connu sous le nom de *Manès*. Ce n'est pas notre faute, c'est à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre, s'il faut pour retrouver le père des Loges Maçonniques et de tous leurs mystères, remonter tout de même au berceau de cet esclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine, mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet esclave indigné des liens qui garrottèrent son enfance, cherchant à se venger sur la société même de la bassesse de son premier état. Il l'a entendu prêchant la liberté, parce qu'il étoit né dans l'esclavage ; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'espèce humaine. Il n'a pas osé dire : Le premier Jacobin Franc-Maçon fut un

esclave; mais il nous a montré les enfans de Curbique dans les Sectaires du Midi, dans les Templiers; il a montré les Frères héritiers de ces Sectaires et des Templiers, dans les adeptes Franc-Maçons; c'étoit en dire assez pour ne leur donner à tous qu'un même père.

Gardons-nous cependant d'affirmer sur cette simple preuve. Si les mystères de la Maçonnerie remontent à Manès, s'il en est le vrai père, s'il est le fondateur des Loges, c'est d'abord à ses dogmes, c'est ensuite à la ressemblance, à la conformité des secrets, des symboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur se prête donc ici à nos rapprochemens; la vérité qui en résultera n'est pas indifférente pour l'histoire; elle est sur-tout d'un bien grand intérêt pour les chefs des Empires.

1.° Quant aux dogmes d'abord, jusques à la naissance des Maçons Eclectiques, c'est-à-dire jusques à ce moment où les impies du siècle ont apporté dans les mystères des Loges tous ceux de leur Déisme et de leur Athéisme, on ne trouvera point dans le vrai code Maçonnique d'autre Dieu ou d'autre *Jéhovah* que celui de Manès, ou l'Etre universel divisé en Dieu bon, en Dieu mauvais. C'est celui du Maçon Cabaliste, des anciens Rose-Croix; c'est celui du Maçon Martiniste, qui semble n'avoir fait que copier Manès et les adeptes Albigeois. S'il est ici quelque chose d'étonnant, c'est que dans un siècle où les Dieux de la superstition devoient faire place à tous les Dieux des Sophistes modernes, celui de Manès se soit encore soutenu dans tant de branches Maçonniques.

2.° De tout temps les folies de la cabale de la magie fondée sur la distinction de ce double Dieu, sont venues se mêler aux Loges Maçonniques; Manès faisoit aussi des Magiciens de ses élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit et in ipsis volutatur.* (Centur. Magd. ex August.)

3.° C'est sur-tout de Manès que provient cette fraternité religieuse, qui pour les arrière-adeptes n'est que l'indifférence de toutes les religions. Cet Hérésiarque vouloit avoir pour lui les hommes de toutes les sectes; il leur prêchoit à toutes qu'elles arrivoient toutes au même objet; il promettoit de les accueillir toutes avec la même affection. (*Voy. Baronius, in Manet.*)

4.° Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe sur-tout de rapprocher du code des arrière-Maçons, ce sont les principes de toute égalité, de toute liberté désorganisatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des Princes et des Rois, des supérieurs et des inférieurs, l'Hérésiarque disoit à ses adeptes : Que toute loi, toute magistrature, est l'ouvrage du mauvais principe : *Magistratus civiles et politias damnabant, ut quæ à Deo malo conditæ et constitutæ sunt.* (Voyez Centur. Magdeb. t. 2. in Manet.)

5.° Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres et des riches, il disoit que tout appartient à tous, que personne n'a droit de s'approprier un champ, une maison : *Nec domos, nec agros, nec pecuniam ullam possidendam.* (Ibid. ex Epiph. et August.)

Cette doctrine devoit souffrir des modifications dans les Loges, comme chez les disciples de Manès. Sa marche conduisoit à l'abolition des lois et de tout Christianisme, à l'égalité et à la liberté, par les voies de la superstition et du fanatisme; nos Sophistes modernes devoient donner à ses systêmes une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'autel et le Trône devoient en être également victimes; l'égalité, la liberté contre les Rois et contre Dieu, pour les Sophistes tout comme pour Manès, sont toujours le dernier terme des mystères.

6.° Mêmes rapports encore dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds

secrets. Les noms ont changé, mais Manès avoit ses *croyans*, ses *élus*, auxquels vinrent bientôt se joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les impeccables, c'est-à-dire les absolument libres, parce qu'il n'y avoit pour eux aucune loi dont la violation pût les rendre coupables. (*Hieron. præm. dial. cont. Pelag.*) Ces trois grades répondent à ceux d'Apprenti, de Compagnon et de Maître parfait. Celui d'*Elu* a conservé son nom dans la Maçonnerie, mais il est devenu le quatrième.

7.° Tout comme les Maçons encore, le plus inviolable serment lioit les enfans de Manès au secret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *Croyans*, St. Augustin n'étoit pas arrivé au secret des *Elus*. *Jura, perjura, secretum prodere noli*. Jure, parjure-toi, mais garde ton secret; c'étoit la leur devise. (*Aug. de Mani.*)

8.° Même nombre encore, et presque identité de signes. Les Maçons en ont trois qu'ils appellent *le Signe, l'Attouchement et la Parole*; les Manichéens en avoient trois aussi, celui de la parole, celui de l'attouchement et celui du sein : *Signa oris, manuum et sinus*. (Centur. Magd. ex Aug.) Celui du sein étoit d'une indécence qui l'a fait supprimer; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres sont restés dans les Loges.

Tout Maçon qui veut savoir si vous *avez vu la lumière*, commence par vous tendre la main, pour voir si vous le toucherez en adepte. C'étoit précisément au même signe que les Manichéens se reconnoissoient en s'abordant, et se félicitoient d'avoir vu la lumière : *Manichæorum alter alteri obviam factus, dexteras dant sibi ipsis signi causâ, velut à tenebris servati*. (Ibid. ex Epiph.)

9.° Si nous pénétrons à présent dans l'intérieur des Loges Maçonniques, nous y verrons par-

tout les images du soleil, de la lune, des étoiles. Tout cela n'est encore que les symboles de Manès et de son Dieu bon, qu'il faisoit venir du soleil, et de ses esprits qu'il distribuoit dans les étoiles. Si celui qui demande à être initié n'entre encore aujourd'hui dans les Loges qu'avec un bandeau sur les yeux, c'est qu'il est encore sous l'empi[illegible] ténèbres dont Manès fait sortir son Dieu mauv[illegible]

10.° Je ne sais [illegible] est encore des adeptes Franc-Maçons assez instruits sur leur généalogie, pour savoir la véritable origine de leurs décorations, et de la fable sur laquelle est fondée toute l'explication des arrière-grades. Mais c'est ici plus spécialement que tout montre les enfans de Manès. Dans le grade de Maître, tout appelle le deuil et la tristesse; la Loge est tendue en noir; au milieu est un catafalque porté sur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire tout autour, les adeptes dans un silence profond, et déplorant la mort d'un homme dont les cendres sont censées reposer dans ce cercueil. L'histoire de cet homme est d'abord celle d'Adoniram, elle devient ensuite celle de Molay dont il faut venger la mort par celle des tyrans. L'allégorie est menaçante pour les Rois, mais elle est trop ancienne pour ne pas remonter plus haut que le grand-Maître des Templiers.

Toute cette décoration se retrouve dans les anciens mystères des enfans de Manès; cette même cérémonie est précisément celle qu'ils appeloient *Bema*. Ils s'assembloient aussi autour d'un catafalque élevé sur le même nombre de gradins, et couvert de décorations proportionnées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui reposoit sous ce catafalque. Mais ces honneurs étoient tous adressés à Manès; c'étoit sa mort qu'ils célébroient. Ils consacroient à cette fête précisément

le temps où les Chrétiens célèbrent la mort et la résurrection de Jésus-Christ. (*)

C'est un reproche qui leur fut souvent fait par les Chrétiens ; et aujourd'hui c'est encore celui que je vois faire aux Maçons *Rose-Croix*, sur l'usage où ils sont de renouveler leurs funèbres cérémonies précisément au même temps. (*Voyez M. le Franc, grade de Rose-Croix.* (**)

11.° Dans les jeux Maçonniques, les mots mystérieux renfermant tout le sens de cette cérémonie, sont *Mac Benac*. L'explication littérale de ces mots, suivant les Maçons, est celle-ci : *la chair quitte les os*. Cette explication reste elle-même un mystère, que le supplice de Manès explique très-naturellement. Cet Hérésiarque avoit promis de guérir par ses prodiges l'enfant du Roi de Perse, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune Prince mourut, Manès fuit ; mais il fut enfin découvert et ramené au Roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roseaux. (*Epiph. Baronius, Fleury, etc.*) Voilà assurément l'explication la plus claire du *Mac Benac, la chair quitte les os* ; il fut écorché vif (¶).

12.° Il n'est pas jusques à la circonstance de

(*) *Plerumque Pascha nullum celebrant — sed Pascha suum, id est diem quo Manichæus occisus, quinque gradibus instructo tribunali, et pretiosis linteis adornato, ac in promtu posito, et objecto adorantibus, magnis honoribus prosequuntur.* (Aug. contra epist. Manich.)

(**) Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Rose-Croix étoit le Vendredi-Saint ; ce seroit une erreur : suivant leurs statuts c'est le Jeudi-Saint qu'ils doivent s'assembler, précisément encore pour opposer, comme enfans de Manès, la Pâque Maçonnique à celle des Chrétiens.

(¶) Si l'on disoit que dans ce grade tout paroît fondé sur Adoniram et le Temple de Salomon, je répondrois, oui, quant aux mots ; mais quant aux choses, il n'y a rien dans l'histoire de Salomon et du Temple sur cette mort d'Adoniram. Tout est allégorique ; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le *Mac Benac* est inapplicable aux Chevaliers du Temple. Toute la cérémonie se retrouve d'ailleurs bien long-temps avant eux ; ils ont pu changer la fable conformément à leur profession : ils ont laissé les choses, et le mot essentiel, le *Mac Benac* qui rapporte tout à Manès.

ces

ces roseaux qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Rose-Croix commencer leurs cérémonies par s'asseoir tristement en silence et par terre, se lever ensuite et marcher en portant de longs roseaux. (*Voyez M. le Franc, grade de Rose-Croix.*) Tout cela s'explique encore, quand on sait que c'est précisément dans cette posture que se tenoient les Manichéens, affectant de s'asseoir ou même de se coucher sur des nattes faites de *roseaux*, pour avoir toujours présente à l'esprit la manière dont leur maître étoit mort. (*Cent. Magd. Baron, etc.*) Cet usage les fit nommer *Matarii.*

La véritable histoire des Manichéens nous offriroit ici bien d'autres rapprochemens. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les Maçons exaltent, et tout ce soin qu'ils ont de s'aider les uns les autres; fraternité louable assurément, si on ne pouvoit pas lui reprocher d'être exclusive. Les Maçons ont semblé mériter ce reproche; c'est encore un vrai reste des Manichéens. Très-empressés à secourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent : *Quin et homini mendico, nisi Manichæus sit, panem et aquam non porrigunt.* (August. de morib. Manich. et contrà Faust.)

Nous pourrions observer encore chez les Manichéens et les Franc-Maçons, le même zèle pour la propagation de leurs mystères. Les adeptes du jour se glorifient de voir leurs Loges répandues dans tout l'univers. Tel étoit aussi l'esprit propagateur de Manès et de ses adeptes. Addas, Herman et Thomas allèrent par ses ordres établir ses mystères, l'un en Judée, le second en Egypte, le troisième en Orient, tandis qu'il prêchoit lui-même en Perse et en Mésopotamie. Il eut ensuite douze Apôtres, et même vingt-deux, suivant quelques Historiens. En très peu de temps on vit ses adeptes, comme aujourd'hui

les Franc-Maçons, répandus sur toute la terre (*Cent. Magdeb. ex Epiph.*).

Je m'en tiens aux rapports les plus frappans. Ils nous montrent les arrière-grades de la Franc-Maçonnerie, tous fondés sur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des Rois qui l'avoient fait écorcher, de ces Rois d'ailleurs, suivant sa doctrine, tous établis par *le mauvais Génie*; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir sur les ruines du Christianisme. Les Templiers, instruits par des adeptes répandus en Palestine et en Égypte, substituèrent à Manès leur Grand-Maître Molay, comme objet de leur vengeance; l'esprit des mystères et de l'allégorie resta le même. C'est toujours les Rois et le Christianisme à détruire, les Empires et les Autels à renverser, pour rétablir *l'égalité et la liberté* du genre humain.

Ce résultat n'est rien moins que flatteur pour les Franc-Maçons; il leur montre pour père de leurs Loges et de tout leur code d'égalité, de liberté, un esclave écorché vif pour ses impostures. Quelque humiliante que soit cette origine, ce n'en est pas moins là qu'aboutit la seule marche à suivre pour retrouver la source de leurs mystères. Leurs arrière-secrets sont tous fondés sur cet homme à venger, sur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troisième grade; tout ce troisième grade n'est qu'une répétition sensible et évidente du *Bema* des élus de Manès; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de supplice infligé à Manès; tout remonte jusqu'à cet esclave de *la veuve du Scythien* (*); on peut défier les Franc-Maçons

(*) Cette circonstance n'expliqueroit-elle pas encore un usage des Maçons? Lorsqu'ils se trouvent dans quelque danger, et qu'ils espèrent pouvoir être entendus par quelques Frères, pour s'en faire connoître et les appeler au secours, ils élèvent les mains sur la tête, en criant: *A moi les enfans de la veuve*. Si nos Maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le

de rien trouver de semblable au grade de *Mac-Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des Manichéens; si ce n'est dans ce *Bema* lui-même; c'est donc jusque là qu'il faut remonter, et c'est là qu'il faut s'arrêter pour retrouver la source des mystères Maçonniques.

Le silence des plus savans Maçons sur cette origine, prouve bien qu'elle est humiliante, mais il ne prouve pas absolument qu'elle leur soit inconnue. Il est bien difficile au moins qu'ils aient si souvent commenté dans leurs mystères de la Cabale, le *Jéhovah* de Manès, divisé comme le leur, en Dieu bon et mauvais, sans connoître le grand auteur de ce système ou celui dont le nom est resté à la secte du double Dieu; sans reconnoître ce Manès si fameux d'ailleurs, comme exercé lui-même dans tous les mystères de la cabale ou de la magie et de l'astrologie.

Il est bien difficile que le héros des Martinistes n'ait pas vu que son Apocalypse étoit celle de ce même Hérésiarque. Il est bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des sociétés secrètes, rapprochant de si près les Templiers et les Albigeois, ait ignoré ce que toute l'histoire lui disoit, que les Albigeois et toutes leurs diverses branches (dont il faut pourtant distinguer les Vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens*; que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers, sont précisément celles qu'on attribuoit aux Manichéens; que toutes ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Quand on voit enfin les principaux adeptes de la Maçonnerie, des Lalande, Dupuis, le Blond,

---

savoient, et toute l'histoire le répète: Manès fut adopté par cette veuve du Scythien; il fut l'héritier des richesses qu'elle avoit reçues de son mari; *A moi les enfans de la veuve* désigne donc encore bien naturellement les disciples de Manès.

de Launaye, *s'efforcer de substituer aux mystères de la Religion Chrétienne les erreurs des Manichéens et des Perses*, il est bien plus difficile encore de penser que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs mystères. (*Voyez les Observations de M. le Franc sur l'Histoire générale et particulière des Relig. chap. I.er*)

Cependant il peut se faire que l'histoire des Templiers et de leur Grand-Maître, devenue plus intéressante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétrissante.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches, étoit bien moins d'humilier tous les Frères, que de leur dévoiler les piéges d'une secte si justement flétrie dès les premiers jours de son existence. Notre objet est sur-tout, que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient et la Religion et les Empires à constater le grand objet d'une société secrète, répandue dans toutes les parties de l'univers; d'une société dont on ne peut douter d'abord que le secret ne soit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la Maçonnerie, dans ces mots *égalité et liberté;* d'une société dont les derniers mystères ne sont que l'explication de ces mots, dans toute l'étendue que la Révolution des Jacobins leur a donnée.

La haine d'un esclave pour ses fers, lui fait trouver ces mots, *égalité et liberté;* le ressentiment de son premier état lui fait croire que le Démon seul a pu être l'auteur de ces Empires, où l'on trouve des maîtres et des serviteurs, des Rois et des Sujets, des Magistrats et des Citoyens. Il fait de ces Empires l'ouvrage du Démon, et laisse à ses disciples le serment de les détruire. Il se trouve en même temps héritier des livres et de toutes les absurdités d'un Philosophe, grand Astrologue et Magicien fameux; de ces absurdités et de tout ce que lui a dicté sa haine contre les distinctions et les

lois de la société, il compose le code monstrueux de sa doctrine. Il se fait des mystères, distribue ses adeptes en différens grades; il établit sa secte. Trop justement puni pour ses impostures, il leur laisse en mourant son supplice à venger, comme un nouveau motif de haine contre les Rois. Cette secte s'étend en Orient et en Occident; à l'aide du mystère elle se perpétue, se propage; on la retrouve à chaque siècle. Eteinte une première fois en Italie, en France et en Espagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient dans le onzième siècle. Les Chevaliers du Temple en adoptent les mystères; leur extinction offre à la secte une nouvelle tournure à prendre dans ses jeux. La haine des Rois et du Dieu des Chrétiens ne fait que s'y fortifier par de nouveaux motifs. Les siècles et les mœurs varient les formes, modifient les opinions; l'essence reste; c'est toujours la prétendue lumière de l'égalité et de la liberté à répandre; c'est toujours l'empire des prétendus tyrans religieux et politiques, des Pontifes, des Prêtres, des Rois et du Dieu des Chrétiens à renverser, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne souffrent ni la religion de Jésus-Christ, ni l'autorité des Souverains. Les grades des mystères se multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir; le dernier des sermens est toujours: haine au Dieu crucifié, haine aux Rois couronnés.

Tel est le précis historique de la Franc-Maçonnerie, tel est le fonds de ses secrets. Que le lecteur réunisse les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades Maçonniques, toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus savans, des plus zélés Maçons sur leurs mystères, toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions même sur l'origine de leur société, je ne crois pas qu'il puisse rester le moindre doute sur le grand objet de cette institution.

Que l'on médite ensuite la manière dont nous nous sommes trouvés forcés de remonter de Condorcet, des Franc-Maçons du jour, à l'esclave Curbique, et de nous arrêter à cet Hérésiarque, pour retrouver dans lui et ses adeptes les vrais auteurs du code et des mystères Maçonniques ; je ne crois pas qu'on puisse désormais hésiter sur leur première source.

Il nous reste à montrer comment ces mêmes mystères devinrent pour les Sophistes conjurés contre le Dieu du Christianisme et contre tous les Rois, le grand moyen de hâter leurs complots et d'amener la Révolution ; mais ne terminons pas ce chapitre sans renouveler nos protestations en faveur du grand nombre de Franc-Maçons, qui jamais ne furent admis aux derniers mystères de la secte. Admirons la sagesse de cette Nation Angloise, qui n'a rendu la Maçonnerie si commune chez elle, qu'en arrêtant les adeptes précisément au grade qu'on ne pouvoit franchir sans s'exposer à des explications dangereuses. Admirons-la sur-tout d'avoir su faire une vraie source de bienfaits pour l'Etat, de ces mêmes mystères qui, ailleurs, ne recèlent qu'une profonde conspiration contre l'Etat et la Religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce que les Franc-Maçons avoient de menaçant pour les Empires dans leurs arrière-Loges, moins il nous en coûte de rendre justice à ceux que nous voyons si généralement s'en tenir aux principes d'une égalité bienfaisante et d'une liberté toujours soumise aux lois.

CHAPITRE XIV.

SIXIÈME DEGRÉ *de la Conspiration contre les Rois.*

Union des Philosophes et des Franc-Maçons.

Premiers obstacles et propagation des Loges maçonniques.

LA plupart des Franc-Maçons font aujourd'hui aux Écossois l'honneur de regarder leur grande Loge comme le berceau de toutes les autres. C'est là, nous disent-ils, que les Templiers se réunirent pour la conservation de leurs mystères; c'est de là que la Franc-Maçonnerie passa en Angleterre, en France, en Allemagne et dans tous les autres Empires. Cette opinion n'est pas sans vraisemblance quant à la forme (*) et à

(*) Je dis *quant à la forme actuelle des Loges*, non quant à la substance des mystères, car il y a eu long-temps en Angleterre des Franc-Maçons qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande Loge d'Écosse. C'est ce que nous voyons par un manuscrit de deux cent soixante ans d'antiquité, conservé à Oxford dans la bibliothèque de Bodley. Ce manuscrit est la copie de certaines questions écrites elles-mêmes environ cent ans avant, de la main d'Henri VI. L'original date donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans, puisque Henri VI mourut en 1471. (*Voyez Lettre de Locke sur ce manuscrit ; illustrat. of Macon. by Will. Preston.*)

Il est deux remarques importantes à faire sur cet écrit. La première, que l'adepte interrogé sur l'origine de la Maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ses importans secrets furent apportés en Europe par des marchands Vénitiens qui revenoient de l'Orient. (*comed ffyrste fromme the este ynn Venetia.*) Locke soupçonne ici que dans ces temps d'ignorance *monacale* les Maçons pourroient bien s'être trompés, et avoir pris les *Vénitiens* pour les *Phéniciens*. Locke ne pouvoit guères plus mal choisir son temps pour appuyer un pareil soupçon. Les Maçons et toute l'Europe, et les Moines sur-tout, avoient appris alors, plus que jamais, par les Croisades, à distinguer les *Phéniciens* des *Vénitiens*,

la marche actuelle des mystères ; mais de quelque part qu'ils se soient répandus en Europe, il est constant au moins qu'il y avoit des Loges Maçonniques en France et dans presque tous les autres Empires, vers le commencement du siècle où nous vivons. En 1735, elles furent proscrites par un édit des Etats de Hollande ; deux ans plus tard, Louis XV les défendit en France ; et en 1738, Clément XII lança contre elles sa fameuse Bulle d'excommunication, renouvelée par Benoît XIV. En 1748 les Franc-Maçons furent encore proscrits en Suisse par le conseil de Berne.

Par la nature même de ces mystères, cette association pouvoit résister long-temps encore à toutes ces foudres. Des hommes dès long-temps instruits à se cacher, n'avoient d'autre précaution à prendre que celle d'éviter l'éclat des assemblées nombreuses, pour se soustraire à toutes

---

sur-tout *Tyr* de *Venise*. Rien n'est plus simple que la réponse de ce Franc-Maçon, disant à Henri VI que ses mystères ont été apportés d'*Orient* par les *Vénitiens*. Tous les Maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en *Orient*. Il est très-naturel que les Vénitiens, si fameux en ce temps-là par leurs courses et leur commerce en Orient, aient pris ces mystères à la même source que les Templiers, dont l'histoire n'étoit pas encore venue se mêler à toutes les Loges Maçonniques ; mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la secte et ses mystères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La seconde observation que j'ai à faire sur cet ancien manuscrit, c'est qu'on y voit que même en Angleterre la Franc-Maçonnerie comprenoit alors tous ces systêmes de la cabale, de l'astrologie, de la divination, sciences toutes fondées sur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre *sans espérance comme sans crainte*, ce qui étoit aussi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies ; l'art de faire consister la perfection, la vraie liberté à ne rien croire d'un état à venir, qui puisse nourrir l'espoir du juste, effrayer le méchant ; et tout cela avec le langage universel des Franc-Maçons. *The art of Wunderwerckinge, and of foresaynge thynge to come — the skylle of becommynge gude and parfyghte wythouten the holpynges of fere and hope ; and the universal longage of Maconnes.* A travers tous les éloges de la Franc-Maçonnerie, voilà ce que l'on trouve dans ce monument dont les Maçons se montrent si jaloux, si glorieux. Le lecteur réfléchi n'y reconnoîtra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous disent sur la prétendue innocence de leurs mystères.

les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs dogmes que se trouvoit alors le plus grand obstacle à leur propagation. L'Angleterre, il est vrai, dégoûtée d'une égalité et d'une liberté dont les longues horreurs de ses Lolhards, de ses Anabaptistes et des Presbytériens lui avoient fait sentir les conséquences, avoit purgé ses jeux de toute explication tendante au bouleversement des Empires, mais il y restoit encore des adeptes que les principes désorganisateurs attachoient aux anciens mystères. C'étoient plus spécialement cette espèce d'adeptes qui conservoient le zèle de la propagation; c'étoient ceux-là qui, jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot, alors en Angleterre, que malgré le titre *d'égalité*, *de liberté* donné à ses épîtres, il n'alloit pas au fait.

Malheureusement pour la France et pour le reste de l'Europe, ce fut aussi cette même espèce d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des mystères. Leurs succès furent d'abord lents et insensibles. Il en avoit coûté à Voltaire d'en venir aux principes désorganisateurs; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens et à la multitude des citoyens, dans qui la religion réprimoit encore l'esprit d'indépendance et jusqu'à cet esprit de curiosité, d'ardeur pour un secret qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un serment, qui pouvoit se trouver un parjure.

En France sur-tout, il devoit en coûter à des hommes qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les Souverains et l'état social, d'applaudir à des mystères, dont le dernier secret étoit celui de l'apostasie et de la révolte. La politique des adeptes d'abord, ensuite les progrès des Sophistes en France, levèrent ces obstacles. Les Franc-Maçons avoient, suivant leur usage, cherché à s'introduire dans l'esprit d'un homme, dont la protection les rassurât contre l'indignation du Souverain. Avec le tablier de maçon, ils offrirent au prince de Conti le

titre de Grand Maître sur les Loges Françoises. Le Prince consentit à se faire initier ; les mystères furent pour lui ce qu'ils sont pour tous ceux dont les sentimens sont trop connus pour leur parler d'une liberté, et d'une égalité sous laquelle leur rang et toute leur grandeur disparoîtroient. Bien des Princes et quelques Souverains firent la même faute. L'Empereur François I voulut aussi être Maçon ; il protégea les Frères, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaisoit de lui dévoiler, en respectant sa piété. Frédéric II, Roi de Prusse, fut aussi Franc-Maçon. Les adeptes lui donnèrent tous leurs secrets contre le Christ ; ils se gardèrent bien d'opposer leur égalité, leur liberté aux droits d'un sceptre qu'il étoit si jaloux de maintenir.

Enfin, il n'y a pas jusqu'aux Princesses, dont la politique des Frères Maçons n'ait su se faire des protectrices, en les initiant aux petits mystères de la Fraternité. Marie-Charlotte, aujourd'hui Reine de Naples, avoit cru sans doute ne protéger dans eux que des sujets fidelles ; elle demanda grace pour des Frères proscrits et même en danger de subir le dernier supplice. Une médaille frappée en mémoire du signalé bienfait, la santé de cette auguste Reine ajoutée dans les repas maçonniques à celle du Grand-Maître, sembloient le gage le plus infaillible de la reconnoissance des Frères. Ils se multiplièrent à l'ombre de ses ailes. Quand la conspiration a éclaté à Naples, les Frères protégés se sont trouvé autant de Jacobins conjurés. Le complot avoit été tramé dans les Loges, et la tête de la Reine protectrice étoit la première proscrite.

Des Seigneurs et des Nobles, Maçons en très-grand nombre, étoient entrés dans les Loges et dans la même conspiration ; la Cour a dévoilé un arrière-complot, en vigueur duquel les Nobles Jacobins Franc-Maçons, et tous les autres Nobles, devoient être massacrés immédiatement

après la famille Royale, par les Frères Maçons égaux et roturiers.

En prévenant ces faits, que les Historiens de la Révolution auront un jour à développer, mon intention se fixe uniquement sur cette politique dont tant de grands Seigneurs ont été dupes. Les arrière-Maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs mystères qui ne menace que la Religion. Leur association rassuroit les Souverains, qui ne soupçonnoient pas des complots contre leur couronne, dans des Loges fréquentées par les amis naturels et en quelque sorte par les alliés du Trône. Cette politique des arrière-Maçons fit une grande partie de leurs succès. Le nom des plus fidelles serviteurs des Rois servoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers mystères; celui du prince de Conti persuada aisément à Louis XV qu'il n'avoit rien à craindre des Franc-Maçons. La police de Paris suspendit ses recherches; on toléra les Loges. Les Sophistes et les progrès de l'impiété leur fournirent, pour se multiplier, des moyens plus puissans encore et plus efficaces.

A mesure que se répandoient en Europe toutes ces productions, dont Voltaire et le club d'Holbach vinrent à bout de l'inonder, les conquêtes des Franc-Maçons devoient très-naturellement s'étendre. Alors il fut aisé aux Philosophes de se faire écouter par des hommes déjà tous disposés aux secrets des mystères par ces productions antichrétiennes, antiroyalistes, et de leur inspirer le désir d'un nouvel ordre de choses à connoître dans les Loges. La curiosité, secondée par l'impiété, fournissoit chaque jour de nouveaux adeptes; l'impiété satisfaite propageoit et l'esprit et le désir de la Maçonnerie : ce fut là le grand service qu'elle dut aux Sophistes du siècle.

De leur côté, les Sophistes de l'impiété et de

la rebellion ne furent pas long-temps à s'appercevoir combien les Franc-Maçons fraternisoient avec toute leur philosophie. Ils voulurent savoir ce que c'étoient que des mystères dont les profonds adeptes se trouvoient leurs plus zélés disciples. Bientôt les philosophes François se firent tous Maçons. Plusieurs années avant la Révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris un Sophiste qui n'appartînt pas à quelqu'une des Loges Maçonniques. Voltaire seul n'avoit pas été initié. Les Frères lui avoient trop d'obligations, ils lui devoient un trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût sans avoir reçu l'hommage de leur reconnoissance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans Paris, qu'ils se mirent à préparer la plus pompeuse des fêtes pour son admission aux mystères. A quatre-vingts ans, Voltaire vit la lumière. Quand il eut prononcé son serment, le secret qui le flatta le plus, fut d'apprendre que les adeptes, désormais ses Frères, étoient depuis long-temps ses plus zélés disciples; que leur secret consistoit tout entier dans cette *égalité* et cette *liberté* qu'il avoit si souvent prêchées lui-même contre le Dieu de l'Evangile et contre les prétendus tyrans. La Loge retentit en ce jour de tant d'applaudissemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau Frère, et il sentit si bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins, croyant le vœu de son orgueil et le vœu de sa haine accomplis, il lâcha ce blasphême : *Ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen.* La formule sacrée des mystères lui devint si précieuse, que l'antique adepte Franklin, ayant eu la bassesse de lui présenter ses enfans à bénir, il ne prononça sur eux que ces paroles, *égalité et liberté*. (Vie de Voltaire.)

Après toutes les preuves que nous avons données du sens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il est encore quelqu'un qui ne voie

pas tout ce qu'elles annoncent contre le Christ, contre les Rois, qu'il se rappelle donc en quel sens Voltaire venoit alors lui-même de les expliquer aux Genevois ; quelle étendue il savoit leur donner, alors sur-tout qu'il fut admis parmi les Frères *égaux et libres*. Qu'il se transporte à cette initiation ; qu'il y voie l'adepte couronné, et ceux qui le couronnent, et tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut désormais d'autre preuve que la liste des Frères, pour concevoir l'objet de leurs mystères. Là, sur la même ligne, se trouvent Sophistes et Maçons, précisément tous ceux qui ont appelé la chute de l'Autel et du Trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs décrets, tous ceux qui l'ont consommée par leurs forfaits. Là, sur la même ligne, et sous le nom de Frères, sont les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupuis, Bonneville, Volney, tous les anciens et les nouveaux blasphémateurs ; là, sont encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau et Syeyes, tous les fameux conspirateurs ; là sont tout-à-la-fois dans une même Loge, les adeptes d'Holbach et les adeptes de Philippe Egalité. D'où vient cet accord, et quel objet peut réunir tant de Frères impies, tant de Frères rebelles dans une même Loge, si ce n'est l'identité de secret dans leurs mystères ? Et pourquoi ce concours de la part des Sophistes aux Loges Maçonniques, si ce n'est les secours mutuels que doivent se prêter les Sophistes et les Maçons ?

Pour renverser les Trônes, il ne suffisoit pas aux héros de l'Encyclopédie d'avoir contre le Christ tous les impies de la Cour et des villes et de toutes les classes. Dans les François fidelles à la Religion, il restoit encore autant de sujets fidelles à leur Roi ; dans l'aristocratie des impies eux-mêmes, il étoit de ces hommes, que la fortune, l'ambition, l'habitude attachoient, les uns

à la personne du Souverain, les autres à l'existence de la Monarchie. Il étoit une force publique, que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient opposer aux complots; il étoit une multitude de citoyens qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fussent les disciples de l'impiété, le Trône et les Autels avoient encore pour eux la multitude. Les Sophistes ne voyoient pas leur triomphe sur l'opinion publique assez complet; ils sentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien long-temps à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des Loges Maçonniques. Dès l'instant de leur initiation, il s'opéra dans les mystères une révolution qui bientôt ne fit plus des Franc-Maçons François que les enfans de l'Encyclopédie. Les Martinistes seuls, et quelques Loges de la Cabale, n'avoient pas encore changé les impiétés de l'esclave Curbique pour celles de Voltaire. La véritable source des mystères se retrouvoit encore dans les formes; mais c'est à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reconnoître. C'est à la réunion des Maçons aux Sophistes que se fit la métamorphose des arrière-Maçons Duellistes, en Maçons Athées, Déistes ou Panthéistes; c'est alors même que furent ajoutés aux anciens grades ceux où l'on ne voit plus, dans les *Chevaliers du Soleil et les Druides*, que les Sophistes de nos jours.

Soit enfans de Manès, soit enfans de l'Encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les arrière-Loges même haine pour le Christ, même haine pour les Souverains, même conspiration. Pour faire triompher celle du club d'Holbach, les Sophistes n'avoient plus qu'à se donner les piques et les bras que pouvoit leur fournir le

régime des Loges maçonniques. A la tête de ce régime, étoit en France un bureau général sous le nom de *Grand-Orient*, et sous les ordres apparens du Grand-Maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, et point central de la correspondance générale des Loges. C'étoit en même temps le tribunal en dernier ressort de tous les différends ou procès maçonniques, et le conseil suprême, dont les ordres ne pouvoient être violés ou éludés, sans encourir la peine des parjures. Près de ce tribunal résidoient les envoyés, les députés des Loges répandues dans les diverses villes, chargés de transmettre les ordres et d'en notifier l'exécution. Chaque Loge avoit son président, sous le titre de Vénérable, dont le devoir étoit, tantôt de leur faire passer les lois du Grand-Orient, tantôt de disposer les Frères aux ordres qui leur arriveroient. Toutes les instructions se transmettoient, ou dans un langage énigmatique, ou par un chiffre spécial, ou par des voies secrètes. De crainte qu'un faux Frère ou même qu'un Maçon étranger à l'inspection du Grand-Orient ne se mêlât aux vrais adeptes sans en être connu, il étoit un mot d'ordre spécial, changeant tous les semestres, et régulièrement envoyé par le Grand-Orient à toute Loge sous son inspection.

Régime des Loges maçonniques.

Chaque partie de ce régime étoit comprise sous le serment de ne point révéler aux profanes les secrets de la Franc-Maçonnerie. Chaque Loge envoyoit par semestre ses contributions pour l'entretien de ce bureau central, et pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau concerner l'intéret général de la Maçonnerie. Celles qui n'étoient pas sous l'inspection du Grand-Orient, n'en suivoient pas moins le même régime, sous une Mère-Loge, qui se donnoit aussi son Grand-Maître, et entretenoit la même correspondance.

Toute cette partie de la constitution Maçonnique étoit à peu près connue de chaque Frère; j'ai souvent répété qu'il n'en étoit pas ainsi des arrière-secrets. Le temps devoit venir où l'adepte le plus novice ne devoit pas se montrer pour la Révolution moins zélé que l'adepte consommé. Il falloit pour cela remplir les premiers rangs ou les premières Loges de toute cette espèce de jeunes insensés, de bourgeois ignorans, ou même de grossiers artisans que les impiés séduisoient chaque jour, ou de ceux qu'entraînoient les déclamations, les calomnies et toutes les voies de la corruption dirigées contre le Clergé, contre le Souverain, contre les riches et les puissans.

Avec des Frères de cette espèce, on pouvoit, on devoit même se passer des arrière-mystères. Sans leur en dire davantage, il suffisoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité et liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes dont il seroit facile d'exciter l'enthousiasme et diriger les bras. Un chef dans chaque Loge, ou bien très-peu d'adeptes en correspondance habituelle avec le point central des conjurés, pouvoient être informés du jour et de l'instant où les esprits devoient se trouver disposés à l'insurrection, des objets, des personnes sur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impossible d'organiser en Frères Maçons des Loges de brigands, de distribuer d'avance les rôles des soldats et même des bourreaux de la Révolution. De ces Loges reproduites par-tout, multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, jusque dans les villages, le même régime et les ordres du comité central, pouvoient au même jour, au même instant, faire sortir tous ces essaims d'adeptes, disposés, animés aux combats de l'égalité et de la liberté, armés en un instant de bayonnettes, de piques, de torches et de haches, portant subitement par-

tout,

tout, tous à la fois, la terreur et le désastre; sachant d'avance les victimes à sacrifier, les châteaux à brûler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité et de la liberté : dans le désordre même de l'insurrection, conservant tout l'accord des ravages; paralysant tout-à-la-fois, et la justice et la force publique; désorganisant tout, bouleversant tout; et pour s'organiser eux-mêmes dans le nouvel Empire, ne faisant que changer les Loges souterraines en clubs de Jacobins, les adeptes en Municipes; montrant enfin la Révolution irrésistible, consommée, irréparable, dès l'instant où elle paroîtroit, et avant même qu'on n'eût pensé à l'arrêter.

Députés de la Loge du Grand-Orient.

En disant les ressources que le régime et les ténèbres du secret Maçonnique offroient aux complots des Sophistes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils suivirent pour amener enfin et assurer leur Révolution. Dès l'année 1776, le comité central de l'*Orient* chargea ses députés de disposer les Frères à l'insurrection, de parcourir et visiter les Loges dans toute l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vigueur du serment Maçonnique, et de leur annoncer qu'il étoit temps enfin de le remplir par la mort des Tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les provinces du Nord, étoit un Officier de Cavalerie appelé Sinetty. Ses courses révolutionnaires l'emmenèrent à Lille. Le régiment de la Sarre étoit alors en garnison en cette ville. Il importoit aux Conjurés de s'assurer sur-tout des Frères qu'ils comptoient parmi les militaires; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'étoit flatté, mais la manière dont il s'en acquitta suffit à notre objet. Pour la faire connoître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'a bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre

l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

« Nous avions, me disoit ce digne Militaire,
» notre Loge Maçonnique ; elle n'étoit pour
» nous, comme pour la plupart des autres Ré-
» gimens, qu'un véritable jeu ; les épreuves
» des nouveaux arrivés nous servoient de diver-
» tissement ; nos repas maçonniques charmoient
» nos loisirs et nous délassoient de nos travaux.
» Vous sentez bien que *notre liberté* et *notre*
» *égalité* n'étoient rien moins que la liberté et
» l'égalité des Jacobins. La grande généralité
» et presque l'universalité des Officiers ont su
» le démontrer, quand la Révolution est arrivée.
» Nous ne pensions à rien moins qu'à cette
» Révolution, lorsqu'un Officier de Cavalerie
» nommé Sinetty, fameux Franc-Maçon, se
» présenta à notre Loge. Il fut reçu en Frère.
» Il ne manifesta d'abord aucun sentiment con-
» traire aux nôtres. Mais peu de jours après,
» il invita lui-même vingt de nos Officiers à
» une assemblée particulière. Nous crûmes qu'il
» vouloit simplement nous rendre la fête que
» nous lui avions donnée. Suivant son invita-
» tion, nous nous rendîmes à une guinguette
» appelée la Nouvelle-Aventure. Nous nous at-
» tendions à un simple repas maçonnique, lors-
» que le voilà qui prend la parole en orateur
» qui a d'importans secrets à dévoiler de la part
» du *Grand-Orient*. Nous écoutons —— imaginez
» notre surprise, quand nous le voyons prendre
» tout-à-coup le ton de l'emphase, de l'enthou-
» siasme, pour nous dire qu'il en est temps
» enfin ; que les projets si dignement conçus,
» si long-temps médités par les vrais Franc-
» Maçons doivent s'accomplir ; que l'univers
» enfin va être délivré de ses fers ; que les
» tyrans appelés Rois seront vaincus ; que toutes
» les superstitions religieuses feront place à la
» lumière ; que la liberté, l'égalité vont suc-

» céder à l'esclavage dans lequel l'univers gé-
» missoit ; que l'homme enfin va rentrer dans
» ses droits.

» Tandis que notre orateur se livroit à ces
» déclamations, nous nous regardions les uns
» les autres comme pour nous dire : Qu'est-ce
» donc que ce fou-là ? Nous prîmes le parti
» de l'écouter pendant plus d'une heure, nous
» réservant d'en rire librement entre nous. Ce
» qui nous paroissoit le plus extravagant, c'étoit
» le ton de confiance avec lequel il annonçoit
» que désormais les Rois ou les tyrans s'oppo-
» seroient en vain aux grands projets ; que la
» Révolution étoit infaillible et qu'elle étoit
» prochaine ; que les Trônes et les Autels alloient
» tomber.

» Il s'aperçut sans doute que nous n'étions
» pas des Maçons de son espèce, il nous quitta
» pour aller visiter d'autres Loges. Après nous
» être quelque temps divertis de ce que nous
» prenions pour l'effet d'une cervelle dérangée,
» nous avions oublié toute cette scène, quand
» la Révolution est venue nous apprendre com-
» bien nous nous étions trompés. »

En publiant ce fait, je sens tout le besoin que j'aurois de l'appuyer ici du nom de celui qui m'en a dévoilé les circonstances ; mais on sent aussi les raisons qu'il peut avoir lui-même pour n'être pas regardé par les Frères comme ayant divulgué le secret des Loges. Heureusement il existe plusieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres, M. le Comte de Martange, M. de Bertrix, M. le Chevalier de Myon, tous anciens Officiers du Régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, et qu'ils doivent être un peu surpris de trouver ici leurs noms, je ne crains pas de me voir démenti, lorsque j'invoquerai leur témoignage sur la mission de Sinetty, et sur la manière dont il la remplit ; lorsque j'ajouterai que ce

fut leur affection même pour le Roi, qui les trompa alors sur le compte de ce prétendu insensé. Ils étoient si éloignés de tout esprit révolutionnaire, ils connoissoient si bien les dispositions des autres Officiers François, ils croyoient voir l'autorité du Roi si bien affermie, que ce fut là précisément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, et regarder comme autant de chimères tout ce qu'il leur disoit de la part de la Mère-Loge. Aujourd'hui que la Révolution est venue dissiper l'illusion, je laisse l'historien et le lecteur méditer sur un fait de cette importance. Les conséquences s'en montrent d'elles-mêmes; elles nous disent tout ce que les Frères Sophistes et Maçons réunis à Paris, dans leur comité central, espéroient alors des adeptes choisis et envoyés pour préparer toutes les Loges à l'insurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet et à Syeyes d'établir dans le centre de la Franc-Maçonnerie un apostolat plus général, dont l'objet n'étoit plus de jacobiniser simplement les Loges Françoises, mais l'univers entier.

Établissement de la propagande maçonique.

Ce Condorcet qu'on a vu jaloux de retrouver ses Frères dans les Albigeois, Patarins ou Catares, dans tous les Jacobins du moyen âge, avoit sans doute étudié leurs moyens. (*) Ce que

(*) Quelques rapports que j'aie déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge et ceux de la Révolution Française, je crois devoir citer ici un monument historique peu connu, mais précieux. C'est une lettre écrite en 1243 à Gérald, Archevêque de Bordeaux, par un nommé Yvon de Narbonne, et rapportée tout au long par Matthieu Paris, Auteur contemporain. Dans cette lettre, Yvon raconte qu'accusé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher son salut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins; se donne à eux comme un homme persécuté pour leur doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un vrai Frère; et voici ce qu'ils lui découvrent :

« Depuis trois mois, dit-il, j'étois au milieu d'eux, nourri, » traité splendidement et voluptueusement, apprenant chaque » jour contre la foi bien des erreurs ou plutôt des horreurs, » auxquelles je semblois consentir. *A force de bienfaits, ils* » *m'obligèrent de leur promettre que désormais par-tout où j'aurois*

l'Histoire racontoit pour inspirer le mépris et l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choisit pour les imiter, pour les surpasser même. Le zèle si commun aux adeptes ne lui parut pas assez ardent, assez actif; il s'unit à Syeyes pour fonder dans la Maçonnerie même une vraie société d'apôtres Jacobins.

La Loge établie à Paris, rue Coq-Héron, présidée par le Duc de la Rochefoucault, étoit devenue plus spécialement celle des grands Maçons. Après le comité central du Grand-Orient,

---

» *occasion de converser avec les Chrétiens*, je chercherois constamment à leur persuader que la foi de Pierre ne sauvoit » personne. *Aussitôt qu'ils m'eurent arraché ce serment*, ils » commencèrent à me découvrir leurs secrets. Ils me dirent » entr'autres, que de diverses villes de Toscane et presque » de toutes celles de la Lombardie, ils avoient *soin de faire* » *passer à Paris des disciples dociles, qui devoient s'y former* » *à toutes les subtilités de la Logique et aux questions Théologiques, pour s'en servir à maintenir leurs erreurs et à combattre la Foi apostolique. Ils ont encore un grand nombre de* » *marchands, qu'ils envoient aux Foires, avec la même intention de pervertir les riches laïques et tous ceux avec qui ils* » *ont occasion de manger ou de converser. C'est ainsi que par la* » *variété de leur commerce, d'un côté ils s'enrichissent de l'argent d'autrui, et de l'autre ils pervertissent les ames.* »

Voilà assurément une société secrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on sait que cette société est toute composée de Manichéens, soutenant que tous les hommes étant égaux et libres, ne doivent obéir *ni à la puissance spirituelle ni à la puissance temporelle*, on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une société de Maçons Jacobins. On le peut encore moins, quand on voit dans cette même lettre le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Venise, et jusqu'à Vienne, toujours accueilli et traité par les Frères, ne les reconnoissant et ne se faisant reconnoître *qu'à la faveur des signes qu'on lui donne toujours secrètement.* Semper in recessu accepi ab aliis ad alios inter signa. (*Matt. Paris, Hist. Ang. an* 1243.)

Cette lettre, il est vrai, est celle d'un adepte pénitent et fâché d'avoir dissimulé sa foi; déplorant toutes les horreurs dont il s'est rendu coupable avec les Frères; ne se consolant que par le bonheur qu'il a eu d'en dissuader plusieurs, et demandant lui-même à être reçu à pénitence; mais ces circonstances deviennent une nouvelle preuve de sa sincérité, et n'en montrent que mieux la vérité des rapports entre la société secrète des enfans de Manès, vrais Maçons Jacobins du moyen âge, et la société secrète des arrière-Maçons Jacobins de nos jours.

c'est là que se tenoient les plus profonds conseils ; c'est là sur-tout que Syeyes et Condorcet tenoient les leurs, avec ceux des Frères dont le zèle étoit le plus connu : ce fut là aussi le berceau de ce nouvel apostolat nommé la Propagande. Celui des Auteurs qui a le mieux connu cet établissement, est M. Girtaner. Il vivoit à Paris au milieu des Sophistes et des Maçons ; il vécut ensuite au milieu des Jacobins, écoutant tout et voyant tout en véritable observateur. Sa qualité de Savant étranger, de Médecin, le rendant moins suspect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confidence des Frères. Ce qu'on va lire ici sur la Propagande sera presque tout extrait des mémoires de cet Auteur sur la Révolution Françoise.

« Le club de la Propagande est très-différent » du club appelé des Jacobins, quoique tous » les deux se mêlent souvent ensemble. Celui des » Jacobins est le grand moteur de l'Assemblée » Nationale. Celui de la Propagande veut être le » moteur du genre humain. Ce dernier existoit » déjà en 1786 ; les chefs en sont le Duc de la » Rochefoucault, Condorcet et Syeyes. »

Pour l'honneur de ce malheureux duc de la Rochefoucault, hâtons-nous de dire que la Révolution au moins lui fit reconnoître son erreur. Il s'étoit fait Grand-Maître de diverses Loges maçonniques ; il étoit l'instrument de Condorcet et de Syeyes, qui se servoient sur-tout de son argent pour la grande entreprise. Quand il vit la désorganisation de la France prête à succéder au règne des premiers Constituans, son zèle pour la Propagande se refroidit ; il y renonça même ; Condorcet et Syeyes en restèrent seuls chefs.

« Le grand objet du club propagandiste est » d'établir un ordre philosophique, dominant » sur l'opinion du genre humain. Pour être admis » à cette société, il faut être partisan de la » philosophie à la mode, c'est-à-dire de l'Athéisme

» dogmatique, ou bien ambitieux, ou mécontent
» du Gouvernement. La première chose requise
» lors de l'initiation, est la promesse du plus
» profond secret. On dit ensuite à l'aspirant
» que le nombre des adeptes est immense; qu'ils
» sont répandus sur toute la terre; que tous
» sont sans cesse occupés à découvrir les faux
» Frères pour se délivrer d'eux, et se défaire
» de ceux qui trahiroient le secret. L'aspirant
» doit promettre de n'avoir lui-même point
» de secret pour les Frères, de défendre tou-
» jours le peuple contre le Gouvernement, de
» s'opposer constamment à tout ordre arbitraire,
» de faire tout ce qui dépendra de lui pour intro-
» duire une tolérance générale de toute religion.

» Il y a dans cette société deux sortes de
» membres; les contribuables et les non-payans.
» Les premiers fournissent au moins trois louis
» d'or par an, et les riches doublent la contri-
» bution. Le nombre des payans est d'environ
» cinq mille; tous les autres s'engagent à pro-
» pager par-tout les principes de la société et
» à tendre toujours à son objet. Ces derniers
» sont au moins cinquante mille.

» En 1790 il y avoit dans la caisse générale
» de l'Ordre vingt millions de livres, argent
» comptant; suivant les comptes rendus, il devoit
» s'y trouver dix millions de plus avant la fin
» de 1791.

» Les Propagandistes ont deux grades; l'un
» des aspirans, l'autre des initiés. Toute leur
» doctrine repose sur ces bases: Le besoin et
» l'opinion sont les mobiles de toutes les actions
» de l'homme. Faites naître le besoin ou do-
» miner l'opinion, et vous ébranlerez tous les
» systêmes du monde, ceux-là même qui sem-
» blent le mieux consolidés.

» On ne sauroit nier, disent-ils encore, que
» l'oppression sous laquelle vivent les hommes
» ne soit affreusement barbare. C'est à la lumière

» philosophique à réveiller les esprits, à répandre » l'alarme contre les oppresseurs. Cela une fois » fait, il n'est plus question que d'attendre le » moment favorable, celui où les esprits seront » généralement disposés à embrasser le nouveau » système, qu'il faudra alors faire prêcher à la » fois dans toute l'Europe. S'il est des oppo- » sans ; il faudra les gagner ou par la convic- » tion ou par le besoin. S'ils persévèrent dans » leur opposition, il faudra les traiter comme » on traite les Juifs, et leur refuser par-tout » le droit de bourgeoisie. »

Un article très-remarquable encore de ce code (et suggéré sans doute par le mauvais succès des premières tentatives) avertit les Frères de ne pas essayer leur projet, jusqu'à ce qu'ils soient bien assurés d'avoir fait naître le besoin. Il les prévient, qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans que de manquer le but par trop de précipitation.

« La Propagande eut de la peine à s'accré- » diter en Hollande, elle n'en vint à bout qu'en » persuadant que la commotion seroit géné- » rale ; qu'il faudroit bien enfin être entraîné » comme les autres peuples. — Aujourd'hui elle » tire pour sa caisse, de grandes sommes d'ar- » gent de toutes les Provinces Hollandoises. » (*Girtaner*, 3.e *volume*, *pag.* 470 *à* 474, *en Allemand*)

Tels sont les détails que donnoit déjà M. Girtaner au mois de Février, année 1791 ; une lettre datée de Paris, premier Septembre 1792, les confirme tous, en ajoutant : « Vous pouvez » être assuré que tout ce que je vous ai écrit » sur la Propagande est de la plus grande exac- » titude ; il y a tout au plus dans les chiffres » quelques erreurs légères, comme dans tous » les nombres ronds qu'il faut prendre pour des » à peu près. La Propagande est actuellement

» dans toute son activité ; vous en verrez bientôt » les suites. »

Au moment où M. Girtaner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'apercevoir de toute l'étendue des succès que les Frères attendoient de leur apostolat. L'orateur du club *des Amis du Peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces paroles : « Par-tout on forge » des chaînes pour le peuple, mais la philo- » sophie et la raison auront leur tour ; et il » viendra ce jour où le suprême et souverain » Seigneur de l'Empire Ottoman se couchera » despote, pour se trouver à son réveil simple » bourgeois. » (*Ibid.*)

En confirmation de ces détails, qu'on se rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui long-temps Franç-Maçon de bonne foi, ne fut initié aux derniers mystères que lorsqu'admis enfin au grade de Kadosch il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandistes, et d'aller, à son choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Constantinople, répandre les principes de la Révolution Françoise, assuré désormais du trésor des Frères pour réparer les débris de sa fortune.

C'est ainsi que par le génie des Sophistes de l'impiété la Maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, et en quelque sorte d'une nouvelle société, destinée à porter et à faire triompher dans tout l'univers les antiques systêmes d'égalité et de liberté. Avec la Propagande, elle leur devoit la multitude même de ses adeptes ; ou plutôt en rendant l'impiété commune, l'esprit philosophique avoit tellement accrédité ce systême, qu'il n'étoit presque plus nécessaire d'être admis aux derniers mystères pour entrer dans la grande conjuration.

Il n'étoit presque plus de novices alors, surtout dans les grandes Loges de l'*Orient* et du *Contrat Social* ; la Révolution s'y préparoit et

La Cour et Louis XIV vainement instruits de



la conspiration.

s'y pressoit si ouvertement que la Cour ne pouvoit l'ignorer. Parmi de si nombreux adeptes, il devoit s'en trouver à qui cette Révolution ne paroîtroit qu'un insigne fléau ; et en effet il s'en trouva plusieurs. Avec une parfaite certitude je mettrai de ce nombre ce même Seigneur François, dont j'ai déjà parlé en rapportant la lettre qui lui fut adressée par Alfonse le Roi.

Interrogé si parmi les Maçons il n'avoit rien vu qui tendît à la Révolution Françoise, voici ce que répondit ce Seigneur : « J'ai été orateur » de plusieurs Loges, et j'étois parvenu à un » grade assez avancé. Je n'avois rien vu jus- » qu'alors dans la Maçonnerie que je pusse croire » dangereux pour l'Etat. Je n'y paroissois plus » depuis long-temps, lorsqu'en 1786 je fus » rencontré à Paris par un des Confrères ; il me » reprocha d'avoir abandonné la Société, me » pressa beaucoup d'y revenir, et d'assister sur- » tout à une assemblée qui devoit être fort » intéressante. Je cédai, je me rendis au jour » marqué ; je fus bien accueilli et très-fêté. » *J'entendis des choses que je ne puis vous dire ;* » *mais des choses qui me révoltèrent tellement, que* » *je me rendis aussitôt chez le Ministre.* Je lui » dis : *Je n'ai qu'une question à vous faire,* » *Monsieur ; j'en sens toute l'importance et les* » *suites qu'elle peut avoir ; mais, dût-elle me con-* » *duire à la Bastille, je dois vous demander, parce* » *que j'y crois la sureté du Roi et la tranquillité* » *de l'Etat intéressées, si vous avez les yeux ouverts* » *sur la Franc-Maçonnerie ; si vous savez ce qui* » *se passe dans les Loges ? Le Ministre fit une* » *pirouette, et répondit : Soyez tranquille ; vous* » *n'irez point à la Bastille, et les Franc-Maçons* » *ne troubleront point l'Etat.* »

Le Ministre qui fit cette réponse n'étoit rien moins qu'un de ces hommes qu'on puisse soupçonner avoir le moins du monde favorisé la

Révolution ; mais infailliblement il regardoit aussi comme chimérique tout projet tendant à renverser la Monarchie, et il pensoit aussi comme le Comte de Vergennes, qu'avec une armée de deux cent mille hommes on doit peu craindre les révolutions.

Louis XVI lui-même averti des dangers de son trône, restoit dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion qu'au retour de Varenne. *Que n'ai-je cru*, dit-il alors à une personne de confiance, *que n'ai-je cru, il y a onze ans, tout ce que je vois aujourd'hui ! On me l'avoit dès-lors tout annoncé.*

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre sa personne ou son trône ; c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ses sujets dans toute la sincérité de son cœur, n'ayant pas la moindre injustice à se reprocher, n'ayant jamais connu que des sacrifices à faire pour son peuple, et ne formant de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu se persuader que l'on viendroit à bout de le faire passer pour un tyran ? Louis XVI n'avoit pas un seul de ces vices qui appellent la haine sur les monarques. Proclamé le plus juste des Princes et le plus honnête homme de son Empire, il fut aussi trop malheureusement le plus foible des Rois. Mais si jamais Ministres préparèrent une révolution, ce furent presque tous ceux qui eurent sa confiance. Il s'étoit mis d'abord sous la tutelle du Comte de Maurepas ; et l'inertie, l'insouciance de ce premier Ministre, ne craignant que les grandes secousses ou les tempêtes, laissèrent paisiblement se préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le sophiste Turgot ne parut un instant que pour essayer des systêmes qui minoient sourdement la Monarchie. Les sordides épargnes de Saint-Germain ne firent qu'affoiblir le Monarque, par la suppression de ses plus braves

défenseurs. Le charlatan Necker ne sut jamais que ruiner le trésor public par ses emprunts, et accuser M. de Calonne de l'épuiser par ses profusions. Sous le Comte de Vergennes, la fausse politique fomentant au dehors toutes les révolutions, en appeloit tout l'esprit au dedans. Des courtisans avides fatiguoient le Roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leur scandale, le corrompoient par leur impiété, l'aigrissoient par leur luxe. L'assemblée des Notables sembloit se convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du Clergé, de la Noblesse; et rien ne répondoit que de grands sacrifices serviroient encore à autre chose qu'à de grandes déprédations. Entre la Cour et la haute Magistrature, les dissentions étoient prêtes à renaître; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faisant retomber sur l'autorité tout le mépris, toute la haine qu'il méritoit lui-même. Et pas un seul Ministre qui réprimât l'esprit d'impiété, de rebellion; qui sentît ce que c'est que les lois pour un peuple qui hait ou méprise ses chefs, et qui a perdu le frein de sa religion. Les Sophistes d'Holbach, les Sophistes Maçons, les mécontens de toutes les classes, Nobles et Plébéiens, n'avoient presque plus rien à faire pour créer le désir d'une révolution. C'étoit là le moment que les Conjurés attendoient pour fixer et pour hâter la leur; c'étoit là ce que les Propagandistes appeloient faire naître le *besoin*. Tout leur disoit qu'il étoit arrivé; ils ne pensèrent plus qu'à concentrer leurs forces pour décider la catastrophe.

En cette même année 1787, où M. de Calonne, jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laissé Necker dans les finances, convoquoit les Notables, s'établit à Paris, rue Croix des Petits-Champs, à l'hôtel de Lussan, une société que l'on croyoit nouvelle, sous le nom des *Amis des Noirs*; elle n'avoit de nouveau que le nom.

Tous les anciens et nouveaux Sectaires de la liberté, toutes les classes des Sophistes et des Maçons révolutionnaires, n'avoient choisi ce mot *ami des Noirs*, que pour cacher le dernier et le plus profond objet de leurs complots, sous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la question qu'ils avoient jetée en avant sur l'esclavage des Nègres en Amérique, ils ne pensoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette Révolution depuis si long-temps méditée, pour délivrer en Europe et dans tout l'univers tous les peuples du prétendu esclavage des lois et de la prétendue tyrannie des Souverains. Leurs Loges maçonniques pouvoient devenir suspectes par des assemblées journalières, et ils vouloient ne plus perdre de vue un seul instant le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient divisés d'opinions sur le mode de la Révolution et sur les lois à substituer à celles des Monarques. Tous convenoient de cette *égalité*, de cette *liberté*, le grand secret de leurs mystères ; tous ajoutoient qu'ils n'y a plus de liberté, d'égalité pour un peuple qui n'est pas souverain, qui ne fait pas lui-même ses lois, qui ne peut pas les révoquer ou les changer ; et sur-tout pour un peuple lié à des Monarques et à des Magistrats qui dominent sur lui irrévocablement, qui seroient autre chose que les agens, les exécuteurs de ses volontés, et révocables à chaque instant comme ses volontés mêmes. Mais parmi ces adeptes il étoit des Sophistes dans qui la *liberté*, *l'égalité* se modifioient suivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque sorte des Jacobins de l'Aristocratie, des Comtes, des Marquis, des Ducs, des Chevaliers, et de riches Bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité, ou bien même acquérir en dépouillant le Monarque de ses droits, toute l'autorité et l'influence dont

ils l'auroient privé. Il leur falloit un Roi semblable à celui des premiers Législateurs Jacobins, un Roi qu'ils dominassent et qui ne pût les dominer. A d'autres il falloit l'égalité de liberté dans les Grands ou les Riches, balancée par l'égalité de liberté dans les Plébéiens et dans un chef commun. C'étoit l'égalité de ces Monarchiens, qui dans la suite ont pu se croire absous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas suivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin et pour les plus profonds, il ne falloit ni Roi constitutionnel, ni Monarchiens. Tout Roi étoit tyran, et tout tyran devoit être abattu ; toute aristocratie devoit être anéantie ; toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoir, devoit être applanie. Ces derniers avoient seuls les arrière-secrets de la Révolution. Ils sentirent qu'on ne pouvoit y arriver que par degrés ; qu'il falloit commencer par s'accorder sur les moyens de renverser ce qui étoit, pour attendre du temps, des circonstances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Brissot, Syeyes et Condorcet proposèrent sous le nom de leur société *d'Amis des Noirs*, la réunion générale de tous les adeptes, quelque pût être leur systême sur la Révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à se faire inscrire tout homme que l'on sauroit avoir avec la Cour des différends assez sérieux pour croire qu'il pouvoit être mis au nombre des Révolutionnaires. C'est ainsi qu'ils pensèrent n'appeler qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs assemblées M. le Marquis Beaupoil de Saint-Aulaire. L'erreur étoit grossière ; M. de Beaupoil avoit eu à se plaindre des ministres, mais personne ne sut mieux distinguer la cause des Rois de celle des abus et des injustices ministérielles.

Cette erreur fut au moins heureuse pour l'histoire. Dans ce que je vais dire de cette société

des *Amis des Noirs*, M. le Marquis de Beaupoil m'a permis d'invoquer son témoignage. Il a même plus fait ; il a bien voulu rédiger pour mon instruction ce qu'il a vu lui-même de cette société. On chercheroit en vain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ses instituteurs, la société des *Amis des Noirs* se composa de tous les *adeptes imbus des principes de la Philosophie moderne*, presque tous initiés aux mystères de la Franc-Maçonnerie. Dans la multitude des Frères se trouvoient plusieurs milliers de dupes, tous ardens, tous prêts à seconder la Révolution, et tous l'appelant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de souscription, et avoit droit de prendre part aux délibérations. Pour qu'elles fussent plus méditées, ils établirent un comité *régulateur*, composé des personnages suivans : Condorcet, Mirabeau l'aîné, Syeyes, Brissot, Carra, le Duc de la Rochefoucault, Clavière, Pelletier de Saint-Fargeau, Valadi, Lafayette et quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de Révolution Françoise, le nom seul de ces hommes en montreroit les grands héros. Quel peut être l'objet d'une société, qui commençoit par se donner pour Régulateurs précisément tous ceux qui dans le cours de cette Révolution se sont manifestement distingués comme ses arc-boutans ? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres il ne pût plus sortir ni Prêtre ni Roi ! Un Mirabeau qui, à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat !

Quand l'histoire voudra peindre Syeyes, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jetant son venin, que ce misérable doit toute sa réputation

de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia long-temps les Révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans ; il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre et se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une Révolution philosophique et de pouvoir la conduire en profond politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang ; mais il avoit déjà son plan de République, et son philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le trône se tourneroient contre sa tête.

Conjurés sous le nom des amis des Noirs.

Clavière, avide et froid agioteur, venoit du pays de Necker vendre aux Parisiens l'art des Révolutions qu'il avoit exercé dans sa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il insinuoit les moyens perfides et féroces, il sembloit s'être caché derrière Syeyes même, pour apprendre à former ses élèves.

Échappé de très-près à la potence, Carra venoit punir les lois de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ses larcins. Il n'en jouissoit plus que pour blasphémer, en vrai énergumène, et son Dieu et les Rois.

Celui qui ne sait pas ce que peut sur un esprit borné l'encens des Philosophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucault parmi des êtres de cette espèce. Il falloit un plastron à Condorcet ; tant qu'il put se servir de ce malheureux Duc, il le mena par-tout, aux Loges, aux Clubs, à l'Assemblée ; il lui fit par-tout croire qu'il lui servoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révoltées, Lafayette se crut sur celui de la gloire ; à côté des Sophistes, il se crut Philosophe ; le héros des halles, il se crut Washington. Heureux si ses malheurs ont pu lui inspirer, avec de la sagesse,

sagesse, la honte et la douleur d'avoir été si long-temps le pantin des Sophistes et des brigands.

Enfin à ce conseil régulateur fut aussi appelé l'Avocat Bergasse; et celui-ci n'avoit ni la sottise de Lafayette, ni la scélératesse de Condorcet; mais il croyoit encore à la liberté et à l'égalité révolutionnaires, comme il croyoit aux somnambules qui l'en faisoient le vrai messie. Ils s'attendoit à en jouer le rôle. Quand, dès les premiers jours de l'Assemblée devenue Nationale, il fut chargé de faire la Constitution d'égalité, de liberté, il fut étonné qu'on lui donnât Mounier et quelques autres collégues; à lui seul il devoit rendre le peuple égal et libre, et triompher du despotisme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à sa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'exaltation de ses idées, à son enthousiasme pour un nouvel ordre de choses, qu'il avoit dû le choix du nouveau Club. Heureusement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux Législateurs, lui fit quitter aussi les Conjurés. Syeyes et Condorcet, Mirabeau et le reste des scélérats Régulateurs n'en furent que plus libres.

Lorsque le Marquis de Beaupoil fut invité à se faire inscrire sur la liste de cette société, il crut de bonne foi qu'on ne s'y occupoit que de ces questions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à proposer au Roi pour le soulagement des Nègres ou même pour l'abolition de l'esclavage. Il ne fut pas long-temps à se détromper. La liberté, l'égalité à rétablir, les droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conséquences de ces prétendus droits, les plus menaçantes pour les Souverains, n'y souffroient pas le plus petit doute ou la moindre réserve.

Objet de leur Comité.

« Malgré mon aversion marquée pour ces » sortes d'opinions, dit M. le Marquis de Beau- » poil, j'eus la constance d'assister aux séances

» du Club régulateur jusqu'à ce que j'en eus
» parfaitement connu l'esprit et les projets. Je
» vis que tous les membres de la *société des*
» *Noirs* étoient aussi de toutes les Loges Maçon-
» niques, et spécialement de l'assemblée dirigée
» par le même esprit, sous le nom de *Philan-*
» *tropes*. Je reconnus qu'il y avoit dès-lors une
» correspondance très-suivie avec les sociétés
» de la même espèce, en Europe et en Amé-
» rique. Dès-lors on ne parloit dans ces repaires
» que d'une révolution infaillible et prochaine.
» Ceux des Frères qui n'étoient pas du Comité
» régulateur, y venoient apporter leur argent
» et offrir leurs vœux pour le succès des grands
» travaux; ensuite ils se disséminoient dans les
» Loges, les Clubs de toute dénomination, qui
» au fond ne professoient que les mêmes prin-
» cipes. Le Comité régulateur ne tranche sur toutes
» ces bandes de différens noms que parce qu'il étoit
» composé de leurs membres les plus scélérats.

» Leur grand objet connu, j'aurois pu en
» apprendre davantage sur les moyens, et entrer
» dans toutes les confidences. Mon ame répu-
» gnoit à la dissimulation, dont j'aurois eu be-
» soin pour rester plus long-temps dans ce repaire
» de Conjurés. Plein d'indignation, je m'élevai
» enfin aveo force contre tous ces complots;
» je demandai que mon nom fût effacé de leur
» liste; je l'effaçai moi-même, et quittai leur
» antre pour toujours.

» J'aurois dû, je le sens aujourd'hui, m'em-
» presser d'informer le Gouvernement, des dog-
» mes, des projets de cette association; mais
» dénoncer une société qui m'avoit *admis à ses*
» *mystères* présentoit une idée de perfidie, que
» j'eusse rejetée si elle m'étoit venue dans l'es-
» prit. Je me bornai à faire imprimer une espèce
» de contre-poison, sous le titre *d'Unité du*
» *pouvoir Monarchique*. Je donnai quelque temps
» après un ouvrage intitulé *De la République et*

» *de la Monarchie*, pour avertir le Roi et la
» Nation du résultat que devoit avoir la Révo-
» lution. Il n'en falloit pas tant pour m'exposer
» à toute la vengeance des Conjurés. J'ai su
» dans le temps que dès le lendemain de mon
» abdication, la séance roula sur les moyens
» de me punir de ce qu'ils appeloient trahison.
» Les conseils étoient violens ; Mirabeau n'opina
» encore que pour tous les moyens de me dé-
» créditer par la calomnie, de me faire regarder
» comme un homme dangereux, et sur la foi
» de qui on ne pouvoit se reposer. Carra et
» Gorsas se chargèrent de la commission ; leur
» plume assaisonna la calomnie des diatribes
» les plus violentes contre moi. Quand le temps
» des proscriptions fut arrivé, mon nom se
» trouva en tête de toutes les listes des gens à
» massacrer. »

Si l'honnêteté et la franchise de M. le Marquis de Beaupoil ne lui permirent pas de rester plus long-temps au milieu de ces Conjurés, au moins voit-on par ces détails qu'il les connut assez pour ne plus laisser le moindre doute sur le grand objet de leurs mystères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus secrètes de ce dernier des antres de la conjuration, seront dévoilées.

Quand la Révolution eut dispensé ses grands acteurs de se cacher sous le nom *d'Amis des Noirs*, cette société parut supprimée. *Le Comité régulateur* resta, et ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus surement tous les clubs Parisiens, toutes les Sections, toutes les pétitions, toutes les sociétés révolutionnaires, et jusqu'au club plus spécialement appellé des Jacobins. Si Gobet (*) le trop

(*) Je peux bien le dire, à présent que ce malheureux Gobet a été la victime de ses lâches terreurs et de son infame apostasie.

fameux Intrus de Paris, n'en devint pas un membre, il fut au moins bien instruit de ce qui s'y passoit, il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'assurance de ce qui s'y tramoit, dans le temps où ce malheureux Apostat me demanda quelques entretiens secrets pour ménager son retour à l'Eglise. Je suis aujourd'hui persuadé que ce sont les terreurs de ce Comité qui alors l'empêchèrent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer son horrible scandale par une rétractation publique. Il ne me parloit, il est vrai, de ce Comité régulateur qu'en termes généraux, mais avec un effroi qui me faisoit sentir toute l'atrocité des résolutions : « Non, vous ne savez » pas, vous ne concevez pas, me disoit-il alors, » vous ne pourriez pas croire à quoi ils veulent » en venir ; quels projets, quels moyens ils » méditent. Vous n'avez encore rien vu. » Nous en étions pourtant alors au mois d'avril de la troisième année de la révolution ; il s'étoit déjà passé assez d'horreurs.

Déjà même avant cette époque je connoissois un grand adepte, Franc-Maçon et Déiste consommé, mais ayant horreur du brigandage, du carnage. Il auroit désiré une Révolution philosophique, conduite avec plus d'ordre et moins de violences. Il étoit aussi devenu membre du Comité régulateur. Je n'oublierai pas la confidence qu'il me fit un jour, et dans laquelle

---

C'est lui que je n'ai pas voulu nommer, dans l'histoire du *Clergé pendant la Révolution*, en parlant des Evêques Constitutionnels qui vouloient se rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander plusieurs entretiens, et nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit disposé ; le Pape avoit répondu avec toute la bonté possible aux promesses de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans six lettres, déjà toutes prêtes, adressées au Pape, au Roi, à l'Archevêque, au Clergé, au Département, à la Municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France, pour se mettre à l'abri des Jacobins. Le bruit de son départ se répandit ; Il eut peur. Il resta ; Roberspierre le fit guillotiner.

j'aurois pu voir tout ce qui se tramoit dès-lors contre le Clergé, les Nobles et le Roi. Il me parla de ce Comité dans le même sens que Gobet. « J'y vais, ajouta-t-il, mais c'est avec horreur » et pour m'opposer à ce que leurs projets » ont d'affreux. On saura un jour tout ce qui » s'y passe, tout ce que ces ames féroces ajou- » tent à la Révolution : on le saura, mais c'est » après ma mort; car je n'aurai garde de le » publier pendant ma vie. Je sais trop bien de » quoi ils sont capables. »

Je ne suppléerai pas ici par l'imagination aux détails que supposent ces confidences sur le Comité désormais composé de tout ce qu'il y avoit et parmi les Maçons et parmi les Sophistes, d'ennemis les plus atroces de l'Autel et du Trône; mais je dirai au moins ce que j'ai su par le rapport de différens adeptes, et ce qui tient le plus à l'époque de la conspiration où nous a conduit ce volume.

Corres-pondance du comité des Noirs.

De tous les moyens imaginés par les Régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras dont ils avoient besoin, fut la correspondance avec les Loges maçonniques, répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant et même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs.

Les délibérations prises au *Comité régulateur* s'envoyoient au *Comité central du Grand-Orient*; de là elles partoient pour toutes les provinces, à l'adresse du *Vénérable* ou Président de chaque Loge. Dès l'année même où le Comité régulateur fut établi, un très-grand nombre de ces Vénérables reçurent leurs instructions accompagnées d'une lettre conçue en ce sens : « Aussi- » tôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint, » vous en accuserez la réception. Vous y join- » drez le serment d'exécuter fidellement et

» ponctuellement tous les ordres qui vous arri-
» veront sous la même forme, sans vous mettre
» en peine de savoir de quelle main ils partent
» ni comment ils vous arrivent. Si vous refusez
» ce serment ou si vous y manquez, vous serez
» regardé comme ayant violé celui que vous avez
» fait à votre entrée dans l'Ordre des Frères. Sou-
» venez-vous de *l'Acqua Tophana* (le plus effi-
» cace des poisons). Souvenez-vous des poignards
» qui attendent les traîtres. »

Lettre du comité aux chefs des Loges maçonniques.

C'est à peu près en ces termes qu'étoit conçue la lettre reçue par un homme jadis zélé Maçon, et par qui j'ai su que les mêmes ordres avoient été envoyés aux autres Présidens des Loges maçonniques. Depuis près de deux ans je suis en possession d'un mémoire qui me mettroit à même de nommer quelques-uns des Vénérables qui reçurent ces instructions et qui les ont fidellement remplies. De ce nombre est plus spécialement le Sieur Lacoste, Médecin de Montignac-le-Comte, en Périgord, d'abord fondateur de la Loge établie dans cette Ville, ensuite député à la seconde Assemblée, et enfin votant la mort du Roi, dans la troisième. Je puis encore nommer le Sieur Gairaux, Procureur, qui n'a pas montré moins de zèle pour la Révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord Vénérable de sa Loge lorsque les premières instructions arrivèrent; le paquet lui fut remis par M. le Chevalier de la Calprade, tenant alors le maillet dans la Loge maçonnique de Sarlat, mais qui sentant à quoi ces premières lettres pouvoient l'engager, eut l'art de décliner la commission, en cédant à Gairaux sa place de Vénérable. (*)

(*) J'avois sur cet objet un autre mémoire que je suis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'histoire d'un Gentilhomme qui ayant refusé de suivre la Correspondance du Comité maçonnique central, en fut puni par celui-là même à qui il l'avoit remise. Dès les premiers instans de la Révolution, signalé comme un Aristocrate, il fut mis en prison. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le Vénérable devenu municipal changea l'ordre en celui de le laisser se promener sur une terrasse

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le besoin que l'histoire en aura pour dévoiler une conspiration si profondément ourdie, pour expliquer sur-tout ces millions de bras qui tous au même instant se sont trouvés armés pour elle dans toutes les parties de la France.

Propagation ultérieure des Franc-Maçons.

Crainte que ces bras ne fussent pas encore assez nombreux, il entra aussi dans les résolutions du Comité régulateur d'admettre désormais aux petits mystères de la Franc-Maçonnerie une classe d'hommes qui depuis long-temps au moins en étoit exclue, celle des manouvriers et des artistes les plus grossiers, celle même des gens sans aveu, des brigands. C'étoit pour ces gens-là que les premiers mots *d'égalité et de liberté* ne devoient pas avoir besoin de l'explication des arrière-Loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer par ces mots seuls tous les mouvemens révolutionnaires.

Les Franc-Maçons d'un cran plus élevé dans Paris, n'aimoient point d'abord à se trouver en Loge avec de pareils Frères ; il fallut en faire venir un certain nombre des Provinces : les Fauxbourgs Saint-Antoine et Saint Marceau furent bientôt maçonnisés.

Déjà plusieurs années avant ce Comité régulateur, les adeptes les plus instruits écrivoient que le nombre des Franc-Maçons en France étoit *incomparablement* plus grand qu'en Angleterre ; que jusqu'aux *perruquiers et aux valets*, toutes les conditions se remplissoient de ses sortes de Frères ; (*Voy. über die alten and neuen mysterien by Frederich Maurer*, 1782.) Ce ne sera donc pas exagérer, à l'époque où nous sommes, que de porter le nombre de ces Frères Maçons au moins à six cent mille ; et nous ne sommes

---

fort élevée. La Sentinelle avoit celui de choisir le moment pour le précipiter, et ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le Chevalier François n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Espagne.

plus au temps où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immense la multitude étoit étrangère à l'objet des arrière-adeptes. L'impiété et les déclamations des Sophistes suppléoient aux derniers mystères. Les premiers rangs aussi vouloient leur Révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces Frères, qui ne fussent pas imbus alors de ces principes, c'est tout ce que l'historien peut faire en faveur de la jeunesse restée encore fidelle à l'ancien esprit des François. Le Club régulateur comptoit au moins dès-lors sur cinq cent mille Frères, tous pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à s'élever au premier signal d'insurrection, et par la violence d'une première impulsion, capables d'entraîner avec eux la plus grande partie du peuple. Les Sophistes dès-lors disoient assez hautement qu'on ne triomphe pas aisément de trois millions de bras.

Multitude et force des Franc-Maçons.

Ainsi s'étoit formée, ainsi s'organisoit successivement cette force révolutionnaire par la persévérante application des conjurés. Les Sophistes avoient ouvert la voie à l'opinion ; les antres d'une secte en tout temps ennemie du Christianisme et des Souverains, s'étoient rouverts et dilatés ; les adeptes des arrière-mystères s'étoient multipliés ; les antiques principes d'impiété, de rebellion s'étoient identifiés dans les nouvelles Loges avec tous ceux du moderne philosophisme. L'opinion avoit dominé les cœurs ; les complots, les profonds artifices, les secrètes intelligences réunissoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de Notables, de déficit, et de Necker ou de Brienne ; Louis XIV eût été sur le Trône, au moment où le Comité *régulateur et le Club central* de la Maçonnerie eurent organisé leurs forces souterraines, Louis XIV n'eût pas empêché la Révolution. Il auroit eu des chefs ; l'opinion en eût donné plusieurs à la révolte,

et n'eût laissé aux plus fidelles que bien peu de soldats. Au cri seul de liberté, d'égalité, il auroit vu ses légions se débander et courir se ranger sous les drapeaux des Révolutionnaires. Louis XVI n'eût pas convoqué les Etats-Généraux, le Comité régulateur auroit convoqué la Convention Nationale, et cinq cent mille adeptes auroient volé aux armes pour la Convention, et le peuple séduit seroit accouru aux élections.

Philippe, Duc d'Orléans, chef des conjurés.

Tels étoient les progrès de la double Conspiration, aux approches des Etats-Généraux. Les Sophistes souterrains des Franc-Maçons et les Sophistes apparens du club d'Holbach reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant et se couvrir de son égide. Il le falloit Puissant, pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit Atroce pour qu'il s'effrayât peu du nombre de victimes que devoient entraîner tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwel, mais tous ses vices. Les Conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans; l'Ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même sa Conspiration comme ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu régner; mais, pareil au Démon qui veut au moins des ruines s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'asseoir sur le trône ou de le renverser, dût-il se trouver écrasé par sa chute. Depuis long-temps cet être à part dans la ligne même des scélérats, n'avoit à braver ni remords ni honneur. Un front d'airain montroit son ame accoutumée à se jouer du mépris, de l'estime, de la haine des hommes et des Cieux. Une jeunesse passée dans la débauche avoit blasé son cœur; tout, jusques dans ses jeux, trahissoit la bassesse de son ame. L'artifice venoit y suppléer à la fortune, pour ajouter à ses trésors. A l'âge où l'on connoît à peine

le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appelé à ses orgies le jeune Prince de Lamballe que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs; et pas un seul trait dans sa vie qui démente l'attrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout-à-la-fois lâche et vindicatif, ambitieux et rampant, prodigue et usurier; fier de son nom et de son rang parmi les Princes, et prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace; colère et impétueux devant ses confidens, froid et dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre: hébêté pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant; peu fait lui-même pour les crimes hardis, assez méchant et assez riche pour les vouloir et pour les payer tous; affectant la sensibilité, et prêt à tout sacrifier, à voir verser des flots de sang, prêt à périr lui-même pourvu qu'il fût vengé, son cœur étoit le gouffre de tous les vices, de toutes les passions. Il ne lui manquoit plus que l'occasion, pour en faire éclore tous les forfaits. Ce monstre étoit le chef que l'enfer préparoit aux Conjurés.

Dans les troubles qui divisoient la Cour et les Parlemens, Philippe s'étoit déjà ligué avec quelques Magistrats, plus dignes de s'asseoir avec les Conjurés du Club régulateur que de siéger sur le premier Tribunal du Royaume. Ils se servoient de lui, bien moins pour l'opposer à Brienne que pour outrager la Majesté Royale, jusques dans le sanctuaire des lois. (*Hist. de la Conjur. du Duc d'Orléans.*) Pour la première fois, Louis XVI avoit pu se résoudre à lui donner des preuves de son ressentiment. Il l'avoit exilé dans son Château de Villers-Coteret; ce fut là l'étincelle qui alluma dans le cœur de Philippe d'Orléans tous les feux de la vengeance. Il haïssoit

déjà Louis XVI, parce qu'il étoit Roi : il haïssoit Marie-Antoinette, parce qu'elle étoit Reine, il jura de les perdre ; il le jura dans les transports de la rage et de la frénésie. Le calme ne revint dans son cœur, que pour méditer les moyens de remplir son serment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds scélérats. Il appela auprès de lui ce Laclos, dont le génie sembloit celui que l'enfer a chargé de tracer aux forfaits leur route tortueuse et souterraine.

Mirabeau et Syeyes accoururent, et il leur fut aisé de lui faire sentir les ressources que lui offroient ces Loges maçonniques dont il étoit déjà le chef honoraire. Les Démons sont bientôt tous amis, quand il s'agit de nuire. La partie se lia dans le peu de jours que Philippe resta dans son exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les mystères, à ce qu'il plaisoit aux adeptes d'en manifester aux hommes de son rang. Au moins est-il certain que vers ce temps-là le Comité des Frères l'avoit connu assez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offrit dans l'antre des *Kadosch* un Roi à poignarder, fut pour lui un essai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles *haine au Culte*, *haine aux Rois*, conçut tout ce que ce serment devoit mettre d'obstacle à ses vues ultérieures sur le Trône de Louis XVI, mais il vouloit sur-tout être vengé ; il avoit dit : je le serai, dussé-je y dépenser ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta sur l'ambition. Il consentit à n'être qu'un parjure, si la conspiration le plaçoit sur le Trône. Il se félicita d'avoir trouvé des hommes qui juroient de les renverser tous, pourvu qu'ils commençassent par celui de son Roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immense de forfaits s'étoit ouverte devant lui ; pas un seul ne l'effraya. Il lui tardoit de la

parcourir toute entière. Un aveu de Brissot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment, mais qu'il crut voir *la Cour encore trop forte*, et ne partit alors pour l'Angleterre que pour laisser à la Révolution le temps de se mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les mémoires de M. le Marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Brissot même.)

Le temps marqué d'ailleurs par les Régulateurs n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des Etats-Généraux. Leurs insinuations, et tous leurs Clubs, et toute la tourbe de leurs Ecrivains en avoient rendu le vœu presque général. Le Parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de sa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les sectes qui ne les appeloient que pour en faire le tombeau de sa Monarchie et de toutes ses lois.

Dans ses complots divers, les Sophistes de l'Encyclopédie ouvrant toutes les voies à la liberté et à l'égalité des droits contre l'Autel, s'étoient precipités d'eux-mêmes dans la haine du Trône. Les Loges ténébreuses de la Maçonnerie, les antiques mystères de l'esclave Curbique n'avoient servi d'asile aux enfans de Voltaire et de Diderot, que pour y fomenter plus secrètement toute cette haine et du Christ et des Rois. Les Sophistes de l'impiété et les Sophistes de la Rebellion étoient venu mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes Loges, ou plutôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs Légions d'adeptes, de brigands, d'énthousiastes armés pour établir leur égalité, leur liberté, par la ruine des Autels et du Trône. L'affreuse Propagande avoit et ses trésors et ses Apôtres; le Comité *Central*, le Comité *Régulateur* avoient leurs secrètes intelligences, leur conseil et leur chef; toutes les forces de la rebellion et de l'impiété étoient organisées. Ce n'étoit pas

encore là le seul fléau qui dût éclater sur la France, qui appelât sur elle tous les désastres de la Révolution.

Sous le nom d'Illuminés, étoit venue se joindre aux Encyclopédistes et aux Maçons une horde de Conjurés, plus ténébreuse encore, plus habile dans l'art de tramer les complots, plus vaste en ses projets dévastateurs; creusant plus sourdement et plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des Autels chrétiens ou des Trônes des Rois, jurant tout-à-la-fois la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute société, de tout pacte social, et pour ne laisser plus ni base ni prétexte au pacte social, proscrivant et le *mien et le tien*, ne connoissant d'égalité, de liberté, que sur la ruine entière, absolue, générale, universelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exister une pareille secte, qu'elle ait pu devenir puissante, redoutable; qu'elle existe de nos jours, et qu'à elle soit dû le pire des fléaux révolutionnaires, c'est sans doute ce qui, pour mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles seront l'objet du troisième volume de ces Mémoires.

Après avoir ainsi dévoilé successivement la conspiration des Sophistes de l'impiété, celle des Sophistes de la rebellion, et celle des Sophistes de l'anarchie; il nous sera facile d'appliquer à la Révolution Française les désastres qu'elle doit à chacune de ces conspirations, et de montrer enfin comment les Jacobins de toutes les classes ne sont que le monstrueux résultat de la triple conspiration et de la triple secte.

Fin du Tome second.

ADDITION *sur l'article des Templiers.*

AU moment où se terminoit l'impression de ce Volume je reçois l'*Essai de Frédéric Nicolaï*, sur les Templiers. Cet Auteur absolument du même avis que moi sur la nécessité de recourir aux pièces authentiques, observe que M. Dupuis s'est trompé en confondant *Jacques Molay* avec un *Jean de Molayo*. C'est ce dernier qui fut traité comme fou par les Juges. Il est donc juste de retrancher cette circonstance de ce que j'ai dit sur la rétractation de Molay. M. Nicolaï n'en fournit pas moins une foule d'autres raisons, pour apprécier, comme je l'ai fait, cette rétractation, sur-tout en la comparant aux aveux positifs de 78 Chevaliers Anglois entendus à Londres en 1311, de 54 Irlandois, de divers autres, Ecossois, Italiens, etc. aveux qu'il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à la force.

J'ai peut-être trop insisté sur cet objet, et sur quelques autres pour certains lecteurs; mais il en est aussi pour qui on n'en sauroit trop dire, et dont il faut, en quelque sorte, arracher le consentement, par le nombre et l'application des preuves. D'ailleurs, je l'ai dit, j'écris des Mémoires; l'Historien pourra choisir et abréger.




TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome second.

Fin de la Table du Tome second.

